MERCVRE DE FRANCE

TOME SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME

Mai-Juin 1909

Mai-Juin 1909 — Tome LXXIX

MERCVRE

DE

FRANCE

(*Série Moderne*)

Vingtième année

PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI
—
M CM IX

N° 285 — Tome LXXIX 1er Mai 1909

MERCVRE

DE

FRANCE

Vingtième Année

Paraît le 1er et le 16 de chaque mois

HENRI ALBERT, GEORGES APOLLINAIRE, EDMOND BARTHÈLEMY, GEORGES BOHN, JACQUES BRIEU, R. DE BURY, RICCIOTTO CANUDO, CHARLES CHASSÉ, GEORGES EEKHOUD, ABBÉ V. ERMONI, FÉLIX DE GERANDO, JEAN DE GOURMONT, REMY DE GOURMONT, ÉMILE HENRIOT, CHARLES-HENRY HIRSCH, RUDYARD KIPLING (LOUIS FABULET et ARTHUR AUSTIN-JACKSON *trad.*), HENRI MAZEL, MARCEL MONTANDON, CHARLES MORICE, EDMOND PILON, PIERRE QUILLARD, RACHILDE, ANDRÉ ROUVEYRE, CARL SIGER.

PRIX DU NUMÉRO

France : 1 fr. 25 *net* | **Étranger : 1 fr. 50**

DIRECTEUR

ALFRED VALLETTE

PARIS

MERCVRE DE FRANCE

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMIX

SOMMAIRE

—

N° 285 — 1er MAI 1909

Charles Chassé	*Algernon Charles Swinburne*	5
Edmond Pilon	*La Vie de M. Pomme*	14
Emile Henriot	*Ernest Reyer écrivain*	40
André Rouveyre	*Visages : XIII. Vincent d'Indy*	49
Guillaume Apollinaire	*La Chanson du Mal-Aimé*	50
Henri Mazel	*Le Statut des fonctionnaires*	60
Abbé V. Ermoni	*Immanence et Transcendance en matière religieuse* (fin)	78
Félix de Gerando	*L'Immortelle Bien-Aimée de Beethoven*	92
Rudyard Kipling (Louis Fabulet et Arthur Austin-Jackson *trad.*)	*Une Guerre de Sahibs*, conte	98

REVUE DE LA QUINZAINE

Remy de Gourmont	*Epilogues : Dialogues des Amateurs : LXXXIV. Le Gouvernement*	118
Pierre Quillard	*Les Poèmes*	120
Rachilde	*Les Romans*	124
Jean de Gourmont	*Littérature*	128
Edmond Barthélemy	*Histoire*	132
Georges Bohn	*Le Mouvement scientifique*	137
Carl Siger	*Questions coloniales*	142
Jacques Brieu	*Ésotérisme et Sciences psychiques*	149
Charles-Henry Hirsch	*Les Revues*	153
R. de Bury	*Les Journaux*	161
Charles Morice	*Art moderne*	163
Georges Eekhoud	*Chronique de Bruxelles*	168
Henri Albert	*Lettres allemandes*	175
Ricciotto Canudo	*Lettres italiennes*	179
Marcel Montandon	*Variétés : Theodor Aman*	185
Mercvre	*Publications récentes*	188
—	*Echos*	190

La reproduction et la traduction des matières publiées par le « Mercure de France » sont interdites.

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RETOURNÉS

Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la Revue, où ils restent à leur disposition pendant un an.

Les avis de changement d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés de 0.50 en timbres-poste, au plus tard le 10 pour le numéro du 16, le 25 pour le numéro du 1er du mois suivant.

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

26, rue de Condé. — (Paris-VI^e^)

EUGÈNE MOREL

Bibliothèques. Essai sur le développement des Bibliothèques publiques et de la Librairie dans les deux mondes. Tome I : *Ce qu'on lit. Les Budgets d'achats. Enquête sur les Bibliothèques de France. La Science et les Bibliothèques. L'Effort allemand. Les Bibliothèques populaires. La Bibliothèque Nationale. Le British Muséum. Washington. Berlin. L'Europe et l'Univers.* Tome II : *La Bibliothèque libre. L'Ère des Bibliothèques en Angleterre et aux Etats-Unis. « Free public Libraries ». M. Carnegie. Le Commerce des livres. Vente, Location, Prêt. L'Avenir. Devant l'invasion des livres. La Production mondiale. Le Dépôt légal. Bâtisse et Mécanique. Catalogues. La Classification décennale. Administration et Métier. Ce qu'il faut mettre dans une bibliothèque.* 2 vol. in-8 à 7 fr. 50 chacun..... 15 »

ADOLPHE THALASSO

Le Théâtre Libre. Essai critique, historique et documentaire, suivi de notices biographiques, de la liste de tous les ouvrages avec leur distribution, de l'index des auteurs représentés sur cette scène, avec une préface de JEAN JULLIEN. Vol. in-18..... 3.50

GEORGES MATISSE

L'Intelligence et le Cerveau. (Collection *Les Hommes et les Idées*). Vol in-16..... 0.75

TOUNY-LERYS

La Pâque des Roses. *(La Pâque des Roses. Touny-les-Roses. Les Petits Poèmes d'amour. Poésies et Poèmes divers. Les Elégies. Les Epitaphes. Epilogue.)* Préface par FRANCIS JAMMES. Vol. in-18..... 3.50

ÉMILE VERHAEREN

Les Heures Claires (**Les Heures Claires. Les Heures d'après-midi**) poèmes. Vol. in-18 3.50

LÉON TOLSTOÏ

Vie et Œuvre, **Mémoires.** *Souvenirs, Lettres, Extraits du Journal intime. Notes et Documents biographiques,* Réunis, coordonnées par P. BIRUKOV, revisés par LÉON TOLSTOÏ, traduits sur le manuscrit par J.-W. BIENSTOCK, avec de nombreuses gravures. Tome III. Vol. in-18. 3.50

MAURICE DE GUÉRIN

Les plus belles Pages de Maurice de Guérin, avec un portrait et une notice de REMY DE GOURMONT. (**Le Centaure. La Bacchante. Glaucus. Promenade à travers la Lande. Sainte-Thérèse. Journal. Lettres. Appendice : Documents biographiques et littéraires.**) Vol. petit in-16..... 3 »

WALT WHITMAN

Feuilles d'Herbe, poésies complètes, traduites par LÉON BAZALGETTE, avec deux portraits. Deux vol. in-18 à 3 fr. 50 chacun..... 7 »

JEAN MÉLIA

La Vie Amoureuse de Stendhal. Vol. in-18. 3.50

FÉLIX ALCAN, Éditeur, 108, Boulevard St-Germain, **Paris (VI^e^)**

Viennent de paraître :

J.-G. COURCELLE-SENEUIL
Membre de l'Institut

TRAITÉ THEORIQUE ET PRATIQUE
DES OPÉRATIONS DE BANQUE

DIXIÈME ÉDITION, REVUE ET MISE A JOUR

par **A. LIESSE**, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers et à l'École des Sciences politiques

1 fort volume in-8..... 9 fr.

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

LA VIE POLITIQUE DANS LES DEUX MONDES

Publiée sous la direction de **A. VIALLATE**, professeur à l'École des Sciences politiques.

DEUXIÈME ANNÉE 1907-1908

1 fort volume in-8..... 10 fr.

Précédemment parue :

PREMIÈRE ANNÉE 1906-1907

1 fort volume in-8..... 10 fr.

LE SOCIALISME A L'ÉTRANGER

Angleterre, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, Hongrie, Russie, Japon, États-Unis.

Par MM. J. BARDOUX, G. GIDEL, KINZO GORAI, G. ISAMBERT, G. LOUIS JARAY, A. MARVAUD, DA MOTTA DE SAN MIGUEL, P. QUENTIN-BAUCHART, M. REVON, A TARDIEU.

Préface de M. A. LEROY-BEAULIEU, de l'Institut, directeur de l'École des Sciences politiques, et conclusion de M. JEAN BOURDEAU, correspondant de l'Institut.

1 fort volume in-16..... 3.50

J. FÈVRE
Professeur à l'École Normale de Dijon.

H. HAUSER
Professeur à l'Université de Dijon.

RÉGIONS ET PAYS DE FRANCE

1 volume in-8, avec 147 gravures et cartes dans le texte..... 7 fr.

Envoi franco contre Mandat-Poste

MERCVRE DE FRANCE

REVUE DE HONGRIE

Paraissant le 15 de chaque mois

ır Fascicule in-8 de 130-150 pages. — Deuxième année, 1909. — Le Numéro, 2 fr. 50

Organe de la Société Littéraire Française de Budapest

SOMMAIRE DU 15 AVRIL 1909

I. — LE COQ NOIR (2), par **M. Kalman de Mikszath.**

II. — LES IDÉES HISTORIQUES DU COMTE ÉTIENNE SZÉCHENYI, par **M. David Angyal**, Professeur à l'Université de Budapest.

III. — LE QUATRIÈME CHANCELIER (fin), par **M. Jules de Wlassics**, Président du Haut Tribunal Administratif, ancien Ministre des Cultes et de l'Instruction publique.

V. — LE NOUVEAU PROJET DE LOI HONGROIS SUR L'INDUSTRIE (fin), par **M. Joseph Szterényi**, Conseiller Intime de Sa Majesté, Secrétaire d'Etat au Ministère R. H. du Commerce.

V. — LE CRÉDIT AGRICOLE EN HONGRIE, par **M. Louis de Beck**, Député.

VI. — EMILE VERHAEREN (1), par **M. Maurice Wilmotte**, Professeur à l'Université de Liège.

II. — PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET DES ŒUVRES LITTÉRAIRES, par **M. Louis Ballai**, Président de l'Office R. H. des Brevets.

II. — LA LAMPE D'ABYSSINIE, nouvelle de **M. François Herczeg**, traduite du hongrois par **Mlle Joséphine Rott.**

IX — REVUE LITTÉRAIRE : *M. PAUL ADAM ET LA MORALE DE PARIS*, par **M. Zoltan de Szasz.** — *LE FUTURISME*, par **H.**

X — CHRONIQUE FRANÇAISE DES LETTRES ET DES ARTS, par **M. Edmond Pilon.**

XI. — REVUE DRAMATIQUE PARISIENNE, par **M. Félix de Gérando.**

I. — XXIIe BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE FRANÇAISE DE BUDAPEST.

Directeur : J. HUSZAR

POESIA

REVUE INTERNATIONALE

5e année.

Publie, dans leur langue originale, les vers inédits des grands poètes tous pays.

Poesia ne publie que de l'inédit.

Les premiers numéros contiennent des vers inédits de : F. Mistral, — ibriele d'Annunzio, — Paul Adam, — Henri de Régnier, — Catulle ndès, — Gustave Kahn, — Rachilde, — Hélène Vacaresco, — Comse de Noailles, — Alma Tadema, — Vielé-Griffin, — Emile Verhaeı, — Pascoli, — Arthur Symons, — Yeats, — Arno-Holz, — Richard himel, — Stuart Merrill, — Jules Bois, — Salvator Rueda, — Marina, etc.

DIRECTEUR : F.-T. MARINETTI

Rédaction : Rue Senato, 2, MILAN

CUMIN et MASSON, Éditeurs à Lyon

ÉDITION NATIONALE

VICTOR HUGO

Il ne reste plus que **QUARANTE COLLECTIONS**

GARANTIES BIEN COMPLÈTES
DE L'ÉDITION NATIONALE DES OEUVRES DE VICTOR HU

Ni Musset, ni Balzac, ni Lamartine, ni Chateaubriand, aucune de grandes Gloires nationales ne possède un pareil monument.

Il est utile de dire que l'Édition Nationale élevée à la gloire de Vic Hugo à coûté :

TROIS MILLIONS & DIX ANNÉES DE TRAVAIL

qu'elle est illustrée de 2.200 compositions dues à 200 artistes, tous en ren et que ces 2.200 illustrations sont gravées en taille-douce (procédé l et coûteux).

Cette grande édition dépasse tout ce qui a été fait en France con librairie d'art, et l'on peut affirmer que jamais un pareil effort ne reproduira — pareille publication est impossible.

PRIX DES DERNIÈRES COLLECTIONS

(43 volumes in-4° brochés)

750 francs au lieu de 1290

payables 30 francs par mois

NOTA. — Il reste quelques exemplaires de l'édition de luxe :

I. — Sur papier Vergé de Hollande à 1.200 francs.
II. — Sur papier Impérial du Japon à 2.500 francs.

La Librairie CUMIN & MASSON, à Lyon, seul vendeur de ces dern collections, envoie sur demande (franco par poste) *:*

I. — Un spécimen de cette publication comprenant :
1° Une feuille de 8 pages de texte ; 2° Diverses eaux-fortes.
II. — Un catalogue détaillé de l'édition et des conditions de vent

ALGERNON CHARLES SWINBURNE

I

Alors que, dans l'île de Wight, on vient de déposer les restes de Swinburne auprès de ceux de ses ancêtres, il est opportun de retracer brièvement la carrière de l'homme qui, doucement, s'est éteint à Putney. Il est nécessaire d'esquisser ici en quelques traits la physionomie du poète qui, jusqu'à ses derniers jours, avait gardé entières et la lucidité de sa puissante intelligence et la splendeur de son verbe ardent.

Car Swinburne avait conservé une verte vieillesse. Il semblait que cet homme fût un réservoir d'inépuisables énergies qui se renouvelaient en se dépensant. Sans cesse, en le lisant, on éprouve l'impression d'une Puissance surhumaine et exaspérée, d'une Force de la nature, fougueusement déferlant dans l'infini, d'une trombe inlassable et gigantesque qui nous emporte de vive force dans les remous de son tourbillon sacré. Victor Hugo lui-même était trop sain, il restait encore trop de raison en lui pour qu'il pût s'emparer de nous ainsi que fait cet écrivain. Hugo était autre chose qu'un lyrique; Swinburne est le Lyrique pur; c'est plus encore, c'est le Lyrisme en soi, libéré de toute entrave, se déchaînant en des vers sonores et souples qui retentissent comme un grondement continu d'orgues immenses et magistrales.

Un pareil lyrisme, dédaigneux de la raison et de la morale courantes, pour ne pas dire de toute raison et de toute morale,

n'a pas manqué de stupéfier l'Angleterre qui n'est pas comme nous accoutumée à placer l'éthique et l'esthétique dans des compartiments distincts. Lorsque, en 1866, il publia ses *Poèmes et Ballades*, des protestations indignées s'élevèrent de tous côtés dans le monde littéraire. L'Angleterre se voila la face et somma l'auteur de publier une nouvelle édition de ses poèmes, mais, cette fois, émasculée et décente, une édition *ad usum Angliæ*. Jusqu'à la fin, il est demeuré parmi ses compatriotes un solitaire et un révolté. Antichrétien, révolutionnaire, chantre de la chair nue et de l'amour sans pasteur et sans maire, il habitait, à Putney — un faubourg de Londres, — une maison d'aspect sinistre qu'il partageait avec son ami Watts-Dunton et où peu d'Anglais se hasardaient à se rendre en pèlerinage.

Guy de Maupassant avait connu Swinburne à Etretat et il nous a laissé du poète un bien étrange portrait dans la préface qu'il écrivit pour la traduction des *Poèmes et Ballades* par cet artiste si probe et si délicat qu'est M. Gabriel Mourey. Il était, nous dit-il, « maigre et surprenant à première vue, une sorte d'apparition fantastique. Le front était très grand, sous des cheveux longs, et la figure allait se rétrécissant vers un menton mince orné d'une maigre touffe de barbe. Une très légère moustache glissait sur des lèvres extraordinairement fines et serrées ; et le cou qui semblait sans fin unissait cette tête vivante par les yeux clairs, chercheurs et fixes, à un corps sans épaules, car le haut de la poitrine paraissait à peine plus large que le front. Tout ce personnage presque surnaturel était agité de secousses nerveuses ». Et la maison d'Etretat était, paraît-il, aussi curieuse que le maître. On y voyait sur une table une main d'écorché, celle d'un parricide. On y mangeait des mets peu ordinaires (Maupassant dit y avoir goûté du singe à la broche); aux murs étaient suspendus des dessins fantastiques et la conversation, presque toujours, portait sur des sujets bizarres et pervers.

Le temps avait quelque peu métamorphosé Swinburne; les boucles fauves de ses cheveux étaient tombées ; sa figure, par contre, s'était encadrée d'un collier blanc de barbe; il traitait en souriant de péchés de jeunesse ses *Poèmes et Ballades;* il s'était un peu — très peu — concilié certains groupes bien pensants en dénigrant fougueusement les Boers

au temps de la guerre sud-africaine; mais, somme toute, les ans ne l'avaient guère assagi; son indomptable énergie continuait à s'affirmer dans ses autographes ardents; son écriture toujours était demeurée nerveuse, violente, exaspérée; toujours il semblait que la plume voulût percer le papier dans son emportement.

Swinburne était un aristocrate de naissance et de tempérament. Son grand-père, sir John Swinburne, appartenait à une très ancienne famille et portait le titre de baronet. Le père du poète occupait dans la Marine Royale une haute situation et épousa la fille du comte d'Ashburnham. D'autres noms bien connus se rencontrent encore çà et là dans cette généalogie brillante. « Un de mes grands-pères a épousé une Polignac », a-t-il déclaré à M. Mourey (1). Cette dernière indication — notons-le en passant — est un petit fait qui a son importance et qui nous permet, à nous qui savons aussi l'amour passionné que Swinburne portait à la France et à la littérature française, de le considérer quelque peu comme un de nos compatriotes.

A douze ans, Swinburne entra au Collège d'Eton et, en 1856, le quitta pour aller étudier à Oxford. C'est là qu'il acquit cette merveilleuse érudition qui lui permettra plus tard d'offrir des pièces de vers en latin, en grec et en français aussi bien qu'en anglais, pour sa part de collaboration au *Tombeau de Théophile Gautier* (2).

Lettré et aristocrate, doué d'une sensibilité raffinée et irritable, Swinburne se heurta vite contre les réalités de la vie qui l'empêchaient d'accomplir ses rêves. Il s'insurgea contre tout ce qui, en philosophie, en politique, en amour, s'oppose au libre développement de l'individualité humaine. Son œuvre, d'un bout à l'autre, est l'œuvre sublime d'un révolté, mais (il faut bien l'avouer) d'un révolté qui, par son savoir et ses qualités d'artiste aussi bien que par sa naissance, appartient à une élite et ne s'inquiète guère de la plèbe. Ce n'est pas un libertaire, comme on l'a dit, car le libertaire ne veut sa liberté à lui que comme corollaire de la liberté universelle et consent même parfois à l'aliéner pour ce qu'il considère le bien public. Swinburne est un anarchiste de lettres dont l'horizon ne

(1) G. Mourey : *Passé le Détroit.*
(2) Chez Lemerre, 1873.

dépasse pas les limites de son moi; c'est un individualiste aristocratique.

II

Epris pour la liberté d'un amour presque maladif et élevé dans un milieu où l'étiquette est toute puissante, Swinburne sentit peser sur lui plus lourdement que tout autre la terrible puissance du puritanisme anglo-saxon. En Angleterre, en effet, vous pouvez avoir la religion qu'il vous plaira, mais il est nécessaire que vous en possédiez une. A Londres, on vous demande aussi naturellement, aussi négligemment : « Quelle est votre église? » qu'à Paris : « Dans quel café vous rencontre-t-on, cher Monsieur? » Swinburne se refusa à admettre cette mainmise de l'opinion publique sur sa conscience; et, avec sa fougue habituelle, il ne se contenta pas d'attaquer telle ou telle secte, ni même le cléricalisme en général. Au grand scandale de l'Angleterre protestante, c'est contre l'idée même de religion que Swinburne partit en guerre. Avec une somptuosité et une violence de vocabulaire qui font songer (en les éclipsant) aux *Blasphèmes* de Richepin, Algernon Charles Swinburne s'en fut tout droit dire son fait à Dieu. Il l'interpelle, le raille sur sa mort prochaine et Lui montre l'Homme qui, pour le détrôner, monte à l'assaut de Ses palais.

Voilà qu'ailé des merveilles du monde — et chaussé de miracles, — avec le feu de ses tonnerres — pour vêtements et verge, — Dieu tremble dans le ciel et ses anges sont pâles de la terreur de Dieu.

Car son crépuscule est descendu sur lui, — son angoisse a commencé, — et ses esprits muets le contemplent — devenus gris de sa crainte, — et son heure le frappe et le saisit, la dernière de son année infinie (1).

En lieu et place de ce Dieu chrétien, Swinburne chante parfois les dieux païens en qui il incarne les grandes Forces de la Nature, mais, parfois aussi, il les traite d'imposteurs et se réjouit de leur chute. Il est en effet difficile à un homme de notre époque, quelque pénétré d'impressions grecques qu'il puisse être et quelque immenses que soient ses facultés d'imagination, de se pétrir une âme païenne au point de révérer

(1) J'extrais ce passage, ainsi que les fragments de *Hertha* et du *Message de Nouvel an* cités plus bas, de la traduction des *Chants d'avant l'Aube*, récemment publiée par M. G. Mourey.

vraiment Jupiter et Junon, même en tant que symboles. Il est difficile aussi pour un poète de notre temps, même lorsqu'il professe, comme Swinburne, une haine sauvage contre les doctrines chrétiennes, de jeter de l'opprobre à la face de Jésus. Il s'en trouvera beaucoup qui diront que l'Evangile contenait en germe des théories pernicieuses et condamnables; l'œuvre du Christ, suivant certains, a été vaine et stérile; suivant d'autres, c'est à elle que nous devons les misères dont nous souffrons aujourd'hui. Mais tous, ou presque tous, après avoir condamné l'œuvre, sont demeurés muets de respect devant l'ouvrier. Quand ils ont vu la couronne d'épines sur le front, les taches sanglantes aux pieds et aux mains, tous, même les plus hostiles, ont murmuré : « Maître » et se sont prosternés. Swinburne, lui aussi, a baissé la tête devant le Galiléen; et c'est avec sympathie que ce païen altier a demandé à l'homme de Nazareth :

Face aimée des petits enfants, il y a de cela longtemps, tête haïe des prêtres et des puissants de ce pays-là, n'était-ce pas là ta passion que de prévoir aux pires heures de la mort les œuvres des Chrétiens (1)?

Ce destructeur de croyances est d'ailleurs lui-même un croyant. Il a le culte de la terre comme source de tout bien et de toute richesse, culte panthéistique dont il n'a jamais mieux chanté les pieuses litanies que dans ce magnifique poème de *Hertha* :

Je suis ce qui commença ; — hors de moi les années roulent; — hors de moi Dieu et l'homme; — je suis égale et entière; — Dieu change, et l'homme, et la forme de leurs corps; je suis l'âme.

Avant qu'aucune terre fût — avant aucune mer — ou les doux cheveux de l'herbe — ou les beaux membres des arbres, — ou le fruit couleur de chair de mes branches, j'errais et ton âme était en moi.

... Avant que Dieu fût, je suis... Je suis celle qui me hais et qui m'aime : je suis frappée et je suis le coup.

Je suis le but qui est manqué — et les traits qui le manquent, — je suis la bouche qui est baisée — et le souffle du baiser, — la recherche et la chose cherchée et le chercheur, l'âme et le corps qui est.

(1) *Sur la persécution des Juifs par les Russes.*

... Je suis toi, celui que tu cherches et veux trouver; trouve-toi toi-même, tu es moi.

Moi, le grain et le sillon, — la motte fendue par la charrue — et le soc qui la traverse, — le germe et le sol, — l'action et l'agent, la semence et le semeur, la poussière qui est Dieu.

... Ce qui est ici, le connais-tu? — Ce qui était, l'as-tu connu ? Prophète ni poète, — trépied ni trône, — esprit et chaos ne peuvent te répondre, mais seulement ta propre mère.

Mère non créatrice, — née et non créée; — quoi que ses enfants l'abandonnent, — attirés ou effrayés, — priant Dieu de leur façon, elle ne bouge pas pour tous ceux qui ont prié.

Un credo est une verge — et une couronne est la nuit; — mais ceci est Dieu : — être bon avec ta puissance, — grandir droit dans la force de ton esprit, et vivre ta vie comme la lumière.

... Quoique mon fardeau soit dur — et plus encore que vous ne le savez, — et quoique ma croissance n'ait d'autre récompense — que celle de croître ; — cependant je ne cesse de grandir malgré les foudres au-dessus de moi ou les vers de la mort au-dessous.

. . Je ne vous ordonne que d'être ; — je n'ai pas besoin de prière, j'ai besoin que vous soyez libres... pour que mon cœur puisse être plus grand en moi en voyant que mes fruits sont beaux.

Mais, comme artiste, c'est l'eau surtout qu'il aime, l'océan avec ses horizons illimités, ses colères irréfléchies et ses sourires fantasques. Il adore la mer, parce que, plus encore que que la terre, elle est la Toute-puissante, la Toute-changeante, la Volontaire, l'Anarchique; parce que, à son propre gré, elle est bienveillante ou méchante et possède un espace infini où, joyeuse, elle peut se modeler elle-même :

Je retournerai, dit-il, dans *le Triomphe du Temps* (1), vers la douce mère grande, — la mère et l'amante des hommes, la mer... Je m'enlacerai à elle, la baiserai et la mêlerai avec moi; — je m'attacherai à elle, je lutterai avec elle, je l'étreindrai fortement; — ô belle et blanche mère, dans les vieux jours passés — née sans sœur, née sans frère, — fais libre mon âme comme ton âme est libre.

O ma mère belle à la ceinture verte — mer qui est vêtue de soleil et de pluie, — tes doux et durs baisers sont forts comme le vin, — tes larges embrassements sont aigus comme la douleur. — Sauve-moi et cache-moi dans toutes tes vagues, — trouve-moi une tombe parmi tes milliers de tombes, — ces pures et froides tombes peuplées

(1) *Poèmes et Ballades*. Trad. G. Mourey.

que sont les tiennes, — et qu'aucune main ne creuse dans un monde sans souillure.

Je dormirai et me balancerai avec les vaisseaux balancés dans le flux ; — je changerai comme changent les vents ; — mes lèvres fêteront l'écume de tes lèvres, — je me dresserai quand tu te dresses, avec toi, je retomberai ; — je dormirai et je ne saurai si elle existe, si elle a existé ; — gorgé de vie jusqu'aux yeux et aux cheveux, — comme une rose est gorgée jusqu'au sommet de ses feuilles — d'été splendide et de parfum et d'orgueil.

... Mère belle, nourrie des vies humaines, — tu es subtile et cruelle de cœur, les hommes disent — que tu as pris et que tu ne rendras pas ; — tu es pleine de tes morts et froide comme eux. — Mais la mort est le pire qui nous vienne de toi ; — tu te nourris de nos morts, ô mère, ô mer, — mais quand t'es-tu nourrie de nos cœurs? ou quand, — nous ayant donné ton amour, — nous l'as-tu repris?

III

Comme, tout en les craignant, il admire les vagues exaspérées, Swinburne admire les grandes amoureuses, les Saphos, les Marie Stuarts qui épuisent les âmes et les corps de leurs amants dans leurs enlacements perfides. L'amour n'est-il pas cela, d'ailleurs : un invincible besoin de détruire tout autant qu'un besoin de créer, le besoin de détruire l'individu aux dépens de l'espèce? Si la femme torture ses amants, elle, aussi, elle en meurt parfois, elle en souffre presque toujours. Bourreau mystérieux, elle immole parce que la Nature le veut ainsi, mais c'est en des spasmes de regret qu'elle accomplit sa mission destructrice. Cette Marie Stuart, qui porte comme agrafe une « Vénus dévorant les cœurs des hommes » et qui se plaît à la montrer à Chastelard, succombe à ses passions fatales et son calvaire est plus cruel encore que celui des hommes qui l'ont aimée. Mais aussi quelle vie intense elle a menée! Elle a connu les voluptés les plus raffinées de la chair et de l'âme ; dans le sursaut de ses épaules blanches, elle a résumé en quelques nuits toutes les joies de l'espèce humaine ; elle meurt les lèvres meurtries de baisers farouches et savoureux.

C'est ainsi qu'aiment toutes ces amantes en quête de « péchés nouveaux à découvrir ». Lisez Anactoria ; rappelez-vous qu'il s'agit là de l'amour d'une femme pour une femme et dites si l'on peut trouver ailleurs peinture plus dépravée et plus com-

plète de la passion sensuelle, sans excepter le goût de cendre qui reste dans la bouche, au lendemain des jours de débauche, ce remords d'avoir trop aimé avec son corps et pas assez avec son âme.

Je voudrais que mon amour pût te tuer; je suis rassasiée de te voir vivre et je voudrais bien t'avoir morte... Je voudrais trouver de douloureuses façons de te tuer..., te torturer d'une agonie amoureuse et secouer la vie sur tes lèvres, et la laisser là pour te peiner... Je suis lasse de toutes tes paroles et de tes étranges et douces guises, — de toutes les brûlantes nuits d'amour et de tous les jours — et de tous les baisers brisés, salés comme l'eau de mer... Ah, que mes lèvres fussent tes lèvres, muettes, mais pressées — sur la fleur meurtrie de ta blanche poitrine flagellée! — Ah! que ma bouche fût nourrie, au lieu du lait des Muses — du doux sang que tes suaves petites blessures ont saigné!... Que je puisse boire tes veines comme du vin et manger — tes seins comme du miel! Que du visage aux pieds — ton corps fût anéanti et consumé, — et dans ma chair ta chair même ensevelie!... O si — j'osais écraser ta vie d'amour, et mourir, — mourir de ta peine et de mes délices, et me — mêler à ton sang et me fondre en toi!... Si j'étais comme celui qui a fait toutes choses pour les briser une à une, — si mes pieds foulaient les étoiles et le soleil... Dieu sait que je pourrais être plus cruelle que Dieu (1).

IV

De pareils amoureux sont rarement des révolutionnaires bien à craindre. Certes, il a sonné à pleins poumons la diane révolutionnaire et l'on sent l'enthousiasme courir en soi comme une sève, lorsqu'on lit des vers d'allégresse comme ceux où il nous montre les hommes attendant dans le crépuscule,

près du portail fermé du temps — jusqu'à ce que les gonds tournent lentement et sans bruit — et qu'à travers la profondeur des années qui s'affligent, — rayonne le visage de la République (2).

Mais le républicanisme rouge de Swinburne n'est, après tout, qu'une partie de son bagage romantique et est fait surtout de mots superbes, mais de mots. Ce qu'il aime dans les révolutions, c'est leur côté sanglant et cruel. L'épisode de la Révolution française qui semble l'avoir le plus frappé et dont il a tiré un sujet de poème, c'est le sadisme de Carrier à Nantes,

(1) *Poèmes et Ballades*. Trad. G. Mourey.
(2) *Chants d'avant l'Aube*. Trad. G. Mourey.

attachant tout nus des hommes et des femmes par couples pour les jeter dans la Loire.

Aussi, pourquoi s'étonnerait-on que, au moment où les Boërs se levèrent pour défendre leur indépendance, Swinburne, en une pièce de circonstance, ait traité leurs femmes de « femelles » et leurs enfants de « portées »? A ceux qui s'étonnèrent alors de voir le poète de la Révolution, le poète humanitaire, comme ils disaient, exciter la meute jingoïste contre les citoyens du Transvaal et de l'Orange, à ceux qui l'accusaient d'ajouter une page de sang à une œuvre toute consacrée à chanter le progrès et la justice, nous conseillerons de relire le passage vraiment répugnant où, dans son livre sur Victor Hugo, il défend contre le grand poète la peine capitale et souhaite que, sur la place publique, on soumette certains criminels « à des expériences de vivisection sans anesthésiques ».

Tel est Algernon Charles Swinburne; il serait difficile de ne pas voir en lui un des plus grands artistes des temps modernes, un des plus fascinants maîtres du verbe, un des métriciens les plus consommés qu'ait produits le XIX^e^ siècle. Ses vers, lorsqu'on les lit à haute voix, laissent à la langue le goût raffiné de ces fruits mûrs que l'on sent exquisement craquer sous le palais. C'est peut-être le poète le plus virtuose de notre temps. Virtuose, il l'est jusqu'au bout des ongles; il faut toujours le répéter et répéter aussi qu'il n'est guère que cela. Car sa philosophie est simpliste et vague. Ses vers superbes ne sont souvent que de beaux corps sans âme; ce sont d'intarissables fleuves de mélodie où rarement viennent se refléter des idées précieuses. Et souvent, en refermant un de ses livres, nous nous sommes pris à regretter que ce grand musicien se soit à ce point tenu à l'écart du mouvement social de notre époque. Nous avons déploré que son œuvre si belle n'ait pas été aussi une œuvre de bonté; et, pieusement, nous avons recommencé à lire les livres d'un autre, aussi passionnément artiste quoique maître moins absolu de ses rythmes; un vétéran lui aussi des lettres anglaises, mais qui s'est employé à propager parmi les délicats des idées nombreuses et fécondes, nous voulons parler de M. George Meredith.

CHARLES CHASSÉ.

LA VIE DE M. POMME

... le langage des amants
S'exprime bien en ce grand homme,
Et son enjoûment naturel
Mérite l'encens et l'autel,
Car le miel est moins doux que Pomme !
DE BENOIT (*Sur le portrait de M. Pomme*).

I

On ne sait pas au juste quand il vécut ni quand il mourut; au reste cela n'a pas d'importance. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que, malgré son teint de cidre, un nez rouge et un nom de Normandie, c'était un poète de Provence.

M. Pomme naquit à Orgon, au pied des Alpines, auprès de la Durance, un peu plus tard que Scarron et Benserade, qui étaient de son humeur, naissaient à Paris. Issu d' « honnêtes parents qui semblent avoir occupé dans la bourgeoisie un rang des plus honorables (1) », il fut d'abord un petit garçon mal mouché, aimant les courses folles, les coups de poing et les jeux de la guerre. Son éducation fut plutôt négligée ; il n'eût pas, comme Santeul, son contemporain, pu écrire au collège, à un âge surprenant, une pièce déjà belle dans un bon latin. Et il a dit là-dessus : « Le latin est pour moi du haut allemand. Je n'en ai jamais su d'autre que celui de mon *Pater;* et encore je ne sais (2). » Ce qui est extraordinaire de la part d'un garçon qui grandit sous un ciel aussi beau que celui d'Italie, au chant des cigales et au bruit des abeilles, sous les oliviers.

Cependant l'air de Provence, cet air fin et parfumé, si agréable à respirer au printemps et dont la suavité enchantait Ausone, opéra en lui, délia sa langue et forma son esprit au point qu'à douze ans le petit Pomme commençait de rimer en français et en provençal (3). Par la suite il grandit, crût en malice et en belle humeur, mais, comme il fut toujours

(1) AUGUSTIN FABRE : *Antoine Pomme, poète d'Orgon en Provence* (Marseille, Boy, 1861, in-12, 14 p.)
(2) Mme DE SÉVIGNÉ : *Œuvres complètes.*
(3) AUGUSTIN FABRE, *ibid.*

laissé livré à lui-même, il se développa dans le sens des sarments que nul lien ne guide, qui grimpent au hasard et selon que Dieu veut. La vie qu'il mena, tant du côté des rimes qu'il poursuivait de façon opiniâtre que du côté des femmes qu'il commencait à aimer, l'amaigrit à l'excès dès le jeune âge ; enfin, le jeu de la flûte douce, où il excellait dans les petits concerts, l'escrime et l'équitation auxquelles il se livra, ainsi que don Quichotte, avec une vieille épée et une vieille jument, achevèrent de le rendre long et efflanqué, souple et inconsistant. A trente ans, sa personne n'était pas mieux formée que son esprit. Ainsi que M. de Sigognes, dont M. Pierre Louys a parlé et qui était un peu son cousin de fantaisie, il était haut et mince, « légèrement voûté, avec de longues mains brunes et des jambes qui prenaient une importance extrême lorsqu'il entreprenait de les croiser ».

Une espèce de grand corps anguleux développé en cep de vigne, surmonté de moustaches fauves et qui le continuaient en tirebouchonnant, un feutre tout cabossé, de vieilles bottes, une épée et un mauvais manteau faisaient de sa personne un épouvantail. M. Pomme était plutôt matamore ; il aimait à boire sec et à ferrailler. Le bruit de cette rapière tapant sur sa cuisse et le craquement du cuir sur sa jambe osseuse éloignaient de lui les belles. Mais il avait singulières façons de les ramener, soit par compliments humbles, vers macaroniques, tensons amoureux ou par cette flûte douce dont il jouait si bien et aux sons de laquelle toutes étaient sensibles.

M. Pomme, avec un front de calville, des joues de reinette et un nez de rambour, ne devait détester en rien les fruits que l'automne mûrit; il n'aimait pas que la vigne, mais tous les autres arbres, le néflier, le figuier qui croissent dans ces pays-là, les pêchers, pruniers et aussi les pommiers dont il avait élevé un grand nombre en espaliers et en petite quenouille. Son verger était situé au-dessus de la Durance, au flanc de la colline au pied de laquelle la ville est bâtie et du côté des ruines du château de M. de Guise. Dès septembre, M. Pomme faisait lui-même sa récolte. Débarrassé ce jour-là de sa pertuisane, toujours en bottes et manteau, suant et chantant, sous le soleil implacable, il cueillait un à un ces fruits dorés, rosés et odorants, roux et bruns, de la couleur de ses joues et de ses moustaches. Revenu chez lui, dans sa mai-

son fraîche dont un rideau de toile éloignait les guêpes, il disposait, en de grands compotiers de faïence d'Apt, les plus beaux de ces fruits, les plus appétissants et les plus mûrs, bombés comme des gorges ou des seins de déesses. Il les cachait sous des feuilles avec discrétion, prenait une enveloppe, y écrivait ces mots :

A Mlle D..., laquelle, étant dans une compagnie où je faisais l'endormy, dit qu'elle n'avait jamais aimé les pommes.

Et il commençait cette épître :

Mademoiselle, ayez donc pour la pomme un peu plus de tendresse. Quant à moy, je souhaiterais de tout mon cœur qu'elle fît en vous le même effet qu'elle fit à Adam, c'est-à-dire qu'elle vous donnât envie de pécher (1). »

A ce moment, ses yeux pétillaient; et, comme il avait beaucoup travaillé au soleil, il exhalait un fort relent de bouc, de musc et de vin aigre; ses bottes sonores martelaient le socomme les pieds d'un faune dans un cuvier pourpre ; ses moustaches, aussi fauves que des vrilles de vigne, flambaient sur ses lèvres; et si Mlle D... l'eût pu voir alors, perché sur une chaise, attablé devant sa vaisselle et ses flacons, elle n'eût pu, charmée par l'air tendre et gagnée par les fruits, que céder à M. Pomme affublé en Priape, une coupe dans une main et une flûte dans l'autre.

II

M. Pomme ne sortit jamais de sa province ; mais sa province est très étendue; et elle est belle et variée, occupée de vignobles et d'olivaies, ceinte de collines embaumées, de rivières limpides et aussi d'un grand fleuve. Du côté d'Orgon, il y a la Durance, qu'on peut presque passer à pied quand le cours en est sec et, d'autres fois, qui roule, sur ses cailloux blancs, un flot torrentiel. En face Orgon, sur l'autre rive, il y a Cavaillon dressé avec sa porte romaine et sa cathédrale au milieu des cultures et des potagers, dans un lieu fertile ; il y a Saint-Rémy, où les filles sont aussi belles qu'en Arles, et qui se cache dans un petit val, au pied des Alpines, dans les oliviers; il y a les Baux, où Clairette et Stéphanette, madame

(1) Antoine Pomme : *Œuvres :* Lettres en prose mêlée de vers, sonnets, boutsrimés, stances, élégies, ouvrage avec une dédicace en prose et en vers à M. le Comte de Grignan, à Lyon, Jean Poysuel, imprimeur, un volume in-12 de 304 pages (1674).

Adalasie, Agnète dame de Trets, et Laurette de Sade avaient présidé aux tournois amoureux; il y a Tarascon, où sainte Marthe a posé son pied nu sur la bête; et il y a Beaucaire, dont Nicolette fut dame, étagé sur le Rhône. Il y a Arles, qui est une cité magnifique, où les pierres ruinées, comme celles de Thèbes, chantent dans la lumière un chant admirable et se dressent en gradins, en murs et en colonnes avec un beau rythme; il y a Eyguières, dans les monts, Berre, au bord de l'étang, Aix aux places vastes, aux maisons seigneuriales et aux vieux hôtels; et, au bout de la voie aurélienne, en sortant d'Aix, il y a Salon.

M. Pomme aimait plus que tout au monde, et autant que les vignes, les fruits et les filles, ces villes agréables, blanches sous un beau soleil, embellies d'arcades, que de vieilles tours sarrazines signalent dans le paysage et où la cigale, au bruit de son tambour, annonce les heures au cadran. Le parfum du thym et du poivre, de l'anis et de la menthe s'élèvent alentour de ces villes des buissons où broutent les chèvres; l'amandier et l'abricotier se répandent en pluie rose au printemps; les vignes croissent; les melons et les tomates poussent dans les champs sarclés. Et M. Pomme est un chèvrepied amoureux de lumière, épris de feu et de couleurs, enivré des baumes exhalés de la terre et qui passe en frappant le sol provençal avec son talon.

A Orgon, M. Pomme a des amis avec lesquels, sur le mail ombreux, il joue aux quilles ou à la courte paume; à Tarascon, il en a qui sont *Tarascaïres* ou chevaliers de la tarasque et qui portent de belles bannières dans les fêtes. Parmi ceux-ci est le capitaine Séguin, reître et troubadour. En Arles, M. Pomme est, avec le marquis Grille et M. Giffon, de la petite compagnie lettrée érigée plus tard, sur désir du roi, en Académie (1).

Grille, Giffon et Pomme, voilà un brelan de drôles! Attifés de toutes sortes d'affutiaux mi-bourgeois et mi-militaires, vêtus de capes et flanqués d'épées, le jarret tendu et le poing en bataille, ils passent sur le Forum ou devant Saint-Trophime, le toupet en vergette, une chanson aux lèvres, l'œil brillant

(1) Une académie royale des sciences et des arts fut établie à Arles en 1669; le roi s'en déclara fondateur et le duc de Saint-Aignan en fut le premier protecteur. Elle se composait alors de vingt membres.

de langueur et la moustache haute. Et, d'autres fois, assis sous les Alyscamps, au milieu des tombeaux, ou plus commodément en un petit bouchon sur les bords du Rhône, vis-à-vis Trinquetailles, ils défient la muse. Et ni Paul de Salon, qui avait fait la *Barbouilhado*, ni Bonnet de Béziers, ni Michel de Nîmes, qui avaient chanté avant eux, n'avaient porté le *sirvente* et le *tenson* au degré chevaleresque où Grille et Giffon l'élevaient alors. Mais, pour M. Pomme, c'était différent. Sa muse était rustique et ne prétendait pas à un si un haut vol. Lui-même a écrit avec beaucoup d'humilité, de sa petite Muse de ménage, que c'était une enfant de campagne, une gamine de *mas* aussi ingénue qu'amoureuse. Et les filles qui vont le soir, dans l'allée de la Lice, attendre les galants, les brunettes dont le sein a un joli rythme, la nuque un frisson, et dont la coiffe blanche ombrage les regards, les joues et la gorge avec coquetterie, ne sont pas plus avenantes que cette muse agreste, un peu paysanne et un peu servante, que le bonhomme Pomme, entre Giffon et Grille, en un petit bouchon, sur les bords du Rhône, attirait à lui et faisait sauter, sur ses genoux osseux, dans un grand baiser barbouillé de vin cuit et d'odeur de figues.

« Vous avez de beaux esprits à Arles (1) », écrira un jour Mme de Sévigné à sa chère Grignan, gouvernante de Provence. Et peut-être pensait-elle à Grille, à Giffon et à Pomme dans ces moments-là ! Et, maintes années plus tard, elle dira encore, à propos d'un duelliste : « L'amant jaloux et furieux qui tue tout à Arles met le bouton bien haut à nos amants d'ici : on n'a pas le loisir, ici, d'être si amoureux (2) ! » C'est dire assez que science et courage étaient le lot de ces hommes-là ! Encore science était-elle beaucoup plus que vaillance une qualité de Pomme; car, pour la pertuisane, il n'en usait guère et moins que de flûte douce et de chalumeau.

Ainsi, sous les treilles d'Arles, de sa « petite Rome des Gaules », comme Ausone disait, et devant le grand Rhône épandant ses eaux, M. Pomme chantait et philosophait; et c'est là sans doute qu'il occupa son temps à rimer sur les amours, les duels, les combats et les maux de M. de Guise (3).

Un peu plus tard, il était chez son ami Suffren, notable, à Salon. C'est dans cette fine cité d'abeilles et de cigales, sous

(1) Mme de Sévigné : *Lettre* (13 novembre 1689).
(2) Mme de Sévigné : *Lettre* (13 mars 1680).
(3) Antoine Pomme : *Œuvres : ibid.*

un ciel torride et devant des Alpines en fleurs, qu'il aima le plus volontiers vivre, boire le vin et trousser les cottes.

Dans Salon il y avait deux belles filles : Janeton et Suzon. Elles étaient dentellières et demeuraient du côté de Saint-Laurent, dans la rue aux Coiffes. Toutes deux étaient blondes, menues et, comme Nicolette qu'Aucassin aima, avaient des « yeux riants, des lèvres plus vermeilles que n'est cerise ou rose en été, et des mammelettes si dures qu'elles soulevaient le vêtement comme auraient fait deux noix gauges ». Leur taille était si fine « qu'entre vos deux mains vous l'eussiez prise ». Leur coiffe, ainsi que celles des femmes d'Arles, était blanche et légère ; elles portaient de fins souliers, un petit tablier de linge et, sur leur cou blanc, elles mettaient une croix d'or. Le jour où l'on plantait le mai ou à la Saint-Eloi il fallait les voir dans la farandole, mêlées aux garçons, le genou en avant, fières, cambrées, sveltes comme des chèvres et dansant comme elles au son des musiques. Aucunes, dans Salon, n'offraient plus de verve et de pétulance. Et Ninon et Madon, Alayette et Claudette, qui dansèrent à Vence, devant l'évêque Godeau, d'endiablés rigaudons, ne devaient pas, en tournant, sous les mûriers et sous les platanes, offrir plus de jeunesse, et sur leurs belles dents, un rire plus sonore. On pense bien qu'à voir ces gracieuses enfants aller, venir, monter, descendre et passer partout dans Salon comme des petits lutins, M. Pomme eut le cœur pris. Jamais le vif amour, qui n'avait cessé partout de l'obséder jusque-là, ne le tyrannisa autant que dans l'instant où il connut Janeton et Suzon, les deux sœurs. Ces bras agiles, ces doigts fins et fuselés jouant avec les bobines, ces regards qui blessaient tout en se dérobant sous l'aile du bonnet et cette guimpe où il y avait de petites noix si dures, ces joues, ces mentons, ces lèvres, c'est tout cela qui ensorcelait M. Pomme et tentait ses mains et ses yeux ! Pauvre Pomme ! d'avoir quitté Orgon, son petit fruitier frais et ses coins de Durance, il dépérissait, devenait plus maigre et plus long ; et le bruit de ses os était plus aigrelet en frottant sur ses bottes !

— Entre Janeton et Suzon, disait avec effroi et tendresse le poète à M. Suffren, je me sens « moins en sûreté qu'entre Turenne et Montecuculli (1) ».

(1) Augustin Fabre : *ibid.*

M. Suffren riait. Le bon apôtre! Il avait de quoi rire. Suzon lui avait cédé; mais pour Janeton c'était une farouche : elle se dérobait. Le pauvre Pomme, plus plaintif et dolent qu'une ombre même, en exprimait tout le dépit dans ces mots d'une lettre en vers et en prose écrite à Suffren : « Que vous êtes heureux de voir Suzon quand il vous plaît

Hélas! je n'en suis pas de même ;
Le sort, par de cruelles lois,
Ne me permet pas une fois
De voir ma Janeton que j'aime... (1).

Janeton était rusée ; M. Pomme était amoureux. Et il était tendre : il était enflammé! Il fit le poète, envoya des vers, rima des louanges, tressa des guirlandes et, comme Pétrarque à Laure, évoqua l'Amour, Vénus, Pan, et les divinités des bois et des fontaines. Enfin, voyant que Janeton repoussait ses chants sur la lyre, il joua des airs sur la flûte :

Garde les abeilles, Jeannette ;
Garde les abeilles au pré...

De tels accords sont irrésistibles ; et comment le cœur d'une gente demoiselle eût-il eu assez de force pour ne pas bondir à ces accents-là? Le soir, quand le chèvrepied, ses sabots croisés, assis sur un tertre, au bord de la source, son front cornu mêlé de grappes et de pampres, trouble le silence avec sa musique, il faut voir les filles courir entre les saules, écarter les branches et regarder le dieu roux, beau et transfiguré, rayonner dans le soir et dans la lumière.

Tout au bout de Salon, au pied du château, il y a un grand rocher embaumé d'odeurs d'où l'on voit la Crau, les canaux, des coteaux de pierre, Lançon et le camp romain.

C'est là que M. Pomme fut un dieu velu et se vengea du dépit de Janeton en vainquant celle-ci avec sa flûte douce...

III

Cette existence simple, agreste et amoureuse, eût pu durer longtemps pour le bonhomme Pomme ; et longtemps encore, sous le ciel de feu de sa chère Provence, il eût pu continuer à faire le flûtiste et le joueur de viole, le trousseur de filles et le buveur de vin. Mais un événement aussi fameux que consé-

(1) Antoine Pomme, *Œuvres : ibid.*

dérable vint, au printemps de 1671, déranger le cours ordonné de cette vie épicurienne. Le bruit venait de se répandre tout à coup dans Arles, et de là à Aix, d'où il gagna Salon, que M. le comte de Grignan, nouveau gouverneur de Provence pour le roi, venait rejoindre le poste de son commandement. Mme de Grignan, plusieurs gentilshommes et dames de la suite l'accompagnaient, en bateau, par le Rhône, où ils s'étaient embarqués à Lyon. « Mme du Gué, écrit à ce moment Mme de Sévigné à sa fille, me mande qu'elle vous a mis dans votre bateau par un temps et un calme admirables. » Oui, mais il y avait « le furieux Rhône »! Devant Avignon, les Grignan, le coadjuteur de l'archevêque d'Arles, frère de M. de Grignan, et tous ceux qui étaient dans la nef faillirent couler sous le pont Saint-Bénezet et se noyer avant que d'avoir touché le port. Mme de Sévigné, demeurée à Paris, en connut la nouvelle : « J'en frissonne, disait-elle, et (à cette pensée) je m'en suis réveillée avec des sursauts dont je ne suis pas la maîtresse. » Et, en même temps, elle écrivait : « Je ne serai pas contente que je ne sache votre arrivée à Arles. »

Cela se fit bientôt avec un grand déploiement d'honneurs, ainsi qu'à Aix, où il y eut des cortèges, des harangues et des pétarades de toute l'artillerie. Bientôt, Mme de Grignan adressa à sa mère « une relation divine de *son* entrée dans Arles ». Mais, à Aix, la belle comtesse, amusée de tout ce qu'elle entendait et voyait dans un pays si neuf, était moins prolixe ; et Grignan oubliait d'écrire! La bonne Sévigné s'en plaignait avec tendresse : « Je ne sais rien de votre arrivée à Aix »..., mandait-elle alors. La pauvre mère était dans une anxiété affreuse. Cette Provence, c'est si loin! Les chemins sont à périr! Et il y a ce Rhône! « Aix et Arles sont empestés de la petite vérole. » Enfin il y a les scorpions contre les piqûres desquels elle a une certaine huile!...A Paris, aux Rochers, à Livry, n'importe où désormais, Sévigné a la Provence dans le cœur. Qu'un homme survienne, avec ou sans message, s'il a parlé à Grignan, s'il la vue seulement, la marquise embrasserait cet homme-là! Tout ce qui est de ces pays a ses soins. Le P. Mascaron n'est pas que bon au prêche; il est Marseillais. Je lui donnai, dit-elle, « un très beau dîner ». Julianis vint dans le même moment. Il arrivait de Provence; il avait vu entrer la gouvernante dans Aix. Ç'avait été triomphal.

Le marquis de Vardes, le président Bandol étaient du cortège (1). « On vous a vue jouer à petite prime » avec eux! Et puis elle a été à Marseille. Et ce *gros crevé* de Vivonne, général des galères, lui a rendu des « honneurs dignes d'une reine ». Mais, où les Grignan furent le mieux reçus encore, avec le plus de respect, une magnificence et un faste inouïs, c'est au lieu où les Etats de Provence s'assemblaient, c'est à Lambesc même.

Lambesc, que l'épistolière appelle « une petite ville étouffée (2) », est, comme Orgon, construit au pied d'une colline ; on y voit des figuiers, des pistachiers, des amandiers et des petits clos de vignes étagés partout autour des maisons. Il y eut longtemps à Lambesc, dans le vieux beffroi, deux figures de bois, Jaquemart et Marguerite, qui frappaient les heures sur un disque de cuivre avec un marteau.

Quant M. Pomme, député de la communauté d'Orgon, arriva à Lambesc, tout poudreux de poussière sur sa Rossinante, Jaquemart et Marguerite annonçaient dix heures. Il y avait foule sur la place au pied du beffroi ; tous les gens d'alentour, assemblés en habits de fête, attendaient que parussent Monsieur, Mme de Grignan et leurs officiers. Mais cela ne devait pas se produire encore avant une heure. M. Pomme a conté comment il quitta Orgon au petit jour sur sa vieille jument « après avoir entendu la messe et bu quatre coups d'un vin meilleur qu'hypocras (3) ». Il apportait un compliment dans sa poche qui était en prose pour le comte ; et un autre, qui était dans son cœur, en vers pour la comtesse.

MM. Giffon et Grille étaient arrivés d'Arles, comme le poète d'Orgon, pour cette cérémonie. Ils eurent bientôt trouvé leur ami le flûtiste. Tous trois pensèrent un moment à se mettre sous une tonnelle pour secouer leurs habits. Ceux de M. Pomme étaient magnifiques. Avec sa culotte rayée, ses flots de rubans aux jarretières, ses bas en gros de Naples dépassant de ses bottes, son bouillon de chemise et son chapeau neuf il avait tout à fait bel air ; et les gentilshommes qu'on voit dans les petites estampes d'Abraham Bosse en cape et épée,

(1) Mme de Sévigné : *Lettre à Mme de Grignan.*
(2) *Ibid.*, lettre du 20 septembre 1671.
(3) Antoine Pomme : *Œuvres, ibid.*

un feutre à la main, n'ont pas plus de noblesse et ne saluent pas mieux.

Ces messieurs lampèrent d'abord deux ou trois verres d'un petit cru éloquent. Après quoi ils s'apprirent tous trois la révérence ; M. Pomme commençait d'être ému ; il la faisait mal. Pour un peu il eût dit, comme le Bourgeois de Molière, à ses compagnons :

— Apprenez-moi comme il faut faire une révérence pour saluer une marquise ; j'en aurai besoin tantôt.

Et M. Pomme, entre Giffon et Grille — tel M. Jourdain entre le maître à musique et le maître à danser — s'essayait aux grimaces de cour. Il en allait avoir besoin tout à l'heure.

A peine Jaquemart et Marguerite eurent-ils frappé onze coups au cadran que tous ceux qui étaient députés des villes — et M. Pomme d'abord — se placèrent comme il faut en rang pour aller au-devant de M. le comte de Grignan. Le veilleur, dans le beffroi, venait de signaler l'approche du gouverneur. Bientôt parurent deux ou trois compagnies militaires avec les fifres, les enseignes et les tambours. Il y eut, aussitôt qu'on les vit, une grande explosion de fusées ; on fit partir des boîtes avec de la poudre ; les mousquets pétèrent avec allégresse ; on jeta des fleurs. Et, comme M. de Grignan, sur un beau cheval, avançait au milieu des troupes, entouré d'officiers du régiment de Provence, tous vêtus de leurs beaux habits rouges et bleus, les cris de *Vivent le roi et M. le Gouverneur!* montèrent de la foule. M. le comte de Grignan, très touché de ces transports, salua de l'épée et de son beau chapeau élevé à trois plumages. Après quoi il mit pied à terre, entra dans la maison de ville avec ses officiers ; un carrosse approcha peu après des marches ; M. le coadjuteur de l'archevêque d'Arles en sortit le premier prestement, tendit sa main gantée à la portière ouverte et une femme, fort belle et fort jeune, toute poudrée, blanche et rose, mise avec une magnificence telle qu'il ne s'en était jamais vu à Lambesc, sauta du carrosse et posa à terre le plus petit pied du monde. M^me^ la comtesse de Grignan était à ce moment à l'épanouissement le plus parfait de sa grâce. Et elle était là, telle que Mignard l'a peinte, grande, élancée, noble, un peu froide, avec cet embonpoint qui était un charme chez elle. Ses boucles blondes, en

tombant de chaque côté sur ses joues, encadraient son visage à ravir ; on voyait son cou et sa gorge ; elle avait une petite manière de sourire engageante et qui montrait ses lèvres toutes vermeilles et charnues ; ses bras, échappés de fines engageantes de dentelle, étaient admirables et se tenaient au corps par une belle épaule. Il n'y avait pas, tant on la sentait si naturellement portée à plaire au moyen de tous ses charmes, jusqu'à ses pieds et ses jambes qui ne fussent, tant ils avançaient en mesure l'un devant l'autre, des manières de chefs-d'œuvre.

Tous ceux qui se trouvaient assemblés dans le moment que Mme de Grignan parut en manquèrent perdre le souffle à force d'admirer. « La plus belle fille de France », telle qu'avait dit Bussy, se trouvait là, devant ces petits bourgeois et ces hobereaux, blonde comme une ruche de leurs pays et tintante comme elle de bruits et de rire et de voix. Ceux de l'Académie d'Arles, plus avertis que d'autres, demeurèrent à peu près gelés de saisissement, à la vue d'une dame si belle et si éblouissante. M. Giffon, qui était lettré, revoyait Mme de Grignan en pensée dans le *Ballet des Arts ;* et le marquis Grille dans celui de Vénus, où elle avait dansé. Et, pour M. Pomme, étourdi de tout cela, il se tenait ému à un point extrême, les yeux démesurément ouverts et les fixant sur celle à qui Saint-Pavin avait dit un jour :

> Mais, Iris, qui vous étudie
> Est en état de tout savoir...

Une telle admiration, en se prolongeant, n'eût pas laissé d'être gênante. Mme de Grignan avait assez de savoir pour l'entendre ; à ce moment on donnait la collation au gouverneur ; M. le Coadjuteur l'entraîna. A cause que le premier avait des moustaches plus longues que celles d'un chat et le second une tignasse plus noire que du jais, elle les appelait *Matou* et *Corbeau*. Elle se faisait un jeu de cela et de tout le reste encore ; à tel point que, se trouvant enceinte et la taille très large, elle s'obstinait, par mutinerie, à se tenir debout. « Mais, ma fille, vous êtes grosse jusqu'au menton (1) ! » lui avait écrit Mme de Sévigné, de Bretagne. Ou encore : « Je ne trouve pas bon d'avoir fait ce voyage de Lambesc au milieu

(1) Mme de Sévigné ; *Lettre à Mme de Grignan* (18 octobre 1671).

de votre sept (1) ! » Mme de Grignan riait de tant d'alarmes, de l'effroi de sa mère et des craintes que *Matou* et *Corbeau* exprimaient pour elle. A la collation, elle fut d'un enjouement vraiment spirituel, fit honneur au gâteau de Narbonne, aux pistaches en dragées et aux confitures. Sa façon de boire enchanta tout le monde et plus particulièrement M. Pomme, qui se trouvait vis-à-vis et qui, à voir Mme la comtesse de Grignan tremper ses belles lèvres dans deux doigts de rossolis de Turin, eut le cœur tout à l'envers.

Enfin le moment des harangues vint. Cette fois la comtesse consentit de s'asseoir et mit beaucoup de bonne grâce à entendre les discours. Il y en eut d'autant de sortes que les confitures, les pâtes faites de figues et les gâteaux de miel. Rien n'était plus beau que cette éloquence; le flot en coula longtemps. M. Giffon parla; aussi le marquis Grille; et tous deux furent sublimes et doctes à entendre. Enfin ce fut le tour de M. Pomme. M. le comte de Grignan lui-même le convia à parler dans les meilleurs termes :

> Avancez, monsieur le poète,
> On vous souhaite fort ici...

M. Pomme avança, ainsi qu'il convenait, le chapeau à la main. Il était tout étourdi de l'honneur qui lui arrivait. « Que me veut-on ? » disait-il. Un officier de la suite de M. de Grignan vint au-devant de lui, le prit par la main :

> Parbleu, me dit ce gentilhomme,
> N'êtes-vous pas ce monsieur Pomme
> Qui se rend immortel à la postérité (2) ?

M. Pomme, à ces mots, comprit qu'on le connaissait; son mérite était aussi répandu que son génie. Il en conçut dès lors une sorte de vaillance ; sa crainte le quitta. Et ce fut avec une espèce d'assurance, un respect infini et une attitude noble et inspirée qu'il se porta au-devant de M. et Mme de Grignan, des dames de la suite et de M. d'Arles. M. de Grignan se tenait debout avec grand air, toujours très chat, botté et en manteau. Non loin de lui,

> Madame était pour lors dans une grande chaise;
> Près d'elle était aussi le grand coadjuteur,

(1) C'est-à-dire : au milieu de votre septième mois de grossesse (lettre du 11 octobre 1671).
(2) Antoine Pomme : *ibid.*

Tous deux, je crois, fort à leur aise,
Qui me dirent, par parenthèse :
Ah ! bonjour donc, monsieur l'auteur,
Faites-nous un peu voir de vos pièces nouvelles...

M. Pomme songea-t-il tout d'un coup que Grignan avait entendu les plus belles louanges rimées du monde ? Se souvint-il que les plus grands des grands du Parnasse avaient parlé devant ces yeux-là ? En eut-il une espèce de honte ? Ce qui est certain, c'est qu'il fit la petite bouche et fort modestement dit :

Commandez-moi, vous le pouvez.
..... mais, hors de bagatelles,
Je n'ai rien pour vous débiter...

Mme de Grignan insista, le ton du bonhomme l'amusait. Ce poète en jambes longues, rapière mince, bottes larges, feutre vaste, le visage roux allumé d'yeux blancs et de moustaches fauves, tout brûlé d'eau-de-vie et de soleil, était admirable. Mme de Grignan voulut qu'il parlât comme il savait faire.

Ainsi prié, M. Pomme, de courbé qu'il était pour la révérence, d'un coup sec des reins, redressa toute sa taille, se montra très grand et très haut. Son regard brillait, son poil flambait ; son front de calville, ses joues de reinette et son nez de rambour, sous le feu de l'inspiration, s'empourpraient avec éclat. Ainsi il était magnifique ; il était beau et provençal, ardent et transfiguré, et il semblait que c'était un merveilleux poème qu'il allait dire ! Mais, de cette carcasse âpre, du gosier de ce Marsyas noueux, de ce vif chèvrepied, un filet de voix grêle, à la surprise de tous, s'échappa seulement. M. Pomme parlait en flûte douce ; et, fort sobrement, modeste et fin, disait :

pour n'encourir de blâme,
Je m'en vays commencer, Madame,
Par un petit sonnet...

M. de Grignan riait ; M. d'Arles riait ; et Mme de Grignan, à cause d'un fou rire, qu'elle s'efforçait vainement de réprimer, pinçait ses belles lèvres en les mordillant. Mais M. Pomme n'en apercevait rien. « Cette adorable femme, dit-il,

Se retourna vers moy pour me mieux escouter.

Et un peu plus loin :

... son regard qui perce jusqu'à l'âme
Me fit d'abord baisser les yeux... (1).

Cela ne l'empêcha pas de débiter son sonnet, lequel était prétentieux, naïf et compliqué. Et comme, en le débitant, il se tenait debout devant la gouvernante et la contemplait, il a tracé d'elle un petit portrait en vers qu'il fit dans le moment et qu'il a laissé :

voyant sa bonne mine,
Je disais à part moy : quel bonheur pour ces lieux
Puisqu'une personne divine,
Afin d'y demeurer, abandonne les cieux
Et quitte le séjour des dieux
Pour en habiter un profane ;
Car, à n'en point mentir, voyant cette beauté,
Je la pris d'abord pour Diane.
En effet, elle tient de la divinité
Son teint est plus blanc que la neige ;
Mais, pour peindre de si beaux traits,
Il n'est permis qu'aux dieux d'avoir ce privilège
Et d'ébaucher de semblables portraits.

M. Pomme fut fort approuvé de M. et Mme de Grignan, de M. d'Arles et de toutes les personnes qui les entouraient.

..... ma poésie
Leur plut, à ce qu'on m'en a dit,

écrit modestement l'auteur.

On lui trouva du feu et même quelque esprit...

Et il ajoutait, un peu plus prosaïquement :

... mon âme en fut bien ravie
Et le sera toute ma vie...

Ces deux vers ne sont pas très étonnants et font, moins que les autres, honneur à M. Pomme. Mais, scandés sur la flûte, ou sur le mirliton, dits d'un ton nasillard, débités d'une voix aigre, après ou avant boire, ils prennent un certain air. Et celui qui les fit en reste un peu plaisant et assez falot.

IV

De retour dans sa maison d'Orgon, encombrée de cuves à vin et de paniers à fruits, M. Pomme, mal remis encore de

(1) Antoine Pomme : *Œuvres, ibid.*

tant d'émotions, entreprit de faire connaître, à ceux de ses amis qui n'y avaient pas pris part, le succès de son voyage. M. Suffren en reçut la nouvelle à Salon, dans le moment où il lutinait dans une demeure à lui, près la rue aux Coiffes, du côté de Saint-Laurent, Janeton et Suzon.

Bonnes fêtes, Monsieur, lui disait M. Pomme, me voici de retour de Lambesc où j'ai été député de notre communauté pour aller faire la révérence à M. le comte de Grignan. Vous ne sauriez croire combien ma négociation a réussi et de quelle manière les Muses ont été reçues. Monsieur le Coadjuteur et madame la comtesse ont pris goût à ce que je leur ai débité, c'est-à-dire que vous n'êtes présentement pas le seul qui vous êtes laissé tromper en ma faveur (1).

M. Pomme, que tant d'honneur grisait, ne professait pas une petite opinion de ses mérites. « Si mes sonnets ne sont pas forts, disait-il, ils sont tendres, et si mes autres pièces ne sont pas savantes, elles sont naturelles et ont quelque peu d'esprit (2). » Comme Marsyas avait défié Apollon, le bon faune d'Orgon défiait la critique :

Garde-toi de mordre à la pomme,
Puisque c'est un fruit défendu ;
Si Dieu punit le premier homme,
C'est parce qu'il l'avait mordu...

Et M. Pomme aussi défiait la Muse, sa petite Muse de ménage ! Jamais sa flûte douce n'avait chanté autant. Et les cigales mêmes en étaient jalouses !

Il est vrai de dire ici qu'une aventure aussi surprenante que celle de Lambesc avait développé en Pomme une ardeur amoureuse nouvelle et une capacité à rimer merveilleuse. Les années 1671 et 72 furent celles de sa vie qu'il passa le plus continuellement ivre de vin et d'inspiration. Son talent ne se montra jamais plus abondant ni meilleur. Toutes celles qui approchaient de Pomme, dans ce temps-là, en éprouvaient l'hommage ; et il n'en est pas une qui ne reçût de sa flûte un présent chanté. Les vieilles, les jeunes, les belles, les laides (mais est-il des laides en Provence ?) lui apportaient toutes un motif de vivre et de soupirer. Son petit recueil d'*Œuvres*, paru chez Jean Poysuel, à Lyon, en 1674 (3), contient les

(1) Antoine Pomme : *Œuvres, ib id.*
(2) Augustin Fabre, *ibid.*
(3) Les *Œuvres* d'Antoine Pomme ont été signalées, pour la première fois, par Paul Lacroix.

meilleures des poésies françaises et provençales dont il cueillit le bouquet à ces moments-là.

Ce recueil, plein de maladresses et de naïvetés, n'offre pas toujours, comme ceux de cette époque, une belle ordonnance. Au lieu d'un parterre bien droit à compartiments, tout fait d'ifs taillés et d'allées pareilles, c'est un jardin inculte. Le dessin d'ensemble en est bon ; mais bien des détails y sont peu poussés. Il y a là de vieux airs, des chansons agrestes, des vers pauvres et assez boiteux. Mais, au milieu, à l'écart du reste, il y a le coin des arbres, il y a le fruitier. Et c'est dans ce coin-là, tout vibrant d'abeilles, de guêpes et de frelons, qu'il faut chercher Pomme. Approchez-vous un peu ; regardez. Le bonhomme est là ; il marche tout gambillant, le pied un peu fourchu. Il est courbé en deux et met des grappes dans des sacs ; il émonde les ceps, il couche les provins. Il sue et il chante ; il porte un panier gorgé de raisins noirs. Et, sur son front cornu, dans sa main velue, il y a un rayon ! Bientôt il avance ; il se place au centre, là où est le plus grand arbre tout chargé des grives et des étourneaux. Et, autour de Pomme, partant du grand arbre, il y a un verger tout coupé d'allées. Dans l'une il y a les figuiers, les cognassiers et les amandiers ; dans une autre des poiriers, des pruniers et des groseilliers ; et, un peu partout, il y a des pommiers. M. Pomme passe sur tous les chemins et devant tous les arbres, son panier au bras. Et, l'un après l'autre, ainsi que des amis feraient à leur ami, les pommiers, les poiriers, les pruniers et les cognassiers, les figuiers et les amandiers abaissent leurs branches lourdes et tendent leurs fruits mûrs. Le poète est le fils de Pomone ; il a de sa mère un front un peu roux, des joues incarnadines et l'œil émerillonné qu'on voit aux bons faunes. Jadis, Olivier de Serres et Bernard Palissy l'eussent mis en portrait, l'un dans son *Ménage des champs*, l'autre dans *le Jardin délectable*, et nous l'eussions ainsi possédé un jour, au milieu de ses fruits, fin et rubicond, le bonhomme hilare tout couronné de pampres...

Au lieu de cela, d'une vieille estampe ou d'un bel émail, nous n'avons, d'après M. Pomme, que ce sonnet d'un gentilhomme provençal, M. de Benoît, parent de la comtesse de Gabriellis. C'est une manière de petite effigie en vers où notre bonhomme est montré en miniature :

Grands poètes, rares esprits,
Chefs-d'œuvre d'art et de nature,
Admirez dans cette peinture
De Pomme les galants écrits.

D'amour vous en serez épris
Et confesserez, je m'assure,
Que ni Sarrazin ni Voiture
Sur lui n'emportent point le prix.

Sa prose et ses vers sont charmants
Et le langage des amants
S'exprime bien en ce grand homme;

Et son enjoûment naturel
Mérite l'encens et l'autel,
Car le miel est moins doux que Pomme (1).

Mme de Sévigné avait aux Rochers un excellent homme, appelé Pilois, qui donnait des soins à ses arbres. Et elle disait, à peu près dans le temps où madame de Grignan arriva en Provence : « Mes petits arbres sont d'une beauté surprenante. Pilois les élève jusqu'aux nues avec une probité admirable (2). » Que M. Pomme n'a-t-il connu Pilois? Que Pilois n'est-il venu en Provence? Ils fussent allés ensemble, le poète et le jardinier, au vieux château des Adhémar, juché en nid d'aigle au-dessus d'un village; et c'est là, à l'ombre du figuier de Grignan, qu'ils eussent devisé de compagnie sur les arbres!

Ces derniers étaient devenus à Orgon si robustes, si élancés, si droits, si verdoyants de feuilles et rougeoyants de fruits que M. Pomme en mettait partout dans ses vers. Son petit recueil de chez Poysuel est comme un panier trop rempli, débordant de grappes et de brugnons. Les poèmes sont montés là en espaliers. Les fruits, comme des cœurs, partout sont percés de flèches; ils portent des devises et signifient des victoires et des aventures. Toutes les dames de Provence errent à l'ombre de ces arbres ou se voient assemblées en Décameron autour.

D'abord, c'est madame de Buoux, tante de M. de Grignan, arrangée en douairière, à qui il écrit, à propos de M. d'Arles, les louanges des dames de la maison de Grignan, « dont une seule vaut assurément trente hommes d'une autre famille (3) ». C'est Christine de Gabriellis, femme de Charles de Gabriellis,

(1) Augustin Fabre : *ibid.*
(2) *Lettre* du 31 mai 1671.
(3) Antoine Pomme : *Œuvres*, *ibid.*

comte de Bacarocca, capitaine général des troupes pontificales dans le Comtat. C'est la marquise de Vence, à qui Godeau a servi la messe; c'est Mlle de Gérard, fille de l'avocat du roi à Arles; Mlle de Chateaurenard, aux belles dents, au beau rire, au cou de cygne et au menton rose. A toutes ces femmes-là, Pomme adresse un panier de fruits et des vers. A Mlle D...,

laquelle tomba de son cheval au bord de la Durance et à la même dame lorsqu'elle alla passer le carnaval à Cavaillon,

il offre une corbeille emplie d'apis et de doucins, de rambours et de Saint-Jean. Enfin, à Mme d'Airargues, il fait un présent magnifique. Tout ce qu'il a de meilleur en calvilles et en courpendus, en ignonettes et en fenouillets, aussi en bonnes de mai appétissantes, il en emplit une manne élégante et enrubannée. Et là, comme jadis pour Mlle D..., selon sa coutume, au milieu des pommes, il joint un billet :

Madame, vous savez que de tout temps la pomme a été très considérée et que lorsque Pâris donna son jugement en faveur de la belle Cypris, il lui en fit présent d'une. Permettez-moi donc, s'il vous plaît, Madame, de vous dire que — dans cette occasion — je suis un second Pâris, c'est-à-dire que j'offre à la personne du monde la plus achevée, non pas, comme lui, une pomme seule, mais bien tout un panier pour faire voir ainsi le nombre des qualités que vous avez par-dessus elle (1).

Mme la baronne d'Airargues n'était pas pour rien comparée à Cypris. Elle avait beau teint, beaux cheveux, beaux yeux, grande taille, petits pieds et une bouche divine; et elle avait un esprit très approprié à ses charmes, c'est-à-dire fin et délié, subtil et impromptu. Elle n'eut pas plutôt reçu la manne du bonhomme, lu sa lettre et goûté ses fruits qu'elle chercha de lui répondre. Et une idée lui vint. Dans son potager, qui était aussi riche en légumes que le verger de M. Pomme était abondant en fruits, flambait sous le ciel torride, à flanc du coteau, un carré de tomates. Mme d'Airargues en fit cueillir des plus belles et remplir la manne, qu'on renvoya à M. Pomme. Le gaillard reçut avec plaisir l'envoi. En tâtant les fruits pourpres, si tièdes dans sa main, il pensa à la gorge de Mme d'Airargues, à ses lèvres vermeilles et à ses joues pleines. Il la voyait un peu mythologique et de la manière que Pierre-Paul Rubens

(1) Antoine Pomme : *Œuvres, ibid.*

montra la reine Marie, le sein nu et en Pomone. A la faveur de ces images chaudes et si belles pour lui, M. Pomme surprit tout le sens du présent. En Provence, les tomates sont des *pommes d'amour*. C'est cela qu'il entendait en les contemplant. Le dessein de Mme d'Airargues, en répondant de telle sorte à ses provocations, ne constituait-il pas une manière d'aveu? Et, après ce présent-là, il y en aurait d'autres dont les soyeuses cuisses, la croupe opulente et le flanc de la dame feraient tous les frais. M. Pomme le comprit, et devant le dressoir où tout un verger odorant s'étageait, dans le crépuscule, il prit sa flûte douce et, de contentement, au milieu du silence, il joua un air.

V

Ainsi était notre bonhomme. Il aimait les pommes, il aimait les femmes et les femmes peut-être encore plus que les pommes. Mais, au-dessus de Janeton, qui était mutine, de Mlle D..., qui était agréable, et de Mme d'Airargues, qui était voluptueuse, il y avait Mme de Grignan! Depuis que Mme de Grignan avait posé son pied de Parisienne sur le sol chaud de Provence, depuis le jour où le poète avait vu à Lambesc la belle gouvernante manger du gâteau de figues et boire du rossolis, une manière de folie avait atteint Pomme. Le voyage à Lambesc, cette cérémonie, ces grâces, ces louanges et surtout cette beauté si splendide de la comtesse, tout cela lui avait mis la tête à l'envers. Et l'armet de don Quichotte, fait d'une vieille casserole d'auberge espagnole, ne coiffa sans doute jamais plus de vide sur une cervelle creuse que le chapeau de Pomme sur son front de poète!

« Une belle aurore », voilà ce que Mme de Grignan était avant tout à ses yeux. Comme Enée avait reconnu Vénus au parfum de sa chevelure, M. Pomme avait reconnu Grignan à l'odeur d'ambre et de musc que cette dame laissait partout après elle. Désormais, ce parfum suave et ensorcelant accompagnait le poète et le suivait jusque dans le sommeil. Il le sentait le jour, le respirait la nuit et, depuis le moment où il avait donné le compliment en vers à une si belle dame, il en était demeuré dans l'enivrement.

Ouvrez-le livre de Pomme. Mme de Grignan s'y voit à toute page; partout elle est présente, affublée selon l'inspiration

et l'heure, tantôt en Vénus, en Junon et Pallas et d'autres fois en Diane. Parfois elle est vue de tout le corps; d'autres fois elle est en buste et, sur ses cheveux bouclés, il y a un peigne d'ambre. Mais, sans doute, c'est en Diane qu'elle est le plus belle. Alors elle a un élan fier, une jambe longue, un bras rond et de beaux seins. La voilà comme Mignard l'a vue, hautaine et froide, chaste et noble; et toujours cette beauté de blonde grasse qui a tant de fossettes aux bras et aux lèvres, cette ligne au cou et ce rayonnement d'une peau éclatante! Jamais la flûte douce de notre bonhomme n'eut tant à faire qu'à chanter tout cela selon tous les vers et selon tous les mètres!

C'eût été l'idée de *Matou* de garder une proie si belle que cette femme, en son nid d'aigle, à Grignan, là où *Corbeau* seul, d'un grand coup de ses ailes, les eût pu venir joindre! Mais rester en place, après un voyage aussi long que celui de la Place Royale aux allées de Provence, cela ne se peut guère! Et il y a Marseille, Aix et Arles, ces cités tentantes; il y a Lambesc. M. et Mme de Grignan ne peuvent pas suffire aux fêtes et aux compliments. A présent, ma pauvre fille, écrit Mme de Sévigné (1) de Bretagne, « vous revoilà dans les ragoûts ». Elle est bien plus tranquille, elle, l'Epistolière, dans le fond de sa Bretagne, avec son Pilois, son Mousse, sa vieille du Plessis et sa chienne Marphise. Là elle a un grand bois où elle cueille des châtaignes : « J'en fis bouillir, j'en fis rôtir, j'en mis dans ma poche : on en sert dans les plats, on marche dessus; c'est la Bretagne dans son triomphe (2). » Pour un peu — de ses châtaignes! — elle en enverrait en Provence. Mais ce sont des billets qu'elle envoie, toujours bien chiffonnés et bien tournés : « Vous êtes donc appelée plus avant en Provence? Je crains bien pour vous l'excès des compliments et des visites. Vous n'êtes guère en état de suffire à tout cela (3) »...En effet, Grignan est toujours grosse! « Vous êtes donc résolue d'accoucher à Lambesc (4) ? » demande anxieusement Sévigné. La marquise pense à ce qui se passa dans l'année d'avant, à Paris. Un jour Mme de Grignan se prome-

(1) Lettre du 12 février 1672.
(2) Lettre du 11 octobre 1671.
(3) Mme de Grignan aimait beaucoup les fêtes, à rendre visite et à recevoir. « Vous avez donc baisé toute la Provence? » lui écrira, en 1674, sa mère, furieuse de la voir se prodiguer tant.
(4) Lettre du 15 novembre 1671.

nait dans le jardin de l'Arsenal. Ça l'avait prise « par de petites douleurs ». On avait quéri aussitôt Mlle Robinet, la sage-femme ; mais, quand la Robinette vint, Pecquet, le médecin de Fouquet, déjà avait fait l'affaire. Mais, à Lambesc, perdus loin de tout centre, parmi les vignobles et les olivaies, est-ce qu'on a Pecquet? Est-ce qu'on a Robinette? « Avez-vous un chirurgien à Lambesc? » écrit Sévigné. Et, vers le même temps, cette mère Poule, bourrelée d'inquiétude, mande à *Matou* : « Ne soyez pas paresseux d'écrire dans ce temps-là. »

Ce temps-là arriva. Le petit Louis-Provence quitta bientôt le sein de sa mère; il gigotait, dansait, braillait, et se contorsionnait déjà comme un jeune Grignan en venant au monde. Pour un peu, il eût eu des moustaches de chat comme son père, des crins de jais comme son oncle, et comme sa mère il eût eu un beau corps bien rond avec des plis et des fossettes. Au baptême, tout fut magnifique et à profusion. Les procureurs du pays tinrent le petit Louis-Provence sur les fonts. Il éternua un peu dans l'eau au moment où son oncle M. d'Arles l'aspergea; mais ce devait être, tout de même, plus tard, un fier bonhomme.

Enfin il y eut des fêtes. Et on n'avait jamais vu tant de gens à Lambesc depuis le jour de l'arrivée de M. et de Mme de Grignan! Mmes de Buoux et de Vence, le Coadjuteur, Gérard l'avocat du roi à Arles, le gros Vivonne, le capitaine-général du pape, tout le monde était venu ou s'était fait représenter. Le baptême du petit Gargantua lui-même ne fut pas aussi fastueux que celui de Louis-Provence de Grignan. M. le Gouverneur, dans sa fierté de père, en perdait toute dignité et se voyait souvent et dès le petit jour « en robe de chambre d'omelette » allant par la ville.

Il y eut des fusées, des banquets, des pétards comme toujours; et aussi des tambourinaires et des joueurs de fifres.

« Et zou! et zou! la farandole! » Cela soulevait la poussière; les filles étaient folles et les garçons gais. Il n'y avait pas de moulins, mais des oliviers; et chaque fois que Marguerite et Jaquemart tintaient dans le clocher, des coiffes d'Arles s'envolaient par-dessus les arbres gris, cendrés et fins, ainsi que des colombes. Mme de Sévigné, dans sa Bretagne, recevait du bruit de tout cela. « Il faut, écrivait-elle, avec une sévérité

toute nouvelle, à sa fille, il faut que la compagnie de bohèmes soit complète, comme si vous aviez leur santé! »

Des bohèmes! Était-ce le marquis Grille? Etaient-ce Giffon et Pomme? Ah! sans doute c'étaient eux!

Pour Pomme, depuis qu'il fréquentait tant de belles dames et de seigneurs, il avait acquis un air plus noble. Le bon faune prenait des manières, se montrait le bras arrondi, portait des denteiles et des bottes à canons. « *Or se canto!* » disait-il d'un ton tout à fait à lui: « Maintenant l'on chante! »

Maintenant, il chantait toujours! Il chantait Madame, il chantait l'enfant; et, pour plaire à l'enfant et à Madame, il chantait Monsieur. Sa mirifique dédicace « en prose mêlée de vers » adressée à M. le comte de Grignan « commandant pour le roi en Provence », date de cette époque. « L'un des plus grands hommes du siècle », comme dit M. Pomme, est vanté dans ces pages. Aucun, dit le poète,

Ne possède un esprit ni plus fort ni plus doux.

Au regard de M. Pomme, M. le Comte est un héros incomparable, un guerrier valeureux. Il n'a été vaincu qu'une fois, mais c'est par M^me^ la comtesse, et cela dans le temps où il avait quitté ses terres pour Orange. « Avez-vous bien songé, disait alors notre inspiré,

que vous êtes sans cœur?
Que vous l'avez laïssé, tout rempli de tendresse,
A votre chère épouse, à l'illustre comtesse
Et que cette héroïne en est seule vainqueur?

Déjà cela sonnait le creux, déjà la calebasse poétique du faune d'Orgon, grillée par le soleil, brûlée par l'eau-de-vie et l'inspiration, se vidait de la raison. Il fallut ces fêtes splendides de Lambesc pour que le flûtiste perdît un peu plus la tramontane. Quand il revint chez lui, le baptême fini, notre bonhomme était plus dément qu'au départ; et, comme il était devenu à peu près aussi ivrogne que l'abbé de la Mousse, ami de Sévigné et de Grignan, était cartésien: c'est-à-dire avec intempérance, M. Pomme commença par jouer l'excentrique. Vers 1673 sa santé n'allait déjà pas. C'était le moment de la guerre de Hollande; le roi était vainqueur. Cela frappa encore M. Pomme; et il voulut chanter ces hauts faits en provençal:

Tout cedou, grand Louis, au pouder de teis armous.
Leis moutins Houlandes son dins un triste état...

« Grand Louis, ajoutait plus loin Pomme,

Laisse un tel exemple à la pousteritat ! »

M. Pomme s'en allait déclamer ses vers dans la campagne, dans la vallée de Durance, à l'heure douce et tiède où la voix des femmes teillant le lin dans les champs se mêle à la discrète et légère odeur du thym et du fenouil qui fleurissent la terre.

Dans la sérénité d'une nature heureuse, dans un air limpide comme celui d'Orgon, au milieu d'un site à tenter Virgile et Théocrite, M. Pomme eût pu vieillir, un peu doux et faunesque. Mais, par-dessus le goût de boire et de rimer des vers, il en avait un autre où on l'a vu souvent se laisser aller, et c'est celui des femmes. M. Pomme en était arrivé à ne plus voir le monde, comme un dieu champêtre, qu'à travers sa flûte, sa bouteille et ses livres. Toutefois, les femmes le tentèrent avec plus d'ardeur vers la fin; et il appartenait à ces objets charmants, plus encore qu'à la flûte, aux livres et aux flacons, de le rendre fou tout à fait.

Des pastoures d'Orgon aux belles Arlésiennes, des filles d'Arles à Janeton, de Janeton à Mlle D. et à Mme d'Airargues, M. Pomme avait vu ses amours s'élever peu à peu et avec les années du plus bas commun vers les plus hauts rangs. Sa folie de grandeur ne le tenait pas que dans la poésie, mais également au cœur. Et maintenant c'était à Mme de Grignan qu'il pensait! Mais Mme de Grignan — s'il est vrai qu'elle fût une belle aurore — était, quoique jolie au possible, assez boréale. Nulle femme — La Fontaine l'a dit en vers et beaucoup d'autres en prose — n'était plus froide que celle-là. Le pauvre Pomme pouvait gémir, soupirer, pleurer et — qui mieux est — maigrir, se recroqueviller en sarment d'une vigne torte et sèche, il n'obtiendrait jamais aucune faveur d'elle. Des regards, des sourires, des nasardes et quolibets à satiété; mais le plus petit bout du doigt à baiser, la plus petite mouche à prendre à un coin de la nuque ou des lèvres, c'est cela qu'il n'aurait jamais! Dût-il vivre encore des ans et des ans, vieillir, s'user, tomber en désuétude et n'être plus qu'un pauvre vieux mannequin à effrayer les grives, Grignan serait pour lui sans pitié, sa beauté sans faiblesse et, comme Diane, continuerait de porter un croissant au front, sans en attacher un, aussi semblable et aussi beau, à celui de M. le comte.

M. Pomme attendit bien, sous les ormes d'Orgon, comme cela un an ou deux; mais, à la fin, de gémir, d'attendre et de boire hors de saison pour s'aider à gémir et attendre, il eut bientôt par-dessus son feutre. D'autant que, de le voir sage, à quoi on était peu accoutumé dans Orgon, les belles le raillaient. Le rencontraient-elles, par un plein midi, au bord de la Durance, faisant de grands gestes ou marmonnant des vers, elles qui se sauvaient de lui jadis en claquant des sabots, se rapprochaient maintenant, provocantes. Plusieurs, plus osées que les autres, surprises de n'entendre plus leur faune familier jouer de la flûte au soleil, sortaient du village et venaient le contempler, assis dans son verger, au milieu des pommes.

— Bonjour, Jean de la Lune! lui disait l'une d'elles, qui était jolie, élancée en chasseresse, avec des jambes longues, des cheveux fauves et un plein corsage.

— Bonjour, ma cousine! répondait le poète, sans lever le nez, et mangeant quelque pomme d'api à peu près aussi rouge et aussi ridée que son visage.

A la fin, cela devenait un amusement ; et il n'y avait pas de fille qui ne vînt des campagnes admirer Jean de la Lune occupé à manger, au milieu de son verger odorant, les fruits de la saison.

Or, un beau soir qu'elles vinrent à peu près à l'heure où le grillon s'endort, où la terre, plus tiède, s'embaume pour la nuit, elles s'approchèrent, ainsi que les jours passés, vers l'endroit où Pomme avait coutume d'être. Et voilà qu'elles le virent qui jouait de la flûte dans le crépuscule. Et c'était une musique douce et suppliante, amoureuse et triste, qui montait de l'instrument ainsi que si un faune eût joué pour lui sous ses doigts et ses lèvres. Les curieuses, tentées par la musique et charmées par le soir, les parfums, les fleurs et par les beaux fruits mûrs, s'approchèrent du bonhomme au point de le toucher. Mais à peine étaient-elles à quelques pas seulement du dieu musicien que lui — rejetant sa flûte — se dressait soudain, jetait un *pecaïre !* formidable dans l'ombre, courait sus aux moqueuses et se saisissait de celle dont la voix hardie l'appelait Jean de la Lune et de qui les jambes étaient longues, le corsage abondant et dont les cheveux fauves allumaient la nuit. Ce fut elle qui expia, dans le parfum des cuves,

sur un lit de vieilles feuilles et dans le baume du soir, les railleries de ses compagnes, et, par-dessus tout, le froid dédain de Mme la comtesse de Grignan. Jamais la flûte douce n'eut autant d'airs à jouer...

Pour Nanon — c'était le nom que cette fille portait — elle avait fait là une conquête singulière. Il n'y eut bientôt pas de jour que le bonhomme ne vînt passer auprès d'elle, et comme, — las du monde, et du faste et des grands — il en voulait faire sa petite muse de ménage, la rusée le tint, ainsi qu'elle eût pu le faire à un roquentin, durement en haleine.

M. Pomme a laissé un sonnet en provençal : *A la louvanjou d'un debanaire* (*A la louange d'un dévidoir*), qui témoigne à quel point cette fille en usait avec lui :

Instrument benheuroux, fortunat débanaire,
L'adourable Nanon aquel oujet charmant
A toujours l'uech sur vous, et sur you paur'amant
Me regardou jamay que per prou mau me faire...

Nanon est « adorable », elle est belle, elle est rousse, elle sent le thym et la lavande ; enfin son corps est blanc et beau et voluptueux à souhait ; mais ses mains n'ont de soins que pour le « debanaire ».

Toute son envejou,

dit le « paur amouroux »,

Es de me far virar quauque jour comme vous (1) !

ce qui n'est pas un métier pour un pauvre troubadour, même un peu innocent ; car un homme ne peut pas toujours tourner en dévidoir ; ou s'il tourne ainsi du matin au soir, puis — dans un autre sens — du soir au matin, il laisse, dans une farandole aussi effrénée, sa raison d'abord et enfin sa vie.

VI

M. Pomme vieillit. La poésie, l'eau-de-vie de Cette et la flûte avaient dérangé ses idées qui, sous le soleil de Provence, prirent une espèce de fermentation assez fâcheuse. Nanon, en y ajoutant le jeu assez cruel de se railler du poète et de le faire tourner en *bardot* (ce qui est une manière de bourrique de là-bas), acheva de troubler une imagination déjà vacillante.

(1) Antoine Pomme : *Œuvres*, *ibid.*

N'est-ce pas dans Maurepas qu'on lit cette aventure d'un duc de Bourbon, à peu près dément, qui se croyait devenu plante et qui exigeait que ses valets l'arrosassent comme une rose ou un pied d'œillets? M. Pomme, lui, se croyait devenu arbre à fruits. Il se carrait au mitan de son beau et grand verger, parmi ses amis feuillus ; et là, comme il avait un front de calville, des joues de reinette et un nez de rambour, s'appuyant du corps sur son épée rouillée, la flûte en sautoir, les bras en espaliers, il disait tout haut : « Je suis arbre à pommes ; cueillez-moi. » Mais il ne voulait d'autre arrosement que de vin et aussi d'eau-de-vie.

A la fin cela devait tourner mal. A force de se caler ainsi les pieds en terre et la tête au vent, comme un vrai pommier, de lamper des coupes, de jouer des airs et de tourner en dévidoir sous les mains de Nanon, il prit la fièvre quarte et le mal caduc.

En vain ses amis, M. le marquis Grille, messieurs Giffon et Suffren, venus de Salon et d'Arles, à dessein de le voir, le firent-ils saigner et bourrer de remèdes. M. Pomme ne pouvait plus rompre impunément avec ses habitudes ; et un matin qu'on lui avait fait prendre, au lieu de son vin habituel, un grand verre d'eau d'arquebusade, ces messieurs le trouvèrent, au milieu de son verger, le nez piqué en terre, le front entouré de pampres, sa flûte dans une main et une pomme dans l'autre...

Si ce n'étaient son nom et sa vie cocasses, personne n'eût songé jamais à rouvrir le petit recueil de ses *Œuvres* paru en 1674, à Lyon, chez Poysuel. De ces petits vers-là, naïfs et dithyrambiques, où les cigales chantent et les saisons poussent, on pourrait dire ce que la Sévigné écrivait des rondeaux de Benserade : « Ils sont fort mêlés ; avec un crible il en resterait peu. »

Toutefois — pour le bonhomme Pomme — si c'était la Grignan qui avait tenu le crible — il eût très bien pu en rester beaucoup; car la plupart étaient tournés en son honneur ; et elle n'eût pas osé les condamner autant que s'ils eussent été écrits pour une autre.

EDMOND PILON.

ERNEST REYER ÉCRIVAIN

Ce n'est pas une étude sur Reyer que j'entreprends. Une amitié quasi filiale, une admiration profonde ne sont pas des titres suffisants. Je laisse à d'autres, plus avertis ou plus autorisés, le soin de parler comme il convient de l'illustre auteur de *Sigurd* et de *Salammbô*.

Plus modeste dans mon dessein, je voudrais dire ici quelques mots de l'écrivain dont se doublait si merveilleusement le musicien que fut Reyer.

Au lendemain de sa mort, l'un de ses amis écrivait qu'il avait mérité l'Académie française. Cela pourrait bien être. Un jour on pourra dire pourquoi il n'en fut pas. Son œuvre littéraire, bien que considérable, — pendant quarante années, il jugea la production musicale dans différents journaux — peut sembler toutefois assez mince aux yeux des moins avertis. Il est malaisé, en effet, d'aller chercher dans les collections du *Courrier de Paris* ou du *Journal des Débats* les pages vives et charmantes, d'un esprit si français, que Reyer y publia. Cette œuvre pourtant suffirait amplement à la renommée d'un autre. Pour Reyer, il est avant tout et on veut qu'il ne soit qu'un musicien. Cela fait oublier qu'il fut un excellent, un remarquable critique.

Dès son arrivée à Paris, qui eut lieu au lendemain de la révolution de 1848, Reyer se lia avec ce que les lettres, la musique et les arts avaient de meilleur et de plus brillant. Ami de Théophile Gautier, qui écrivit pour lui *le Sélam* (1850), ami de Baudelaire, de Gérard de Nerval, d'Henri Heine et de Flaubert, de Félicien David et de Berlioz, il fut rapidement introduit dans les rédactions de *la Revue Française*, du *Moniteur universel*, de la *Gazette musicale*, où il publia de façon assez peu régulière au début ses premiers articles. Ce ne fut qu'en 1857 qu'il devint titulaire de la chronique musicale du *Courrier de Paris*, auquel il collabora pendant trois ans. En 1866 il entrait au *Journal des Débats*. M. d'Ortigue y avait succédé quelques mois auparavant à Hector Berlioz, qui, fati-

gué, las, renonçait, après les avoir remplies pendant trente ans, à ses fonctions de critique. La mort soudaine de d'Ortigue faisait place à Reyer, qui jusqu'en 1903 devait maintenir aux *Débats* son jugement impartial et qui ne transigeait pas quand il s'agissait de son art.

En 1875 Reyer se décida à réunir en un volume une vingtaine d'articles parus naguère dans le *Courrier de Paris*, au *Moniteur*, aux *Débats*, à la *Revue française*. Ce fut ce livre qu'il nomma, non sans esprit, *Notes de musique*. La courte préface qui le précède assure qu'« il n'y a pas de préface à écrire pour un livre qui n'est pas un livre », et que si le premier volume avait quelque succès, l'auteur en écrirait un second. « Aujourd'hui plus que jamais, concluait-il, les musiciens ont des loisirs pour faire autre chose que de la musique. »

Le livre eut du succès. On en fit deux éditions, ce qui n'est déjà pas mal pour un livre qui n'est, en somme, pas inédit. Le temps passa. Reyer n'écrivit jamais le second volume qu'il avait annoncé. Du moins, s'il l'écrivit — et plusieurs autres avec — ne le publia-t-il jamais. Ce n'est point qu'il n'en trouvât le temps, puisque ses feuilletons paraissaient au *Journal des Débats* d'une façon assez régulière ; la négligence seule lui fit remettre de jour en jour le soin de cette publication. Un éditeur lui proposa de les éditer, et c'est, je crois bien, par la faute de Reyer que l'affaire n'eut point de suite. Son intention était pourtant formelle. Ce ne fut jusqu'à la fin de sa vie qu'une intention. Il y faut voir pour preuve le fait suivant : les feuilletons que Reyer publia au *Courrier de Paris*, de 1857 à 1860, et au *Journal des Débats*, de 1866 à 1899, et dont il donna sa propre collection à la Bibliothèque de l'Opéra voici déjà quelques années, sont tous soigneusement revus, corrigés, annotés de sa main.

Il fallut que le maître se rendît un jour — quelques mois avant sa mort — à mes amicales instances et consentît à ce que ses feuilletons fussent réunis, à la condition toutefois qu'il n'aurait à s'occuper de rien, sinon que de revoir en dernier lieu les épreuves pour l'ordre qu'il conviendrait de donner au volume.

Je me mis en devoir de dépouiller les feuilletons jaunis et déjà tout poudreux qui sont à la Bibliothèque de l'Opéra, je

m'occupais de chercher un éditeur quand, le 15 janvier 1909, mon vieil et grand ami succombait. Grâce à l'obligeance de Mlle Ernestine Rey, la fille de l'auteur de *Sigurd*, le livre va paraître.

§

J'ai eu le bonheur de connaître Reyer, et très intimement. Je dirai sans doute un jour quel homme exquis, quel ami sensible et charmant ce fut. Je ne retiens ici de toutes ses vertus que la plus littéraire : la sincérité.

La critique d'Ernest Reyer vaut par son absolue, son admirable sincérité. Ceux qui l'ont vu de près peuvent confirmer ce que j'avance : jamais Reyer n'a dit ou n'a écrit quelque chose qui fût contraire à son sentiment. Quelque rudesse dans l'expression, bien plus apparente que foncière, et du mordant ont suffi à établir à tout jamais sa réputation d'homme éperdument sincère, un peu bourru, d'Alceste qui ne serait pas misanthrope, mais au contraire infiniment spirituel. Si la politesse ou l'amitié l'obligeaient à modifier son sentiment, il préférait se taire.

Un tel amour de la vérité, une telle probité ne sauraient être sans inconvénients. L'auteur de *Sigurd* l'a su à ses dépens. On lui pardonna mal certains mots, certaines de ces phrases comme il savait en tourner, pleines d'une charmante ironie, de réticences et de malicieuse moquerie, dont il aimait égratigner — oh ! sans lui faire grand mal ! mais assez pour lui montrer qu'il n'était pas dupe — le faux artiste, le méchant auteur et le mauvais musicien.

Quelques-uns même, et non des moindres, qu'il ne ménagea pas naguère (je sais à qui je pense) du haut de sa tribune du *Journal des Débats*, ne peuvent oublier et ne désarment pas même devant la mort.

Si entier dans ses jugements que fût Reyer, il avait un caractère trop élevé, trop de droiture dans l'esprit et le cœur, pour ne pas admettre qu'il pût se tromper parfois. Voici la profession de foi qu'il fit aux lecteurs du *Journal des Débats*, dans le premier article qu'il y publia, le 2 décembre 1866.

... Ma profession de foi, je l'ai faite ailleurs et je n'ai pas besoin de la renouveler ici : si j'ai de très vives prédilections je n'ai pas de parti pris, pas de préventions systématiques et je sais reconnaître le

beau partout où il est réellement, en faisant toutefois cette réserve qu'il est absolu dans les œuvres d'une certaine école, et que, dans d'autres, il ne peut être que relatif ; l'amour du beau ne m'empêche point de convenir que le joli est aimable ; j'ai l'estomac assez complaisant pour pouvoir dîner d'une symphonie et souper d'une chanson. De là à être éclectique, il y a loin ; de là à applaudir les pauvretés musicales pour lesquelles une fraction beaucoup trop considérable du public parisien se passionne depuis quelques années, la distance est plus grande encore. Puisque je viens de parler des tendances actuelles du dilettantisme parisien (je dis actuelles (1), mais elles sont déjà de vieille date), qu'il me soit permis de faire une réflexion qui trouve ici tout naturellement sa place : on confond chez nous le sentiment musical avec la recherche de certaines sensations que je ne veux pas qualifier d'une façon trop brutale, auxquelles la musique sert de prétexte et auxquelles cependant elle est tout à fait étrangère. Pourquoi cette confusion et d'où vient-elle ? je ne puis guère me l'expliquer que par la prétention que nous avons en général de vouloir juger et comprendre les arts spéciaux (la musique surtout) avec nos nerfs, avec nos sens, sans éducation préalable, sans l'aide de connaissances acquises. Quand on parle à certaines gens de la valeur d'une œuvre qui n'est point de leur goût, ils vous répondent sans la moindre hésitation que cette œuvre ne leur a pas plu, qu'ils y ont bâillé ou dormi, et, partant, qu'elle est mauvaise. Ont-ils pris plaisir à l'audition d'un opuscule burlesque, de quelqu'une de ces bouffonneries que les Allemands appellent *Possen*, qui les divertissent fort, mais qu'ils tiennent pour ce qu'elles valent, aussitôt vous voyez ces mélomanes trop faciles à émouvoir proclamer qu'ils ont trouvé leur critérium musical, vous rappeler sentencieusement la vieille et sotte qualification de la musique, et en conclure que puisque la musique est un art d'agrément, il n'y a d'autre musique que la musique *agréable*. Est-ce à dire pour cela qu'il faille faire subir un examen de solfège ou de contrepoint à toute personne qui se présente à la porte d'une salle de concert ou d'un théâtre lyrique où l'on exécute une œuvre sérieuse ? Assurément non ; mais je voudrais que le public, prêché plus souvent par des gens compétents et désireux de l'instruire, comprît qu'il doit se défier un peu plus de ses goûts naturels, de ses préférences pour le joli, le facile, le trivial même ; se défier de ses impressions du moment quand il entend pour la première fois une œuvre savante et forte, et qu'il ne doit surtout pas se hâter d'affirmer son opinion sur l'œuvre elle-même et sur l'artiste convaincu qui l'a péniblement et consciencieusement élaborée. Je m'en souviens, il y a bien longtemps de cela — et j'aime à confesser un péché de jeunesse : on

(1) Ceci, ne l'oublions pas, est écrit en 1866.

venait de donner la première représentation du *Prophète*, à laquelle j'avais assisté dans les conditions les plus fatigantes : mal assis, mal avoisiné, juché sur un banc et adossé à l'une des cariatides de l'amphithéâtre (le paradis de l'Opéra). J'en étais sorti moulu, harassé, abasourdi, donnant le bras à un ami à qui j'avais hâte de faire mes confidences, de raconter mon impression. Que Dieu me pardonne, après Meyerbeer, auquel je fis plus tard l'aveu de ma faute, toutes les hérésies qui sortirent de ma bouche cette nuit-là. Les tuyaux de cheminée de la rue des Martyrs s'éclairaient déjà aux premiers feux du crépuscule, et je cherchais encore des mots, des phrases et des périphrases pour exprimer mes doléances, pour définir et justifier mon ennui.

Les comparaisons les plus absurdes venaient au bout de ma langue et s'en allaient rebondir aux oreilles de mon ami qui haussait les épaules et me laissait parler. Quand j'eus fini, il me serra la main et me fit promettre que je retournerais entendre *le Prophète* dans de meilleures conditions que la première fois. J'y retournai, en effet ; et mieux placé, mieux disposé, je compris alors ce que je n'avais point compris la veille : les beautés de l'œuvre m'apparurent dans toute leur splendeur : je les voyais défiler devant moi comme de belles statues mouvantes qui se dévoilent à mesure qu'elles passent ; c'était une transfiguration, c'était une initiation spontanée, c'était la révélation du chef-d'œuvre. Depuis cette aventure, dont l'impression ne s'effacera jamais de mon souvenir, je me défie du jugement de ceux qui, après une seule audition, croient pouvoir se prononcer sur la valeur d'une œuvre, et je me défie aussi de mon propre jugement...

§

Bien plus! Il ne se défiait pas seulement de son propre jugement, il lui arriva en plusieurs occasions de le modifier entièrement, à quelques années d'intervalle.

M. Jean Marnold citait récemment dans le *Mercure* (1) la page des *Notes de Musique* où Reyer raconte l'impression qu'il reçut lorsqu'il entendit pour la première fois *Tristan et Iseult*, à Weimar, où son ami Lassen lui en joua la partition au piano. Reyer n'avait rien compris à *Tristan*. Il n'y vit que « des aberrations » et, dans le sublime duo du second acte, « qu'un acte de folie amoureuse ». C'était, il faut le dire, la date a son importance, en 1864. Or, dans un feuilleton du 22 mars 1884, Reyer faisait amende honorable à Wagner, et convenait avec la meilleure grâce de monde qu'il s'était

(1) 1er mars 1909.

trompé, vingt auparavant, et que *Tristan* était une belle œuvre, et très forte.

«... La grâce m'a touché », dit-il, après avoir courageusement cité le passage qu'incrimine M. Marnold. C'est le droit de M. Marnold, mais il m'a un peu étonné qu'un critique généralement si averti n'ait pas cru de son devoir de rechercher si, par la suite, Reyer s'était maintenu dans un jugement si outrancier, et, il faut le dire, un peu hâtif.

N'est-il point très beau et très loyal, n'est-ce pas le fait d'une rare probité, que de se condamner soi-même et, de son propre mouvement, après vingt ans, de reconnaître son erreur?

Un artiste se perfectionne sans cesse. Il est très naturel que, dans une série de jugements qui se développe sur un espace de quarante ans, l'on trouve de ces contradictions qui sont, encore une fois, beaucoup plus l'œuvre de la sincérité que les variations d'un esprit flottant ou peu raisonnable.

Reyer faisait ce qu'on nomme aujourd'hui de la critique personnelle. Je veux dire qu'il donnait son opinion et jugeait avec ses goûts. Volontiers il dit *je* et il parle de lui, ce qui en général est bien préférable à l'hypocrisie du jugement soi-disant impersonnel, et ici en particulier, tout à fait délicieux à cause du goût, des souvenirs et des anecdotes dont Reyer prenait plaisir à enjoliver ses feuilletons.

— « Je ne m'exagère certes pas la valeur et la portée de mon opinion personnelle; mais enfin je dois au public mon opinion et pas celle des autres», écrit-il le 13 septembre 1859.

Il jugeait nettement, clairement, sans préjugés et seulement occupé à démêler le beau d'avec le laid, le sincère et le faux, l'art et le mercantilisme. Beaucoup plus descriptif que symphoniste, il aimait la couleur, le pittoresque et la clarté. Reyer était un latin, il n'était même qu'un latin. Il s'attachait, comme ceux de sa race, davantage à l'expression extérieure des sentiments et à la beauté des formes qu'à des traductions, des transpositions symphoniques d'états d'âmes plus ou moins complexes. Sa critique est, comme sa musique, très littéraire — plus littéraire que musicale, plus poétique que technique. C'est là, peut-être, qu'est la source de son génie. Il était encore plus poète que musicien, peut-être même plus peintre que poète. Sa vie, son esprit, ses goûts étaient d'un poète, et si l'expression n'était ridicule, il faudrait dire qu'il avait une âme poétique.

Il ne faut pas croire toutefois qu'il fût hostile aux manifestations d'un art différent du sien. Ce qui l'inquiétait, dans « la musique de l'avenir », c'était beaucoup plus le mépris des anciennes formules que le goût d'innover, et il aimait à répéter aux jeunes musiciens qu'à travers Wagner il fallait voir Bach, Weber et Gluck. Ce qu'il préférait surtout, c'étaient les maîtres à la fréquentation desquels il avait appris son art, Gluck, Weber, Spontini, Félicien David, Berlioz... Je me souviens l'avoir vu pleurer d'émotion, comme Berlioz, en écoutant cette romance, *Nina*, de Dalayrac, qui commence ainsi :

C'est donc ici que chaque jour...

et dont l'air est si touchant...

§

On a beaucoup parlé de Wagner, à propos de Reyer. On a attribué au colosse allemand une influence qu'il n'a certes pas eue aussi grande qu'on veut le croire sur l'auteur de *Salammbô*. Ce n'est pas à moi qu'il appartient de rechercher ce que Reyer doit à Wagner. Je ne pourrais le faire que d'une façon toute littéraire, et Reyer n'aimait pas que l'on fît de la littérature en musique (1). Je n'insiste donc point. L'on verra, du reste, dans le volume où vont être réunis les feuilletons de Reyer, un grand nombre d'articles sur l'œuvre wagnérienne. Cela permettra sans doute à la critique contemporaine de connaître plus nettement le jugement que Reyer portait sur elle. Les uns disent qu'il n'aimait pas Wagner, d'autres affirment qu'il l'aimait trop. Ni les uns ni les autres n'ont raison, il me semble... « Je ne suis point un wagnérien enragé, disait-il, et pas plus un wagnérien de parti pris qu'un wagnérien sans le savoir... »

Il faut noter en outre que Reyer fut des premiers à glorifier « M. Richard Wagner ». Il combattit pour lui en 1861 lors de la chute de *Tannhœuser*, et lutta longtemps pour faire jouer à l'Opéra la *Walkyrie*, *Lohengrin* et les *Maîtres Chanteurs*. Dans les années qui suivirent la guerre, il fallait, certes, de la noblesse et du courage pour oser parler de Wagner dans les termes où l'a fait Reyer. Un patriotisme suspect

(1) Il y a là une apparence de contradiction. Reyer écrivait des feuilletons très *littéraires*, mais il n'aimait pas que l'on apportât de la littérature dans l'amour de la musique. C'est une nuance.

veillait aux destinées de la musique française, et Reyer, tout en rendant justice à la peu courtoise conduite de Wagner à l'égard de la France, ne cessa d'estimer ses œuvres comme il devait le faire, en artiste, et de réclamer leur représentation à Paris.

Mais s'il aimait — mettons s'il estimait Wagner, — il ne pouvait souffrir le wagnérisme, à cause de ses suites. « Le seul musicien qui puisse faire de la musique wagnérienne, disait-il, c'est Wagner. Ne l'oubliez pas ! »

Un autre nom, qui revient souvent sous sa plume et que l'on rencontre presque dans chacun de ses feuilletons, c'est celui de Berlioz. Toute sa vie, la pensée de Berlioz fut très vive chez Reyer — c'est grâce à lui que fut joué le *Sélam* — c'est sur les conseils de Berlioz que Reyer fit ses premiers ouvrages. Couvert d'ans et de gloire, il parlait encore de lui avec l'émotion du disciple devant son maître, et si la reconnaissance et l'admiration sont pour beaucoup dans les sentiments qu'il portait à l'auteur des *Troyens*, peut-être y avait-il aussi la conscience que leurs deux destinées présentaient, du moins quant aux débuts, une certaine ressemblance.

Pour si attaché qu'il parût aux classiques et à ses maîtres Berlioz et Félicien David, Reyer se montrait aussi très favorable aux plus jeunes. Bizet, Lalo trouvèrent en lui un défenseur ardent.

« Les jugements d'une génération sur l'œuvre des générations qui suivent sont assez souvent d'une certaine mollesse », a écrit M. Remy de Gourmont. Toutefois, les articles que Reyer écrivit sur les premières œuvres de Chabrier, de Godard, de César Franck et de M. Bruneau, dont il était par lui-même assez éloigné, témoignent d'une grande compréhension.

§

Ce qui plaît surtout dans les feuilletons de Reyer, c'est le style. Ses idées, très nettes, très arrêtées, très entières, il les traduisait en phrases courtes, concises, mordantes, d'un ton toujours spirituel, d'une écriture bien à lui, et à la formation de laquelle l'amitié de Théophile Gautier n'avait peut-être pas été étrangère. Qu'on lise, dans les *Notes de musique*, *l'Histoire d'un musicien* et les *Souvenirs d'Allemagne*. Cela est d'un grand écrivain, d'un grand écrivain classique. La phrase

est nerveuse, pittoresque, amusante, colorée, vive. Il est à regretter vraiment que Reyer n'ait point écrit ses mémoires. J'espère pouvoir donner prochainement sa correspondance. Il y a là des lettres exquises, des pages admirables...

Reyer a laissé de curieuses aquarelles, où le souci d'exactitude dans le détail va jusqu'à la sécheresse. Son style, sans être sec, est tout pareil : minutieux, correct, serré. A chaque instant, de piquants souvenirs, des mots charmants, de plaisantes anecdotes. Peu de termes techniques. Le moins musicien peut lire en entier les feuilletons des *Débats* : il n'y trouvera rien qui l'arrête, aucun de ces termes spéciaux, difficiles, barbares, dont la critique musicale contemporaine se plaît à obscurcir ses écrits, et qui n'ont point d'intérêt pour ceux qui ne sont pas du métier. Reyer s'en gardait soigneusement. « Vous seriez bien avancés, disait-il à propos de *Werther*, quand je vous aurai dit que le prélude est en *ré*... » Il avait en art la clarté pour règle et faisait en somme de la critique musicale à la façon de Stendhal, qu'il traita en un jour de façon assez cavalière, lui et son livre sur Rossini.

Ajouterai-je que Reyer travaillait beaucoup ses feuilletons? Que de fois, naguère, quittait-il de meilleure heure le cercle amical où il venait dîner chaque dimanche, à cause « du feuilleton qui l'attendait... ».

Qu'on me permette, en terminant, de citer un mot de Reyer, qu'il écrivit à la première page de son premier feuilleton des *Débats*. Il trouve ici tout naturellement sa place, et pourrait servir d'épigraphe au volume qui va paraître :

« A ceux qui diront de moi : « Il écrit comme un musicien et il fait de la musique comme un feuilletonniste, » — je répondrai simplement que la plaisanterie est excellente, mais qu'elle me paraît tant soit peu surannée... »

ÉMILE HENRIOT.

VINCENT D'INDY

LA CHANSON DU MAL-AIMÉ

Un soir de demi-brume, à Londres,
Un voyou, qui ressemblait à
Mon amour, vint à ma rencontre,
Et le regard qu'il me jeta
Me fit baisser les yeux de honte.

Je suivis ce mauvais garçon
Qui sifflotait, mains dans les poches;
Nous semblions, entre les maisons,
Onde ouverte de la mer rouge,
Lui, les Hébreux, moi, Pharaon.

Que tombent ces vagues de briques
Si tu ne fus pas bien aimée!
Je suis le souverain d'Egypte,
Sa sœur-épouse, son armée,
Si tu n'es pas l'amour unique!

Au tournant d'une rue brûlant
De tous les feux de ses façades,
Plaies du brouillard sanguinolent
Où se lamentaient les façades,
Une femme lui ressemblant

— C'était son regard d'inhumaine,
La cicatrice à son cou nu, —
Sortit saoule d'une taverne
Au moment où je reconnus
La fausseté de l'amour même...

Lorsqu'il fut de retour enfin
Dans sa patrie, le sage Ulysse,
Son vieux chien de lui se souvint;
Près d'un tapis de haute lisse
Sa femme attendait qu'il revînt.

L'époux royal de Sacontale,
Las de vaincre, se réjouit
Lorsqu'il la retrouva plus pâle,
D'attente et d'amour yeux pâlis,
Caressant sa gazelle mâle.

J'ai pensé à ces rois heureux
Lorsque le faux amour et celle
Dont je suis encore amoureux,
Heurtant leurs ombres infidèles,
Me rendirent si malheureux.

Regrets sur quoi l'enfer se fonde,
Qu'un ciel d'oubli s'ouvre à mes vœux !
Pour son baiser les rois du monde
Seraient morts; des pauvres fameux
Pour elle eussent vendu leur ombre.

J'ai hiverné dans mon passé.
Revienne le soleil de Pâques
Pour chauffer un cœur plus glacé
Que les quarante de Sébaste
Moins que ma vie, martyrisés...

Mon beau navire, ô ma mémoire,
Avons-nous assez navigué
Dans une onde mauvaise à boire ?
Avons-nous assez divagué
De la belle aube au triste soir ?...

Adieu, faux amour confondu
Avec la femme qui s'éloigne,
Avec celle que j'ai perdue
L'année dernière, en Allemagne
Et que je ne reverrai plus!

Voie lactée, ô sœur lumineuse,
Des blancs ruisseaux de Chanaan
Et des corps blancs des amoureuses,
Nageurs morts, suivrons-nous d'ahan
Ton cours vers d'autres nébuleuses?

Je me souviens d'une autre année,
C'était l'aube d'un jour d'avril.
J'ai chanté ma joie bien-aimée,
Chanté l'amour à voix virile
Au moment d'amour de l'année:

★

AUBADE CHANTÉE A LÆTARE UN AN PASSÉ

C'est le printemps, viens-t'en, Pâquette,
Te promener au bois joli.
Les poules dans la cour caquètent,
L'aube au ciel fait de roses plis,
L'amour chemine à ta conquête.

Mars et Vénus sont revenus;
Ils s'embrassent à bouches folles
Devant des sites ingénus
Où sous les roses qui feuillolent
De beaux dieux roses dansent nus.

Viens, ma tendresse est la régente
De la floraison qui paraît.
La nature est belle et touchante,
Pan sifflote dans la forêt,
Les grenouilles humides chantent.

★

Beaucoup de ces dieux ont péri ;
C'est sur eux que pleurent les saules.
Le grand Pan, l'amour, Jésus-Christ
Sont bien morts et les chats miaulent
Dans la cour ; je pleure à Paris,

Moi qui sais des lais pour les reines,
Les complaintes de mes années,
Des hymnes d'esclave aux murènes,
La romance du mal-aimé,
Et des chansons pour les sirènes.

L'amour est mort, j'en suis tremblant,
J'adore de belles idoles :
Les souvenirs lui ressemblant ;
Comme la femme de Mausole
Je reste fidèle et dolent.

Je suis fidèle comme un dogue
Au maître, le lierre au tronc,
Et les Cosaques Zaporogues
Ivrognes, pieux et larrons
Aux steppes et au décalogue.

« Portez, comme un joug, le croissant
« Qu'interrogent les astrologues.
« Je suis le Sultan tout puissant,
« O mes cosaques Zaporogues,
« Votre Seigneur éblouissant.

« Devenez mes sujets fidèles »,
Leur avait écrit le Sultan.
Ils rirent à cette nouvelle,
Puis répondirent à l'instant
A la lueur d'une chandelle :

« Plus criminel que Barrabas,
« Cornu comme les mauvais anges,
« Quel Belzébuth es-tu là-bas,
« Nourri d'immondice et de fange ?
« Nous n'irons pas à tes sabbats. »

Voie lactée, ô sœur lumineuse
Des blancs ruisseaux de Chanaan
Et des corps blancs des amoureuses,
Nageurs morts, suivrons-nous d'ahan
Ton cours vers d'autres nébuleuses ?

Regret des yeux de la putain
Et belle comme une panthère !
Amour, vos baisers florentins
Avaient une saveur amère
Qui a rebuté nos destins.

Ses regards laissaient une traîne
D'étoiles dans les soirs tremblants ;
Dans ses yeux nageaient des sirènes,
Et nos baisers mordus, sanglants,
Faisaient pleurer nos fées marraines.

Mais, en vérité, je t'attends
Avec mon cœur, avec mon âme,
Et sur le pont des Reviens-t'en
Si jamais revient cette femme,
Je lui dirai : « Je suis content ! »

... Mon cœur et ma tête se vident,
Tout le ciel s'écoule par eux ;
O mes tonneaux des Danaïdes,
Comment faire pour être heureux,
Comme un petit enfant candide ?

Je ne veux jamais l'oublier
Ma colombe, ma blanche rade,
O marguerite exfoliée,
Mon île au loin, ma Désirade,
Ma rose, mon giroflier...

Les satyres et les pyraustes,
Les égypans, les feux-follets,
Et les destins damnés ou faustes,
La corde au cou comme à Calais,
Sur ma douleur quel holocauste !

Douleur qui doubles les destins,
La licorne et le capricorne
— Mon âme et mon corps incertain —
Te fuient, ô bûcher divin qu'ornent
Des astres, des fleurs du matin !

Malheur, dieu pâle aux yeux d'ivoire,
Tes prêtres fous t'ont-ils paré ?
Tes victimes en robe noire
Ont-elles vainement pleuré ?
Malheur, dieu qu'il ne faut pas croire !

Et toi, qui me suis en rampant,
Dieu de mes dieux morts en automne,
Tu mesures combien d'empans
J'ai droit que la terre me donne,
O mon ombre, ô mon vieux serpent !

Au soleil, parce que tu l'aimes,
Je t'ai menée, souviens-t'en bien,
Ténébreuse épouse que j'aime.
Tu es à moi en n'étant rien,
O mon ombre en deuil de moi-même...

... L'hiver est mort tout enneigé ;
On a brûlé les ruches blanches.
Dans les jardins et les vergers
Les oiseaux chantent sur les branches,
Le printemps clair, l'avril léger.

Mort d'immortels argyraspides !
La neige aux boucliers d'argent
Fuit les dendrophores livides
Du printemps cher aux pauvres gens
Qui resourient les yeux humides.

Et moi j'ai le cœur aussi gros
Qu'un cul de dame damascène.
O mon amour, je t'aimais trop,
Et maintenant j'ai trop de peine.
Les sept épées hors du fourreau !...

Sept épées de mélancolie
Sans morfil, ô claires douleurs,
Sont dans mon cœur et la folie
Veut raisonner pour mon malheur,
Comment voulez-vous que j'oublie ?

★

LES SEPT ÉPÉES

La première est toute d'argent
Et son nom tremblant, c'est Paline ;
Sa lame, un ciel d'hiver neigeant ;

Son destin sanglant, gibeline ;
Vulcain mourut en la forgeant.

La seconde, nommée Noubosse,
Est un bel arc-en-ciel joyeux ;
Les dieux s'en servent à leurs noces ;
Elle a tué trente Bé-Rieux
Et fut douée par Carabosse.

La troisième, bleu féminin,
N'en est pas moins un chibriape
Appelé Lul de Faltenin
Et que porte sur une nappe,
Devant l'antipapesse, un nain.

La quatrième, Malourène,
Est un fleuve vert et doré ;
C'est le soir quand les riveraines
Y baignent leurs corps adorés
Et des champs de rameurs s'y traînent.

La cinquième, Sainte-Fabeau,
C'est la plus belle des quenouilles ;
C'est un cyprès sur un tombeau
Où les quatre vents s'agenouillent,
Et chaque nuit c'est un flambeau.

La sixième, métal de gloire,
C'est l'ami aux si douces mains
Dont chaque matin nous sépare :
« Adieu, voilà votre chemin. »
Les coqs s'épuisaient en fanfares.

Et la septième s'exténue,
Une femme, une rose morte :
« Merci, que le dernier venu
« Sur mon amour ferme la porte.
« Je ne vous ai jamais connue. »

★

Voie lactée, ô sœur lumineuse
Des blancs ruisseaux de Chanaan
Et des corps blancs des amoureuses,
Nageurs morts, suivrons-nous d'ahan
Ton cours vers d'autres nébuleuses ?

Les démons du hasard selon
Le chant du firmament nous mènent.
A sons perdus, leurs violons
Font danser notre race humaine
Sur la descente, à reculons.

Destins, destins impénétrables,
Rois secoués par la folie...
Et ces grelottantes étoiles...
De fausses femmes dans vos lits
Aux déserts que l'histoire accable.

Luitpold, le vieux prince régent,
Tuteur de deux royautés folles,
Sanglote-t-il en y songeant
Quand vacillent les lucioles,
Mouches dorées de la Saint-Jean?

Près d'un château sans châtelaine,
La barque aux barcarols chantants,
Sur un lac blanc et sous l'haleine
Des vents qui tremblent au printemps
Voguait, cygne mourant, sirène.

Un jour, le roi, dans l'eau d'argent,
Se noya, puis, la bouche ouverte,
Il s'en revint en surnageant
Sur la rive dormir inerte,
Face tournée au ciel changeant...

... Juin, ton soleil, ardente lyre,
Brûle mes doigs endoloris.
Triste et silencieux délire,
J'erre à travers mon beau Paris
Sans avoir le cœur d'y mourir.

Les dimanches s'y éternisent
Et les orgues de Barbarie
Y sanglotent dans les cours grises ;
Les fleurs, aux balcons de Paris,
Penchent comme la tour de Pise.

Soirs de Paris, ivres du gin
Flambant de l'électricité.
Les tramways, feux verts sur l'échine,
Musiquent, au long des portées
De rails, leur folie de machines.

Les cafés gonflés de fumée
Crient tout l'amour de leurs tsiganes,
De tous leurs siphons enrhumés,
De leurs garçons vêtus d'an pagne,
Vers toi, toi que j'ai tant aimée,

Moi, qui sais des lais pour les reines,
Les complaintes de mes années,
Des hymnes d'esclave aux murènes,
La romance du mal-aimé.
Et des chansons pour les sirènes.

1903.

GUILLAUME APOLLINAIRE.

LE STATUT DES FONCTIONNAIRES

La dernière grève des Postiers vient d'attirer l'attention sur le monde des fonctionnaires. Le public a été étonné d'apprendre que ceux qu'il aurait volontiers regardés comme des satisfaits étaient des aigris, quand ce n'étaient pas des exaspérés, et que tous réclamaient un *statut* (1). N'en avaient-ils donc pas un?

En principe, non. Ce n'est qu'exceptionnellement que les serviteurs de l'Etat ont une situation *stable*, puisque tel est au fond le sens du mot statut; l'officier est propriétaire de son grade, le juge est inamovible, le professeur de faculté est protégé par le conseil supérieur de l'instruction publique et l'on pourrait trouver encore, çà et là, quelques privilégiés, mais d'une façon générale le fonctionnaire (et il y a officiellement 870.588 personnes qui peuvent plus ou moins revendiquer ce titre) n'a pas de garanties, ni pour la nomination, ni pour l'avancement, ni pour les peines disciplinaires, ni pour la cessation de service.

Pour la nomination, d'abord, et sauf dans l'armée et le corps professoral, à peu près n'importe qui peut être nommé à peu près à n'importe quoi. Et il vaudrait mieux que cet *à peu près* ne fût pas de mise, car alors l'arbitraire serait franc, absolu, normal, et n'entretiendrait pas cet état d'énervement légitime dans lequel se trouvent les malheureux fonctionnaires réguliers par-dessus la tête desquels voltigent joyeusement les irréguliers. « Il est tel grand ministère, dit un homme bien placé pour juger (2), dans lequel tous les premiers rôles ont été conquis depuis dix ans par des jeunes gens parfois totalement étrangers à la carrière, mais ayant eu la chance d'être attachés pendant quelques semaines au cabinet d'un ministre. » La

(1) Sur le statut en général, on lira avec fruit le *Précis de droit administratif* de Maurice Hauriou, 1907, et son article du *Recueil de législation de Toulouse*, 1906 : *l'Institution et le droit statutaire*.

(2) M. Henri Chardon, ancien chef de cabinet lui-même, et maître des requêtes au Conseil d'Etat, dans un livre tout à fait remarquable, et où il n'y a rien à reprendre : *l'Administration de la France*, p. 124 (Perrin, 1908).

floraison, en effet, de ce qu'on a appelé le « chef-de-cabinetisme » constitue un véritable fléau, et si l'on faisait le compte non seulement des préfets, et sous-préfets, cela va sans dire, mais des hauts administrateurs techniques sortant des secrétariats de ministres, on serait édifié sur l'étendue du mal tout en s'expliquant l'ignorance et la frivolité de notre haute administration. Car, naturellement, ce ne sont pas les humbles postes qui sont visés par ces habiles petits personnages, et c'est dans cette intention, sans nul doute, que les décrets tutélaires qui exigent des épreuves à l'aspect redoutable pour les nominations d'expéditionnaires et de commis ne demandent rien du tout pour celles de directeur et de sous-directeur. On a vu un ministre perfectionner le système et changer de chef de cabinet tous les trois mois après avoir casé le sortant dans un de ces postes confortables; au bout de quelques années de ce régime, il faut s'estimer heureux que les fonctionnaires ne soient pas devenus enragés; dans le monde ouvrier, l'usine aurait fait un feu de joie.

Si la « carrière » est mal protégée contre l'incompétence du dehors, le public n'est pas suffisamment garanti contre l'incompétence du dedans; même quand il y a conditions, l'entrée est vraiment trop facile. Pour être nommé magistrat, à n'importe quelle hauteur de l'échelle, même premier président de la Cour de cassation, il suffit d'être licencié en droit (1); qui n'est pas licencié en droit? Dans bien des administrations on n'exige d'autre épreuve que la passation d'un examen d'entrée, et quel piètre examen! Le personnel des bureaux de préfecture de province est d'une médiocrité lamentable, et celui des ministères de la capitale n'est pas très supérieur (2). Il semble que ce soit à dessein que les programmes de connaissances exigées pour entrer dans ces derniers bureaux pourtant importants sont tenus dans une note puérile; il s'agit en effet de faciliter le passage dans le cadre des rédacteurs de vieux expéditionnaires en qui les chefs de bureau issus d'une semblable origine devinent plus de docilité et de déférence; ce sont d'ailleurs ces dignes chefs de bureau qui font passer

(1) Et pour être professeur à la Sorbonne ou au Collège de France, il suffit d'être bien en cour ministérielle! A plusieurs reprises, on a vu, quand le corps des professeurs proposait un nom illustre pour remplir une chaire vacante, le ministre lui préférer un autre candidat. De pareils abus sont intolérables.

(2) G. Demartial, *le Personnel des ministères*, 1906. Berger-Levrault.

l'examen de rédacteur, et l'on devine qu'une visible supériorité intellectuelle des candidats ne doit pas être de leur goût; il y a des ministères où l'on a remanié tout récemment les programmes pour baisser le niveau des concours, et d'autres où l'on les a supprimés en fait.

L'absence de garanties en matière d'avancement, c'est-à-dire pour le cours normal de carrière, est plus pénible encore. On finirait peut-être par se résigner aux « bombardements » dans les hauts postes d'intrigants intrus, comme les officiers de petite noblesse, sous l'ancien régime, se résignaient aux commandements d'armée de grands seigneurs, mais quand la brigue sévit d'un bout à l'autre du corps, quand tout est affaire de recommandations, quand les fiches s'amoncellent dans les dossiers de Corinthe et de Carthage, alors le dégoût s'empare de tout le monde, et le service s'en va à vau l'eau. Sous prétexte de choix, l'avancement se retourne contre ceux dont il devrait récompenser le mérite ; un juge peut très bien, si la Chancellerie le veut, rester simple juge toute sa vie, comme un bureaucrate pourrait, si ses supérieurs s'entendaient, prendre sa retraite à soixante ans avec son traitement de début.

Ici les palliatifs qu'on a essayés n'ont fait qu'empirer le mal. Le fameux « tableau d'avancement » est un leurre (1) quand ce n'est pas une fourberie, et son contre-coup a été déplorable en professionnalisant le fléau de l'intrigue ; le jeu du « piston » du dedans est plus nocif pour le bien public que celui du dehors ; autrefois on reculait devant certaines nominations à cause du scandale, maintenant on accorde l'inscription au tableau parce qu'elle n'est pas définitive, et les arrivistes ne s'en démènent que davantage pour la rendre telle. D'autant que ces tableaux sont le plus souvent très mal dressés, par de hauts fonctionnaires qui ne connaissent qu'une partie du personnel, comme les directeurs de ministères, et mieux vaudrait que, comme les membres de la Commission supérieure de la magistrature, ils l'ignorassent complètement ; que ces tableaux ne sont soumis eux-mêmes à aucune règle; que parfois tout le personnel y figure, ce qui lui ôte sa signification ; et que le Ministre a le droit d'y inscrire d'office qui il veut et d'y modifier l'ordre à son gré, prérogatives qui seraient tout à fait blâma-

(1) « Sa valeur est égale à zéro », dit M. G. Demartial dans son livre *le Statut des fonctionnaires*, 1908, Edition de la « Grande Revue ».

bles si le classement était fait d'une façon sérieuse comme il devrait l'être. En somme l'institution, loin d'affaiblir l'arbitraire, le renforce et le rend plus répugnant par l'hypocrisie dont il le couvre.

Même pouvoir discrétionnaire en matière de punitions et de révocation ; le malheureux gratte-papier est livré pieds et poings liés à l'autocratie de ses chefs. L'incohérence des règlements particuliers ajoute ici sa note qui serait comique en tout autres circonstances ; pour le même fait, des agents de diverses administrations publiques peuvent être, l'un simplement blâmé, l'autre rétrogradé, l'autre révoqué ; des avis de Conseils de discipline sont tantôt suivis, tantôt méprisés ; on a vu, une fois, des fonctionnaires consultés comme témoins dans une affaire de discipline instruite contre un collègue et frappés sans crier gare en même temps que l'inculpé, énormité dont on ne trouverait le pendant que sous les tribunaux terroristes de 1793 ; le public ne sait pas ce dont un ministre est capable quand son portefeuille est en jeu ! Et pour la sortie de la carrière (1) : Que de suppressions d'emplois permettant de se débarrasser d'un agent mal vu, et qu'on rétablit quelque temps après pour un excellent ami ! Que de moyens pour amener un vieux serviteur à faire valoir ses droits à la retraite ! Heureux quand on ne l'y admet pas par force ! Heureux quand on ne déclare pas accepter une démission qui n'a jamais été donnée ! On a révélé tout dernièrement à la Chambre le cas d'un sous-préfet dont on s'est débarrassé de cette façon il y a une quinzaine d'années ; l'iniquité était si flagrante que, depuis lors, et quoiqu'il fût officiellement démissionnaire, on lui servait son traitement sur les fonds secrets. Maintenant, on lui supprime cette allocation, et la mesure peut se défendre, mais l'autre mesure, le mensonge de la démission, qui la défendra (2)?

(1) L'inamovibilité, elle-même, défend fort peu le magistrat. D'abord, la plus grande partie des juges (juges suppléants, substituts et procureurs, juges de paix, juges administratifs) n'ont pas cette garantie. Et puis on tient mieux les hommes par l'avancement que par la révocation. Un siège à la Cour de cassation est la récompense d'un passage par les bureaux de la place Vendôme où l'on n'est appelé que pour motifs politiques. Et les truces subtils ! A Paris l'instruction est donnée à des juges suppléants donc mal payés et amovibles, et qui sont mis entre le renvoi et l'espoir d'une titularisation à 10.000 fr. ; quel est le juge qui, dans ces conditions, ne suivra pas docilement les moindres désirs du Procureur Général ?

(2) La collection des *Libres entretiens*, poursuivis au siège (rue Visconti) de *l'Union pour la vérité*, serait à consulter ici, mais ce qu'on peut dire n'est qu'une faible partie de ce qui est.

§

La source de tous ces abus n'est pas à chercher bien loin ; elle est dans la conception politicienne de notre administration. Depuis longtemps, chez nous, l'art de gouverner n'est pas celui d'aménager les forces productrices du pays, de régir pour le mieux les services d'intérêt général et de garantir à chaque citoyen la quantité de sécurité et de liberté à laquelle il a droit, c'est l'art de conquérir et conserver la domination sur les autres. Le parti au pouvoir a gardé depuis trente ans l'attitude vindicative qu'il avait dû prendre à la suite du 16 mai, et toute élection générale est une réédition du retour des 363. Il ne s'ouvre pas de scrutin d'arrondissement dans le plus infime trou provincial sans que reparaissent les inévitables clichés de triomphe, d'écrasement de la réaction, de sièges gagnés, etc. Et parallèlement il n'y a pas de séance des Chambres, quelle que soit la loi qu'on discute, où la préoccupation électorale, « invisible et présente, ne soit de ces grands corps l'âme toute puissante ».

L'esprit de parti a deux fâcheux enfants : la haine pour les adversaires et l'excessive camaraderie pour les partisans; le chef de clan qui doit récompenser ses fidèles a intérêt à augmenter le tas des dépouilles, et sa libéralité peut prendre des proportions redoutables quand le vol est larvé, comme en matière d'emplois publics ; le ministre qui octroie à son chef de cabinet une lucrative trésorerie générale ne réfléchit pas qu'il en prive par contre-coup le fonctionnaire de carrière qui y avait droit, et ne s'inquiète pas davantage, d'ailleurs, si le bon service ne sera pas quelque peu compromis ; il fait largesse, et cela prouve une âme cordiale et généreuse; mais c'est avec l'argent des autres !

Tout se tient dans un régime imprégné, comme le nôtre, d'esprit politicien. Le Cabinet dépend de la majorité de la Chambre qui, pour chaque membre, dépend de la majorité de sa circonscription, laquelle dépend des subventions, décharges, taxations, nominations qui, à leur tour, dépendent du Cabinet; il y a donc un perpétuel *circulus* de services et de faveurs. Pour être réélu, il faut que le député fasse pleuvoir la bonne manne; aussi voit-on des départements où pas un juge de paix n'est nommé, où pas un instituteur n'est avancé, pas un fonc-

tionnaire n'est noté sans la permission du député. C'est à l'intérêt électoral que tout aboutit chez nous. Hume disait un jour : « Savez-vous à quoi sert tout ce qui fait la grandeur anglaise, ses flottes, ses armées, ses lords, ses banques? à garantir l'indépendance de nos cinquante-six juges de comté. » De même pourrions-nous dire : « Savez-vous à quoi tendent au fond toutes nos lois financières, militaires, sociales, politiques? à garantir la réélection de la majorité régnante. » Il faut être naïf pour ne pas voir que le rachat de l'Ouest a eu simplement pour but de déplacer, au moyen des voix d'anciens employés de la Compagnie, les majorités qui s'obstinent, dans les départements bretons et normands, à envoyer à la Chambre des représentants réactionnaires. Et de même trouverait-on des calculs purement électoraux sous la plupart des lois importantes votées ou à voter, réduction du service de deux ans, inscription maritime, assistance aux vieillards et infirmes, impôt sur le revenu, retraites ouvrières. Si le débat s'engage sur le Statut des fonctionnaires, on peut semblablement prévoir que la véritable lutte se livrera entre les partisans de la loi soucieux de permettre quelque dignité morale à ces malheureux, et les gouvernants désireux de garder, dans un but électoral, tout leur empire sur le pâle troupeau des *servi publici* (1).

§

La proposition de loi Buisson, que le Parlement aura à discuter après les vacances de Pâques, se réduit à un petit nombre de principes : unité de statut, sinon de règlements, pour tous les fonctionnaires sans exception, de l'Etat, des départements ou des communes; règles uniformes pour l'entrée et la sortie de la carrière; garanties pour les récompenses et pour les punitions ; procédure fixe pour les recours et réclamations.

Chacun de ces points soulèvera, assurément, force discussions. Le Gouvernement a déjà fait savoir, par des communiqués à la presse qu'il ne croyait pas possible d'élaborer un texte s'appliquant à tous les fonctionnaires sans exception, et comme ce n'est pas pour l'honneur de l'uniformité qu'il s'arme, puisque la loi prévoit autant de règlements d'administration

(1) A consulter surtout ici *les Transformations de la puissance publique*, de Maxime Leroy, et l'*Etude juridique de l'Arbitraire administratif*, de Jean Cruet.

publique qu'il y a de corps de fonctionnaires différents, force est bien de reconnaître qu'il a le dessein de soustraire au statut le plus de serviteurs qu'il pourra, et assurément ceux qu'il lui est le plus utile de tenir de court. Il lui importe tant de conserver son fouet pour ses agents et sa pâtée pour ses électeurs! Pourtant le projet de loi a essayé, ici, de faire la part du feu ; non seulement il admet que les ministres, les ambassadeurs, les gouverneurs généraux des colonies et les deux préfets parisiens soient pris en dehors de tous cadres, mais même il spécifie, en un article curieux, qu'une certaine proportion des emplois de percepteur, de receveur particulier et de trésorier général sera attribuée « aux citoyens ayant rendu des services publics gratuits ». Ceci n'a pas été du goût du « Comité d'études des associations des fonctionnaires » (1), puissante organisation qui propose de biffer l'article ; toutefois, on peut se demander à son tour si le Comité ne va pas un peu loin en réservant aussi jalousement aux seuls employés des Finances ces lucratives sinécures qui pourraient récompenser d'autres services rendus au pays que celui d'avoir aligné d'interminables colonnes de produits de contributions; il suffirait, pour garantir une digne attribution de ces prébendes soit à de glorieux citoyens libres, soit même à de hauts fonctionnaires d'administrations voisines, que fût exigé l'avis conforme du Conseil d'Etat, le meilleur juge qui soit en telle matière. Cet avis qui pourrait être pris aussi pour les autres postes d'ambassadeurs, de gouverneurs, etc., car, enfin, rien ne légitime cet usage de prendre des ambassadeurs parmi des généraux ou des littérateurs et des gouverneurs de colonies parmi des sénateurs ou des députés; le meilleur préfet de la Seine ou préfet de police sera encore un homme de la carrière, et tout irait mieux si les ministres eux aussi étaient des administrateurs, et non des fils du scrutin. Ceci ne détruirait pas le régime parlementaire, car le gouvernement de cabinet lui-même se comprendrait avec un directoire de cinq membres du Parlement sans portefeuilles, de qui relèveraient les ministres à portefeuilles, lesquels seraient pris dans les cadres de l'administration, parmi les membres honoraires, par exemple, d'un Conseil d'Etat considérablement accru.

(1) *Examen de la proposition Buisson ; observations soumises au Rapporteur de la Commission.* Paris, 1908, imprimerie La Productrice, 51 rue Saint-Sauveur.

Ceux que le Gouvernement veut soustraire au statut, on le devine, ce sont les préfets et les sous-préfets. Dans l'organisation actuelle, ces personnages sont, avant tout, des entrepreneurs d'élections, mais l'efficacité électorale de leur action vient de leur autorité administrative, comme, d'autre part, leur incapacité d'administrateur résulte de leur particulier génie en matière de scrutin; c'est un cercle vicieux, dont on ne sortira que le jour où la représentation proportionnelle des minorités aura supprimé le caractère de duel à mort de chaque élection, diminué l'imprévu et l'amplitude des oscillations du pendule politicien et déterminé une vaste débâcle des valeurs de bulletins de vote. Mais en attendant que les préfets et sous-préfets soient ainsi rendus à leurs fonctions administratives, peut-être pourrait-on tourner la difficulté en organisant, sous leur brillante cohorte, un personnel de fonctionnaires techniques qui seraient à ces représentants du pouvoir moderne ce que les intendants, d'abord si humbles, étaient autrefois aux nobles Gouverneurs de provinces, et qui, comme eux, ne tarderaient guère à prendre le pas sur les brillants frelons de la cour parlementaire.

Pour l'entrée dans la carrière, rien de plus juste que le principe posé par le projet de loi : *Nul ne peut être admis dans une catégorie de fonctionnaires qu'après avoir justifié qu'il possède la capacité initiale nécessaire*, et *qu'avec le grade le moins élevé dans la catégorie*. Ce simple article, a-t-on pu dire, c'est la mort « administrative » de tous les chefs, adjoints et attachés de cabinet, de tous les fils, gendres et cousins de ministres, de tous les courtiers et sous-courtiers électoraux de députés et sénateurs, de tous les parlementaires blackboulés, journalistes fatigués, délégués mis au vert, etc. (1). Mais la difficulté est de savoir ce que sera cette capacité initiale nécessaire. Le projet de loi se contente d'indiquer les épreuves qui la manifesteront : un concours d'admissibilité soumis lui-même à la production de quelque diplôme, un stage probatoire et un examen d'admission définitive. L'unité d'origine serait parfaite si on s'en tenait là; mais en outre, « dans des cas déterminés par des règlements organiques, le diplôme de sortie d'une école préparatoire et la présentation par des corps universitaires ou savants peuvent tenir lieu de ces épreuves ».

(1) *Réforme sociale*. La question des fonctionnaires, 1er avril 1909.

Ce succédané, d'abord, sera obscur tant que les règlements organiques n'auront pas allumé leurs lanternes. Si, comme il semble, les auteurs de la loi prévoient la création d'une Ecole officielle d'administration, ces nouveaux polytechniciens ou normaliens auront un esprit de corps qui ne les rendra sympathiques, ni à leurs collègues issus du simple concours, ni même aux administrés ; en outre, la présentation par des corps universitaires ou savants, qui a l'air d'ouvrir une autre porte d'entrée, accroîtra les zizanies. Il serait vraiment plus simple de se contenter d'un ensemble d'épreuves variées analogue à l'examen d'auditeur au Conseil d'Etat, mais plus souple, avec forces matières facultatives comme pour le *civil service* de nos voisins d'outre-Manche ; le concours se passerait dans les principales villes de province, mais devant un jury d'examinateurs professionnels. Ainsi pas d'Ecole d'administration ; la meilleure école de ce genre, c'est la pratique (1) ; et au contraire une grande liberté et variété de culture. Pourvu que le niveau du corps fût très élevé, ce qui résulterait naturellement du concours, le reste importerait moins.

Ce serait au Conseil d'Etat à prendre parti, dans les règlements organiques, entre des systèmes différents et difficiles ; par exemple faudrait-il, aussitôt après le concours de début, spécialiser les jeunes stagiaires, ou les faire passer par un roulement d'un service à l'autre? A première vue, l'idée d'un administrateur qui irait des beaux-arts aux travaux publics, et de la marine aux affaires étrangères, est choquante, et pourtant un maître des requêtes, par exemple, peut faire un aussi bon chef de cabinet dans l'un que dans l'autre de ces départements. C'est pour les administrations centrales de ministères, principalement, que la question se pose : vaut-il mieux recruter chaque personnel parisien dans les services départementaux respectifs, les chefs de bureaux de la rue de Grenelle parmi les professeurs, ceux de la place Vendôme parmi les juges, ceux du boulevard Saint-Germain parmi les ingé-

(1) Si l'on conservait le « Pipot administratif », il faudrait transposer le souci de l'unité d'origine, et réserver exclusivement aux élèves de l'Ecole tous les hauts postes. Cela aboutirait à créer deux classes superposées et pas très cordiales d'administrateurs, mais l'inconvénient serait moindre que la compétition hargneuse de deux personnels hostiles. Cette Ecole devrait être aussi peu livresque que possible ; presque aussitôt après le concours d'entrée, les jeunes administrateurs seraient répartis comme stagiaires auprès des directeurs, préfets, inspecteurs généraux, etc.

nieurs et ainside suite, ou, au contraire, ne serait-il pas préférable d'avoir une catégorie d'ensemble pour toutes ces administrations diverses ? car enfin rien de plus différent que le travail du professeur ou du juge ou de l'ingénieur et celui de l'administrateur ; la généralisation est une spécialité disait Auguste Comte (1). Quoi qu'il en soit, ce que le nouveau régime aura à modifier, c'est la réorganisation des cadres de ces administrations et la séparation des vrais administrateurs (2), des commis d'exécution et des copistes qui chevauchent aujourd'hui les uns sur les autres, et font que trop souvent d'anciens bouvards ou pécuchets devenus chefs de bureau donnent raison aux plus bouffonnes caricatures de Maupassant ou de Courteline.

La réglementation de la carrière elle-même est matière plus délicate encore. Le projet de loi pose le principe du tableau d'avancement pour tous les grades de la hiérarchie, sauf le plus élevé, qui relève uniquement du choix. Ce tableau comprend tous les fonctionnaires, mais rangés dans un ordre qui dépend à la fois de leur ancienneté, des propositions de leurs chefs et surtout de l'avis du Dépositaire de l'autorité, ce qui ouvre fort la porte à l'arbitraire ; un conseil du personnel, composé moitié de membres de droit, moitié de membres élus par les fonctionnaires, donne bien son avis, mais qui ne doit être suivi que pour les cas tout à fait exceptionnels d'inscription d'office en tête du tableau ; quant à l'agent que ses supérieurs déclarent unanimement n'être pas en mesure d'occuper le grade au-dessus, il est écarté du tableau, mais continue à bénéficier, sauf démérite, des suppléments d'ancienneté échéant à tous les fonctionnaires.

Ces indications seront peut-être trouvées un peu sèches, un peu minutieuses, mais il était nécessaire d'entrer dans

(1) Autre argument en ce sens. Si l'on recrutait les administrations centrales de la Guerre et de la Marine, par exemple, uniquement parmi les anciens officiers ne serait-ce pas perpétuer dans les bureaux les antipathies des corps, combattants et non combattants, médecins et intendants, commissaires et contrôleurs, ingénieurs et officiers d'état major, etc. ?

(2) J'entends par là ceux qui ont à prendre des décisions en connaissance de cause, c'est-à-dire uniquement les chefs de bureau ou de service. Doublez chacun d'un ou deux suppléants ou apprentis, vous n'arriverez jamais qu'à une douzaine de personnes par préfecture départementale, une soixantaine par ministère parisien, soit, pour l'ensemble du haut personnel administratif pur, moins de deux mille fonctionnaires. En tablant sur une carrière de quarante ans, cela exigerait, au concours, des promotions de 50 jeunes gens par an. Ce serait un bon chiffre, également éloigné du laminoir et de la fournée.

quelques détails. Dans leur ensemble, les règles sont très supérieures à ce qui existe, mais pourtant je ne les crois pas à l'abri d'assez sérieuses critiques. Ce qui est mauvais dans un système d'avancement, c'est la coexistence du choix et de l'ancienneté, source de rancunes, de froissements et d'injustices ; or, la loi Buisson conserve ce nid de vipères. Mieux vaut ou le choix seul, ou, jusqu'à un certain grade, l'ancienneté seule.

Le choix unique se comprendrait ici d'autant mieux que les suppléments automatiques d'ancienneté consoleront désormais le fonctionnaire laissé en arrière ; mais, en ce cas, ce n'est pas à un conseil professionnel que devrait échoir la mission d'éclairer le ministre ; un comité de ce genre, formé de collègues, sera trop souvent imbu de passions mesquines ; s'il est élu, même pour partie, il ne pourra pas ne pas devenir un foyer d'intrigues ; on ne comprend guère que les auteurs de la loi, pourtant bons psychologues, ne se soient pas rendu compte de l'énorme danger qu'il y a à introduire le principe d'élection dans des milieux clos comme les corps de fonctionnaires, et formant le plus virulent bouillon de culture qui soit pour les vibrions de haine et d'envie que recèle tout groupement humain. L'idée de membres de droit, de son côté, n'est pas heureuse. Il n'y a qu'un moyen acceptable de composer ces conseils, c'est de les considérer avant tout comme des conseils de discipline, car leur rôle est aussi important pour les punitions à infliger que vain pour les récompenses à accorder, et alors de les tirer au sort, comme des jurys qu'ils sont ; dans une administration centrale de ministère, un conseil composé de trois membres par chaque grade, désignés par ce moyen, présenterait toutes les garanties voulues d'indépendance sans provoquer à la discorde politicienne. Quant à la mission d'éclairer le choix du ministre, elle devrait revenir à des fonctionnaires étrangers à l'administration et pourtant attachés à elle de façon stable : trois conseillers d'Etat par ministère, suivant de près les travaux des services et ayant le droit de se faire remettre les minutes et d'interroger les rédacteurs sur leur travail, seraient tout à fait indiqués pour exprimer au sujet des propositions des chefs un avis désintéressé que le ministre n'aurait aucune raison de ne pas suivre.

Mais, d'ailleurs, peut-être que l'ancienneté serait préférable

au choix; quand il s'agit d'un corps pour lequel de sérieuses conditions d'entrée sont exigées, il n'y a aucun inconvénient à laisser, sauf démérite, la montée se faire d'elle-même, d'autant que dans les fonctions civiles la proportion des grades est assez harmonieuse. La difficulté du problème de l'avancement dans l'armée vient de ce qu'il y a un colonel pour quarante ou cinquante officiers, ce qui fait qu'un très petit nombre d'officiers arrive à ce grade, y arrive tard et n'y séjourne pas ; dans le civil, au contraire, il n'y a guère qu'un chef pour trois ou quatre candidats sous-chefs ; dans un tribunal composé d'un président et de deux assesseurs, une carrière normale de trente ans pourrait se partager de façon égale : dix ans second juge, dix ans premier juge, dix ans président. Ce qu'on appelle assez sottement le « tour de bête » n'aurait donc que des avantages, puisque le soi-disant choix entraîne toujours intrigue et brigue. D'ailleurs l'ancienneté n'est jamais proposée par ses plus vifs partisans comme un principe absolu ; tout le monde admet que, pour les très hauts grades, généraux, directeurs, premiers présidents, doyens et recteurs, etc., le choix doit intervenir seul ; de même, il est indéniable que le long service ne doit pas être à lui seul un titre et qu'un fonctionnaire dont la valeur professionnelle aurait baissé doit être écarté de la montée en grade. On objectera que les mesures de ce genre sont pénibles à prendre et que le même résultat peut être obtenu par des avancements au choix qui sont toujours, eux, bien accueillis ; oui, mais ces promotions hors tour peuvent être de pure faveur, même avec toutes les commissions du monde, alors que les mises à l'écart seront toujours justifiées ; dans une armée notamment, on obtient des résultats bien préférables, le kaiser l'a montré, en élaguant les non-valeurs ou demi-valeurs qu'en favorisant les soi-disant sur-valeurs (1).

Si l'on conservait l'avancement au choix dans la hiérarchie civile, il faudrait le rendre rare, pour ne pas dire exceptionnel.

(1) Le projet de loi, on l'a vu, admet des suppléments d'ancienneté même pour le fonctionnaire qui ne monte pas en grade. Il serait fort à souhaiter qu'à ces suppléments, alors faibles, se joignissent des frais pour charges de famille, alors sensibles, et des indemnités de résidence (qu'on compare la vie d'un juge de paix à Paris et dans un canton rural). J'admettrais enfin, dans l'hypothèse où tous les traitements seraient ramenés à 13.000 au maximum, qu'il y eût des frais de représentation très élevés pour les hauts fonctionnaires, 1.200.000 fr., par exemple, pour le Président de la République comme aujourd'hui.

Le Comité d'études obtient ceci en le remplaçant par des majorations d'ancienneté qui seraient d'un an ou deux et constitueraient ainsi de très grosses récompenses, qu'on n'accorderait que pour motifs précis et importants. Oui ; mais il faudrait alors, pour plus de précautions, d'une part, que ces majorations fussent limitées en nombre, par exemple un fonctionnaire sur dix chaque année; d'autre part, que les motifs eux-mêmes fussent spécifiés ; l' « excellent service », ou le « travail irréprochable », ou la « catégorie d'élite » et autres formules banales devraient être remplacées par des constatations détaillées et d'ailleurs variant suivant qu'il s'agirait d'un juge, d'un ingénieur, d'un professeur ou d'un administrateur, et pour ce dernier, par exemple, se ramenant à un des quatre mérites suivants : préparation d'une loi, d'un décret ou d'une instruction ; négociation ou solution d'une difficulté ; organisation ou simplification d'un service ; publication d'un livre ou article technique.

Dans un corps où les fonctionnaires seraient bien recrutés, éprouvés par un stage et point aigris par des passe-droit, la question discipline perdrait encore plus de son importance que la question avancement. Toutefois, il faut la prévoir, car sur plusieurs centaines de mille de personnes, il est impossible qu'il ne se présente pas quelques occasions de sévir. Le projet de loi distingue entre les peines du premier degré (blâmes, amendes), dont dispose l'autorité administrative, et celles du second degré (rétrogradations, déplacements, retraites d'office, révocations) que prononcent les conseils de discipline avec appel devant une Cour de fonctionnaires et d'hommes politiques (mieux vaudrait le Conseil d'Etat). Et sur ces points le Gouvernement n'a pas caché qu'il demanderait des pouvoirs plus étendus, et notamment de n'être pas lié par la sentence des juridictions disciplinaires. Mais c'est, je crois, se faire une idée trop bénigne des conseils de discipline qui sont en général très sévères (c'est leur intérêt et leur dignité) pour les brebis galeuses; dans tous les cas, jamais la juridiction d'appel ne refuserait au ministre la révocation d'un agent que le comité de ses collègues s'efforcerait à tort de sauver.

Encore une disposition louable dans le projet de loi : le fonctionnaire qui démissionne ou qui est licencié pour service insuffisant avant d'avoir acquis des droits à pension, récupère

les retenues effectuées sur son traitement en vue de cette pension. Voilà qui combattra l'encroûtement légendaire du bureaucrate rivé à son rond de cuir, tout en mettant fin à cette sorte de vol organisé qu'était la retenue des retenues; il semble même que le fonctionnaire devrait pouvoir, en payant une surprime pour prédécès, faire allouer à sa veuve et à ses orphelins leur montant; la chose serait aisée avec des Compagnies d'assurance privées, à qui l'Etat se doit de ne pas être inférieur.

Tout ceci, c'est le dessin général de la loi (1); les détails vraiment efficaces et intéressants se trouveront dans les règlements organiques que le Conseil d'Etat aura à mettre debout. Il est possible que des dispositions s'y trouvent, raréfiant les places et réduisant les gros traitements (2), qui ne soient pas du goût de tous les fonctionnaires. Mais les agents sérieux comprendront qu'une réforme décisive de notre Administration ne peut pas aller sans mesures de ce genre. La Prusse, qui a poussé à un si haut point de perfection le fonctionnarisme (3), a beaucoup moins d'agents que nous, et les traitements y sont bien moins dissemblables; c'est de ce modèle qu'il faudra nous rapprocher; il est inutile de continuer à servir des rentes de boyards à des préfets ou à des trésoriers-payeurs généraux, et de n'allouer, par contre, que des traitements de misère à des juges ou à des rédacteurs, comme si l'on voulait détourner des tribunaux et des bureaux tout ce qui a quelque valeur intellectuelle ou sociale (4).

(1) On objectera peut-être que les sénateurs et députés, qui sont de vrais fonctionnaires, n'ont ni concours, ni écoles, ni tableau d'avancement, ni conseils de discipline, mais la question justement serait de savoir si des institutions de ce genre appropriées à leur milieu n'auraient pas d'excellents résultats. Un comité de censeurs tirés au sort parmi les plus hauts dignitaires de la Légion d'honneur, et pouvant priver de son siège un homme politique, serait un frein bien précieux à certains abus du parlementarisme. Mais il n'en est pas moins vrai que les fonctionnaires de gouvernement comportent plus de liberté et plus de fugacité que les fonctionnaires d'administrations professionnelles. (Des députés qui font leur « carrière » au Palais-Bourbon, jusqu'à se ménager une pension de retraite, c'est fâcheux.) Et on pourrait soutenir parallèlement que les juges, qui se rapprochent plus des premiers que des seconds (d'où la raison logique du troisième pouvoir, le judiciaire), pourraient exercer des fonctions temporaires et sans connaissances techniques approfondies; les jurés répondent à un besoin social très profond, et très légitime.

(2) Sur cette question des traitements, l'article précité de *la Réforme sociale* donne des indications intéressantes.

(3) Les fonctionnaires prussiens, par G. Demartial, *Revue parlementaire*, septembre-octobre 1908.

(4) Louis Salaün, *Essai sur l'organisation des fonctionnaires civils*, 1908, page 23.

§

Voilà pour les administrateurs. Et les administrés, qu'en fait-on en tout cela? Ils ont bien voix au chapitre, tout de même ! Si le pays est disposé à accorder aux budgétivores la plupart des garanties qu'ils réclament, ce n'est pas pour faire un lit de roses à ces messieurs, c'est pour obtenir d'eux une bonne gestion des services d'intérêt public.

D'abord il ne doit pas être question de supprimer les vieilles précautions contre le fonctionnaire : défense de prendre intérêt ou service dans une entreprise privée vis-à-vis de laquelle sa fonction l'oblige à servir l'ordre public, et défense de profiter de son autorité pour se faire élire dans la circonscription qu'il administre. Mais il y a des dangers plus actuels, la mauvaise volonté constante et préméditée dans le service, avec ses conséquences extrêmes de grève et de sabotage. Or, il ne faudrait pas que les agents de l'Etat se berçassent de l'espoir que le public prendra toujours leurs fantaisies aussi philosophiquement que ces jours derniers. Ce qui a valu l'indulgence générale aux postiers, c'est que leur révolte, effet de l'exaspération contre d'odieux procédés politiciens, avait droit à des circonstances atténuantes tout à fait spéciales, et que d'ailleurs ces agents ne réclamaient pas un intéressé pourboire (1), mais un peu de dignité et de loyauté dans la façon d'agir à leur égard du Sous-Secrétariat d'Etat; mais une fois que leurs légitimes griefs auront reçu satisfaction, les fonctionnaires devront tous revenir à leur rôle, qui est de servir le public, et non de se faire servir par lui.

Le droit de grève, en particulier, ne saurait, à aucun point de vue, leur être reconnu. Déjà pour les ouvriers privés, la cessation collective du travail n'a qu'une efficacité de menace, si tant est même qu'elle en ait une, car c'est vraiment se tromper que d'attribuer à son influence le progrès du bien-être matériel qui est le fait des découvertes scientifiques et des capitalisations de travaux; chacun peut voir que, chez nous, la

(1) Il n'est que trop vrai que la plupart des agitations de fonctionnaires se résolvent en une demande d'augmentation de traitement, mais si l'on trouve leur mendicité quelque peu répugnante, que dira-t-on de celle des parlementaires? C'est leur coup des quinze mille balles qui a allumé bien des convoitises chez les pauvres diables à 2.000 fr. D'autant que les petits traitements n'ont pas changé depuis 1844, et que 2.000 fr. à Paris aujourd'hui ne sont pas ce qu'ils étaient sous Louis-Philippe ; la plainte, ici, est fondée.

hausse des salaires a été surtout antérieure à la loi sur la liberté de coalition. Mais sans vouloir revenir sur le principe du droit de grève (toute liberté est louable !), il faut bien reconnaître que la situation est tout autre pour les industries monopolisées et les services publics ; l'intérêt qu'aurait un employé des postes, des chemins de fer ou des écluses à gagner quelques centimes ou quelques francs de plus ne compense pas la paralysie sociale qui résulterait du chambardement des voies ferrées, des canaux et des télégraphes. La société est donc dans son rôle en accordant au gouvernement tous les moyens de prévenir des excès de ce genre. Le Code pénal, en dépit de l'ingéniosité d'esprit répressif de ses auteurs, ne fournissant pas ici d'armes suffisantes, car l'art. 126 ne semble pas viser des postiers ou des mécaniciens, et n'envisage qu'une entente en vue de démissions, cas rare (bien qu'il se soit récemment produit lors du mouvement des maires viticulteurs du midi) et différent de la grève, il est probable que la proclamation du statut des fonctionnaires aura pour contre-partie le vote d'une réglementation punissant l'emploi des procédés chers à la C. G. T.

Ce sera approuvable, car si les serfs de l'Etat ont raison de demander à être protégés contre ses suppôts, nous n'avons pas tort, nous les serfs de ces serfs, d'exiger des garanties contre eux-mêmes. Or ces messieurs ont parfois tendance à nourrir d'étranges illusions. Certains postiers prétendaient naguère forcer l'Etat à leur distribuer les 14 millions de bénéfices nets que, d'après le budget, le service rapporte. Mais on ferait bien mieux, s'il en était ainsi, de les distribuer entre nous tous sous forme de réductions de tarifs. L'Etat n'a pas à faire des bénéfices sur ses exploitations, soit, mais il n'a pas non plus à octroyer sur notre dos des bénéfices à ses agents d'exploitation ; à ce compte-là, pourquoi les ouvriers des tabacs ne réclameraient-ils pas pour eux seuls les 400 millions que procure le monopole de leur plante et pourquoi les agents des finances ne garderaient-ils pas les 4 milliards que non moins logiquement ils rapportent? Ce qui d'ailleurs mettra tout le monde d'accord pour les Postes, c'est que le bénéfice net de 14 millions est fictif; comme il arrive souvent des « produits » du budget, et qu'en réalité, tenu compte d'autres dépenses dispersées dans des chapitres voisins, telles que les pensions de retraite,

le budget des Postes se clot plutôt en déficit qu'en excédent (1).

Pas davantage ne faut-il s'arrêter à la prétention de certains fonctionnaires de prendre en entreprise les services publics; avec cette aimable plaisanterie, on trouvera toujours des sous-enchérisseurs pour soumissionner la voirie publique avec un rabais de 10 o/o sur le voisin; le seul résultat, c'est que la voirie, au bout de quelque temps de ce régime, n'existera plus. Sans doute l'appel à la collaboration loyale des agents de tous grades devrait être la règle aux lieu et place de cette sotte morgue hiérarchique qui fait rabrouer, pour n'importe quel avis, l'inférieur par le moindre supérieur, et quel supérieur! et dans certains cas des idées d'organisation et de simplification pourront fort bien venir des plus humbles rangs de la corporation, comme on vit l'an dernier pour le service des Postes et Télégraphes, mais chaque chose à son plan; et si le système des Fermes générales a donné de si fâcheux résultats en matière d'impôts sous l'Ancien Régime, ne croyons pas qu'il en donnerait de bien meilleurs sous le régime moderne en matière de services publics.

Bien plus, et parallèlement aux recours contentieux pour excès de pouvoir et détournements de pouvoir, il y aurait de très urgentes dispositions à prendre contre les excès de zèle et les détournements de zèle, ainsi que contre les excès d'inertie et les détournements d'inertie de tous nos mandarins. Faire casser par le Conseil d'Etat une décision de ministre, de préfet ou de maire, est une satisfaction insuffisante, si le dépositaire de l'autorité recommence le lendemain son petit jeu d'abus; que l'on inflige une amende (oh! bénigne, car, pour les sévères, il y a toujours remise gracieuse), une amende de 100 fr. au personnage dont la décision est cassée pour excès de pouvoir, et de 500 fr. en cas de détournement de pouvoir (où l'arbitraire est coloré d'hypocrisie) et tout rentrera dans l'ordre. Et que la taxe que veut vous imposer un agent des Finances, et qui est reconnue injustifiée, lui soit réclamée à lui, ce sera mettre un frein à la fureur de l'Enregistrement, moins pittoresque, mais non moins irrésistible que celle des flots. Et que toute lettre perdue entraîne, sur l'attestation

(1) On trouvera le calcul minutieux dans un travail de M. Paul Leroy-Beaulieu (*Economiste français*, 20 mars 1909).

de l'expéditeur et du destinataire, une amende de 1 fr. à l'Administration des postes au profit de l'Assistance publique (les postiers s'organiseront en mutuelle de garantie). Et que toute réclamation restée sans réponse vaille aussi une petite tuile pécuniaire au service négligent. Et que toute décision d'agent rapportée par l'autorité supérieure après enquête fasse infliger à son auteur une offrande encore au tronc des contribuables. Il semble qu'avec un certain nombre de sanctions de ce genre le pauvre Jacques Bonhomme finirait par être quelque peu protégé.

Et alors se posera une question d'une subtilité paradoxale et troublante : N'aurait-il pas mieux valu laisser les fonctionnaires croupir dans leur petite mare maléolente que les en tirer pour les faire reluire comme sous neufs? Actuellement, c'est un grand bien que de plus en plus les jeunes gens instruits, actifs, riches, se détournent de ces emplois stagnants et lourds. Le fonctionnaire ne fait plus prime sur le turf des jeunes filles à marier ; fini le prestige des receveurs d'enregistrement, dissipée la vénération des attachés au parquet, entamée même la séduction de l'épaulette ; c'est vers les carrières libres, industrie, agriculture, commerce, médecine, que se portent les fils des meilleures familles, et c'est à cela qu'est due la réviviscence productrice de la France depuis quelques années ; mais une fois que l'avilissement du fonctionnaire aura pris fin, et que, grâce au Statut sauveur, juges, préfets, inspecteurs et receveurs seront redevenus ce qu'ils doivent être, alors de nouveau toute la jeunesse intellectuelle se précipitera vers les bureaux, et ce seront les bouvards et les pécuchets qui, chassés de leur domaine, reflueront vers les professions libres, laborieuses et fécondes. Or c'est là un danger pire que la sottise des budgétivores!...

SAINT-ALBAN.

IMMANENCE ET TRANSCENDANCE
EN MATIÈRE RELIGIEUSE
(Suite) (1)

—

II

Un système ne se juge et ne s'interprète pas uniquement par les raisons qu'il fournit en sa faveur. Il importe aussi de le soumettre à une contre-épreuve et de voir comment ses défenseurs résolvent les difficultés qui se dressent contre lui. Les Immanents et les Transcendants n'ont pas déserté la lutte. Les uns et les autres ont accepté la bataille et se sont appliqués à faire face aux attaques dont ils étaient l'objet. Comment les uns et les autres ont-ils repoussé les objections de leurs adversaires? C'est ce que nous devons examiner.

§

Il serait évidemment superflu d'entrer dans tous les détails de la discussion et de suivre les combattants dans la moindre de leurs évolutions. Des controverses doctrinales il suffit de retenir les grandes lignes, car les idées générales dominent en somme la poussière de l'analyse et la ramassent en quelques touts cohérents. Or, si l'on serre de près les critiques que les immanents et les transcendants s'adressent réciproquement, on constate qu'elles se réduisent à quelques vues assez importantes, et dont la critique philosophique est obligée de tenir compte.

A la première observation des immanents, que le propre de toute méthode scientifique est d'aller du connu à l'inconnu, les transcendants répondent sans trop d'embarras. Ils reconnaissent de bonne grâce que le subjectif est pour nous plus clair que l'objectif; mais on aurait eu tort d'en tirer des conséquences qui n'en découlent pas. On doit, sans doute,

(1) Voy. *Mercure de France*, nº 284.

partir du subjectif, mais on ne doit ni s'y enfermer, ni s'y arrêter. L'apologétique doit prendre son point de départ dans le moi, y faire une halte, en explorer les besoins, mais elle doit aussi le traverser et en sortir, comme la lumière, qui sort du foyer pour se diffuser dans l'espace et éclairer les corps qu'elle rencontre dans sa marche. Il ne faut pas en effet confondre le moment initial avec l'épanouissement complet d'un effort intellectuel. Le premier indique l'origine et le second désigne la sphère d'influence et tous les aboutissants de l'effort. Autre chose est soutenir que la démonstration chrétienne doit partir du monde intérieur; autre chose est affirmer qu'elle doit s'y concentrer, s'y épuiser et s'y achever. Si l'araignée tire de son sein les fils dont elle tisse sa toile, elle tisse néanmoins cette toile en dehors d'elle. D'ailleurs, le monde intérieur est subordonné à l'extérieur et en dépend. Nous n'avons rien d'inné. Tous les facteurs de la vie intérieure : impressions images, idées, nous viennent du dehors. L'apologétique transcendante se conforme donc à la marche de la nature, et la logique y rejoint l'ontologie et la psychologie.

Nos contemporains n'admettent pas qu'on puisse connaître autre chose que des états de conscience. C'est possible, mais en cela ont-ils raison? Si leur thèse était, par hasard, fausse — et rien ne prouve qu'elle soit vraie — on compromettrait l'apologétique, en s'y retranchant comme dans une forteresse. La démonstration chrétienne ne peut s'appuyer que sur une théorie vraie. On a donc à se demander, non si cette thèse épistémologique est celle de nos contemporains, mais si elle est vraie; qui osera jamais faire de l'apologétique une affaire de mode? Qu'on tienne compte des susceptibilités de nos contemporains, rien de plus légitime. Mais qu'on n'y enchaîne pas l'avenir de la démonstration de la foi, car, si on le faisait, on risquerait fort de s'embarquer sur un esquif bien frêle.

Pourquoi regarder comme trop intellectualiste la méthode de transcendance? Ses partisans n'ont jamais prétendu qu'il faille se cantonner ni dans l'analyse des éléments mentaux, ni dans l'utilisation de la raison. S'ils soutiennent que la logique des idées doit avoir le premier rang, ils n'interdisent pas de s'adresser aux autres puissances de l'âme. Ils accordent volontiers que la religion est une vie, une attitude, une forme pratique. Mais que serait la vie sans idée directrice, et

que vaudraient une pratique sans théorie, une attitude qui ne pourrait se justifier ? On sait aujourd'hui combien l'action se rattache à l'idée et en découle. Les recherches les plus récentes de la psychologie ont, semble-t-il, établi que toute l'émotivité de l'âme n'est qu'un résultat de l'idéation motrice. Le fonctionnement de l'activité psychique va donc de l'idée à l'action, de la représentation à l'émotion, et rien ne saurait changer cette marche. C'est l'avantage du procédé de transcendance de suivre le courant même de l'âme.

Personne ne songe ni à éliminer ni à révoquer en doute l'expérience religieuse. Mais les expériences religieuses sont nécessairement suscitées par quelque cause. Or, quelle peut être cette cause, sinon la représentation? C'est, en définitive, l'esprit qui agit par l'idéation sur la conscience et y provoque ainsi ces impressions religieuses qu'on appelle expériences. Nulle expérience ne peut surgir toute seule. Toute expérience est un ébranlement et tout ébranlement suppose un choc. Comment notre expérience pourrait-elle reproduire les expériences religieuses de celle de Jésus, si notre âme ne dessinait et ne façonnait pas au préalable en elle-même le cadre représentatif de l'âme de Jésus? L'expérience religieuse n'est, en somme, que la réalisation d'une idée au sein de la conscience. De plus, l'expérience religieuse, une fois qu'elle a pris naissance, a besoin d'être dirigée dans sa marche. Le bon sens ne permet pas qu'on le livre à tous les caprices et à toutes les surprises du hasard, à moins qu'on ne veuille dépouiller la conscience de tout caractère rationnel. L'expérience religieuse, pour être raisonnable, c'est-à-dire humaine, demande donc une règle. Or, quelle sera cette règle, sinon l'idée elle-même? La conscience religieuse ne peut donc fonctionner que sous le contrôle de la raison. Dès qu'elle est soustraite à la lumière de ce flambeau, elle marche à l'aventure, comme un navire sans boussole et sans pilote. Le recours à l'expérience est donc un appel à l'idée et le cœur nous conduit à la raison.

§

Les partisans de l'immanence repoussent d'abord l'accusation de subir l'inspiration de Kant. Leur méthode n'est nullement un fruit du kantisme. Elle résulte uniquement des

progrès de la psychologie épistémologique. Il peut y avoir des coïncidences; mais les coïncidences n'indiquent d'aucune manière une dérivation. Si cette méthode s'accorde avec certaines idées de Kant, il faut en conclure, non qu'elle découle des théories du célèbre philosophe, mais que tout n'est pas faux dans ces théories. De quel droit voudrait-on rejeter le kantisme en bloc et par prétérition? Un pareil procédé n'aurait rien de critique ni de scientifique. D'ailleurs, la méthode d'immanence a des racines dans la tradition, qu'il est facile de découvrir. N'est-ce pas saint Augustin qui dit que Dieu nous a créés pour lui et que notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il se repose en lui? N'est-ce pas saint Thomas qui enseigne que la loi de nature, inscrite dans le cœur de l'homme, n'est qu'une participation de la loi éternelle? De pareilles propositions ne contiennent-elles pas le germe de l'immanentisme?

L'immanentisme ne supprime pas le moins du monde toute distinction entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, parce qu'il ne fait de ce dernier ni une exigence ni une modalité de la nature. C'est à tort qu'on lui attribue une pareille confusion. La thèse des immanents, sur ce point spécial, consiste à dire que le surnaturel est, non un postulat de la nature, mais une simple inférence logique, ce qui est absolument différent. A proprement parler, la nature n'exige aucunement le surnaturel; elle n'y a aucun droit; et ni l'introspection, ni l'intuition, ni l'analyse ne sont capables de dégager un droit de cette sorte. Mais la nature atteste des besoins, des aspirations, des élancements, des tressaillements, qu'il est légitime d'interpréter et dont la signification ne paraît pas douteuse. La logique a le droit d'interpréter les phénomènes de l'âme comme ceux du monde extérieur; et lorsque ces phénomènes autorisent des inférences, elle ne peut se dispenser de les enregistrer. L'immanentisme n'a pas d'autre prétention. Il soumet à l'analyse les aspirations de l'âme humaine, s'efforce d'en dégager la signification ou plutôt les suggestions, et croit pouvoir établir, par la méthode d'élimination, qu'elles ne trouvent leur explication que dans la religion chrétienne. Il s'agit donc, non de constater un droit inhérent à la conscience, mais de déchiffrer le langage mystérieux de l'âme et de découvrir une ombre du divin dans l'œuvre du Créateur. Au surplus, ce procédé trouve sa justification dans la doctrine de saint Thomas sur la finalité. Le

grand docteur nous apprend que tout être a par rapport à sa fin une relation transcendantale, c'est-à-dire une relation qui repose sur son essence même, et dont rien au monde ne saurait le dépouiller. Or, Dieu est la fin de l'homme, et d'autre part Dieu, en lui-même, est simple et indivisible. Sans doute, par l'analyse nous distinguons en Dieu l'auteur de la nature et l'auteur de la surnature; mais cette distinction est une opération purement mentale. Dans la réalité, Dieu est un et ne connaît ni division ni démembrement. Si donc notre âme est affectée d'une relation essentielle par rapport à Dieu, pourquoi une attentive auscultation de ses tendances ne pourrait-elle pas entrevoir, pressentir, je ne dirai pas les modalités, mais l'aboutissant de cette relation? Serait-il donc impossible de démêler, parmi les éléments de cette subordination qui la rattache à Dieu, quelque indice de sa destinée? Enfin, il ne suffit pas de sauvegarder la distinction de la nature et de la surnature. Puisque les deux ordres existent et régissent le même sujet, il importe aussi de les harmoniser, de les coordonner. Or, peut-on le faire en dehors de la théorie de l'immanence? Le problème est complexe et il est à prendre dans sa complexité. L'ordre naturel et l'ordre surnaturel sont sans doute distincts, mais ils coexistent dans l'âme. Toute solution du problème doit maintenir à la fois la distinction des deux ordres et leur intime coexistence au sein de l'âme. A bien considérer les choses, il semble que seule la méthode d'immanence soit apte à sauvegarder les deux données essentielles du problème et à superposer dans la conscience, sans les confondre, la nature et la surnature.

Et l'ordre surnaturel ne cesserait pas, pour cela, d'être gratuit, comme on paraît le croire. Les réflexions qu'on vient de faire sont de nature à le montrer et à donner satisfaction aux plus légitimes susceptibilités de la conscience. Mais il faut ajouter d'autres considérations. Les tendances et les aspirations, que l'observation constate dans l'âme, ne se sont pas produites d'elles-mêmes ; elles viennent de Dieu, et sont un don gratuit de Dieu. En supposant donc que ces aspirations recèlent quelque poussée surnaturelle, cette poussée n'en serait pas moins gratuite, puisqu'elle s'inscrirait dans un état de choses, purement gratuit. Allons plus loin, accordons que ces élancements de l'âme vers le Bien suprême soient naturels.

Si Dieu leur a donné gratuitement une modalité surnaturelle, cette modalité ne serait nullement exposée à s'absorber dans les exigences de la nature. N'oublions jamais de distinguer le mouvement de ses modalités. La modalité peut avoir une origine différente de celle du mouvement. Mais, quoiqu'elle soit d'une autre origine que le mouvement, elle l'accompagnera toujours. Quelque chose d'analogue se passerait dans l'âme. Ses aspirations pourraient avoir une direction surnaturelle. Mais comme cette direction est, par hypothèse, un don libre et spontané de Dieu, l'ordre surnaturel conserverait toute sa gratuité.

III

Sans être de tout point décisives, ces analyses sont cependant suggestives. Elles nous indiquent que chacune des deux méthodes, prise à part, est incomplète parce qu'elle n'embrasse pas toute la question. Chacune d'elles se borne en somme à considérer et à mettre à profit l'un des deux facteurs de l'apologétique sans se préoccuper de l'autre. Immanents et transcendants ont le tort de n'exploiter qu'une mine et de croire qu'il n'y a rien en dehors du trésor qu'ils ont sous la main. Une méthode n'est efficace qu'autant qu'elle est compréhensive, c'est-à-dire qu'autant que ses recherches ne négligent aucun des éléments, qui peuvent concourir à la solution du problème. Lorsque, par esprit d'exclusivisme ou de spécialisation, on se bloque dans une position, on est exposé à ne pas voir ce qui se passe tout autour, et à croire que le monde ne s'étend pas plus loin que son rayon visuel.

La solution du problème apologétique se trouve, en réalité, dans un emploi modéré des deux méthodes. On ne peut renoncer à l'une ou à l'autre sans se mettre dans l'impossibilité d'aboutir à des résultats vraiment appréciables et sans entraver la marche de la pensée elle-même, qui ne peut procéder avec ordonnance qu'en se déployant librement dans tous les domaines que la logique ouvre devant elle. Pourquoi rétrécir le terrain de la recherche, lorsque les conditions mêmes, dans lesquelles on opère, exigent que l'on suive deux directions? Quand on y regarde de près, on s'aperçoit que la démonstration chrétienne, pour être pleinement efficace et bien équilibrée, doit utiliser les deux méthodes, les unir et les rapprocher dans

une marche, soit parallèle, soit consécutive. Ne s'agit-il pas en effet de circonscrire l'objet tout entier, qui est le but de ses efforts et d'en dégager les diverses relations ? Or, comment réussir dans cette tentative, sinon en décrivant la courbe tout entière et en achevant le mouvement dont on a besoin pour la décrire? Une partie du chemin n'est pas tout le voyage.

Et qu'on ne s'imagine pas que nous avons affaire à une combinaison plus ou moins arbitraire de concepts ou un arrangement artificiel d'idées. A vrai dire, c'est la nature elle-même, envisagée dans ses diverses dispositions, qui nous impose tout ensemble et le procédé de transcendance et le procédé d'immanence et en commande l'application. Que nous considérions l'ordre logique ou l'ordre réel, nous ne pouvons échapper à la nécessité de faire appel à l'immanence et à la transcendance et de les intégrer l'une dans l'autre. Les conditions dans lesquelles notre vie ici-bas surgit et fonctionne, nous y acculent et ne nous permettent guère de nous en affranchir. Il n'est pas nécessaire de développer tous les éléments de notre démonstration. Il suffira d'appuyer sur les trois principes qui la soutiennent et en garantissent la valeur. Les considérations qui suivent ont pour but de montrer que l'apologiste de la foi, s'il veut bâtir sur le roc, est obligé d'emprunter ses matériaux au monde du dedans et au monde du dehors.

Le principe de causalité est, quoi qu'on pense, le nerf plus ou moins caché de toute démonstration religieuse. Chaque fois qu'il entreprend d'évoluer dans le domaine de la métaphysique, l'esprit en sent l'inévitable intervention, et il est obligé de s'y appuyer pour prendre son essor. Comment pourrait-il en être autrement, puisque le sentiment de notre dépendance, de notre contingence et de nos imperfections nous obsède et nous domine? Les derniers travaux sur le contingentisme ont établi que la nécessité ne joue pas, dans l'enchaînement des phénomènes, le rôle qu'on se plaisait à lui attribuer. La contingence pénètre partout à travers les mailles de la nature et y insère ses déterminations ou plutôt des allures déconcertantes et imprévues. Et nulle part peut-être la contingence n'apparaît aussi profonde et aussi dominatrice que dans le domaine psychologique, dans la constitution de la personnalité humaine. C'est pour des raisons métaphysiques, psychologiques, déduites de l'enchaînement des phénomènes et des lois de

l'âme, que le principe de causalité est un des principes directeurs et organisateurs de la connaissance.

L'apologétique a donc le droit et le devoir de s'appuyer sur le principe de causalité, pour en tirer les conclusions qu'il comporte. On va ainsi des phénomènes à la cause, ou plutôt on tire des phénomènes la cause qui s'y trouve engagée et enveloppée. Partout où l'on constatera des effets, on conclura à l'existence et à l'intervention de la cause et en rattachant ou suspendant les effets à leur cause, l'apologiste aura un excellent moyen d'asseoir la démonstration de la théorie religieuse, de se persuader lui-même de sa vérité et d'en convaincre les autres. Car sa seule ambition est de s'insinuer par le raisonnement dans les esprits, de les ébranler, de les fléchir et de les forcer à reconnaître et à confesser que l'idée religieuse est vraie et mérite leur adhésion.

Or, la contingence ne se renferme pas dans une sphère de la réalité. Elle s'étend à toute la création et la marque de son empreinte. Tout le créé est pénétré de contingence et de dépendance. Il en résulte donc que l'âme aussi bien que la nature, le monde intérieur aussi bien que ce qui l'entoure sont des effets, et le sont au même titre Ils n'ont pas eux-mêmes leur raison suffisante, mais leur existence tout entière, c'est-à-dire avec tout ce qu'elle suppose et implique, est suspendue à un être étranger, dont leur indigence et leur limitation accusent la présence et l'incessante action. La qualité d'effets, qu'ils recèlent en eux-mêmes et qui les déborde de toutes parts, révèle la cause, la suggère, y conduit la pensée et s'y plonge elle-même pour subsister et se maintenir. Les deux mondes : celui du dedans et celui du dehors, sont donc à utiliser à titre d'effets pour dégager l'élément religieux à titre de cause. Dans les deux le fondement est le même, et ce fondement supporte le même sommet. Les caractères primordiaux sont aussi les mêmes et ces caractères témoignent de la même origine. La configuration est également la même et cette configuration indique la main qui l'a faite. Qu'on prenne son élan du monde intérieur ou du monde extérieur, on suit infailliblement la même direction : on sort de l'effet pour aller à la cause. On comprend par là que les deux méthodes rivales offrent le même vice. L'une et l'autre limitent à tort le règne de la causalité. Les immanents disent en somme : l'âme est le seul effet

révélateur de la cause; et les transcendants répliquent : cet effet révélateur ne se trouve que dans les prophéties et les miracles. Erreur. Le monde de la conscience et celui de la nature portent la marque d'une commune origine.

Je prévois l'objection. Le principe de causalité, dira-t-on, ne peut fonctionner que sur une ligne homogène, c'est-à-dire dont les deux termes sont de même ordre. Des effets que nous sommes et qui nous entourent, on pourra donc légitimement conclure à l'existence d'une cause de même nature qui en explique la production. Mais l'apologiste prétend aller plus loin ou monter plus haut. Son dessein manifeste est précisément d'établir, non la *causalité*, mais la *divinité* du facteur religieux, d'où dépendent les phénomènes. Il dépasse donc la sphère de la causalité pure pour pénétrer dans la région du divin, du surnaturel. Et comme il ne part que d'éléments naturels, il fait, en pénétrant dans la sphère du divin, une inférence dont la conclusion dépasse les prémisses. L'objection est certainement sérieuse, mais elle n'est pas insoluble. On peut répondre d'abord que la démonstration religieuse ne saute pas d'un seul bond dans la région du divin, mais y arrive par des étapes successives. La première conclusion ne dépassera pas la simple causalité. Mais nous avons affaire à tout un processus, dont les étapes sont multiples, à une chaîne dont les anneaux se succèdent les uns aux autres, quoique rigoureusement ils ne se soudent pas très bien entre eux. Lorsque, à la suite du premier bond, on sera en possession de la causalité, on devra employer l'analyse pour établir que cette causalité a un caractère surnaturel. Cette analyse pourra évidemment porter sur des éléments qu'il appartiendra à l'apologiste de choisir, eu égard au but qu'il poursuit et aux circonstances où il se trouve. Peu importe pour le moment qu'il analyse la cause, les effets ou leurs rapports réciproques. Ce à quoi il doit viser, c'est de mettre en lumière, par une analyse rigoureuse et méthodique, le caractère surnaturel de la cause à laquelle les effets l'ont conduit. Cette seconde opération parachève et complète la première. En second lieu, serait-il impossible de découvrir, dans les effets eux-mêmes, quelque projection du surnaturel? Evidemment le surnaturel n'est ni l'essence, ni une propriété des phénomènes d'où l'on part. Mais ne peut-il pas s'y projeter comme un reflet vague et lointain?

Ou, si nous voulons employer une autre formule, ces phénomènes ne nous sollicitent-ils pas, par leur tonalité et l'apparence qui les colore, à nous engager dans les avenues du surnaturel? Une indication, une suggestion, une impulsion imprécise, ce n'est pas tout, mais c'est quelque chose. On est comme sur une piste, et cette piste pourra être fructueuse. C'est comme un vague pressentiment qui envahit l'âme, en présence de ces phénomènes, et le pressentiment est parfois bien utile. Rien ne paraît s'opposer à ce que quelque chose de la cause rayonne dans les effets. Et puisque cette cause, comme nous l'avons déjà noté, n'est en elle-même ni surnaturelle ni naturelle, ou plutôt est en elle même naturelle et surnaturelle, en produisant les effets, à titre d'auteur de la nature, il est possible qu'elle y ait versé quelque ombre de ce qui est au-dessus de la nature. La religion permet peut-être d'entrevoir, dans les phénomènes, ce que la science n'y découvre pas, et si c'est là une expérience d'une nature toute particulière, elle n'en mérite pas moins qu'on s'en occupe.

Le principe de causalité gouverne la connaissance. Celui de finalité gouverne l'homme lui-même, dans le développement de ses énergies. L'homme agit toujours pour une fin et toutes ses facultés tendent aussi à une fin. Nous entrevoyons ici de nouvelles perspectives, dont la critique n'aura aucune peine à déterminer le sens. Toutes les puissances de l'homme, sous, l'impulsion de leur vitalité, évoluent et tendent à se développer. On ne saurait combattre ce développement sans violenter ce que la nature a de plus spontané et de plus primitif. Ce développement s'accomplit, d'autre part, dans tous les domaines où l'homme est appelé à exercer son activité : dans le domaine scientifique, dans le domaine moral et dans le domaine religieux. L'homme, conscient de ses tendances, a donc le devoir de promouvoir le développement de ses facultés, d'y travailler et d'y consacrer ses aptitudes. Mais il a aussi le devoir d'employer à cette fin tous les moyens dont il dispose et qui s'y adaptent. Or, ce développement se fait, si l'on peut ainsi dire, sur deux plans : celui de l'immanence et celui de la transcendance. Ce qui revient à dire que nos facultés trouvent à la fois en elles-mêmes et dans les objets extérieurs des moyens de se développer et de progresser. L'impression des objets extérieurs les stimule et les porte par là

même à sortir de leur repos, de leur torpeur, et à dépasser le niveau où elles se trouvent présentement. Sous l'influence du monde extérieur, nos facultés entrent en activité, exploitent des trésors, qu'elles eussent à jamais ignorés, abandonnées à elles-mêmes, et s'enrichissent. Mais ces facultés portent aussi en elles-mêmes des ressources précieuses, des réserves d'énergie, qui n'attendent qu'une occasion favorable pour entrer en mouvement et agrandir le champ de leur puissance. Aiguillonnées par leurs propres forces, nos facultés s'abandonnent à leur impulsion tout en la dirigeant, s'accroissent par leurs opérations, s'élèvent et se perfectionnent. On voit par là que les facteurs de leur développement sont à la fois intérieurs et extérieurs.

De plus, l'homme est une personne, mais il est aussi partie d'un tout. En tant que personne, il relève, dispose de lui-même et se résorbe dans l'immanence. En tant que partie d'un tout, il dépend des êtres qui l'entourent, des autres membres de l'organisme, dont il fait partie, et se résorbe dans la transcendance. La personnalité consciente et morale se constitue et se caractérise par le pouvoir qu'elle a de disposer d'elle-même, de se diriger, et par conséquent par une certaine autonomie, par une certaine indépendance. La personnalité est l'antithèse de la sujétion, de l'inertie. Au point de vue physique, elle est une spontanéité agissante et débordante ; au point de vue moral, elle est une conscience responsable et libre. En tant que personne, l'homme tire donc de son propre fonds des éléments d'activité; qu'il s'agisse de l'ordre physique, de l'ordre moral ou de l'ordre religieux, sa personnalité y déploiera ses initiatives, s'y montrera conquérante et créatrice, et y laissera son empreinte, son image, son génie, c'est-à-dire elle les façonnera à son moule. De ce point de vue, on peut dire que la morale et la religion sont individuelles, parce qu'elles revêtent le moule et portent la marque de la personnalité. Mais l'homme est aussi une partie de l'univers et un membre de la société. Sous ce rapport, il cesse, en quelque sorte, d'être une personne, pour devenir un instrument, il cesse d'être une voix pour devenir un écho, il est non une source, mais un bassin, il représente et reproduit bien plus qu'il ne crée. En tant que partie de l'univers, il est tributaire de la nature et en subit les nombreuses influences; et

ces influences le modifient et l'organisent de bien des manières. En tant que membre de la société, il est tributaire des autres hommes. Le commerce social à son tour le modifie et le façonne. Chacun de nous doit beaucoup à la société. Notre formation et notre éducation sont autant l'œuvre de la société que de nos facultés. La société est pour chacun de nous une inspiratrice, une initiatrice. Cette dépendance par rapport à la société paraît être même plus forte sur le terrain religieux. On sait aujourd'hui, à n'en pouvoir douter, que le milieu social agit profondément sur la religion des individus, et que des nombreuses manifestations religieuses, quelques-unes sont le produit de la société, et quelques autres y puisent un surcroît de stabilité, d'intensité et de durée. Cela nous prouve, en tout cas, que l'homme relève de lui-même et du milieu physique et social. Et dès lors une conclusion s'impose : la démonstration religieuse doit être à la fois immanente et transcendante, jaillir du dedans et du dehors.

On comprendra mieux la justesse de cette conclusion, si l'on réfléchit à la place que l'homme occupe sur l'échelle des êtres, L'homme occupe une place intermédiaire entre la conscience absolue et l'automatisme pur. Par sa nature, il participe des deux et concilie en lui-même leurs oppositions. Il emprunte quelque chose à l'absolu et quelque chose à l'automatisme et s'éparpille en l'un et en l'autre. L'être absolu est totalement immanent. Dans son existence et ses opérations, il est l'immanence même dans ce qu'elle a de plus intime et de plus profond. En tant qu'absolu, il est souverainement parfait, et en tant que souverainement parfait, il est complètement indépendant de tout ce qui se distingue de lui. A proprement parler, il ne dépend que de lui, parce qu'il a en lui-même sa raison d'être et d'être de telle manière. Il ne peut subir aucune détermination du dehors, il est tout entier concentré, recueilli en lui-même. Il est donc l'expression parfaite de l'immanence, parce que l'un des caractères de l'immanence est précisément d'échapper à toute influence extérieure. De plus, l'être absolu et infiniment parfait possède en lui-même la somme de toutes les propriétés, de toutes les déterminations. Rien ne lui manque et son contenu est d'une richesse inépuisable. Il trouve donc en lui-même, il tire de son propre fonds tout ce qui est nécessaire à son existence et à l'exercice de son activité. Il vit et

agit de lui-même, et réalise dès lors le type parfait de l'immanence, car un autre caractère des êtres immanents, c'est de s'alimenter à eux-mêmes, de porter en eux-mêmes la source de tous leurs mouvements. L'automatisme pur est à l'opposé de l'absolu. Pareil à une machine, l'automate est vide de tout et ne vit que du dehors. Il est impuissant à tirer de lui-même le moindre atome de vie et d'activité, parce que sa nature est l'inertie totale. Tous les mouvements qui s'accomplissent en lui, il les reçoit du dehors. Il est tout entier à la merci d'impulsions mécaniques et en reproduit les secousses et les ondulations. L'automate réalise donc le type de la transcendance, parce qu'il n'a rien de lui-même sinon la passivité et reçoit tout du dehors.

Intermédiaire entre ces deux extrêmes, l'homme est à la fois immanent et transcendant. Il puise en lui-même et dans le milieu ambiant. Sa vie et son activité s'alimentent à deux sources : l'une intérieure et l'autre extérieure. Le moi et la nature pourvoient à son entretien. L'homme est un foyer brûlant, mais ce foyer ne trouve pas en lui-même tous les matériaux nécessaires à la combustion ; il en reçoit aussi du dehors. Il est tout à la fois vie et automatisme, spontanéité et passivité, et donc immanence et transcendance. Ses deux modes d'être et d'exister se reproduisent forcément dans toutes les formes de son activité. Qu'il ait à exercer ses forces physiques, qu'il s'adonne aux opérations intellectuelles, qu'il élabore sa morale ou sa religion, l'homme est toujours immanent et transcendant, parce qu'il dépend toujours du dedans et du dehors, parce qu'il exploite ses propres ressources et les ressources d'autrui. On discutera sans doute longtemps pour savoir si la part de l'immanence l'emporte sur celle de la trancendance, ou inversement, pour déterminer comment se coordonnent l'activité immanente et l'activité transcendante, l'initiative du moi et la mise à contribution des objets qui l'impressionnent. Mais une chose est certaine : c'est que l'homme est sollicité et travaillé par ces deux forces opposées : l'une qui sort de lui-même et l'autre qui vient d'ailleurs.

§

Nous comprenons maintenant que sa nature même impose à la démonstration qu'il tente de la foi religieuse une marche

immanente et une marche transcendante. L'homme a des yeux sur le dedans et des yeux sur le dehors. Il ne peut pas plus fermer les uns que les autres. Sa religion s'adapte à sa nature et en revêt toutes les modalités. L'homme la vivra par le dedans et par le dehors, et il en demandera les preuves à sa propre conscience et au milieu où il habite. Transcendance et immanence ne sont donc ni deux procédés exclusifs ni deux méthodes opposées. Ce sont deux mouvements convergents, qui se conditionnent l'un l'autre, s'équilibrent et se contrebalancent et qui ont leur raison d'être dans la nature humaine.

ABBÉ V. ERMONI.

L'IMMORTELLE BIEN-AIMÉE DE BEETHOVEN

—

Mme La Mara, l'une des plus érudites et des plus consciencieuses des biographes de Beethoven, a publié, l'automne dernier, une étude sur la Comtesse Thérèse Brunswik, l'Immortelle Bien-Aimée du grand musicien. C'est une œuvre savante, sincère, mais point définitive, un essai d'identification de celle à qui furent adressées les quatre lettres trouvées dans un tiroir secret de Beethoven, et dont le portrait se trouve au Musée de Bonn. Mais ce n'est point une démonstration décisive, et la question reste ouverte. Il est intéressant d'en résumer l'état actuel, de montrer les points faibles de l'argumentation de Mme La Mara, et d'indiquer brièvement les raisons pour lesquelles il me semble impossible, à l'heure actuelle, de considérer comme exacte la théorie qui voudrait faire de Thérèse Brunsvik l'immortelle Bien-Aimée de Beethoven.

On sait que cette théorie fut lancée par l'Américain Thayer, qui, avec cette intrépidité qui caractérise les historiographes d'outre-mer, entreprit d'en démontrer la vérité, sans se soucier le moins du monde d'en apporter les preuves.

Avant Thayer, on ne faisait aucune difficulté pour admettre que Giulietta Guicciardi eût été la fiancée secrète de Beethoven. C'était l'avis de Schindler, le premier biographe du grand artiste, c'était l'avis du principal intéressé lui-même, puisque, dans ses Cahiers de Conversation, Beethoven a raconté l'histoire de son amour pour celle qui devint la comtesse de Gallenberg.

Thayer ne se contenta pas de cette interprétation, dont la logique évidemment l'offensait. Il fouilla la vie de Beethoven, et fut assez heureux pour découvrir qu'il avait été lié avec la famille Brunsvik, et qu'il avait eu pour élève Thérèse de Brunsvik, passionnée d'art et de littérature, recherchant la société des hommes éminents, et dont la vie étrange et mouvementée semblait cacher un mystère. Thayer ne connut plus les doutes:

sans hésiter, il affirma que nulle autre que Thérèse ne pouvait prétendre au beau titre d'immortelle Bien-Aimée. Puis il chercha des preuves.

Il crut en trouver.

Thérèse de Brunsvik, riche, jolie et intelligente, ne s'était jamais mariée. Et elle disait parfois à ceux que son célibat intriguait qu'elle avait eu dans sa vie un grand roman d'amour auquel il ne lui était pas possible de devenir infidèle.

D'autre part, il est établi que les Brunsvik avaient reçu fréquemment Beethoven dans leurs châteaux de Màrton-Vàsàr et de Korompa. Thérèse fut son élève, et François, musicien lui-même, son ami. Ecrivant un jour à François, Beethoven terminait ainsi sa lettre : « Embrasse pour moi ta sœur Thérèse. »

Thayer échafauda là-dessus sa fragile théorie. Evidemment, Thérèse avait aimé le grand artiste, elle s'était fiancée à lui, secrètement, ne se confiant à personne, sauf à son frère François, qui servit ainsi de confident et de messager d'amour aux fiancés. Mais l'orgueil aristocratique de la famille Brunsvik, qui descend, comme on le sait, d'un Roi d'Angleterre et qui est apparentée à la famille grand-ducale de Brunswick, s'était opposé au mariage. Beethoven avait quitté Màrton-Vàsàr, désespéré, et Thérèse avait gardé sa foi jusqu'à la fin de ses jours.

Cette thèse, M^me^ La Mara la reprit, la développa, l'étaya de preuves nouvelles. Son œuvre, sérieuse et impartiale, mérite ce que les autres ne méritaient point : une réfutation. Je crois être désigné suffisamment pour entreprendre cette controverse. J'ai, en effet, le rare privilège d'être doublement l'arrière-petit-neveu de Thérèse Brunsvik ; je suis le dépositaire de tous ses papiers, qu'elle légua à mon père, comme son testament peut en faire foi.

Lorsque parut le livre de La Mara, la *Revue des Deux Mondes* en donna un ample compte-rendu, dont l'auteur était M. de Wyzewa. *Le Temps*, à cette occasion, chargea un de ses collaborateurs, M. Raymond Recouly, de demander à ma mère son avis sur la thèse soutenue par l'historiographe allemand. Ma mère prit nettement parti contre cette thèse. Et à ce propos, les reproches ne nous ont point été épargnés. On dit notamment qu'il n'était pas beau de notre part de ne

pas vouloir que la Comtesse Brunsvik ait été la fiancée de Beethoven. On retrouva dans notre *attitude* une réédition de cet *orgueil aristocratique* des Brunsvik, dont parla Thayer. M. André Beaunier ayant repris à son compte l'argumentation de M. de Wyzewa, dans *le Figaro*, on n'inséra point notre lettre de rectification, probablement pour la même raison.

Avant toute chose, je tiens à affirmer qu'en prenant à tâche de démontrer la fragilité de la théorie Thayer dans son état actuel, je ne prétends point la ruiner à tout jamais. Mais je veux prouver qu'aujourd'hui il n'y a aucune raison sérieuse pour qu'on la préfère à l'interprétation donnée par Schindler, et dont l'exactitude se trouve corroborée par Beethoven lui-même, dans ses Cahiers de Conversation. Je ne demande pas mieux que de joindre aux titres d'immortalité que mon aïeule à acquis par ses œuvres et ses travaux celui d'avoir été la fiancée de Beethoven. Mais je désire que l'on m'en donne les preuves. Or, celles qu'on a apportées jusqu'à ce jour ne me suffisent point.

Ces preuves sont au nombre de cinq :

1° La première est constituée par les trois lettres, non signées et non adressées, découvertes parmi les papiers de Beethoven, et qui relatent l'histoire d'une grande et violente passion amoureuse;

2° La seconde preuve serait donnée par le portrait de femme qui se trouve au Musée de Bonn, et qui est dédié au grand artiste, à l'ami excellent, au meilleur des hommes, et qui est signé : T. B.;

3° La troisième preuve est dans ce baiser que Beethoven envoie à Thérèse Brunsvik par l'entremise du frère de celle-ci;

4° La quatrième preuve est le célibat de la comtesse Brunsvik, et le fait qu'elle repoussa une demande en mariage en disant : une passion antérieure m'a consumé le cœur;

5° Enfin, Mme La Mara relate dans son livre des confidences d'une parente de Thérèse, qui lui aurait affirmé les secrètes fiançailles de la jeune fille avec Beethoven.

J'ai cherché, dans la correspondance et dans les papiers de la comtesse Brunsvik, à contrôler ces preuves. J'ai acquis la certitude de leur insuffisance.

Je n'ai pas besoin de dire que je ne considère pas comme

sérieuse celle que Thayer prétend tirer des trois lettres non signées. Schindler a reconnu qu'elles étaient adressées à Giulietta. Il n'y a pas de raison pour ne pas lui faire crédit. Il n'y en a surtout aucune pour faire de Thérèse Brunsvik leur destinataire.

Mme La Mara a publié le portrait de femme du musée de Bonn. Je l'ai comparé aux portraits que je possède de Thérèse : il n'y a aucune ressemblance.

Il ne pense pas qu'un baiser — un baiser écrit, surtout — puisse prouver grand'chose. Au moment de leur amitié, Beethoven était déjà vieux, et Thérèse toute jeune. Le grand écart entre leurs âges autorisait cette familiarité. En outre, il me semble que, s'il s'était agi d'une fiancée, le grand artiste ne se serait point contenté de lui envoyer un simple baiser, et l'aurait assurée de son amour, de sa fidélité, de sa constance, comme il est d'usage en pareil cas.

Les confidences dont parle Mme La Mara ne sont point décisives. Leur valeur est détruite pas le journal de Thérèse lui-même, dans lequel il n'est pas une fois question de Beethoven et de fiançailles.

Enfin, la comtesse Brunsvik s'est chargée de nous expliquer elle-même son célibat, de nous raconter en détails cette « passion qui lui a consumé le cœur ».

En fouillant cet été sa volumineuse correspondance, où, du reste, je n'ai pas pu découvrir un mot relatif à Beethoven, ni une lettre du grand musicien, ni aucune allusion, sauf peut-être celle-ci que je ne considère pas comme importante : « Ces vers sont bien jolis, Beethoven devrait les mettre en musique », j'ai trouvé un gros dossier portant cette suscription : « Le journal du cœur » (Tagebuch des Herzens), et, au-dessous, « Point de roman » (Kein Roman). Ce dossier contenait plusieurs centaines de lettres, billets, missives, écrits au crayon ou à la plume, sur des feuillets de toute espèce, datés de toutes les heures du jour et de la nuit, et dans lesquels il ne me fut point difficile de reconnaître l'écriture de Thérèse Brunsvik.

Cette correspondance était adressée à un homme, dont je n'ai pu découvrir encore le nom de famille, mais dont le nom de baptême était *Louis*.

Je pensai naturellement qu'il s'agissait de Beethoven. Je ne tardai point à reconnaître mon erreur.

Louis, pour qui Thérèse Brunsvik éprouvait la plus violente passion, et qui était son fiancé à l'insu de tous, était un jeune homme, de famille noble, beaucoup plus jeune que Thérèse, et qui avait été élevé dans l'école des cadets de l'aristocratie, au Theresianum de Vienne. Or, Beethoven était plus âgé que la comtesse Brunsvik, et n'était point noble : il n'avait jamais été au Theresianum.

Du reste, les caractères mêmes de cette correspondance amoureuse s'opposent à ce qu'on cherche à identifier Louis avec le grand musicien. Rien de plus étrange et de plus intéressant que cette passion, violente, folle parfois, puis froide, philosophique. Les lettres sont signées tantôt Thérèse — ce sont les véritables lettres d'amour, griffonnées à la hâte après quelque soirée, ou au petit jour ; tantôt d'un mot grec : Δότιμε, qui est le nom d'une prêtresse de la beauté et de l'amour, dont Platon a parlé dans ses *Entretiens*. Ce ne sont alors que spéculations métaphysiques, que longues ratiocinations sur le but de la vie, sur la nature de l'amour, auxquelles Louis répondait d'une plume diserte et docile. Et je ne pense pas que Beethoven se serait contenté de cette correspondance d'encyclopédistes.

Enfin, sur une des lettres de Louis — il n'y en a guère qu'un petit nombre — j'ai retrouvé un cachet armorié : le Gotha de 1816 à 1819 nous permettra d'identifier rapidement le mystérieux fiancé de Thérèse Brunsvik.

On me répondra probablement que la comtesse Brunsvik avait pu aimer deux fois dans sa vie, Louis après Ludwig, ou Ludwig après Louis.

A première vue, cela ne paraît point impossible. Cependant, l'étude approfondie des relations de Thérèse avec Louis rend cette hypothèse bien improbable.

Thérèse, telle que nous la voyons reflétée dans sa correspondance amoureuse, est une intellectuelle, rebelle et réfractaire à l'amour. La passion est en elle, mais elle se révolte, lutte, et, quand son cerveau a repris le dessus, elle s'écrie : « Quand je pense que j'aurais pu m'abaisser jusqu'à l'épouser ! » Elle accable de son mépris, aux heures de trêve, l'homme qui a eu le malheur de lui inspirer cet amour qu'elle

déteste. Elle le rend responsable du trouble de son cœur, et, quand elle finit par le chasser, elle chante un hymne éperdu à sa liberté reconquise :

« Frei ! Frei ! Frei ! » (Libre ! Libre ! Libre !)

Il est peu probable qu'elle ait consenti de nouveau à asservir sa personnalité si indépendante, fût-ce à l'amour d'un Beethoven.

Et puis, comment admettre que François de Brunsvik ait recommencé à jouer ce rôle d'unique confident qu'il avait assumé la première fois ? Que la famille Brunsvik n'en ait rien su ? Que rien n'en ait transpiré, dans cette société bavarde, curieuse, avide d'aventures et de potins ? Qu'une jeune fille puisse cacher entièrement une intrigue amoureuse, cela est possible. Mais qu'elle en cache une deuxième, absolument identique quant aux circonstances, cela est inadmissible, surtout lorsqu'il s'agit d'un grand homme, d'une personnalité en vue.

L'aventure de Thérèse de Brunsvik avec Louis me paraît une raison suffisante pour conclure à l'inanité de la théorie de Thayer. En même temps, elle nous explique la genèse de cette théorie. Il est désormais certain pour moi que quelques souvenirs sur la liaison de la comtesse de Brunsvik avec Louis étant parvenus à Thayer, la similitude des noms, jointe à la lettre du baiser, à quelques indices plus vagues encore, ont déterminé l historiographe américain à faire de la grande dame hongroise l'immortelle Bien-Aimée de Beethoven. Ces coïncidences nous donnent la clé de ce que, jusqu'à nouvel ordre, nous ne pouvons considérer que comme une piste obscure, sinon comme une erreur historique.

F. DE GERANDO.

UNE GUERRE DE SAHIBS [1]

Sauf-conduit? Sauf-conduit? Sauf-conduit? J'en ai déjà un, sauf-conduit, qui me permet d'aller par le train de Kronstadt à Stellenbosch où sont les chevaux, où l'on doit me payer et d'où je retourne dans l'Inde. Je suis cavalier au Gurgaon Rissala, le 1/1e de cavalerie de Punjab. Ne me mettez pas dans le troupeau de ces Cafres noirs. Je suis Sikh — cavalier du gouvernement. Le lieutenant sahib ne comprend pas mon parler? Y a-t-il dans ce train un sahib qui veuille bien servir d'interprète à un cavalier du Gurgaon Rissala remplissant ses devoirs dans ce pays inventé par le diable, où l'on ne trouve ni farine, ni huile, ni épices, ni poivre rouge, ni marques de respect vis-à-vis d'un Sikh? N'y a-t-il de secours à attendre de personne?... Dieu soit loué, voici le sahib demandé! Protecteur du Pauvre, Fils du Ciel, dites au jeune lieutenant sahib que je m'appelle Umr Singh; je suis — j'étais le serviteur de Kurban Sahib, mort maintenant, et j'ai un sauf-conduit pour aller à Stellenbosch, où sont les chevaux. Ne le laissez pas me mettre dans le troupeau de ces Cafres noirs... oui, je vais m'asseoir près de ce truc jusqu'à ce que le Fils du Ciel ait expliqué l'affaire au jeune lieutenant sahib qui ne comprend pas notre langue.

. . . . . .

Quels ordres? Le jeune lieutenant sahib ne me retiendra pas? Bien! Je m'en vais à Stellenbosch par le prochain *terrain*? Très bien. Je vais avec le Fils du Ciel? Parfait. Alors, pour aujourd'hui je suis le serviteur du Fils du Ciel.

Le Fils du Ciel daignera-t-il s'asseoir? Voici un truc vide; je vais tendre ma couverture dans un coin, comme ceci — car le soleil est chaud, quoique pas si chaud que notre Punjab en

(1) Les Anglais ont toujours évité de se servir des noirs (Indiens, Sikhs, etc...), lorsqu'il s'agit de faire la guerre à des blancs. C'est pourquoi ils ne se servirent pas de leurs soldats hindous dans la guerre du Transvaal. On sait que c'est l'homme blanc que les hindous désignent par le mot « Sahib », sorte de titre qui équivaut à celui de « Monsieur ».

mai. Je vais la faire tenir en l'air, et arranger ce foin comme cela, afin que Son Honneur soit assis à son aise jusqu'à ce que Dieu nous envoie un *terrain* pour Stellenbosch...

Son Honneur connaît-il le Punjab? Lahore? Amritzar?... Attaree peut-être? Mon village est au nord des champs à trois milles d'Attaree, près de la grande maison blanche, qui a été copiée sur certain palais de la Grande Reine, par — par — j'ai oublié le nom. Son Honneur se rappelle-t-il? Syrdar Dyal Singh Attareewalla! Oui, c'est bien l'homme; mais comment Son Honneur sait-il? Né et élevé dans l'Inde, vraiment? O — o — oh! C'est tout à fait différent. La nourrice du sahib était une femme Surtee du côté de Bombay? C'est dommage. Ç'aurait dû être une gaillarde du Nord, car elles font de solides nourrices. Il n'y a pas de pays comme le Punjab. Il n'y a pas de peuple comme les Sikhs. Umr Singh est mon nom, oui. Un vieil homme? Oui. Rien que simple cavalier au bout de tant d'années? Ou — ui. Regardez mon uniforme, si le sahib a le moindre doute. Non — non; le Sahib regarde de trop près. Il y a longtemps que tous les insignes du grade ont été arrachés, mais — mais c'est vrai — le mien n'est pas du drap commun comme celui dont les simples cavaliers se servent pour leurs dolmans, et — le Sahib a de bons yeux — cette marque noire est celle que laisse une chaîne d'argent lorsqu'on l'a portée longtemps sur la poitrine. Le Sahib prétend que les simples cavaliers ne portent pas de chaînes d'argent? No — on! Les simples cavaliers ne portent pas l'Ordre du British India? Non. Le Sahib aurait dû faire partie de la police du Punjab. Je ne suis pas simple cavalier, j'ai été serviteur du sahib pendant près d'une année — homme de peine, maître d'hôtel, balayeur, l'un ou l'autre et tous trois à la fois. Le Sahib dit que les Sikhs n'exercent jamais le métier de valet? C'est vrai; mais c'était pour Kurban Sahib — mort depuis trois mois!

. . . . . .

Jeune, le teint sanguin — avec des yeux bleus, et il sautillait un peu sur les pieds quand il était content, et faisait craquer les jointures de ses doigts.

Ainsi faisait avant lui son père qui était commissaire-délégué de Jullundur au temps de mon père à moi, lorsque je faisais partie du Gurgaon Rissala. *Mon* père? Jwala Singh. Un Sikh d'entre les Sikhs — il combattit contre l'Anglais à Sabraon et

en porta les marques jusqu'à sa mort. Aussi nous trouvions-nous unis pour ainsi dire par les liens du sang, moi et mon Kurban Sahib. Oui, j'étais je m'en souviens, déjà brigadier — et mon père, ce jour-là, me donna même un étalon isabelle de son élevage; quant à *lui*, c'était un petit baba assis avec son ayah (1) sur un mur près du champ de manœuvre — tout en blanc, Sahib, et qui riait à la fin de notre exercice. Et son père et le mien causaient ensemble, et le mien me faisait signe du doigt, et je descendais de cheval, et le baba mettait sa main dans la mienne — il y a de cela, dix-huit — vingt-cinq — vingt-sept années maintenant — Kurban Sahib — mon Kurban Sahib! Oh, nous fûmes grands amis après cela! Il se fit les dents, comme on dit, sur la poignée de mon sabre. Il m'appelait Grand Umr Singh — Gwand Umwa Singh, car il ne savait pas encore bien parler. Il n'était pas plus haut que cela, Sahib, à partir du plancher de ce truc, mais il connaissait tous nos cavaliers par leur nom — chacun... Et il partit pour l'Angleterre et devint un jeune homme, et finit par revenir, sautillant un peu dans sa démarche et faisant craquer les jointures de ses doigts — par revenir à son régiment et à moi. Il n'avait oublié ni notre langue ni nos coutumes. C'était un Sikh par le cœur, Sahib. Il était riche, généreux, juste, ami des pauvres cavaliers, prompt à deviner, farceur, et insouciant. Je pourrais, oui, moi, raconter sur lui des histoires de ses premières années. Il ne me cachait pas grand'chose, à moi. J'étais son Umr Singh, et quand nous étions seuls, il m'appelait Père, et je l'appelais Fils. Oui, c'est comme ça que nous nous parlions. Nous causions librement de tout — guerre, femmes, argent, avancement et tout le reste.

Nous causions de cette guerre-ci, tenez, longtemps avant qu'elle fût déclarée. Il y avait beaucoup de box-wallas (2), de colporteurs, jusqu'à des Pathans, dans ce pays, principalement dans la ville de Yunasbagh (Johannesbourg) et ils nous envoyaient des nouvelles chaque semaine, racontant que les Sahibs se trouvaient sans armes sous le talon des Boer-log (3); et qu'on traînait de gros canons du haut en bas des rues pour tenir les Sahibs en respect; et qu'un Sahib appelé Eper Sahib

(1) *Ayah*, bonne d'enfant dans l'Inde.
(2) Sorte de porte-balles hindous.
(3) *Log* signifie « peuple » en hindou.

(Edgar)?) (1) fut tué pour une plaisanterie par les Boer-log. Le Sahib sait comme quoi nous autres de l'Inde nous entendons tout ce qui se passe sur la terre ?

On n'armait pas un fusil dans Yunasbagh, que l'écho n'en vînt dans l'Inde un mois après. Les Sahibs sont gens fort habiles, mais ils oublient que leur habileté a créé la dak (poste) et que pour un ou deux annas tout arrive à être conuu. Nous autres de l'Inde nous écoutions, entendions, et restions ébahis ; et quand ce fut chose certaine, suivant le rapport des colporteurs et des marchands de légumes, que les Sahibs de Yunasbagh étaient tenus en captivité par les Boer-log, il y en eut parmi nous qui posèrent des questions et attendirent des signes. D'autres se méprirent sur la portée de ces signes. *N'est-ce pas ainsi, Sahib, qu'eut lieu la longue guerre du Tirah ?* Kurban Sahib le savait bien et nous causions ensemble. Il disait : « Il n'y a pas à se presser. Bientôt nous allons nous battre pour toute l'Inde dans ce pays qui entoure Yunasbagh ». Il disait vrai. Le Sahib n'est-il pas de cet avis? Parfaitement. C'est aussi bien pour l'Inde que les Sahibs sont en train de faire cette guerre. On ne peut pas gouverner dans un endroit et être assujetti dans un autre. Il faut ou gouverner partout ou partout obéir. Dieu ne fait pas les nations bigarrées. Vrai... vrai.... vrai !

C'est ainsi que les choses mûrirent.... petit à petit. Cela ne me regardait pas ; sauf que je crois.... et le Sahib comprend cela aussi ? .... qu'il est insensé de former une armée et de lui briser le cœur dans la paresse. Pourquoi n'a-t-on pas envoyé chercher nos hommes des tribus de frontière ? Folie, mille fois. Nous aurions pu, nous autres, faire tout cela gentiment, si gentiment.

Puis, un jour, Kurban Sahib m'a envoyé chercher pour me dire : « Dis donc, Dada, je suis malade, et le docteur me donne un certificat pour des mois et des mois. » Il cligna de l'œil, et je répondis : « Je vais obtenir un congé pour te soigner, mon petit. Faut-il emporter mon uniforme ? » Il repartit : « Oui, et un sabre pour servir de béquille au malade. Nous allons à Bombay, et de là par mer au pays des Hubshis (nègres). » Remarquez son adresse ! Il fut le premier de tous

(1) Un Anglais du nom d'Edgar fut tué dans les rues de Johannesbourg par les Boers, avant la déclaration de guerre.

nos hommes des régiments indigènes à obtenir un congé pour maladie et à s'en venir ici. Maintenant, ils ne veulent plus laisser nos officiers s'en aller, qu'ils soient malades ou bien portants, à moins qu'ils ne signent l'engagement de ne pas prendre part à cette guerre. Mais il était habile. Il n'y avait pas le moindre murmure de guerre lorsqu'il prit son congé de maladie. Je m'en vins aussi ? Assurément. J'allai trouver mon colonel, et m'asseyant sur la chaise (je suis....j'étais.... de ce rang pour lequel on avance un siège quand nous parlons avec le colonel), je dis : « Mon enfant s'en va, malade. Donnez-moi un congé, car je suis vieux et malade aussi. »

Et le colonel,me traitant de « vieux farceur », se mit à plaisanter comme un soldat peut plaisanter avec un autre; et il me déclara que mon Kurban Sahib était un menteur en ce qui concernait sa santé (ce qui était vrai), et à la fin des fins, il se leva, et,me serrant la main, me dit au revoir et me demanda de ramener mon Sahib sain et sauf.

Ramener mon Sahib ?.... pauvre de moi !

C'est ainsi que j'allai à Bombay avec Kurban Sahib. Mais là, à la vue de l'Eau Noire, Wajib Ali, son valet, fit halte et déclara que sa mère était morte ; alors je dis à Kurban Sahib : « Qu'importe un pourceau de Musulman de plus ou de moins? Donne-moi les clefs des malles, et je vais déplier les chemises blanches pour le dîner. » Puis je battis Wajib Ali derrière Watson's Hotel, et, ce soir-là,c'est moi qui préparai les rasoirs de Kurban Sahib. Je répète, Sahib,que c'est moi, un Sikh du Khalsa, un homme non tondu, qui préparai les rasoirs. Mais je ne portai pas mon uniforme en le faisant. D'autre part, Kurban Sahib prit pour moi, sur le steamer, une cabine en tout pareille à la sienne, et il voulait me donner un serviteur. Nous parlâmes de beaucoup de choses en faisant route vers c pays-ci ; et Kurban Sahib me raconta comment, selon ses prévisions, la guerre serait conduite. Il dit : « On a pris des hommes à pied pour combattre des hommes à cheval, et ils vont vouloir sottement montrer de la clémence vis-à-vis de ces Boerlog, parce qu'on croit que ce sont des blancs. » Il dit : « Il n'y a qu'une faute de commise dans cette guerre, c'est que le gouvernement ne nous a pas employés, nous autres, et en fait entièrement une guerre de sahibs. Il y aura ainsi quantité d'homme tués, et nulle vengeance n'en sera tirée. » Vrai

parler ! Il est arrivé comme Kurban Sahib avait prédit.

Et nous vînmes dans ce pays, même au Cap, tout là-bas, et Kurban Sahib dit : « Porte les bagages au grand bungalow-hôtellerie et je vais chercher un emploi qui convienne à un malade. » Je mis l'uniforme de mon rang et me rendis au grand bungalow-hôtellerie appelé Maun Nihâl Seyn (Mont Nelson) et je fis déposer les lourds bagages dans ce noir sous-sol.... est-ce connu du Sahib ?.... qui était déjà plein de sabres et de bagages d'officiers. C'est encore plein, maintenant.... l'équipage des morts, tout cela ! j'eus soin de me faire donner un reçu pour les trois colis. Je l'ai dans ma ceinture. Il faut que ces colis retournent au Punjab. Aussitôt arriva Kurban Sahib, sautillant un peu dans sa démarche, signe que je connaissais, et il dit : « Nous sommes nés en une heure propice. Nous allons à Stellenbosch surveiller la répartition des chevaux. » Rappelez-le-vous, Kurban Sahib était capitaine du Gurgaon Rissala, et moi, j'étais Umr Singh. Sur quoi je lui dis, en parlant comme nous faisons.... nous faisions... quand il n'y avait personne : « Tu es palefrenier et je suis fourrageur ; mais est-ce une promotion, mon petit ? » Il se prit à rire, et dit : « C'est l'acheminement à quelque chose de mieux. Prends patience, père. » Oui-da, il m'appelait père quand il n'y avait personne. « Cette guerre n'est pas près de finir. J'ai vu les officiers sahibs frais importés », dit-il, « et ce sont tous des oies....tous....tous....tous ! »

Là-dessus, nous allâmes à Stellenbosch, où sont les chevaux ; Kurban Sahib, en cette affaire, servant les serviteurs. Et tout était dirigé sans prévoyance par de nouveaux sahibs de dieu sait où, qui n'avaient jamais vu planter une tente ni enfoncer un piquet. Ils étaient pleins de zèle, mais vides de science. Alors arrivèrent de l'Inde, petit à petit, ces Pathans — ils ressemblent à ces vautours, là-haut, Sahib — ils flairaient toujours le carnage. Et arrivèrent à Stellenbosch quelques Sikhs... il est vrai que c'étaient des Muzbees (1) — et quelques singes de Madras. Ils vinrent avec des chevaux. Puttiala envoya des chevaux. Jhind et Nabha envoyèrent des chevaux. De tous les confins de la terre on envoya des chevaux. Dieu sait ce que l'armée en fit, à moins qu'elle ne les ait mangés tout crus. Ils se servaient des chevaux comme une courtisane se

(1) Sikhs de basse caste.

sert d'huile, des deux mains. Ces chevaux demandaient beaucoup d'hommes. Kurban Sahib me désigna pour en commander — quel commandement pour moi ! — certains crêpus — des Hubshis — dont le toucher seul et l'ombre sont souillure. C'étaient d'énormes mangeurs, couchant sur le ventre, criant sans cause, en tout des animaux. On appelait les uns des Fingoes, et les autres, je crois, des Cafres Rouges ; mais c'étaient tous des Cafres... ordure innommable. Je leur appris à donner à boire et à manger à leurs bêtes, à balayer et à panser. Oui, je surveillai le travail des balayeurs... *jemadar de mehtars* (chef d'une troupe de rebut) fus-je, et Kurban Sahib guère mieux durant cinq mois. Mois de malheurs ! la guerre marcha comme Kurban Sahib avait dit. Nos nouveaux hommes furent tués, et on n'en tira nulle vengeance. C'était une guerre d'imbéciles, ayant dans les mains des armes de magiciens. Des canons qui massacraient à une demi-journée de marche, et des hommes qui, étant neufs, marchaient à l'aveugle dans l'herbe haute et se faisaient mener comme du bétail par les Boer-log ! Quant à la ville de Stellenbosch — je ne suis pas un Sahib, je ne suis qu'un Sikh — je n'eusse logé dans cette ville qu'une seule troupe du Gargaon Rissala — une seule petite troupe — et j'eusse fait la leçon à cette ville jusqu'à ce que ses habitants apprissent à baiser l'ombre d'un cheval du gouvernement sur le sol. Il y a beaucoup de mullahs (prêtres) à Stellenbosch. Ils ont prêché la guerre sainte contre nous. C'est vrai — tout le camp le savait. — Et la plupart des maisons étaient couvertes de chaume (1)! Une guerre d'imbéciles, oui-da !

Au bout de cinq mois, mon Kurban Sahib, qui avait maigri, dit : « La récompense est venue. Nous nous dirigeons demain avec des chevaux vers le front, et, une fois parti, je serai trop malade pour revenir. Prépare les bagages. » C'est ainsi que nous partîmes, avec quelques Cafres chargés de chevaux neufs pour certain régiment neuf qui était arrivé dans un navire. Le second jour de *terrain*, comme nous faisions boire les chevaux en un lieu isolé sans trace du moindre bazar, voici que sortit furtivement des box un nommé Sikandar Khan, qui avait été *jemadar de sais* (palefrenier chef) à Stellenbosch, et chez nous était cavalier dans un régiment de frontière. Kur-

(1) Chaume rempli de fusils et de cartouches.

ban Sahib lui adressa de grosses insultes à cause de sa désertion ; mais le Pathan leva les mains comme pour s'excuser, et Kurban Sahib se radoucit, et l'ajouta à notre service. C'est ainsi que nous fûmes trois — Kurban Sahib, moi et Sikandar Khan, Sahib, Sikh et *Sag* (chien). Mais l'homme dit, et il avait raison : « Nous sommes loin de nos foyers — et l'un comme l'autre serviteurs du Raj (1). Fais trêve jusqu'à ce que nous revoyions l'Indus. » Jai mangé au même plat que Sikandar Khan... du bœuf même, si je ne me trompe ! Il déclara, une nuit où il avait volé de la viande de porc dans une boîte en fer blanc provenant d'une tente de mess, que dans son Livre, le Coran, il est écrit que quiconque s'engage dans une guerre sainte se trouve affranchi de toutes obligations rituelles. Ouah ! Il n'avait pas plus de religion que la pointe du sabre ne ramasse de sucre et d'eau au baptême (2). Il vola pour sa part un cheval en un endroit où se trouvait un régiment neuf et fort novice. Je me procurai aussi moi-même au dit endroit un bel hongre gris. Ils laissaient trop facilement leurs chevaux s'écarter, ces régiments neufs.

Quelques régiments effrontés n'auraient pas demandé mieux, vraiment, que de s'emparer de nos chevaux, à nous, sur la route ! Ils exhibèrent des billets et des réquisitions pour des chevaux, et, une ou deux fois, voulurent découpler les trucs, mais Kurban Sahib était un homme avisé, et moi, je ne suis pas tout à fait un imbécile. Il n'y a guère d'honnêteté au front. Entre autres, il y avait toute une catégorie de voleurs de chevaux rompus au métier ; de grands et légers sahibs, qui parlaient du nez pour la plupart et à tout propos, disaient : « Oah Hell ! » ce qui, dans notre langue, signifie *Jehannum Ko jao* (3). Ils portaient chacun une feuille de vigne sur leurs uniformes et montaient comme des rajpouts. Non, ils montaient comme des Sikhs. Ils montaient comme les Ustrelyahs (4). Les Ustrelyahs, que nous rencontrâmes plus tard, parlaient aussi du nez, et pas pour un peu, et c'étaient des hommes grands, bruns, aux yeux gris et clairs, chargés de cils comme les yeux de chameau — des hommes très bien —

(1) Gouvernement.
(2) Allusion à un rite de la religion des Sikhs.
(3) Va au diable.
(4) Les Australiens, que les Anglais firent venir au Transvaal.

une nouvelle marque de sahibs pour moi. Ils disaient à tout propos: « No fee-ah » (1), ce qui, dans notre langue, veut dire *Durro mut* (pas de danger), aussi les appelions-nous les *Durro muts*. Bruns, grands, forts, excellents cavaliers, prompts et bouillants, pour qui la guerre était la guerre, et qui buvaient du thé comme un tas de sable boit de l'eau. Voleurs? Un peu, Sahib. Sikandar Khan me jura — et il appartient à un clan de voleurs de chevaux depuis dix générations — il jura qu'un Pathan n'était qu'un enfant à côté d'un *Durro mut* pour ce qui est de l'enlèvement des chevaux. Les *Durro muts* ne peuvent pas du tout se servir de leurs pieds. Ils sont comme des poules sur la grand'route. Aussi leur faut-il des chevaux. Des hommes très bien, en véritable rut pour cette guerre-ci. Aoh... « No fee-ah », disent les *Durro muts*. Ils virent, ceux-là, ce que valait Kurban Sahib. Ils ne lui demandèrent pas de balayer les écuries. Ils n'auraient pour rien au monde voulu le laisser aller. Il remplaça un de leurs capitaines, qui avait la fièvre, durant toute une longue journée, dans un pays plein de petites montagnes — comme l'entrée de la Passe de Khaiber; et lorsqu'ils revinrent, le soir, les *Durro muts* dirent: « Wallah! C'est un homme. Volez-le! » De sorte qu'ils volèrent mon Kurban Sahib comme ils auraient volé tout autre chose dont ils avaient besoin; et ils renvoyèrent un officier malade à Stellenbosch à sa place. C'est ainsi que Kurban Sahib réintégra ses droits, et que je fus son homme de peine, et Sikandar Khan son cuisinier. La loi était stricte que c'était une guerre de sahibs, mais il n'y avait pas d'ordres pour qu'un homme de peine et un cuisinier n'accompagnent pas leur sahib — et nous n'avions rien autre à mettre que nos uniformes. Nous parcourûmes à cheval ce pays maudit, où il n'y a ni bazars, ni pois chiches, ni farine, ni huile, ni épices, ni poivre rouge, ni bois pour faire du feu; rien que du blé cru et un peu de bétail. Il n'y eut pas de grands combats, à ce que je vis, mais tout plein de coups de fusil. Lorsque nous étions nombreux, les Boer-logs s'en venaient au-devant de nous avec du café et nous montraient des purwanas (2) signés par des imbéciles de généraux anglais qui avaient déjà passé par là, certifiant qu'ils étaient paisibles et bien disposés. Lorsque nous étions en petit nombre, ils se

(1) Mauvaise prononciation de l'anglais « No fear ».
(2) Laissez-passer.

cachaient derrière des rochers et nous dégringolaient. Or, l'ordre disait que c'étaient des sahibs et que cette guerre-ci était une guerre de sahibs. Bien ! Mais, suivant ce que je comprends, lorsqu'un sahib va à la guerre, il met l'habit de guerre, et ceux-là seuls qui portent cet habit peuvent prendre part à la guerre. Très bien! Cela aussi, je le comprends. Mais ces gens-là étaient comme ceux de Birmanie, ou comme les Afridis. Ils tiraient quand bon leur semblait et, serrés de près, cachaient le fusil pour exhiber des *purwanas*, ou se tenaient cois dans une maison et disaient être fermiers, comme ceux qui donnèrent du fil à retordre aux troupes de Madras à Hlinedatalone en Birmanie ! Des fermiers comme ceux qui égorgèrent Cavagnari (1), Sahib, et les guides à Caboul ! Nous fîmes la leçon à ces gens-là, oui-da.., quinze, oui, vingt chaque matin la corde au cou le long de la verandah sur la façade du Bala Hissar. Je croyais que le Jung-i-lat Sahib (le commandant en chef) se souviendrait de jadis ; mais — non. Tout le monde nous tirait dessus partout, et il publia des proclamations disant qu'il ne se battait pas avec le peuple, mais avec certaine armée, laquelle armée, en vérité, était tous des Boer-log, qui, à eux tous, ne portaient pas en fait d'uniforme de quoi faire un pagne. Une guerre d'imbéciles depuis le commencement jusqu'à la fin ; car il est clair qu'on devrait pendre celui qui se bat un fusil d'une main et un purwana de l'autre, comme faisaient tous ces gens-ci. Malgré cela, quand pour le moment ils en avaient plein le ventre, nous les recevions avec honneur, leur donnions des laissez-passer, les rafraîchissions, nourrissions leurs femmes et leurs enfants, et punissions sévèrement ceux de nos soldats qui leur prenaient leurs poulets. C'est ainsi qu'il fallait faire l'ouvrage non pas une fois avec quelques morts, mais par trois et quatre fois. Je causais beaucoup avec Kurban Sahib, et il disait : « C'est une guerre de sahibs. C'est l'ordre. » Et une nuit que Sikandar Khan avait voulu se glisser hors des piquets avec son couteau, et leur montrer comment on travaille sur la frontière, il frappa Sikandar Khan entre les yeux et manqua de lui briser la tête. Sur quoi Sikandar Khan, un

(1) Sir Louis Cavagnari, né en France en 1841 et naturalisé Anglais en 1857. Après vingt et un ans de services militaires et politiques dans l'Inde, fut massacré le 3 septembre 1879 à Caboul, où il était résident, par les troupes révoltées de Yakub Kan, amir d'Afghanistan.

bandeau sur les yeux, qui le faisait ressembler à un chameau malade, causa avec lui toute une demi-journée, et fut plus ébahi encore que moi, et jura qu'il allait retourner à Stellenbosch. Mais, à part, Kurban Sahib me dit que nous aurions dû lâcher les Sikhs et les Gurkhas sur ces gens-là jusqu'à ce qu'ils se rendissent le front dans la poussière. Car c'était un genre de guerre qu'ils ne comprenaient pas.

Ils tiraient sur nous ? Sûrement, qu'ils tiraient sur nous, de maisons décorées d'un drapeau blanc ; mais lorsqu'ils arrivèrent à connaître notre coutume, *à nous autres*, leurs veuves en répandirent la nouvelle par des courriers cafres, et soudain le nombre des coups de fusil diminua. *No fee-ha !* Tous les Boer-log à qui nous avions affaire avaient des *purwanas* signés de généraux déments, attestant qu'ils étaient bien disposés pour le gouvernement. Ils avaient aussi des fusils, et pas pour un peu, et des cartouches, qu'ils cachaient dans le toit. Les femmes pleuraient abondamment quand nous brûlions ces maisons-là, mais elles n'approchaient pas trop près une fois que les flammes avaient bien pris possession du chaume, par peur de l'explosion des cartouches. Les femmes des Boer-log sont très intelligentes. Elles sont plus intelligentes que les hommes. Les Boer-log sont intelligents ? Ah, non, non ! Ce sont les sahibs qui sont bien forcés de dire que les Boer-log sont intelligents ; mais c'est l'insigne folie des sahibs qui a fait les Boer-log. Les sahibs auraient bien dû nous mettre de la partie, nous autres.

Mais les *Durro muts* ont fait de bonne besogne. Ils en ont usé comme il fallait avec toute cette région-ci — pas du tout comme nous autres de l'Inde nous en aurions usé, mais ce ne furent pas tout à fait des imbéciles. Une nuit que nous étions couchés au sommet d'une crête à la belle étoile, je vis au loin dans une maison une lumière qui brilla la sixième partie d'une heure et s'éteignit. Bientôt elle brilla de nouveau trois fois la douzième partie d'une heure. Je montrai cela à Kurban Sahib, car c'était une maison qu'on avait épargnée — les gens ayant de nombreux laissez-passer et jurant fidélité à nos porte-étriers. Je dis à Kurban Sahib : « Envoie la moitié d'une compagnie, mon petit, et finis-en avec cette maison. Ils font des signaux à leurs frères. » Et il se mit tout simplement à rire, et dit : « Si j'écoutais mon brave Umr Singh,

il ne resterait pas dix maisons dans tout ce pays. » Je repartis : « Quel besoin d'en laisser une seule ? C'est comme c'était en Birmanie. Ce sont aujourd'hui des fermiers et demain des combattants. Conduisons-nous en bonne justice avec eux. » Et il se remit à rire et se refourra dans sa couverture, et j'épiai la lumière, là-bas, dans la maison, jusqu'au jour. J'ai été sur la frontière dans huit guerres sans compter celle de Birmanie. La première guerre afghane ; la seconde guerre afghane ; deux guerres contre les Mahsud Waziris ; deux guerres de la Montagne Noire, si je me rappelle bien ; la guerre de Malakand et la guerre de Tirah. Je ne compte pas le reste. Je le sais bien, moi, quand on se fait des signaux de maison à maison.

Je poussai du pied Sikandar Khan, et il le vit aussi. Il dit : « La maison là-bas est habitée par un des Boer-log qui ont apporté pour le mess les courges que j'ai fait frire hier soir. » Je dis : « Comment le sais-tu ? » Il répondit : « Parce qu'il est sorti du camp par un autre chemin, mais j'ai remarqué que son cheval a fait des difficultés au tournant de la route ; et, avant la chute du jour, comme je m'étais glissé du camp pour la prière du soir, avec la lorgnette de Kurban Sahib, je vis du haut d'une petite colline le cheval pie de ce marchand de courges courir à cette maison. » Je ne dis rien, mais pris de ses mains graisseuses la lorgnette de Kurban Sahib, la nettoyai avec un mouchoir de soie, et la remis dans son étui. Sikandar Khan me déclara qu'il avait été le premier dans sa vallée de Zénab à se servir d'une lorgnette — grâce à quoi il accomplit fort proprement deux vendettas au cours de trois mois de congé. Mais autrement, c'était un menteur.

Ce jour-là, on envoya Kurban Sahib, avec une dizaine de cavaliers, à la recherche d'un emplacement pour notre camp. Les *Durro muts* n'avançaient pas vite, alors. Ils étaient chargés de grain, de fourrage et de charrettes, et désiraient fort laisser tout cela dans quelque ville pour s'en aller d'un pied léger à quelque autre affaire qui pressât. Aussi Kurban Sahib leur chercha-t-il un raccourci un peu en dehors de la ligne de marche. Nous étions à douze milles devant le corps principal, et nous arrivâmes à une maison située sous une montagne couverte de hautes broussailles. Il y avait derrière cette

maison un nullah (1), qu'ils appellent un donga, et devant elle un vieux sangar (2) de pierre en tas, qu'ils appellent un kraal. Deux buissons d'épines poussaient de chaque côté de la porte, comme des buissons de babouls couverts de fleurs couleur d'or, et le toit était tout en chaume. Devant la maison s'ouvrait une vallée de pierres qui montait à une autre montagne couverte de buissons. Il y avait un vieillard dans la verandah... un vieillard à barbe blanche, qui avait une excroissance sur le côté gauche du cou; et une grosse femme avec des yeux de truie et un groin de truie ; et un grand jeune homme privé de compréhension. Il avait la tête sans cheveux et pas plus grosse qu'une orange, et les trous du nez rongés par une maladie. Il se mit à rire et à baver, et se livra à mille gambades devant Kurban Sahib. L'homme apporta du café, et la femme nous montra des *purwanas* de trois généraux sahibs, certifiant que c'étaient des gens de paix et bon vouloir. Voici les *purwanas*, Sahib. Le Sahib connaît-il les généraux qui les ont signés ?

Ils juraient qu'il n'y avait pas de Boer-log dans le pays. Ils levaient la main pour jurer. Cela se passait à peu près à l'heure du repas du soir. Je me tenais près de la verandah avec Sikandar Khan, qui était là à flairer comme un chacal sur une piste perdue. Il finit par me prendre par le bras pour me dire : « Regarde là-bas ! Vois-tu le soleil sur la fenêtre de la maison qui a fait des signaux cette nuit? Cette maison-ci peut, d'ici, voir cette maison-là. » Et il regarda la montagne derrière lui, toute hérissée de buissons, et respira fortement. Puis l'idiot à tête ratatinée dansa près de moi et rejeta cette tête en arrière, regarda le toit et rit comme une hyène, et la grosse femme parla fort, comme pour couvrir un bruit. Après cela je passai derrière la maison sous prétexte d'aller chercher de l'eau pour le thé, et je vis du crottin frais sur le sol, et que ce sol était coupé de marques récentes de sabots; et il était tombé une cartouche dans la poussière. Alors Kurban Sahib m'appela dans notre langue, et dit : « Est-ce un bon endroit pour faire le thé? » Et je répondis, sachant ce qu'il voulait dire : « Il y a beaucoup trop de cuisiniers dans la cuisine. En selle et partons, mon petit. » Puis je revins, et il dit, souriant à la femme : « Préparez à manger, et aussitôt nos chevaux dessanglés nous

(1) Cours d'eau desséché, en hindou.
(2) Retranchement en hindou.

rentrons nous mettre à table. » Mais, à ses hommes, il dit tout bas : « Eloignez-vous ! » Non, il ne mit pas en joue le vieillard ni la grosse femme avec sa carabine. Ce n'était pas sa coutume. Quelque imbécile des *Durro muts*, ayant faim, éleva la voix pour discuter l'ordre de fuir, et nous n'étions pas en selle que nombre de coups de fusil partaient du toit — des fusils pointés à travers le chaume. Là-dessus nous nous élançâmes dans la vallée de pierres, et on tira sur nous du nullah derrière la maison, et de la montagne derrière le nullah aussi bien que du toit de la maison... tant de coups de fusil que cela sonnait comme un roulement de tambour dans les montagnes. Alors Sikandar Khan, tout en tenant la tête baissée sur son cheval, dit : « Ce n'est pas nous seuls que cela vise, mais le reste des *Durro muts* », et je répondis : « Garde ta place, ne bouge pas ! » Car sa place était derrière moi, et je galopais derrière Kurban Sahib. Mais ces nouvelles balles passeraient à travers cinq hommes d'affilée ! Nous n'étions pas touchés — pas un de nous — et nous atteignions la montagne de rochers et nous éparpillions parmi les pierres, quand Kurban Sahib se retourna sur sa selle pour nous dire : « Regardez le vieux ! » Le vieillard était debout devant la verandah, en train de tirer coup sur coup de fusil, la femme à côté de lui, et l'idiot aussi... tous les deux avec des fusils. Kurban Sahib se mit à rire, et je le saisis par le poignet, mais — à cette heure-là son destin était écrit. La balle passa sous mon aisselle et le frappa dans le foie, et je le tirai en arrière entre deux grands rochers accotés l'un contre l'autre — Kurban Sahib, mon Kurban Sahib ! Du nullah derrière la maison et des montagnes s'en vinrent nos Boer-log au nombre de plus d'un cent, et Sikandar Khan dit : « *Maintenant*, nous comprenons ce que signifiait le signal de cette nuit. Passe-moi la carabine. » Il prit la carabine de Kurban Sahib — dans cette guerre d'imbéciles il n'y a que les médecins qui portent le sabre — et s'installa à la besogne à plat ventre ; mais Kurban Sahib se retourna de côté et dit : « Tiens-toi tranquille. C'est une guerre de sahibs » ; et Kurban Sahib leva la main — comme cela ; et alors ses yeux roulèrent sur moi, et je lui donnai de l'eau afin qu'il pût passer plus promptement. Et comme il buvait, son Ame reçut permission...

Voici comment nous combattîmes, Sahib. Nous autres, nous étions sur une crête qui s'étendait du Nord au Sud, où se trou-

vait notre corps principal, et les Boer-log se tenaient dans une vallée qui allait de l'est à l'ouest. Ils étaient plus de cent ; quant à nos hommes, ils étaient dix, mais ils tinrent les Boer-log dans la vallée tandis qu'ils passaient promptement le long de la crête vers le sud. Je vis trois Boers tomber à découvert. Alors, ils se recachèrent et tirèrent un feu nourri sur les rochers qui cachaient nos hommes. Mais nos hommes étaient des malins, et ne se montrèrent pas ; ils s'éloignèrent petit à petit, toujours vers le sud ; et le bruit de la bataille se retira lui-même dans la direction du sud, où nous entendions tonner de gros canons. C'est ainsi que la nuit se fit complète, et Sikandar Khan trouva dans les rochers un vieux et profond terrier de chacal, dans lequel nous glissâmes debout le corps de Kurban Sahib. Sikandar Khan prit sa lorgnette, et moi son mouchoir, quelques lettres et certaine chose que je savais pendue à son cou, et Sikandar Khan est témoin que j'enveloppai tout dans le mouchoir. Puis nous fîmes ensemble un vœu, et restâmes immobiles à nous lamenter pour Kurban Sahib. Sikandar Khan pleura jusqu'au point du jour — oui, lui, un Pathan, un Mahométan ! Toute cette nuit là nous entendîmes tirer dans la direction du sud, et, quand l'aurore parut, la vallée était remplie de Boer-log en charrettes et à cheval. Ils se rassemblèrent auprès de la maison, à ce que nous vîmes grâce à la lorgnette de Kurban Sahib ; et le vieillard, qui, pour moi, était un prêtre, les bénit, et prêcha la guerre sainte, à grands gestes ; et la grosse femme apporta du café, et l'idiot cabriola au milieu d'eux et embrassa leurs chevaux. Tout à coup ils partirent en hâte, passèrent par-dessus les montagnes, et c'en fut fini d'eux ; alors, un esclave noir sortit, qui lava le seuil des portes à l'aide d'eau étincelante. Sikandar Khan vit par la lorgnette que la tache était du sang, et il se prit à rire, en disant : « Il y a là des hommes blessés. Nous obtiendrons encore vengeance. »

Vers midi, nous vîmes une mince et haute fumée s'élever dans la direction du sud, une fumée comme ferait une maison qui brûle en plein soleil, et Sikandar Khan, qui sait relever une situation à travers les montagnes, dit : « Enfin, nous avons brûlé la maison du marchand de courges, d'où l'on faisait des signaux. » Et je répondis : « A quoi bon, maintenant qu'ils ont tué mon petit. Laisse-moi me lamenter. C'était une

haute fumée, et le vieillard, à ce que je vis, sortit dans la verandah pour la regarder, et secoua vers elle ses poings fermés. Ainsi restâmes-nous jusqu'au crépuscule, sans nourriture et sans eau, car nous avions fait vœu de ne manger ni boire jusqu'à ce que nous eussions accompli la chose. Il me restait un peu d'opium, dont je donnai la moitié à Sikandar Khan, à cause qu'il aimait Kurban Sahib. Lorsqu'il fit noir, nous aiguisâmes nos sabres sur certaine roche tendre qui, mêlée à l'eau, aiguise bien l'acier; puis nous enlevâmes nos bottes, descendîmes à la maison et regardâmes tout doucement par les fenêtres. Le vieillard était assis, en train de lire dans un livre, et la femme était assise près de l'âtre ; et l'idiot était sur le plancher la tête contre le genou de la femme, à compter ses doigts et à rire, et elle riait à son tour. Ainsi devinai-je que c'étaient la mère et le fils, et je me mis à rire aussi, car je le soupçonnais lorsque je réclamai à Sikandar Khan la vie et le corps de cette femme dans notre discussion à propos du butin. Alors, nous entrâmes sabre nu en main. Vraiment, ces Boer-log ne comprennent pas l'acier, car le vieillard courut à sa carabine dans le coin ; mais Sikandar Khan le prévint d'un coup de plat de sabre à travers les mains ; et il s'assit et les tendit, ses mains, et je mis mon doigt sur mes lèvres pour dire qu'ils eussent à garder le silence. Mais la femme cria, et quelqu'un bougea dans une chambre de l'intérieur ; une porte s'ouvrit, et un homme, le front entouré de chiffons, resta là stupidement à jouer avec un fusil. Sa tête tomba net de notre côté de porte, et personne ne suivit. C'était un fort joli coup — pour un Pathan. Alors, ils restèrent silencieux, à regarder la tête, là, sur le plancher, et je dis à Sikandar Khan : « Va chercher des cordes ! Pas même pour Kurban Sahib ne souillerai-je mon sabre. » De sorte qu'il alla pour chercher des cordes, et revint avec trois longues lanières de cuir, et dit : « Il y a ici quatre blessés, et sans doute chacun d'eux a-t-il un laissez-passer de général. » Il tira sur les lanières et se mit à rire. Alors, je liai au vieillard les mains derrière le dos, et, contre mon gré, — car il me riait au visage et voulait fourrager dans ma barbe. — à l'idiot. Là-dessus la femme aux yeux et au groin de truie se précipita en avant, et Sikandar Khan dit : « Faut-il frapper ou lier ? C'était ton lot dans le partage. » Et je dis : « Abstiens-toi ! J'ai fait une chaîne pour la tenir. Ouvre la porte. » Je

poussai dehors le vieillard et l'idiot à travers la verandah dans l'ombre plus noire des buissons d'épines, et elle suivit sur les genoux et rampa sur le sol, caressa mes bottes et hurla. Alors, Sikandar Khan apporta la lampe, disant qu'il était maître d'hôtel et allait éclairer la table, et je cherchai une branche en état de porter des fruits.

Mais la femme m'embarrassait assez avec ses piailleries et ses soubresauts ; elle parlait vite dans sa langue, et je lui répondais dans la mienne : « Je suis sans enfant, ce soir, à cause de ta perfidie ; et mon enfant, à moi, était loué parmi les hommes et aimé parmi les femmes. Il eût engendré des hommes, non point des animaux. Tu as plus d'années à vivre que moi, mais ma douleur est la plus grande. » Je me penchai pour mieux assujettir le nœud coulant sur le cou de l'idiot, lançai l'extrémité du lien par-dessus la branche, et Sikandar Khan leva la lampe afin qu'elle pût bien voir. Alors apparut soudain, un peu au-delà de la lumière de la lampe, l'esprit de Kurban Sahib. Il tenait une main à son côté, à l'endroit même où la balle avait frappé, et il dirigea l'autre vers nous et dit : « Non. C'est une guerre de sahibs. » Et je répondis : « Attends un peu, mon petit, et tu dormiras. » Mais il s'approcha plus près, chevauchant, pour ainsi dire, mes yeux, et répéta : « Non. C'est une guerre de sahibs. » Et Sikandar Khan dit : « Le fruit est-il trop lourd ? » et mit la lampe à terre et vint à moi ; et comme il se tournait pour tirer sur le lien, l'esprit de Kurban Sahib se dressa à une portée de bras de nous, et son visage était fort en colère, et une troisième fois il dit : « Non. C'est une guerre de sahibs. » Et un léger souffle éteignit la lampe, et j'entendis les dents de Sikandar Khan claquer.

C'est ainsi que nous restâmes côte à côte, les liens dans la main, très longtemps, car nous ne pouvions articuler un mot. Puis j'entendis Sikandar Khan déboucher sa gourde et boire ; et une fois sa bouche apaisée, il me la passa et dit : « Nous sommes affranchis de notre vœu. » Sur quoi je bus, et nous attendîmes ensemble le lever du jour, là, tels quels, les liens en main. Un peu après le troisième chant du coq, nous entendîmes très loin un bruit de pieds de chevaux et de roues de canons, et, dès que le jour parut, un obus éclata sur le seuil de la maison, et le toit de la verandah, qui était en chaume, s'affaissa et flamba devant les fenêtres. Et je dis : « Que vont

devenir les Boer-log blessés à l'intérieur ? » Et Sikandar Khan dit : « Nous avons entendu l'ordre. C'est une guerre de sahibs. Tenons-nous tranquilles. » Alors, arriva un second obus — bien visé, mais trop court — qui envoya de la poussière jusque sur nous ; et alors, arrivèrent dix de ces petits obus rapides qu'envoie le canon qui bégaie — oui, les sahibs l'appellent pom-pom — et la façade de la maison se replia comme le nez et le menton d'un vieillard qui marmotte, et tout l'avant s'écroula. Alors, Sikandar Khan dit : « Si c'est le destin des blessés de mourir dans le feu, moi, je n'y mettrai pas obstacle. » Et il passa derrière la maison pour revenir aussitôt, suivi de quatre Boer-log blessés, dont deux ne pouvaient marcher droit. Et je dis : « Qu'as-tu fait ? » Et il dit : « Je ne leur ai pas parlé plus que je n'ai mis la main sur eux. Ils me suivent dans l'espoir d'une miséricorde. » Et je dis : « C'est une guerre de sahibs. Qu'ils attendent la miséricorde des sahibs. » De sorte qu'ils restèrent là tranquilles, les quatre hommes et l'idiot et la grosse femme et le vieillard, sous l'arbre épineux ; et la maison continua de brûler furieusement. Alors, commença le bruit connu de cartouches éclatant dans le toit — une ou deux d'abord ; puis une salve, et en dernier de tout un bruit éclatant, et le chaume sauta de droite et de gauche, et les captifs cherchaient à se traîner de côté à cause de la chaleur qui rôtissait les épines, et à cause du bois et des briques qui volaient au hasard. Mais je dis : « Restez ! Restez ! Vous êtes des sahibs, et c'est une guerre de sahibs, ô sahibs ! Il n'y a pas pour vous d'ordres de départ. » Ils ne comprirent pas mes paroles. Toutefois ils restèrent et vécurent, mais.....

Tout à coup arrivèrent cinq cavaliers de la troupe de Kurban Sahib, et l'un d'eux, que je connaissais, parlait ma langue, étant allé souvent en bateau à Calcutta avec des chevaux. Aussi lui racontai-je toute mon histoire, en employant le parler de bazar, celui que son genre de sahib comprend ; et à la fin je dis : « Je prends l'âme de mon Kurban Sahib à témoin que je remets à la justice des sahibs ces sahibs qui ont fait que je n'ai plus d'enfant. » Alors, je lui remis les liens et tombai sans connaissance, attendu que j'avais le cœur très plein, mais le ventre vide, sauf pour ce qui était du peu d'opium.

Ils me mirent dans une charrette avec un de leurs blessés, et,

au bout de quelque temps, je compris qu'ils avaient combattu contre les Boer-log durant deux jours et deux nuits. Il s'agissait là de tout un gros piège, Sahib, dont nous ne vîmes, Kurban Sahib et nous, que le tout petit bord. Ils étaient très en colère, les *Durro muts* — vraiment très en colère. Je n'ai jamais vu sahibs si en colère. Ils enterrèrent mon Kurban Sahib, suivant les rites de sa foi, sur cette crête qui dominait la maison, et je répétai les prières de ma religion, et Sikandar Khan pria à sa façon, et vola cinq chandelles à signaux qui ont chacune trois mèches, et illumina comme s'il se fût agi de la tombe de leurs saints un vendredi. Il pleura très amèrement toute cette nuit-là, et je pleurai avec lui, et il me prit les pieds et me supplia de lui donner un souvenir de Kurban Sahib. Sur quoi je partageai également avec lui un des mouchoirs de Kurban Sahib — pas ceux en soie, car ceux-ci lui avaient été donnés par une certaine femme ; et je lui donnai aussi un bouton d'habit et un petit anneau d'acier sans valeur, dont Kurban Sahib se servait pour ses clefs ; et il les baisa et les mit dans son sein. Le reste, je l'ai ici, dans ce petit paquet ; et il faut que j'aie les bagages qui sont à l'hôtel du Cap — nous avions envoyé quatre ou cinq chemises à laver dont nous n'avions pu attendre la rentrée quand nous partîmes pour le nord du pays — et il faut que je remette le tout à mon colonel sahib, à Sialkote, dans le Punjab. Car mon petit est mort — mon *baba* est mort ! —

Je m'en serais allé plus tôt ; je n'avais pas besoin de rester, le petit étant mort ; mais nous étions loin du chemin de fer, et les *Durro muts* étaient pour moi comme des frères, et j'étais arrivé à regarder Sikandar Khan en quelque sorte comme un ami, et il me fit avoir un cheval, et je galopai de côté et d'autre avec eux ; mais toute vie s'en était allée. Dieu sait comment ils m'appelaient — ordonnance, *chaprassi* (messager), cuisinier, balayeur... tout m'était égal. Mais, une fois, j'éprouvai un plaisir. Nous étions revenus, au bout d'un mois, après de grands circuits, à la vallée en question. J'en connaissais chaque pierre, et je montai à la tombe ; or, un sahib habile des *Durro muts* (nous avions laissé là une troupe pendant une semaine pour apprendre à vivre à ces gens si riches en *purwanas*) avait gravé une inscription sur un grand rocher. Ils me l'interprétèrent, et c'était une farce, absolument comme Kur-

ban Sahib lui-même eût aimé. Oh ! j'ai l'inscription bien copiée ici. Lisez-la tout haut, Sahib, et j'expliquerai les farces. Il y en a deux très bonnes. Commencez, Sahib :

EN MÉMOIRE DE :

WALTER DECIES CORBYN

Naguère capitaine au 141e de cavalerie du Punjab

Cela veut dire le Gurgaon Rissala. Continuez, Sahib.

TRAITREUSEMENT FRAPPÉ PRÈS DE CET ENDROIT
AVEC LA CONNIVENCE DE FEU

HENDRIK DIRK UYS

MINISTRE DE DIEU
QUI PAR TROIS FOIS FIT SERMENT DE NEUTRALITÉ
ET PIET SON FILS
CE PETIT TRAVAIL

Ah ! ah ! C'est la première. Il faudrait que le Sahib voie ce petit travail !

FUT ACCOMPLI COMME L'EXPRESSION
PARTIELLE ET INSUFFISANTE DE LEUR PERTE
PAR QUELQUES HOMMES QUI L'AIMAIENT

—

Si monumentum requiris, circumspice.

Voilà la seconde. Cela signifie que ceux qui désireraient porter les yeux sur un monument digne de Kurban Sahib doivent chercher du regard la maison. Et, Sahib, la maison n'est plus là, ni le puits, ni le grand réservoir, ni les petits arbres à fruits, ni le bétail. Il n'y a plus rien du tout, Sahib, que les deux arbres desséchés par le feu. Le reste est comme le désert d'ici — ou ma main — ou mon cœur. Vide, Sahib — tout vide !

RUDYARD KIPLING.

(Traduit par LOUIS FABULET et ARTHUR AUSTIN-JACKSON.)

REVUE DE LA QUINZAINE

ÉPILOGUES

Dialogues des Amateurs

LXXXIV. — Le Gouvernement.

M. DESMAISONS. — Savez-vous ce qui est en péril, à cette heure ? C'est l'idée même de gouvernement, — et je m'en réjouis.

M. DELARUE. — Anarchiste !

M. DESM. — Soit, mais vous l'êtes comme moi, et tout homme un peu intelligent d'aujourd'hui est pareillement anarchiste. Pouvez-vous lire sans rire des phrases sur l'urgence de restaurer le principe d'autorité ?

M. DEL. — Une autorité très sage...

M. DESM. — N'essayez pas de m'exciter par la contradiction. Je vous connais.

M. DEL. — Mais si nous disons tous les deux la même chose, ce n'est point la peine de dialoguer. Et puis, il y a les nuances. Croyez-vous vraiment qu'un groupe de quarante millions d'humains puisse vivre en paix sans gouvernement ?

M. DESM. — Sans un certain gouvernement, non. Il faut s'entendre d'abord sur le sens des mots.

M. DEL. — Trouveriez-vous tyrannique le gouvernement présent ?

M. DESM. — Non point tyrannique, mais tâtillon. Il se mêle d'un tas de choses qui ne regardent point un gouvernement. Lisez le *Journal officiel*. Vous y verrez des décrets délibérés au Conseil d'Etat qui autorisent tel village à établir un octroi, telle compagnie de chemin de fer à acheter une locomotive. A quoi sert, à de certains jours, le ministère de l'Intérieur ? A permettre aux baigneurs de Dieppe ou de Dinard de jouer le bridge au Casino. Une ville veut-elle emprunter pour refaire son pavage ou établir des fontaines ? Il y faut une loi. Mais tout ceci, du moins, se passe au grand jour. Il y a ensuite la décision secrète qui promeut, promène ou arrête, au hasard des recommandations, le fonctionnaire, hier encore apeuré devant le minotaure central. Il y a tous les petits abus électoraux, les petites tracasseries, les petits privilèges. Mon cher, on n'imaginera jamais qu'un bon gouvernement, celui qui trouverait l'art de laisser les gens tranquilles.

M. DEL. — Le meilleur gouvernement est celui qui ne gouverne pas.

M. DESM. — Telle est la formule. Mais ainsi elle est négative. On la rendrait positive en ajoutant que le gouvernement a tout de même une fonction : il doit protéger la liberté absolue des individus et des groupements, veiller à la sécurité générale et assurer les travaux publics d'intérêt commun. Quoi ! Nous avons un gouvernement qui me défend de jouer au baccarat et qui permet que l'on m'assassine dans la rue ! C'est une dérision. Quoi ! Il prohibe le nu au théâtre et autorise des bandes de chauffeurs ! Car c'est les autoriser que de ne pas les anéantir à leur premier crime.

M. DEL. — En somme, vous ne réprouvez que la violence, et vous vous en remettez au gendarme.

M. DESM. — C'est à peu près cela, pour commencer. La civilisation, c'est d'abord la sécurité matérielle. Mais pourquoi ensuite ce gouvernement n'aurait-il pas l'ingéniosité d'assurer leur vie à tous ceux qui veulent travailler? La charité est une grande honte.

M. DEL. — Diable ! Cela va tourner au socialisme.

M. DESM. — Voilà ce que c'est que d'entrer dans l'utopie, on ne sait jamais jusqu'où on ira, ni comment on sortira du labyrinthe. Enfin, il est certain que l'idée de gouvernement perd de son prestige et que les hommes cherchent le moyen de se passer de leurs derniers maîtres, le dernier de tous fût-il la loi. Un syndicat est un organisme qui tend à se gouverner soi-même.

M. DEL. — Que de conflits en perspective !

M. DESM. — Moins peut-être que vous ne pensez. Que le syndicat des Postes se partage les bénéfices de l'exploitation et il a intérêt à la perfection du service. Que le syndicat des mines de charbon fonctionne dans les mêmes conditions et nous n'aurons pas à nous plaindre.

M. DEL. — Vous voilà collectiviste, maintenant ?

M. DESM. — Ne confondez pas le collectivisme, qui ne peut fonctionner que par une tyrannie centrale, avec le syndicalisme, qui est au contraire la décentralisation universelle. Qui sait si, un de ces jours, le gouvernement sera autre chose que le conseil général des syndicats ?

M. DEL. — Je fais *l'avertisseur*, comme dans le Voyage à Laputa : vous versez encore une fois, cher ami, dans l'utopie.

M. DESM. — Merci, mais que diriez-vous, si je n'avais pas quelques notions, même vagues et utopiques, sur les idées du jour ?

M. DEL. — Oui, il faut bien s'intéresser un peu aux discussions du moment. Sans cela, on aurait vraiment trop la sensation de vivre dans ce Laputa d'où je reviens.

M. DESM. — Il fait bon voyager avec Jonathan Swift. Rien n'est mieux fait pour guérir de la manie utopique.

M. DEL. — Son désenchantement était tel que, las d'espérer inutilement dans les hommes, il avait imaginé une société d'honnêtes chevaux et de candides cavales.

M. DESM. — Ah ! le beau livre, et qui nous mène jusqu'au bout du monde, jusqu'aux temps où les hommes, devenus singes comme les autres primates, ses fils, il faut, pour réaliser une civilisation propre, en appeler à une autre espèce animale.

M. DEL. — Vous approuvez ces vues nouvelles qui feraient des singes les descendants de l'homme, des hommes animalisés ?

M. DESM. — Pas absolument. Pourtant, j'estime l'homme très antérieur aux autres primates. Si, comme je le crois, la nature, depuis les mammifères, marche vers la simplification, les quatre mains du singe sont évidemment postérieures aux quatre membres de l'homme, si nettement différenciés de l'avant à l'arrière. L'homme me semble si ancien, quand je parcours la galerie d'ostéologie, au Muséum, que je ne le place pas très loin du kangurou. Il n'y a guère que le kangurou et l'homme qui aient des bras si petits et des jambes si longues et si charnues.

M. DEL. — Et la gerboise ?

M. DESM. — La gerboise est notre cousine, cher ami.

M. DEL. — Jolie famille !

M. DESM. — Cela vaut bien l'humanité, allez !

REMY DE GOURMONT.

LES POÈMES

Francis Jammes : *Rayons de miel ;* Bibliothèque de « l'Occident ». — Jean Cocteau : *La Lampe d'Aladin ;* Societé d'Edition, rue de Seine. — Albert du Bois : *Les Wallons ; Paris-la-Prostituée ;* E. Sansot. 3.5o. — Jean Lailler : *La Poursuite ;* Bernard Grasset, 3.5o. — Amelie Murat : *D'un cœur fervent ;* E. Sansot, 3.5o. — Georges Batault : *Crépuscules d'amour ;* Bibliothèque de l'Occident.

Rayons de miel. Certains poèmes récents de M. Francis, Jammes avaient un peu inquiété ses admirateurs et ses amis; on pouvait craindre que la fleur vivante de ses poèmes ne se desséchât entre les pages mortes d'un herbier scholastique et que son panthéïsme chrétien ne finît par délaisser François d'Assise pour les froides allégories d'une mystique purement verbale : ses églogues nouvelles dissiperont toutes craintes, encore que le désir d'édifier y transparaisse encore quelquefois. Des personnages à l'âme simple et bonne vivent là dans l'exact décor de la montagne, de la plaine et de la rivière et tous les parfums de la campagne pyrénéenne s'exhalent des strophes embaumées. Je ne sais ce qu'il faut le plus aimer des deux longs poèmes : *Alexandre de Ruchenfleur* et *Paysanne* ou

des courts tableaux où sont dessinés avec la patience d'un enlumineur très véridique, très consciencieux et très savant en son apparente ingénuité, les paysages, les arbres, les fleurs, les oiseaux, les insectes et les poissons ; tous les sens sont éveillés à la fois ; les comparaisons même sont empruntées à la vie des champs et les hommes en leur parfait naturel ne diffèrent pas essentiellement des choses qui les entourent et qui sont comme un prolongement de leur personne ; ainsi M. Francis Jammes entend et regarde autour de lui et discerne avec des yeux de paysan et de poète les bruits et les nuances qui échapperaient à quiconque ne sait pas ou ne veut pas contempler avec une sorte de ferveur constante le miracle changeant du monde :

A cette heure où j'écris en juillet vers midi,
Routes, bois, foins et blés ne sont qu'un incendie
De lumière si violent que ses flammèches
Lèchent
L'azur lacté.
O torpeur de l'été,
Paresse des enfants sur la table accotés,
Oiseau colorié sur le tableau scolaire
Et flèche du clocher comme un cadran solaire
Sur le pavé planant où le forgeron sonne...
O rêve obscur! Non loin la rivière poissonne :
L'ombre du blanc chabot
Happe la sauterelle
Qui par détentes fait aller ses pattes frêles
Tombée à l'eau;
Voici des bulles
Des libellules,
Des campanules...
Un capricorne fait jouer ses mandibules
Au pied d'un cerisier dont les noires cerises
Tachent les doigts qui les ont prises.

Loué soit le soleil qui donna au poète et par lui à nous l'éblouissement d'une si rayonnante féerie !

La Lampe d'Aladin, Aladin porteur de la lampe merveilleuse qui lui fit voir les trésors du souterrain magique ne put remonter au jour avec son butin de joyaux ; tout jeune, M. Jean Cocteau a vu, « dans la vie sombre, éclater des fruits, des joyaux, des lueurs et des ténèbres », et il est triste parce qu'il est difficile d'offrir au monde incrédule les gemmes magnifiques qu'il a découvertes dans le souterrain magique de sa pensée. A dix-huit ans, il pleure déjà d'un deuil irrémédiable et se répète prématurément le vers mélancolique de Stéphane Mallarmé :

La chair est triste, hélas ! et j'ai lu tous les livres.

Les mots se heurtent dans son cerveau et s'y livrent de terribles batailles : mais ce ne sont encore que des batailles de mots; plus tard viendront les grandes et définitives mêlées de sentiments et de pensées. Mais déjà, dans ce tumulte verbal, dans le fracas rythmique des syllabes bien choisies, une harmonie future s'ordonne, moins bruyante que la fastueuse déclamation d'aujourd'hui. Il y a plus en ce premier recueil que d'habiles exercices de jeune virtuose : on y devine un amour si violent de la vie, de la beauté et de la gloire et la crainte douloureuse de n'être pas égal à un grand rêve ou d'être vaincu par le temps avant d'avoir pu l'exprimer; et c'est pourquoi M. Jean Cocteau conseille au jeune homme qui lui ressemble comme un frère d'opposer d'avance au destin la résistance de l'orgueil révolté :

Car bientôt ton pied froid s'étendra sur la pierre,
Le brillant de ton œil quittera ta paupière,
Tu seras cendre alors pour ceux à qui tu plus,
D'autres feront encor la vie où tu te vautres
Et ceux-là partiront pour qu'il en vienne d'autres
Et tu seras celui dont on ne parle plus.

Mais qu'importe d'être celui-là s'il fut auparavant permis de faire largesse, avant l'oubli, des splendeurs ravies à la nuit avare?

Les Wallons; Paris la Prostituée. Dans le poème tragique de *la Deuxième Dulcinée*, M. Albert du Bois inventa quelques scènes d'une extraordinaire force dramatique qui n'ont pas été louées par la critique officielle autant qu'il eût été justice; ses romans antiques où se rencontrent de fort belles pages sont moins lus qu'il ne conviendrait et il lui faut savoir gré de sa vaillance à défendre et à illustrer en pays wallons la langue et les lettres françaises ; mais il n'est pas de passion véhémente qui ne comporte une part d'intolérance et d'injustice; et il est fâcheux que, dans les deux premiers livres des Poèmes impériaux, *les Wallons* et *Paris la Prostituée*, M. Albert du Bois ait malmené presque grossièrement deux très grands écrivains de langue française, MM. Maeterlinck et Emile Verhaeren, qui, dans leur pays d'origine, en France et dans le monde, ont particulièrement défendu et illustré par leurs œuvres la langue qui lui est si chère; et on regrettera qu'aux invectives et aux strophes triomphales qui exècrent et magnifient la honte et la splendeur de Paris, se mêlent les aigres cris d'une satire offensante pour deux poètes qui sont parmi les plus hauts de ce temps. On lui pardonnera plus aisément d'insulter la Ville qu'il exalte ensuite : les nabis qui voyaient dans l'avenir et dans le passé Sion couronnée d'une auréole de rayons n'épargnèrent pas non plus à la cité trop aimée leurs injures et leurs objurgations.

La Poursuite. Une pensée d'Ed. Scherer, qui fut un très hon-

nête homme étranger et plutôt hostile à toute poésie, est inscrite en épigraphe à *la Poursuite;* même s'il n'eût point été ainsi averti, le lecteur bénévole ne tarderait pas à s'apercevoir que des préoccupations de moraliste obsèdent, plus qu'il n'est bon, M. Jean Lailler. Celui-ci ne répugne pas au laisser-aller, à l'éloquence diffuse d'Alfred de Musset; souvent il prêche plutôt qu'il ne chante et les anecdotes qu'il versifie témoignent d'une louable révérence envers la vertu; cependant le poète par instants fait taire le moraliste et il est déconcertant de savoir que la même main traça en lignes inégales *Un baiser*, *la Dédicace* de *la Nuit d'avril :*

Mais les vers les moins beaux lorsqu'ils viennent du cœur
Méritent, tout au moins, un peu de courtoisie.

et ce délicat final de *l'Adieu dans le Parc :*

Rien ne vit plus pour vous. La brise court-vêtue
Ne semble plus porter à travers le jardin
Le baiser de la rose aux livres du jasmin ;
Et marbre mutilé sur un socle détruit,
L'Amour subitement n'est plus qu'une statue.

D'un cœur fervent. Mme Amélie Murat, ainsi que beaucoup de ses contemporains et de ses contemporaines, n'est pas sans avoir subi l'influence de Mme Mathieu de Noailles, qui aura initié tant de disciples, conscients ou non, à l'art de goûter éperdument la vie; mais il ne faut pas chercher ici l'ample jaillissement lyrique, l'essor de danse sacrée qui bondit vers les étoiles; et le désir de ne pas disparaître n'est pas exprimé avec l'intensité farouche de *l'Ambition* et de *l'Orgueilleuse Détresse* (1) :

Toute la passion, la langueur, la tendresse
Que mesure l'Amante aux bras sûrs et constants
Sachant que la mort vient: jugeant que le temps presse,
Je veux tout prodiguer en quelques brefs instants !
J'approcherai sans honte au moment de connaître,
Comptant sur l'innocence auguste du tombeau ;
Et je défaillerai par toi de tout mon être,
De tout mon être jeune et désirable et beau !
Ah! s'il faut que ma part de temps me soit ravie
Pour que l'enivrement de ton baiser d'un jour
Endorme mon regret d'abandonner la vie
Et ma peur de sombrer dans la mort..... Viens, Amour.

Ainsi selon les âmes diverses, le dithyrambe ou l'élégie commentent le *carpe diem* de l'aimable latin et il n'est point donné à tous d'être visités par le souffle dévorateur de Dionysos.

(1) Cf. *les Eblouissements*, par la comtesse Mathieu de Noailles.

Crépuscules d'amour. M. Georges Batault est l'ennemi des couleurs crues, des lumières brutales, des mots trop sonores; il se plaît au déclin des saisons et des jours, aux lueurs incertaines, aux syllabes assourdies :

L'Eté finissant où l'Automne se devine,
Alourdi de parfums se fait grave ce soir...
Tout me semble lointain et je m'émeus de voir
Son épaule que frôle à peine une glycine.
. . . . . .
. . . . . .
Jamais plus à mes yeux elle ne sera belle
Comme ce soir d'été... je tremble de demain...
Nous sommes un dans l'entrecrois de nos deux mains.
. . . . . .
Si cette nuit d'été pouvait être éternelle !

S'il regarde le chœur des jeunes filles penché sur l'eau calme, c'est que les reflets lui agréent plus que la vision directe; c'est qu'il comprend mieux alors le secret de la beauté fugitive que la nuit efface sur l'étang assombri et qui plus tard périra, quand sera venue la noire vieillesse, tandis que le ciel immuable demeurera aussi calme et aussi doux

. . . . . à l'heure parfumée
Où vous veniez jadis parmi les iris noirs,
Jadis, quand vous saviez que vous étiez aimée.

Depuis longtemps de telles prémices ne nous avaient été offertes : la douloureuse langueur de ces poèmes, leur grâce souple et sans abandon les rendront précieux à ceux qui prendront le soin de les lire attentivement.

PIERRE QUILLARD.

LES ROMANS

J. Marni : *L'Une et l'autre*, Pierre Laffitte, 3 fr. 50. — Henry Buteau : *L'Otage*, Plon, 3 fr. 50. — Jules-Philippe Heusey : *Leur victime*, Perrin, 3 fr. 50. — J. Leroy Allais : *Marie-Rose au couvent*, Plon, 3 fr. 50. — Emile Hinzelin : *Le Maître du Jeu, Librairie universelle*, 3 fr. 50. — E.-V. Mirmont : *Les Allées dramatiques*, Henri Jouve, 3 fr. 50. — Maurice Darin : *La Ville tumultueuse*, Calmann-Lévy, 3 fr. 50. — Jules Claretie : *L'Obsession*, Pierre Laffitte, 3 fr. 50. — Robert de Beauplan : *La Jeunesse de Charles Marie*, Sansot, 3 fr. 50. — Jules Rengade : *Alma Mater*, Librairie universelle, 3 fr. 50. — Mary-Gill : *Les Faux-Dieux*, Monde illustre, 3 fr. 50. — Léon Frapié : *M'ame Préciat*, Calmann-Lévy, 3 fr. 50. — Michel Corday : *Plaisirs d'Auto*, Fasquelle, 3 fr. 50.

L'une, et l'autre, par J. Marni. C'est celle d'hier en face de celle d'aujourd'hui et vraiment je préfère de beaucoup la mère à la fille. Malgré leurs défauts, leurs puérilités, leurs ignorances et leur grâce un peu fragile, leur charme fait surtout de faiblesse, ces fem-

mes d'hier me semblent valoir mieux que ces jeunes viragos de la science d'aujourd'hui, ces nouvelles libres-penseuses que rien ne peut attendrir que leur propre échec en amour. Elles sont si vieilles, ces écouteuses de conférences, si pleines de leur bon sens, de leur égoïsme et de leur sujet, même mauvais, qu'elles en feraient fuir les plus déterminés soupirants. Et puis elles sont par-dessus tout dénuées d'esprit. Elles radotent à vingt ans des choses que par pudeur il ne faut jamais avoir l'air de connaître. Non, décidément l'oie blanche moderne est trop bourrée du lourd marron socialiste. Elle sait trop que ses droits sont aussi les droits de l'homme. Elle nous dégoûte et elle paraît presque laide à force de prétentions ridicules. Je ne crois pas que l'auteur veuille nous la faire prendre en grippe, car il lui donne tous les avantages de la raison sur sa mère, un brin coquette, plus étourdie que ne le comporte son âge, son certain âge, mais je conçois fort bien qu'un jeune homme s'adresse à cette mère avant de songer à cette fille totalement dépourvue d'élégance féminine. Aujourd'hui la jeune fille du monde est administrativement intelligente et férue de ses avantages civils. Elle est certaine de ce qu'elle fait, de ce qu'elle dit, de ce qu'on lui doit et elle n'aura plus besoin de rien dès qu'elle sera majeure. Cette personne si sage, si sûre de son chemin n'est qu'une folle plus dangereuse que l'autre, car on voit moins sa faiblesse, son éternelle folie en présence de la grande loi de nature qui est l'amour. Le premier mâle venu la réduira au rôle de jouet sans aucune importance et elle sera encore bien heureuse de prendre les restes de sa maman, la jolie toquée tendre, doucement confiante, tout aussi honnête qu'elle, mais tellement plus sympathiquement femelle. Nous devons rendre grâce à Mme Marni de ne pas s'être laissée tomber dans le piège ordinaire du roman à tiroir qui consiste à montrer le beau-père amoureux de la belle fille quand il est fatigué de la dame de quarante printemps. *L'une et l'autre*, c'est une bonne étude sur les travers de notre époque, les ridicules de la vie de salon avec leurs extraordinaires à côté de nobles études, de sociétés de bienfaisances et tout le salmigondis des missions prétendues charitables. Il y a une baronne Brouillard que j'ai rencontrée souvent et une Mme de Laures que j'ai déjà mise à la porte plusieurs fois. Quant à la demoiselle héroïne, je la connais aussi... mais dès qu'elle voudra mordre, je lui dirai avec mon meilleur sourire : « Petite, soignez vos dents, car elles ne sont pas pures! » Les jeunes filles du meilleur monde d'aujourd'hui ont ce point noir. Il faut les aurifier ferme si on veut les marier un peu proprement... et c'est pourquoi quelques hommes de bon sens regrettent les défauts moraux de l'autre, de celle d'avant.

L'Otage, par Henry Buteau. C'est une erreur commune à presque tous les romanciers se piquant pourtant de psychologie que de

croire que l'amour de la femme cède toujours ou presque toujours devant l'amour de la mère. Si on était franc chez les hommes et chez les femmes, y compris chez les psychologues, on saurait que la femme vraiment amoureuse est toujours capable de sacrifier l'enfant à l'amant et c'est même à cause de la plus logique des lois naturelles, l'amant pouvant lui recréer ce qu'elle a perdu en son honneur. Dans *l'Otage* nous voyons un mari voler l'enfant d'un amant afin de guérir sa femme de sa première passion. Ce qui lui manquait, c'était justement ce surplus dont on a comblé l'épouse jusqu'ici stérile. Ce mari peu banal est un médecin, que sa connaissance du cœur humain met très au-dessus de tous les préjugés. Après avoir pris son bien où il le trouve, il attend. La femme reviendra au vrai foyer conjugal, puisque son enfant l'y attire. Elle abandonne peu à peu l'amant qui, de son côté, croit devoir se sacrifier au bonheur futur de leur petit Jacques et s'éloigne pour éviter des remords à sa maîtresse. Tout se termine au mieux vingt ans plus tard par le mariage du rejeton... devenu légitime.

Leur Victime, par Jules Philippe Heusey. Généralement, chez les auteurs soucieux de morale, celui qui expie le crime d'adultère c'est le pauvre gamin. Dans *l'Otage*, le mari, au contraire, l'élève jusqu'à la dignité de trait d'union, mais ici, le fils du mari meurt d'avoir été abandonné par sa mère. Celle-ci a les plus grands remords et se tue pour expier son crime. Cela fait deux victimes, si je sais bien compter. Il y en a même trois avec la femme du coupable, une très digne personne qui ne veut pas divorcer pour attendre le retour de l'infidèle.

Marie-Rose au couvent, par J. Leroy-Allais. C'est, pas à pas suivie, l'existence d'une fillette au couvent, et cette étude de mœurs un peu surannées m'a l'air fort exacte. Il s'agit de la pension, simple, naïve où l'on apprenait plus les bonnes manières que les sciences profanes, mais où ne se passait point de comédie mystique, encore moins de drame hystérique. Cela sent bon la vérité, la province et aussi les fleurs anciennes, ces fleurs dont on ne connaît plus les noms dans les nouveaux manuels de jardinage. Par ce temps de *Maison sociale*, l'histoire de cette autre maison très particulière, quoique sincèrement catholique, fera plaisir et consolera beaucoup de cœurs inquiets.

Le Maître du jeu, par Emile Hinzelin. Mœurs théâtrales. Jeune fille pure montant sur les planches pour y perdre ce que vous savez avec un vilain Monsieur, tandis que le héros se ronge les poings devant une entreprise qui ne lui rapporte pas du tout le capital attendu. On voit revivre le malheureux *Palais-Royal* dans une apothéose extraordinaire. Un directeur de théâtre rencontre un auteur de génie. Ils fondent ensemble la première scène du monde et tout

Paris se rue, naturellement, vers la salle ultra-moderne qui lui est offerte. Tous les succès, toutes les attractions s'y donnent rendez-vous et c'est là le centre de la France artistique... Ces sortes d'illusions romanesques vous font de la peine, malgré le talent qu'y déploient leurs auteurs, quand on songe qu'à l'heure actuelle une bonne pièce ne fait pas vingt représentations.

Les Allées dramatiques, par L.-V. Mirmont. Souvenirs de jeunesse d'un vieux garçon très rangé. Il a connu, jadis, la gloire et l'amour sur la scène d'un théâtre d'amateur, au fond d'une petite ville, et ce lui est un touchant prétexte pour nous rappeler de vieux répertoires, de vieilles romances fort sentimentales, mais quelque peu bêtes. Il y a dans ce journal de pauvre amoureux timides, quelques jolis souvenirs des modes 1830.

La Ville tumultueuse, par Maurice Darin. Des ouvriers du régime *apache*, c'est-à-dire tels qu'on peut les concevoir de nos jours après les expansions syndicales et les patrons couards, aussi veules, aussi lâches, aussi parfaitement abjects que ceux qui prennent les portes de derrière dès les premiers couplets de la chanson d'usage. Au milieu du tumulte, un pauvre idiot qui tire un coup de fusil, et fait le seul geste raisonnable qu'on doit faire en face d'énergumènes. Naturellement, tout le monde lui tombe dessus. Il y a surtout une jeune personne, graine d'ouvrière moderne, moitié fille publique et moitié servante, qui, à elle seule, justifierait une armée de *câmelots du roy*. Quelle ordure! Il convient de féliciter l'auteur : il ne défend pas plus la cause ouvrière que la cause patronale, mais il inspire une sainte horreur des deux.

L'Obsession, par Jules Claretie. Curieux cas de dédoublement de la personnalité. Un jeune peintre se croit hanté par un être qui lui suggère des actes dont il n'a pas conscience : il peint des choses qui sont très en dehors de son tempérament d'artiste et il est victime de gestes de violence qu'il lui faut ratifier plus tard quand il se retrouve en possession de tout son libre arbitre. Un médecin l'adresse à un savant, un vieil original, dont la principale préoccupation est de retrouver la trace, dans le cerveau humain, du troisième œil, lequel savant arrive à le guérir par la persuasion. Le conte, dans la manière fantastique, n'en est pas moins sérieusement traité et nous apprend plusieurs vérités nouvelles sous la forme antique de la fiction.

La Jeunesse de Charles-Marie, par Robert de Beauplan. Jeune élève aux prises avec les difficultés de la vie religieuse. Il est plein de bon sens et voudrait bien vivre comme tout le monde, car tous ses atavismes bourgeois l'y prédisposent, mais il y a le romanesque de la première communion, les préjugés de la conscience qu'il désire se former par l'exercice de la confession. Plus tard, il

essayera de la *raison pure* et ça n'ira peut-être pas mieux, puis enfin il aura sa première maîtresse, une femme mariée de la meilleure société, il pensera selon son bon plaisir, ce qui en fera un homme comme tous les autres.

Alma Mater, par Jules Rengade. L'histoire d'un pauvre homme à qui l'on refuse le droit d'être bachelier, parce qu'il échoue piteusement sur ce sujet de composition signé Bossuet : « Le parfait est le premier et en soi et dans nos idées et l'imparfait, en toutes façons, n'en est que la dégradation. » Quel joli sujet pourtant de dissertation française ! Je parie que Maurice Barrès ferait facilement un discours à l'Académie là-dessus.

Les Faux-dieux, par Mary-Gill. Le roman de Michel Colombe, le premier imagier de France, qui essaya de réagir contre la prétendue *renaissance*, c'est-à-dire l'envahissement de l'art italien au moment où les artistes français commençaient peut-être à chercher autre chose.

M'ame Précial, par Léon Frapié. De nouveaux types d'enfants du peuple, de ce peuple charmant, rempli d'esprit et de généreuse spontanéité qui n'existe que dans l'imagination de l'auteur, hélas ! Je me demande où M. Frapié a rencontré ces enfants-là et pourquoi il tient tant à nous prouver qu'ils sont vrais.

Plaisir d'Auto, par Michel Corday. Je vous recommande l'histoire des billes qui étaient plus de seize dans le roulement... parce que le mouton, ayant passé avant la panne, en avait ajouté deux !

RACHILDE.

LITTÉRATURE

Jean Mélia : *la Vie amoureuse de Stendhal*, 1 vol. in-18, 3.5o, « Mercure de France ». — Christian Maréchal : *Josselin inédit de Lamartine, d'après les manuscrits originaux*, 1 vol. in-8°, 7.5o, Bloud. — A.-M. Gossez : *Les Provinces poétiques* (première série), 1 vol. in-8, 5 fr. Edition de « La Province », le Havre. — *Les plus jolies Lettres d'amour* recueillies et publiées par Annie de Pène, 1 vol. in-18, 3.5o, Messein.— Albert de Bersaucourt : *Notules*, 1 vol. in-16, 1 fr. Sansot.

M. Jean Mélia a centralisé dans ce volume : **la Vie amoureuse de Stendhal**, les documents que Beyle nous a lui-même laissés sur sa vie amoureuse. Ce livre me semble destiné à étendre le culte de Stendhal : on lira l'histoire de sa vie comme le plus beau roman psychologique qui soit. L'amour, pour Stendhal, fut toujours sa seule occupation et ses livres ne sont en somme que la confidence de ses expériences et comme le précipité de son cœur. Il vit d'abord, il écrit ensuite pour revivre une seconde fois les heures pleines de bonheur. Il écrit encore par une sorte de besoin instinctif de prolonger, d'éterniser son émotion, en lui-même et dans les autres, dans

ces lecteurs qu'il se devine dans les siècles futurs. Ce n'est pas vanité, Stendhal était au-dessus de ce sentiment, mais peut-être sentait-il qu'on ne peut réellement prendre conscience de soi que dans les autres. C'est à ce sentiment qu'obéissent les écrivains qui livrent le meilleur de leur cœur au public. Stendhal ne veut rien perdre de ses joies ou de ses souffrances d'amour : il s'observe. L'analyste ne disparaît jamais tout à fait, et même aux minutes les plus exaltées, il ne s'égare pas et se rend compte de ce qu'il éprouve. Son aventure avec la comtesse Curial est très caractéristique de ce besoin d'analyse. Cette femme, qui l'aime, souffre des infidélités de Stendhal : « mon cœur est encore à celui qui me tue », lui écrit-elle, mais elle veut se guérir de « cette folle passion » et a le courage de rompre avec son amant. Dans cette lettre de rupture, il y a des accents déchirants.

Stendhal qui, dans sa douleur la plus vive, ne peut, malgré lui, oublier qu'il est « observateur du cœur humain », lit l'adieu de Menta, le crayon à la main, et souligne certains passages. Il écrit en marge : « Ah ! tu souffres ! quel beau cri ! Comme c'est ça ! » Puis il note : « Larmes et vraie tendresse. Hélas ! j'écris ceci le 11 octobre 1826, après mon malheur. »

Quel beau cri ! quelle belle douleur ! c'est d'abord chez lui comme une sensation d'art ; mais, quelques années plus tard, il déclarait que Clémentine (la comtesse Curial) était de toutes ses maîtresses celle qui lui avait causé la plus grande douleur en le quittant.

Son oncle Romain Gagnon, pour qui le jeune Beyle eut une grande admiration dans son enfance, fut, pour ainsi dire, un stendhalien avant Stendhal. Et, à ce sujet, on ne peut s'empêcher de remarquer dans quel milieu favorable vécut le jeune Beyle. Romain Gagnon, épicurien cultivé, réalise un peu, au point de vue sentimental, — la cruauté en moins — le Valmont des *Liaisons dangereuses*. Si on note encore que Stendhal connut Mme de Montmort, la marquise de Merteuil du roman de Laclos, et vécut dans un milieu épicurien, on comprend mieux comment Henri Beyle se trouve être le véritable continuateur de la philosophie et de la morale du XVIIIe siècle. Notre admiration pour lui augmente encore, si on songe en quel siècle d'abêtissement religieux Stendhal a vécu et écrit. Mais je m'égare, comme il disait lui-même : il s'agit ici de sa vie amoureuse. Il était demeuré, nous dit son biographe, dans son âge le plus avancé « candidement » ce qu'il était à son arrivée à Paris. Il avait toujours « le projet arrêté d'être un séducteur de femmes », selon le conseil que lui avait donné son oncle. Pourtant, observe encore M. Mélia, s'il a eu beaucoup d'aventures de cœur, il n'a pas eu beaucoup de maîtresses réelles. Il avoue lui-même : « L'état habituel de ma vie a été celui d'amant malheureux. » Malheureux souvent par sa faute, comme

avec Métilde. Il se montra plus analyste qu'entreprenant : il aurait fallu oser. Mais s'il l'avait « eue », son amour aurait-il persisté ? et Stendhal aimait aimer. Il semble bien que, chez lui, c'est l'imagination qui entretient l'amour, fait sa cristallisation plus belle et plus durable; mais alors il arrive que la possession tue le désir cultivé avec tant de passion. Il faut recommencer un rêve nouveau. Stendhal ne s'en lassa jamais. M. Mélia a résumé cet état d'être, dans cette phrase que je veux citer :

Toute la vie de Stendhal s'est passée à aimer. Stendhal a eu ce privilège ou cette désespérance — il n'a jamais su exactement quel nom donner à sa passion, — de voir son illusion ternie aussitôt remplacée par une autre plus souriante encore, de sentir que le baiser de la seconde maîtresse efface l'impression que laissa en son âme la précédente amante.

A noter encore, dans ce volume, le chapitre sur « le féminisme de Stendhal », où les idées de Beyle sur l'éducation des femmes sont bien expliquées. Elles peuvent se résumer en ceci que Stendhal demandait pour les femmes la même culture que pour les hommes. Alors, la femme sera la véritable alliée de l'homme ; et, c'est surtout ce qui intéresse Stendhal : l'amour en sera embelli.

§

M. Christian Maréchal, auquel nous devons *le Véritable voyage en Orient* de Lamartine, nous donne aujourd'hui **Josselin inédit de Lamartine**, d'après les manuscrits originaux. Nous pouvons découvrir encore un peu plus parfaitement dans cette étude la méthode de travail et d'inspiration du poète des *Méditations*. Souvent le poète, plein de son sujet et de ses images, trouve aussitôt les vers définitifs : s'il en est de faibles parmi, ils sont emportés comme un fétu, dans le courant. Un ruisseau : cette image caractérise bien la poésie lamartinienne, où la rime est comme un caillou qui fait dévier la pensée ; mais la pensée est si vague... Quelquefois le vers définitif tarde à se former : alors, le poète tâtonne, écrit des fragments d'hémistiche, cherche le mot qui déterminera le reste du vers. Le vers de Lamartine est comme coulé autour d'un mot qui fait image. Voici de quelle façon Lamartine développe une image notée : « Enfin le jour reparut blafard » devient :

Enfin le vent tomba ; le jour teignit les nues,
Son reflet m'éclaira des plaines inconnues...

Quelquefois, une image nette et simple, devient, sous l'amplification poétique, une sorte de délayage : « Je m'en vais et ne reviendrai plus », provoque cette tirade :

Je quittai cette scène emportant dans mes yeux
Ce tableau de bonheur comme un rêve des cieux,

Plus dévoré du feu de mon inquiétude,
Plus seul dans ma pensée et dans ma solitude,
Et me promettant bien de ne plus m'approcher
De ces eaux où ma soif s'accroît sans s'étancher.

Il est curieux de remarquer que Lamartine, dans ses esquisses, note les mots qui expriment « des attitudes ou des gestes », les mots d'où il pourra s'élancer, déployer toute son éloquence. N'est-ce pas dire, observe M. Maréchal, que chez lui le poète renferme déjà l'orateur et l'homme politique? N'est-ce pas « expliquer aussi dans une certaine mesure pourquoi, dès l'époque où il pourra se donner tout entier à la poésie en actes que sera sa carrière politique, son œuvre poétique s'affaiblira, et même s'interrompra? »

M. Christian Maréchal publie dans ce volume beaucoup de vers inédits de Lamartine, les vers que le poète dédaigna : tous ne méritaient pas ce dédain. En voici quatre, qui sont beaux :

Et que devient le jour quand le soleil se couche ?
L'ombre quand le corps fuit, la voix quand dort la bouche ?
Je suis ton jour, ton ombre, ou plutôt je suis toi,
Grâce à Dieu tu ne peux vivre ou mourir sans moi.

§

Les Provinces poétiques. Sous ce titre, M. A.-M. Gossez a réuni toute une pléiade de poètes des provinces françaises. De chacun d'eux, il nous donne le meilleur, celui qu'il juge le meilleur, de leurs poèmes. On éprouve un certain orgueil à sentir la France si riche en poètes : parmi ceux que réunit ce recueil, quelques-uns sont tout à fait ignorés, mais cette anthologie les sauvera sans doute de l'oubli définitif. Cette première série contient la Lorraine, le Roussillon, la Normandie septentrionale, la Champagne, le Dauphiné, les Ardennes, le Rouergue, le Bas-Languedoc, la Picardie, le Poitou et la Vendée, la Franche-Comté, l'Artois, la Flandre et le Hainaut français. Une notice de quelques lignes, ou plutôt une inscription avec le lieu et la date de la naissance, est consacrée à chaque poète; la bibliographie de leurs œuvres. Pas de critique; c'est ici une anthologie pure de toute critique.

§

Les plus belles lettres d'amour sont aussi les plus douloureuses; c'est peut-être seulement dans la douleur que l'on est parfaitement sincère et simple : le bonheur prête à la littérature. Je faisais cette réflexion en lisant **Les plus jolies Lettres d'amour**, choisies par Annie de Pène. On trouvera dans ce volume les plus célèbres lettres d'amour depuis les Lettres d'une Religieuse Portugaise, le plus beau cri de passion qui soit peut-être jamais sorti d'une âme

humaine, jusqu'aux ridicules divagations de George Sand. On peut y remarquer que seules les femmes savent demeurer justes de ton dans l'expression de leur amour, et ne pas dépasser ou exagérer leur vraie sincérité. Lorsqu'un écrivain, dans un roman, imagine et compose une lettre de femme, c'est presque toujours exagéré ou tout à fait faux : on peut s'en rendre compte dans la deuxième partie de ce volume où se trouvent réunies quelques lettres extraites des livres célèbres. Pourtant cette littérature eut une grande influence sur la sensibilité des êtres de l'époque correspondante.

§

De M. Albert de Bersaucourt, un tout petit livre de pensées légères, avec une petite goutte d'ironie : **Notules.** Cette maxime : « Les imbéciles tiennent à leurs idées : c'est qu'ils en ont peu. »

JEAN DE GOURMONT.

HISTOIRE

Gabriel Monod : *De la Méthode dans les sciences* (Histoire); Alcan, 3. fr. 50. — Maurice Vitrac : *Journal du Comte P-L. Rœderer*, avec introduction et notes; H. Daragon, 15 fr. — Memento.

De la Méthode dans les sciences (Histoire), par Gabriel Monod. — Ce livre est un recueil d'études dues à plusieurs savants qui ont, chacun pour une science, tenté de résoudre la question de méthode. M. Gabriel Monod s'est occupé, pour sa part, de la méthode en Histoire. Son exposé passe en revue tous les points essentiels à considérer dans cette méthode. Le premier point, le point préjudiciel, est de savoir si l'Histoire est une science. Sans s'arrêter à discuter longuement cette question (dont la réponse affirmative n'est pas douteuse), M. Monod a indiqué avec souplesse le rapport de la Connaissance historique à la Connaissance scientifique en général. La qualité de science semble appartenir plus proprement aux sciences de la nature, où l'on envisage les phénomènes dans leur répétition, par conséquent dans les lois qui les gouvernent. Comme les phénomènes qui sont l'objet de l'Histoire ne peuvent jamais être que successifs (soumis à une variabilité continuelle) (1), leur science ne saurait formuler de loi, de loi certaine quant à leur apparition. « Mais, remarque M. Monod, l'idée de loi scientifique n'entraîne plus le caractère de certitude absolue qu'on lui a longtemps attribué, et... c'est méconnaître la nature même de nos connaissances scientifiques que de n'attribuer le caractère de science qu'à celles de nos connaissances qui peuvent se formuler en lois et de croire que le

(1) Ce point de vue a été traité par M. A. D. Xénopol dans son ouvrage sur la *Théorie de l'Histoire*, dont nous nous occuperons prochainement.

propre de la loi est de pouvoir prédire le retour certain des mêmes phénomènes. »

La science des faits historiques, c'est-à-dire des faits de succession, peut les grouper en série, en marquer, dans leur dissemblance même, l'enchaînement. Telle est sa fonction propre.

Nous avons entendu des historiens considérables attacher la plus grande importance à cette possibilité d'enchaînement, de « concaténation », pour employer l'expression de Descartes. Le critérium de la vérité historique, c'est qu'on puisse établir des séries de faits. Une série de faits dûment liés vaut, en Histoire, comme une expérience dans d'autres sciences. Elle est par elle-même une « proposition instructive », une démonstration logique en ce qui concerne la vérité de chacun des faits de la série. L'effort de l'historien est d'abord d'établir des séries, en passant, à l'intérieur de la série, des faits connus aux faits moins connus ou inconnus, par voie d'inférence.

Etablie avec toute la rigueur des règles de l'analyse historique, devenue une « proposition instructive », non seulement la série se contrôle elle-même, mais elle peut se contrôler par sa comparaison avec d'autres séries analogues plus rapprochées de nous, dont nous pouvons faire la constatation directement. En d'autres termes, étant donnée une « loi abstraite de développement », fournie par des faits sociaux dont nous sommes les contemporains, on pourra appliquer cette loi à des faits sociaux distants, si d'abord l'étude intrinsèque de ceux-ci a positivement montré en eux une tendance, un enchaînement analogue à celui des faits contemporains. Par exemple, que « la formation des grandes villes dérive toujours de la concentration des affaires », ceci est vrai aussi bien de la Rome ancienne que du Paris actuel. Polybe, après les guerres puniques, n'a pas vu, sous ce rapport, autre chose que ce que nous pouvons voir nous-mêmes à Paris, à Londres, ou ailleurs. Une évidence nouvelle s'ajoute donc, dans ce rapprochement, aux faits anciens et vient confirmer leur certitude, ou compléter leur demi-certitude propres. Une induction opérée dans une suite de faits actuels, immédiats, nous a fourni un fait général, un principe, au moyen de quoi, par déduction, nous constatons avec une précision nouvelle la vérité des faits analogues les plus lointains. L'histoire romaine de M. Ferrero est un résultat remarquable de ce procédé, qui rentre dans les procédés des sciences exactes, bien que, littéralement, aucun fait, en Histoire, ne se répète le même. Pourquoi ne pas admettre, d'ailleurs, que des séries de faits de plus en plus rigoureusement établies, grâce au progrès de la documentation, permettraient d'autant plus légitimement la méthode comparative, dans tous les cas où elles la permettraient, que, dans l'intérieur de ces séries, la part de l'hypothèse gratuite serait rendue

plus petite? En ce sens, l'Histoire elle-même deviendrait comme une science des faits de répétition.

Les multiples conditions du travail historique sont exposées dans l'étude de M. Monod avec la sûreté et l'aisance qu'on peut attendre de ce savant. Résumons cette nomenclature.

M. Monod a groupé en deux catégories, l'*analyse* et la *synthèse*, ces conditions. De l'*analyse* relèvent la critique des sources et la critique des faits. La critique des sources s'exerce sur les ouvrages, les actes et les monuments; les ouvrages se divisent en historiques (généalogies, chroniques, etc.) et en non historiques (non produits dans un but exprès historique, œuvres littéraires, philosophiques, juridiques, etc); les actes se répartissent également en historiques (écrits ou gravés, chartes, diplômes, inscriptions, etc.) et en non historiques (lois, comptes, lettres, etc.); les monuments sont de même historiques (arcs-de-triomphe, tombeaux, portraits, etc.) et non historiques (ameublement, objets d'art, ustensiles, etc.). Les sciences auxiliaires qui ont pour objet ces diverses sources sont la paléographie, la diplomatique, l'épigraphie, la sphragistique, le blason, la numismatique, l'archéologie, la chronologie. Elles établissent le degré d'authenticité et d'autorité de ces sources. A la critique des faits incombent l'analyse des textes et monuments qui relatent les faits ou qui sont eux-mêmes les faits, l'évaluation de la crédibilité des faits, la fixation de leur date et la détermination de leur nature; le classement des faits; la comparaison, à certains égards, des faits du passé avec les faits analogues plus récents. La critique des faits procède par monographies, par inventaires des faits historiques, répertoires des faits historiques, manuels des institutions, annales des règnes.

La *synthèse* comprend la construction et la généralisation historiques, la notion de valeur, le symbolisme historique, la psychologie en Histoire, la philosophie de l'Histoire, enfin l'exposition historique et les résultats du travail historique. De la construction et de la généralisation historiques dépendent le classement, le groupement et la coordination des faits en vue de fixer leur place dans l'enchaînement causal; le choix des faits essentiels, le choix des faits accessoires; le raisonnement logique sur les faits perdus; la synthèse des séries parallèles de faits (tendance unique de causes diverses; par exemple: causes de la formation d'une grande capitale); l'étude des causes générales et des causes particulières; les procédés comparatifs. Par notion de valeur, on entend ce que l'on peut savoir de l'importance particulière de chaque fait dans la chaîne des effets et des causes, les appréciations qu'il est permis de former quant aux effets et aux causes, et quant à la proportion à donner, selon la valeur, au développement. Le symbolisme historique est tout ce qu'on peut ap-

peler signification des monuments et des actes du passé, faits considérés comme expressions de la vie générale, caractères des époques. La psychologie en Histoire a une portée purement historique, elle n'est ni morale, ni politique, ni religieuse. Elle découvre d'une part la relativité et la transformation incessante des croyances, des formes d'art, des institutions, etc., et d'autre part la solidarité du développement. Ses moyens sont l'histoire des mœurs, les œuvres littéraires, les œuvres d'art, les croyances religieuses, les principes du droit, les coutumes sociales. Elle comporte des difficultés, par exemple la question des grands hommes au point de vue déterministe. A la philosophie de l'Histoire ressortissent la revue des diverses doctrines : Vico, Herder, Hégel ; Saint-Simon, Auguste Comte, Herbert Spencer ; Karl Marx ; Lamprecht ; et, comme objets possibles, les faits essentiels, base de la vie des Sociétés, les caractères des divers peuples, les causes de leur puissance ou de leur faiblesse, des changements dans les mœurs et les lois. Elle peut s'occuper aussi du rapport de la sociologie et de l'histoire philosophique, en tant que la sociologie recherche les éléments permanents et leurs combinaisons, et que l'histoire philosophique s'attache à la particularisation des éléments permanents dans une partie de la durée et de l'espace. Enfin, dans l'exposition historique et les résultats du travail historique, l'on précisera les rapports du subjectif et de l'objectif, les conditions de l'association (inévitable) de l'élément personnel à la science.

La méthode de M. Monod fait, de la sorte, une large place à la synthèse. Notre exposé manque nécessairement des nuances que les appréciations de M. Monod, en leur tact et leur mesure, mettent dans cette méthode, en ce qui concerne la valeur des opérations de l'analyse et surtout de la synthèse. Bornons-nous à remarquer cette large place, disons-nous, réservée aux procédés synthétiques. Même si l'on fait bon marché du symbolisme historique, de certaines visées de la philosophie de l'Histoire, et si l'on admet le fait de l'équivoque, du quiproquo littéraire discerné par certains argus dans la psychologie en Histoire, la portée de cette méthode reste, avec les idées, inattaquable sur la construction et la généralisation historiques (où se retrouve tout ce que la psychologie en Histoire peut avoir de légitime), sur la notion de valeur et sur les conditions de l'association de l'élément personnel à la science, éminemment synthétique. Pour qui lit entre les lignes, pour qui est renseigné sur ses véritables idées, M. Monod a surtout exprimé, dans sa consultation, un besoin de synthèse, un désir de construction. Félicitons-nous de ces dispositions chez ce maître. En effet, malgré sa conclusion trop optimiste et à laquelle on aurait préféré un jugement motivé sur l'état présent de la science historique (M. Monod voudra bien nous permettre cette seule réserve), la « constructivité » n'est pas, croyons-nous, la qualité

dominante des historiens actuels. La spécialisation, en portant surtout, depuis longtemps, sur la partie analytique, documentaire de la méthode, a moins servi à préciser, — insuffisamment guidée qu'elle est par l'esprit synthétique, — les lignes du Passé qu'à les rendre ténues, indistinctes par excès de finesse, de « dégrossissement », par souci mal compris d'approximation, par myopie. Toute la destinée des procédés analytiques, dont la perfection technique ne sera, certes, jamais trop grande, est de permettre, de justifier les procédés logiques, généralisateurs et « particularisateurs », de l'induction et de la déduction, en leur offrant une matière sévèrement préparée où la fantaisie n'ait point de prise, c'est-à-dire de séries rigoureusement liées, autant que peut le faire l'effort de la critique des sources et des faits.

Journal du Comte P.-L. Rœderer, publié, avec une introduction et des notes, par Maurice Vitrac. — Issu d'une famille parlementaire, élevé dans des idées libérales, mais rassises, avocat, conseiller au parlement de Metz, puis député du tiers aux Etats-Généraux, enfin procureur général syndic du département de la Seine, Rœderer fut révolutionnaire jusqu'en 91 seulement, c'est-à-dire qu'il était d'idées et de tempérament monarchiste constitutionnel. Il le montra, avec courage, en juin et août 92. Il était de ces modérés, comme Beugnot, comme Cambacérès, mais avec un talent plus varié que le premier et un tout autre caractère que le second, chez lesquels le gouvernement de Bonaparte recruta le meilleur de son haut personnel. On connaît sa carrière sous le Consulat et sous l'Empire (carrière où, dit Mallet du Pan, dont l'impression semble juste, « il déploya une capacité pour la conduite des affaires supérieure à sa réputation ») : chef de la section de l'intérieur au Conseil d'Etat, ministre chargé de l'Instruction publique, puis ministre des finances de Joseph Bonaparte, à Naples, enfin administrateur du grand-duché de Berg.

C'est surtout sa qualité de chef de la section de l'Intérieur au Conseil d'Etat qui donne leur intérêt aux Notes du *Journal* publié par M. Maurice Vitrac. Rœderer compta, à ce titre, parmi les collaborateurs de Bonaparte dans son œuvre de réorganisation. Son *Journal* est l'écho de toutes les préoccupations qui agitèrent alors les gouvernants. Dans ces notes rédigées chaque soir, après une conversation avec Bonaparte, ou avec quelque haut personnage politique, ou bien encore, dans les occasions les plus importantes, après une séance du Conseil d'Etat, il expose les questions du moment, relate les discussions qu'elles ont motivées, les examine pour son propre compte, se fait une opinion, et de la sorte nous montre souvent sous toutes leurs faces les problèmes dont l'étude caractérisa la politique du Consulat. Le récit, par exemple, des discussions du Conseil d'Etat après l'atten-

tat de nivôse donne une bonne idée de la portée de ce *Journal*, où, des discussions de faits relatées, surtout des impressions recueillies, se dégagent les mobiles de la politique consulaire. On retiendra aussi, sous ce rapport, le témoignage sur les raisonnements par lesquels les idées du public et des gouvernants passèrent du Consulat à l'Empire.

La partie du *Journal* relative au Consulat est la plus intéressante. Plus tard, le ministre du Roi Joseph, l'administrateur du grand duché de Berg est un peu effacé. Il approche moins Napoléon, qui n'a pas goûté, pendant le Consulat, ses idées constitutionnelles. Des anecdotes se rencontrent, mêlées, pour l'agrément du lecteur, à l'exposé des hauts soucis d'Etat. Il y a des traits familiers, particulièrement suggestifs. Ceci : « Quand Mme Bonaparte, la mère, dit au Premier Consul : « Tu travailles trop », et elle a souvent occasion de le dire, il ne manqua par de répondre : « Est-ce que je suis fils de la poule blanche? » Locution corse. Autrement dit : « Est-ce que j'ai jamais eu de la chance? » Etre obligé de travailler de la sorte! Pauvre Bonaparte ! Le *Journal* de Rœderer était en quelque sorte inédit, quelques exemplaires seulement, destinés à la famille, en ayant été imprimés il y a plus d'un demi-siècle. Remercions M. Maurice Vitrac d'avoir reproduit ce témoignage, en l'accompagnant diligemment de notes érudites. Maintes « coquilles » ont subsisté. Page XI de l'Introduction : « le prince d'autorité et d'hérédité », pour le principe ; « l'heure de thermidore », etc.

Memento. — Sommaire du dernier numéro de la *Revue Historique* (mars-avril 1909). Lieut.-colonel Louis Hartmann : Les officiers de l'armée royale à la veille de la Révolution. Edouard Driault : Bonaparte et le Recès germanique de 1803, fin. François Ricci : Note sur les tarifs de la loi Salique. Henri Hauser : Deux brefs inédits de Léon X à Ferdinand au lendemain de Marignan. Bulletin historique et comptes-rendus critiques.

EDMOND BARTHÈLEMY.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Emile Borel : *Eléments de la théorie des probabilités*, 1 vol. in-8, 6 fr., Hermann. — Charles Henry : *Psycho-Biologie et Energétique*, 1 vol. in-8, 6 fr., Hermann. — Dr Pierre Janet : *les Névroses*, 1 vol. de la Bibliothèque de Philosophie scientifique, 3 fr. 50, Flammarion.— Dr François Moutier : *L'Aphasie de Broca*, 1 vol. in-4°, Steinheil. — L.-A. Orbéli : *Réflexes conditionnels oculaires chez le chien*, Archives des Sciences Biologiques, Saint-Pétersbourg, février 1909.

Il ne m'arrive pas souvent de parler ici de mathématiques. Aujourd'hui cependant il faut que je dise au moins quelques mots de deux ouvrages qui viennent de paraître.

Le premier, **Eléments de la théorie des probabilités**, est de M. Emile Borel, le savant professeur de la Sorbonne. Le calcul

des probabilités est utilisé de plus en plus dans de nombreuses questions de physique, de biologie, de sciences économiques. Il importe que ceux qui s'intéressent à ces applications aient une connaissance des résultats essentiels de ce calcul et des méthodes générales par lesquelles ces résultats sont obtenus. Mais tout le monde n'a pas les loisirs d'étudier à fond les théories mathématiques qui se rattachent aux probabilités. On verra, d'après le livre, si clair, si philosophique, de M. Borel, qu'on peut se passer de cette étude : pour comprendre, le lecteur devra connaître simplement la définition de l'intégrale définie et les notions d'algèbre et de géométrie que cette définition suppose.

M. Borel a su éliminer les développements de science amusante; en examinant les problèmes posés par *le jeu de pile ou face*, il a cherché à illustrer une théorie générale. Il s'agit là de probabilités discontinues ; aux probabilités continues se rattachent les plus importantes théories de la physique moderne, en particulier la théorie cinétique des gaz et le principe d'irréversibilité de la thermodynamique. Les problèmes statistiques sont ensuite envisagés.

Le dernier chapitre de la *Détermination des causes*, est d'un grand intérêt; on y trouve indiquées les applications du calcul des probabilités à la psychologie et à la biologie. *La Biométrique*, science nouvelle dans laquelle se sont illustrés Francis Galton et Karl Pearson, a conduit à la résolution de deux problèmes importants : l'homogénéité des groupes et les corrélations.

Le livre de M. Ch. Henry, **Psycho-Biologie et énergétique**, est également une application des mathématiques à la biologie et à la psychologie. M. Henry a beaucoup d'idées; malheureusement la plupart restent inaccessibles. M. Henry ne désespère pas cependant de relever la psycho-physique du discrédit dans lequel elle est tombée. Il mesure les réactions sensitivo-motrices de l'organisme à l'excitant ; dans le cas des organismes élevés, ces réactions seraient des fonctions logarithmiques de l'excitant; il y aurait, au contraire, proportionnalité dans les organismes plus simples. Ceux-ci connaîtraient donc le milieu extérieur tel qu'il est, alors que nous ne connaissons qu'un monde déformé. Notre science serait « un système de défense, contre les illusions et les erreurs de notre sensation brute, contre la complexité de notre organisation ».

§

Le Dr Pierre Janet est l'auteur bien connu de nombreux mémoires sur **les névroses** publiés depuis vingt ans. Le livre dont je rends compte ici en est une systématisation. Pour conclure, l'auteur cherche à répondre à cette question : *Qu'est-ce qu'une névrose ?*

Le mot de névrose n'existait pas dans l'ancienne médecine : il a

été employé pour la première fois par le médecin écossais Cullen à la fin du XVIIIe siècle; il s'applique aux « spasmes », aux « affections vaporeuses », à l'« excitabilité nerveuse », à l'« hystérie »..., c'est-à-dire à un grand nombre d'affections qui passaient pour des *maladies extraordinaires*, inexplicables, incompréhensibles. Pendant longtemps, on considéra les névroses comme des *maladies sans lésions*; il aurait mieux valu dire *à lésions ignorées*. Puis on vit dans les névroses des *maladies psychologiques*. M. Janet ne voit pas de meilleure définition des névroses que celle-ci : ce sont des *maladies de l'évolution des fonctions*.

Dans les troubles névropathiques une fonction n'est jamais détruite d'une manière définitive dans son ensemble. Il semble nécessaire de distinguer dans toute fonction des parties inférieures et des parties supérieures; quand une fonction s'exerce depuis longtemps, elle contient des « parties qui sont très anciennes, très faciles et qui sont représentées par des organes très distincts et très spécialisés ». Mais il y a aussi dans cette fonction des « parties supérieures consistant dans son adaptation à des circonstances plus récentes, beaucoup moins habituelles, et qui sont représentées par des organes beaucoup moins différenciés ». On peut monter plus haut encore : il y a une partie tout à fait supérieure dans chaque fonction, c'est « celle qui consiste dans son adaptation à la circonstance particulière qui existe au moment présent, au moment où nous devons l'employer, dans l'adaptation plus ou moins complète à l'ensemble des phénomènes extérieurs et intérieurs dans lesquels nous sommes placés à ce moment même ». La fonction de l'alimentation existe depuis les origines de la vie ; les sécrétions des glandes sont indispensables à son accomplissement chez nous ; nous nous servons de nos mains pour prendre les aliments, et pendant nos repas nous observons certains rites sociaux; il y a là diverses parties de la fonction qui n'ont pas la même valeur. Des degrés se retrouvent dans toutes les fonctions, aussi bien dans les fonctions de la marche que dans celles de l'écriture, aussi bien dans les fonctions de la miction que dans les fonctions sexuelles.

Le physiologiste ne tient compte que des parties anciennes, inférieures ; le médecin doit tenir compte des parties nouvelles, supérieures des fonctions.

C'est justement sur ces parties que portent les névroses. Celles-ci sont des maladies de l'évolution des fonctions; elles apparaissent presque toujours aux âges où la transformation organique et morale est la plus accentuée : puberté, mariage, mort des parents ou des intimes, changement de carrière... Dans les névroses, la partie supérieure des diverses fonctions n'évolue pas ou évolue mal.

M. Janet arrive à donner cette définition des névroses:

Les névroses sont des maladies portant sur les diverses fonctions de l'organisme, caractérisées par une altération des parties supérieures de ces fonctions, arrêtées dans leur évolution, dans leur adaptation au moment présent, à l'état présent du monde extérieur et de l'individu et par l'absence de détérioration des parties anciennes de ces mêmes fonctions qui pourraient encore très bien s'exercer d'une manière abstraite, indépendamment des circonstances présentes. *En résumé*, les névroses sont des troubles des diverses fonctions de l'organisme, caractérisés par l'arrêt du développement sans détérioration de la fonction elle-même.

§

La thèse du Dr François Moutier sur **l'Aphasie de Broca** est destinée à porter un coup important à la théorie classique des localisations cérébrales.

L'auteur montre d'abord de quelle façon Broca fut amené à concevoir sa doctrine et quelles attaques il eut à soutenir.

Les recherches sur les localisations cérébrales antérieures aux siennes avaient été menées sans rigueur scientifique ; on relevait souvent des coïncidences, et l'on se préoccupait médiocrement des limites des lésions ou du diagnostic précis des troubles du langage. Broca ne sut pas écarter complètement les causes d'erreur ; il eut surtout le tort de laisser généraliser trop tôt des conclusions tirées d'un petit nombre d'examens.

Il fut à vrai dire incité à prendre ce parti par les observations en apparence favorables qui, de toutes parts, lui étaient transmises ou se trouvaient publiées.

Le Dr Moutier cherche à substituer aux idées de Broca celles de son maître Pierre Marie. Il conclut :

Il existe chez tout aphasique un déficit intellectuel général et un déficit intellectuel spécialisé pour le langage. Général, le déficit porte sur la mémoire, la mimique descriptive, l'association des idées, les connaissances professionnelles... Spécialisé pour le langage, il porte sur la lecture, l'écriture, la compréhension de la langue orale ou écrite. Les altérations du calcul participent tout spécialement à la fois du déficit général et du déficit spécialisé. *Les altérations de ces facultés surviennent, évoluent, régressent conformément aux lois ordinaires des désordres intellectuels en général.* L'aphasique comprend ou réussit ce qui est simple, facile, bref. Ce qu'il perd va du complexe à l'élémentaire, du plus récemment acquis au plus anciennement connu, selon la loi de régression de Ribot.

Les prétendus symptômes *sensoriels* de l'aphasique n'existent pas ; la cécité verbale et la surdité verbale sont des troubles *intellectuels* de la compréhension du langage.

Il est indispensable de renoncer à l'ancienne théorie des images et de leurs centres. On a fait de ces éléments des groupes de clichés immuables dont la conception, purement théorique d'ailleurs, n'éclaircit en rien le mécanisme de la pensée. *Les images n'existent pas.* Ce terme doit disparaître de notre langage.

L'aphasie n'est pas une démence. Elle différera toujours de celle-ci par un déficit intellectuel spécialisé pour le langage.

§

Le travail d'Orbéli sur les **Réflexes conditionnels oculaires chez le chien** nous montre une nouvelle application de la loi de régression de Ribot.

Orbéli travaille au laboratoire du célèbre professeur russe Pavlov ; son mémoire vient après quelques autres, qui ont apporté une contribution importante à la psychologie des animaux supérieurs.

Jusqu'ici on n'avait que de très mauvais critères des sensations chez les animaux.

On était parti d'une idée fausse. La sensation chez un animal devait toujours se manifester par un mouvement. Or, chez les animaux comme chez l'homme, il semble que les sensations s'extériorisent plutôt rarement.

Faut-il désespérer, pour cela, d'arriver à connaître les sensations des animaux? Je ne crois pas.

Les physiologistes qui se piquent de rigueur appliquent la *méthode de la réaction directe* à l'étude des sensations. Celles-ci se révèlent par les mouvements qu'elles déterminent ; en mesurant la réaction motrice, on mesure la sensation. Or, à toute sensation ne correspond pas un mouvement, et d'autre part tout mouvement n'est pas dû à une sensation.

Les psychologues, eux, tiennent beaucoup plus compte des réalités, aussi ils emploient, souvent inconsciemment il est vrai, la *méthode associative :* ils cherchent à faire entrer les sensations dans des complexes associatifs qui soient capables de déterminer des réponses motrices ou sécrétoires.

M. Orbéli montre une croix noire à un chien ; celui-ci ne réagit pas. Chaque fois qu'il montre cette croix, il présente un morceau de viande au chien, ce qui le fait saliver. Au bout d'un certain temps, la vue seule de la croix suffit à faire saliver l'animal. Mais dans la vue d'une croix peuvent intervenir divers éléments : la couleur, la forme, le mouvement, la variation d'éclairement ; en variant ses expériences, l'auteur montre que les trois derniers éléments interviennent.

M. Toropoff est venu compléter le travail de M. Orbéli. En détruisant l'écorce cérébrale du chien sur des étendues de plus en plus grandes, il a déterminé la suppression successive : 1° du sens des formes ; 2° du sens des mouvements ; 3° du sens des contrastes d'éclairement. Or, chez les animaux, ces divers sens se sont développés dans l'ordre inverse. Le dernier apparu disparaît le premier. C'est bien là une application de la loi de Ribot.

Les travaux de l'école de Pavlov nous apparaissent fort intéressants,

mais ne sont-ils pas la critique des mesures des psycho-physiciens? Il n'y a aucun équivalent entre une sensation et le mouvement correspondant.

GEORGES BOHN.

QUESTIONS COLONIALES

J. Valmor : *Les Problèmes de la colonisation*, Paris, Marcel Rivière. — Emile Vandervelde : *Les Dernières Jours de l'Etat du Congo, Journal de voyage, juillet-octobre 1908*, Edition de la « Société nouvelle », Mons-Paris. — Anonyme : *Les Sociétés concessionnaires du Congo français depuis 1905*, Paris, Bernard Grasset. — P. Chemin-Dupontès : *Les Petites Antilles* (Etude sur leur évolution économique), Paris-Guilmoto. — Memento.

J'ai pris quelque plaisir à lire l'ouvrage que M. J. Valmor vient de consacrer aux **Problèmes de la colonisation**. Cet ouvrage, en effet, prétendant instituer une critique générale de notre état d'esprit national en ce qui concerne les colonies, réalise exactement une caricature de cet état d'esprit. Encore un méfait du bovarysme ! Cela est si caractéristique que l'analyse seule, rapide mais détaillée, du du livre de M. Valmor suffira à démontrer mon assertion. Dans son avant-propos, l'auteur affirme d'abord que nous n'avons en matière de colonisation ni principes, ni méthode, ni esprit de suite, ni expérience, ni hommes compétents. *Amen !* Etudiant *le principe*, il énumère ensuite les nombreux avantages de la colonisation. Il conteste aux peuples colonisateurs le droit de conquérir des possessions au nom de leur supériorité, de leur civilisation, de leur religion, de l'intérêt national. Il reconnaît des droits aussi bien aux sauvages qu'aux conquérants. Les Français abandonnent leurs colonies à des fonctionnaires incapables qui traitent les colons en parias. Les Français n'aiment pas les colonies et ils ne s'en occupent que pour en dire du mal. Les fonctionnaires eux-mêmes du ministère des Colonies donnent l'exemple de cette médisance. L'absorption de l'élément indigène, de beaucoup le plus nombreux, est impossible, et la grande quantité des métis n'apporte pas un élément suffisant de solution à la question. Le refoulement des indigènes, d'autre part, est inadmissible. Les fonctionnaires coloniaux, qui devraient être les arbitres impartiaux entre les colons et les indigènes, sont malheureusement les rebuts de la métropole. L'assimilation est néfaste, mais elle apparaît comme un procédé sublime aux coloniaux en chambre. Il serait cependant déplorable d'appliquer aux colonies la loi sur les accidents du travail. En passant, M. Valmor constate que telle ligue fondée en vue de l'application de toutes les lois républicaines aux colonies est composée d'arrivistes mal renseignés. Est-ce possible ? En somme, le but à atteindre, c'est *l'association*, dans l'ordre économique, la *tutelle* dans l'ordre politique et moral. Par quels moyens

atteindre ce but superbe? En ce qui concerne l'association économique, l'auteur fait alterner quelques conseils avec le récit d'erreurs commises ou de faits scandaleux. C'était inévitable! Enumérons : au Tonkin, l'attribution aux Européens de terres indigènes a soulevé un profond mécontentement. Des concessions trop vastes restent en friche. A Madagascar, le général Gallieni, en 1902, employa à faire venir une troupe théâtrale de l'argent qui aurait été mieux utilisé dans les travaux publics; le wharf de Tamatave qui a coûté plus d'un million ne sert à rien, mais le personnel des travaux publics s'est considérablement augmenté. En Annam, il n'y a pas un seul port, le pouvoir central ayant repoussé le projet de création d'un port à Tourane. Au Tonkin, les chemins de fer sont mal construits, les déraillements fréquents. En Indochine, rien n'a été fait au point de vue de l'hydraulique agricole. A Madagascar, un officier qui devait 1200 francs à un commerçant ne lui en paya que 800. Ce créancier protesta. Il fut payé, mais il fut ruiné, les indigènes ayant reçu l'ordre de ne plus s'approvisionner chez lui. Il faut être libéral au point de vue de la propriété indigène. On doit aussi accorder des concessions gratuites à tous ceux qui en demandent, à la condition qu'elles soient mises en valeur. Il faut mettre fin aux corvées, aux profits des particuliers et des fonctionnaires. En Indochine, on devrait créer un service d'état-civil, mettre un terme aux injustices commises dans la répartition de l'impôt foncier. On devrait généraliser la pratique des prêts sur récolte à 8 o/o pour six mois. A Madagascar, le décret sur les mines de 1907 ne vaut pas mieux que les précédents. Il ne faut pas enlever aux Malgaches la faculté d'exploiter les mines qu'ils découvrent. Au Congo, il faut cesser d'envoyer des administrateurs de 24 ou 26 ans. En Indochine, il faut mettre fin aux monopoles, sans aller trop vite cependant. La Réunion a été affligée, de 1901 à 1906, d'une administration incapable et dilapidatrice. En Nouvelle-Calédonie, de 1894 à 1904, les impôts ont augmenté de 5 o/o et les minerais étaient frappés afin de ne pas déplaire aux gros capitalistes de Paris qui ont constitué le trust du nickel et qui ont affligé la Réunion d'une monnaie de cet acabit. La métropole fait preuve de cynisme en limitant l'exportation des cotonnades de l'Inde et en refusant de dégrever les denrées coloniales de consommation. La Réunion sollicite en vain une augmentation de la détaxe de distance sur les sucres. Plusieurs de nos colonies ont payé 2 ou 3 gouverneurs à la fois. Bon nombre de fonctionnaires n'ont pas les mains propres. En Indochine quantité de millions ont été dépensés en pure perte. Le syndicat de financiers qui a fourni les 54 millions de l'emprunt de 1899 a prélevé pour cette opération plus de 7 millions de francs. A Tourane, de grands travaux ont été faits avant qu'on s'aperçût qu'ils étaient inutiles. Le pont tournant sur l'arroyo entre Saïgon et

Cholon ne tourne pas. Un matériel d'imprimerie valant 25.000 francs a été prêté il y a quelques années au propriétaire d'un journal chargé de soutenir le gouverneur général.

A Madagascar, en 1897, 300 tonnes d'orge venant de France ont été jetées à la mer sous prétexte d'une épidémie de peste qui n'a jamais existé. De nombreuses fautes ont été commises dans la construction du chemin de fer, les militaires ayant fait preuve d'un sot esprit de corps. A la Réunion, un gouverneur laborieux et honnête (1896-1900) fut relevé de ses fonctions par câblogramme parce qu'il était gênant. Son successeur imputait au budget des frais de travaux d'utilité personnelle. Les inspecteurs des colonies sont des arrivistes jouisseurs qui se bornent à un contrôle de pure forme et épousent toutes les haines locales. Abordant la tutelle politique, M. Valmor poursuit son réquisitoire. Une mission d'inspection à Madagascar a eu l'impudence de demander la suppression du personnel indigène. On devrait doter chaque colonie d'un personnel spécial connaissant la langue indigène. Nous ne cherchons pas de débouchés aux thés, tabacs et laques de l'Annam, et nous laissons aller à Hongkong les précieuses laques du Tonkin. Notre accord de 1907 avec le Japon introduit en Indo-Chine de redoutables ennemis de notre influence. La décentralisation politique du général Galliéni à Madagascar a eu de déplorables résultats. Au Congo, en Guinée, à Kouangtchéo-wan, nos fonctionnaires ont été des agents de ruine. Ils ont fait de la grande Comore un centre de recrutement de soldats pour les Anglais et les Allemands. Nous sommes un peuple exportateur de fonctionnaires. On a signalé à la Chambre des députés la situation édifiante de la Guadeloupe et de l'Inde. Il ne faut pas étendre le suffrage universel aux colonies qui n'en sont pas affligées, et, dans les autres, il faut moraliser les congrès électoraux. Le gouverneur devrait être assisté d'une assemblée comprenant avec les hauts fonctionnaires des délégués de l'agriculture et du commerce. Ces assemblées locales devraient voter le budget et établir l'impôt, la métropole n'intervenant que si elle en était sollicitée. Actuellement, que le gouverneur soit d'accord ou non avec la représentation, c'est toujours la tyrannie. En Indo-Chine, il faudrait constituer des troupes indigènes à long service avec d'excellents cadres métropolitains, retenir le plus d'hommes possible par les rengagements et réduire au minimum les réserves. A Madagascar, il vaut mieux établir le service obligatoire des indigènes avec des cadres européens. Il faut créer des écoles d'enfants de troupe, constituer les milices comme une gendarmerie en les isolant du reste de la population. En ce qui touche la tutelle morale, il ne faut point confier à des maîtres européens l'instruction des masses. Cette instruction ne doit comporter que l'étude du français, de l'arithmétique et des choses profession-

nelles. La justice doit être expéditive et exempte de frais. Les indigènes doivent y être associés. L'obligation de respecter les contrats est un moyen de moraliser les indigènes, le développement de l'amour de la propriété en est un autre. Il faut éviter également la cruauté et la faiblesse, multiplier les institutions de bienfaisance comme conséquence de l'impôt, respecter les croyances religieuses, combattre l'alcoolisme, la passion de l'opium et du jeu. Les fonctionnaires coloniaux sont pitoyablement recrutés : ce sont des « monstres d'arrivisme ». Les fonds publics sont administrés au gré des amitiés politiques. Certains gouverneurs, goujats ou prévaricateurs, mentent effrontément aux ministres. Les fonctionnaires honnêtes sont écartés comme gênants. On tient moins compte de la valeur des services que de l'opinion politique. Voilà pour les hommes.

Arrivant enfin à l'*avenir de notre colonisation*, M. Valmor devient particulièrement pessimiste. Il critique à nouveau les mauvais fonctionnaires, notre organisation administrative défectueuse, le peu d'état que fait le ministère des colonies des doléances des assemblées locales, la façon dont sont traités les colons, l'importation aux colonies de la politique, l'application, en fait, des méthodes d'assimilation qui sont condamnées verbalement, l'intervention du Conseil d'Etat dans les finances locales et les retards qui en résultent, les résultats néfastes des tarifs protecteurs. Conclusion : M. Valmor ne pense pas qu'on apporte jamais le moindre remède à tous ces maux! On s'étonnera peut-être que j'aie consacré tant de place à ce compte-rendu. Vraiment, la façon magnifique dont sont traités *les problèmes de la colonisation* en valait la peine. De bonne foi, l'auteur de cet ouvrage, qui n'est ni mieux ni plus mal renseigné que beaucoup d'autres qui emplissent de leurs proses les colonnes des grands journaux, de bonne foi l'auteur a cru qu'il allait écrire une œuvre définitive de critique touchant l'état d'esprit général des Français en matière de colonisation. Le brave homme ne s'est pas aperçu que son livre, de par la méthode employée, de par les moyens adoptés et le plan suivi et les matériaux mis en œuvre, allait constituer le prototype de cet état d'esprit lamentable. Des petits faits mesquins, des accusations plus ou moins bien contrôlées, la prise à partie perpétuelle des personnalités, et toujours et toujours, la recherche du scandale, la poursuite jamais lassée et en quelque sorte sadique des tares! Ceci n'est plus de la critique, c'est de la polémique. Et cependant, M. Valmor nous avertit qu'il a écrit son livre en dehors de toute question de parti et dans le but de faire aimer nos colonies! Singulière façon! M. Gaudin de Villaine, au Sénat, s'est aussitôt servi de cet ouvrage comme d'une arme de guerre contre le gouvernement. Voilà bien le prix de l'impartialité. Un livre de critique coloniale vraiment philosophique n'eût jamais eu cet honneur. Si la France n'a pas toujours gouverné

de façon parfaite ses colonies, si, dans leur aménagement matériel et leur perfectionnement moral, elle n'a pas toujours obtenu d'excellents résultats, c'est que la plupart des Français possèdent des colonies la même conception que M. Valmor. Depuis trente années, depuis les luttes mémorables de MM. Jules Ferry et Clemenceau jusqu'aux interpellations idéalistes de MM. Rouanet et de Pressensé, cette conception défiante et soupçonneuse a prévalu. Qu'on m'excuse si j'ai tant parlé du livre de M. Valmor : c'est que ce livre est de tous les jours. Chaque matin, vous en trouverez une tranche abondante dans les diurnales et le bon bourgeois, après lecture, se réjouit de pouvoir mépriser allègrement, pour un sou, tant de fonctionnaires crapuleux et concussionnaires, tant de colons malhonnêtes. Et c'est ainsi, vraiment, qu'on aime les colonies et qu'on travaille à assurer leur prospérité. Et M. Gaudin de Villaine, sénateur monarchiste, de bonne foi lui aussi, se persuade que, du temps de Louis XV, quand on les vendait au moins offrant, les colonies étaient bien mieux gouvernées que par la République ! Ici, note pessimiste. Mais voici M. de Vandervelde, l'admirable leader socialiste belge, qui sur un ton fort allègre et joyeux nous conte une agonie : **Les derniers jours de l'Etat du Congo** (Journal de voyage, juillet-octobre 1908). M. Vandervelde, farouche ennemi de l'administration du roi Léopold, ne revient pas, après trois mois de voyage, en en chantant les louanges. C'est évident. Toutefois, il a vu sur place, il s'est rendu compte des difficultés à résoudre, de l'immensité de la tâche déjà accomplie et son pessimisme s'est atténué. Il constate qu'aujourd'hui, au Congo belge, on ne terrorise plus guère les indigènes, mais qu'aussi, « les noirs n'étant pas terrorisés et n'étant pas ou pas encore intéressés, s'arrangent pour faire le moins possible, et, naturellement, les recettes s'en ressentent ». Mais M. Vandervelde attend beaucoup du maintien et du développement général de la liberté du travail et de la suppression, — le plus rapidement possible, — du quasi-monopole des grandes compagnies concessionnaires. C'est là un point de vue fort admissible, et même juste en droit, mais qui méconnaît singulièrement l'œuvre accomplie dans le passé. Car, si M. Vandervelde a pu faire sans danger et agréablement un superbe voyage au Congo belge, il le doit aux premiers conquérants de ce pays, et l'homme qui voyage confortablement dans une région bien gardée, sillonnée de routes et d'établissements riches et prospères, peut plus facilement formuler des rêves humanitaires et même ébaucher des réalités philanthropiques que les pionniers de la première heure. Que tous les ennemis du Congo belge imitent M. Vandervelde. C'est l'unique mal que je leur souhaite. Au reste, à l'heure où M. Vandervelde, dans son journal de voyage, signale les inconvénients des concessions belges en oubliant un peu trop peut-être les circonstances atténuantes, et met

en cause, en passant, les concessions du Congo français, l'Union congolaise qui disparaît pour devenir la section congolaise de l'Union coloniale, publie un intéressant travail d'ensemble sur **les Sociétés concessionnaires du Congo français depuis 1905**, qui constitue une mise au point très remarquable de la question. Ce document comporte d'abord une étude de l'évolution des Sociétés depuis 1900 jusqu'en 1907, puis, un aperçu de la situation administrative et économique du Congo français, d'où il ressort qu'un emprunt est absolument nécessaire. Suit une étude sur le caoutchouc et sur les plantations prescrites par les cahiers des charges. L'Union reconnaît que les prescriptions de ces cahiers des charges n'ont pas toujours été observées, mais elle estime qu'avant d'appliquer des sanctions il convient d'examiner chaque cas particulier et de n'imposer des sanctions qu'aux sociétés qui sont réellement en état d'y pourvoir. Ce document étudie la main-d'œuvre, signale sa pénurie et envisage les diverses tentatives faites dans la colonie en vue de l'immigration, et notamment le projet d'introduction de main-d'œuvre javanaise proposé par M. de Lamothe en 1907. Pour conclure, il étudie rapidement la question de la légitimité et de l'opportunité des grandes concessions. Evidemment, sur le littoral, on aurait pu se dispenser de faire appel aux sociétés concessionnaires. Mais, dans l'intérieur du pays, les grandes concessions ont assuré son développement économique. Un malentendu s'est produit sur la question de la protection due aux sociétés. A leur avis, la bonne foi exige que l'administration garantisse une protection suffisante aux compagnies. Mais, d'autre part, il y a pour les Sociétés, une sorte d'obligation morale de modérer les exigences auxquelles peut conduire l'interprétation trop large ou trop étroite, selon les cas, de la lettre et de l'esprit du contrat.

L'esprit général du document dénote un désir d'entente et le mieux, pour le Congo français comme pour le Congo belge, sera que les compagnies concessionnaires règlent elles-mêmes, d'accord avec leurs gouvernements respectifs, les détails de leurs transformations nécessaires, voire même de leur mort, si cela apparaît décidément nécessaire. Une entente loyale à cet égard sera mieux opérante et moins dangereuse surtout que les croisades trop altruistes des gens de Liverpool. A ces gens de Liverpool, il est d'ailleurs assez de bonnes choses à emprunter sans que nous allions accueillir les mauvaises. Confirme ceci l'ouvrage de M. Chemin-Dupontès sur **les Petites Antilles**, d'où il ressort que de terres moins riches et moins fertiles que la Martinique et la Guadeloupe, les Anglais tirent plus de profit que nous n'en recueillons dans nos îles. C'est qu'en effet, dans les Antilles anglaises, la préoccupation économique est prédominante et la vie politique qui absorbe aux Antilles françaises en les

atrophiant les meilleures facultés de la population est réduite chez nos voisins à sa plus simple expression. Les Antilles anglaises ont résisté à la crise sucrière, grâce à l'admirable prévoyance de la métropole. Au contraire, nos Antilles ont été emportées par la tourmente. Pourquoi? « Le premier obstacle à leur relèvement, déclare justement M. Chemin-Dupontès, est sans contredit leur organisation politique et administrative... Les assemblées constituées sur les principes actuels ne sauraient présenter aucune sincérité de l'opinion véritable du pays : elles ne se prêtent qu'au favoritisme, à la satisfaction d'intérêts particuliers et à l'entretien d'un mauvais esprit de rivalités politiques, au détriment des véritables intérêts du pays. La première réforme à faire aux Antilles françaises est, sinon de supprimer les conseils généraux, du moins de les établir sur des bases nouvelles... » De même... « la représentation parlementaire coloniale doit être supprimée. Sa disparition entraînera en même temps celle de causes de troubles des plus préjudiciables au développement des colonies ». Voici qui est fort bien dit, et il serait bon que, lisant ce remarquable ouvrage de M. Chemin-Dupontès, les partisans à tout prix du régime de l'assimilation dans les vieilles colonies fussent bien convaincus que « le noir ignorant des Antilles n'est pas plus susceptible de prendre sans préparation sa part dans la vie sociale compliquée de notre civilisation moderne que ne l'est celui de la Guinée ou de Madagascar. Tard venu à notre civilisation, dont il n'a ni les traditions ni l'atavisme, il ne saurait la comprendre... ». C'est là un jugement définitif et les incidents de l'affaire Légitimus en constituent les considérants les meilleurs et sans appel ni recours concevables!

Memento. — Le comité national des Expositions coloniales vient de publier *les Colonies françaises*, notice sur l'Exposition franco-britannique de Londres en 1908. Il y a là d'intéressants détails statistiques, d'utiles renseignements d'ordre économique sur l'ensemble des colonies françaises.

— Le gouverneur général de l'Indo-Chine vient de prescrire, pour l'avenir, dans les documents officiels, la substitution au mot *Indo-Chine*, avec deux majuscules et un trait d'union, du mot *Indochine* avec une seule majuscule et sans trait d'union. C'est un commencement de réforme orthographique dont je m'étais personnellement offert l'initiative depuis longtemps. Je ne puis donc qu'applaudir. Les Annamites seront de bien mauvais esprits s'ils ne voient pas là le commencement d'une ère nouvelle toute de joie et de prospérité!

— Le Parlement à la fin de sa session a adopté les projets de loi autorisant l'emprunt du Congo (21 millions) et approuvant la convention relative aux chemins de fer éthiopiens.

CARL SIGER.

ÉSOTÉRISME ET SCIENCES PSYCHIQUES

P. Piobb : *Les Mystères des Dieux : Vénus*, in-8, H. Daragon. — H. Hubert et M. Mauss : *Mélanges d'Histoire des Religions*, in-8, Alcan. — Dr Ely Star : *Les Mystères du Verbe*, gr. in-8, Vve Chacornac. — Alan Léo et H.-S. Green : *L'Horoscope en détail*, p. in-18, car., Publications astrologiques. — A. Gayet : *Le Destin, la Divination égyptienne et l'Oracle d'Antinoüs*, broch. in-18, E. Leroux. — Jean Saryer : *Réflexions sur le second foyer de l'orbite terrestre*, broch. in-18, Chacornac. — Comte de Tromelin : *Le Fluide humain, lois et propriétés*, broch. gr. in-8. Librairie du Magnétisme. — *Le Sepher Ha-Zohar*, trad. Jean de Pauly. 4e tome in-8. E. Leroux. — Jollivet-Castelot : *La Synthèse de l'Or*, in-18. H. Daragon. — Comte de Larmandie : *L'Amour Astral*, in-18, Chacornac. — J.-G. Bourgeat : *La Magie*, rééd. augmentée, in-18 rel. Chacornac. — Memento.

M. Piobb a entrepris d'écrire, sous le titre : **Les Mystères des Dieux**, une série d'ouvrages où il se propose d'exposer le sens *ésotérique* des principaux Dieux, qu'il considère comme des « formes différentes de la Divinité ». Le premier de ces volumes vient de paraître : c'est **Vénus**, *la déesse magique de la Chair*, qui en est le sujet.

Il débute par une introduction générale, où l'auteur indique les différentes formes que revêt la Religion et ce qui constitue, d'après lui, l'essence ou la base de tous les dogmes. Cette base ne serait pas autre chose que la « Haute Science des nombres, des forces et des formes », qui « est en quelque sorte une métaphysique positive et rationnelle ».

Certes, les grandes religions de l'antiquité comprenaient l'étude de l'arithmétique, de la géométrie et de la mécanique, et également celle des autres sciences comme la physique, l'alchimie, la psychologie et la magie. Mais aucune de ces sciences, pas plus celles-là que celles-ci, ne constitue *l'essence* de la Religion ; le *fait religieux* n'est fourni ni par l'arithmétique, ni par la géométrie, ni par la mécanique. La métaphysique n'est pas davantage formée par l'ensemble de ces sciences.

D'autre part, c'est se hasarder un peu trop que de faire naître la Religion de la découverte de la théorie du Cercle et de faire dériver les formes de la Divinité de cette même théorie. Il n'est pas prudent de prendre une théorie comme point de départ, cette théorie fût-elle exacte. Toutes les inductions et toutes les déductions qu'on en tire sont toujours *fonction* de cette théorie ; autrement dit, le point de départ implique le point d'arrivée. C'est pourquoi les systèmes d'explications des mythes et ces explications elles-mêmes n'en seront que des conséquences.

Dans le cas qui nous occupe, l'auteur transpose la théorie du cercle sur le plan astronomique ou plutôt astrologique, qui devient ainsi une théorie du cercle zodiacal dont il déduit les formes de la divinité et le nombre de ces formes.

Cette explication astronomico-astrologique sert de base et de com-

mune mesure à tous les autres systèmes d'interprétation. Il en résulte que le mythe de *Vénus*, qui fait spécialement l'objet du présent volume, est surtout étudié à ce point de vue. Le lecteur n'a d'ailleurs pas à s'en plaindre. M. Piobb, étant très au courant des théories astronomiques modernes et n'ignorant rien de l'astrologie, est on ne peut mieux outillé pour le bien développer. Aussi l'a-t-il traité avec beaucoup d'aisance et d'une manière très complète. Il a mis aussi à profit sa connaissance très étendue de la mythologie grecque.

Son livre abonde en remarques ingénieuses et en aperçus nouveaux et souvent profonds. Le lecteur le lira avec intérêt et plaisir, surtout les chapitres relatifs au culte de Vénus, à ses sacrements, à ses grands et petits mystères et à la morale du plaisir et de l'amour.

§

Les Mélanges d'Histoire des Religions, publiés par MM. Hubert et Mauss, renferment entre autres choses une *Théorie de la magie*, un mémoire sur *l'Origine des pouvoirs magiques dans les sociétés australiennes* (initiation par la révélation ou la tradition, conservation des pouvoirs magiques, etc.) et une étude sommaire de la *représentation du temps dans la Magie et la Religion*. C'est à ce titre que je parle ici de cet ouvrage.

Ces auteurs étudient la magie au *point de vue sociologique* et prétendent en déduire une *théorie de la magie*. C'est absolument comme s'ils voulaient édifier l'arithmétique, la géométrie ou la chimie, d'après une étude des faits mathématiques ou chimiques, faite au point de vue sociologique (1). Le processus est le même. Personne ne songe cependant à prendre ce moyen détourné et peu commode pour étudier ou définir ces sciences.

Avant d'imaginer une théorie de la chimie, le chimiste a dû étudier les faits chimiques *en eux-mêmes*. S'il les avait considérés *au point de vue sociologique*, il est plus que probable que la chimie serait encore à faire. Pour définir et construire la magie, il faut procéder comme le chimiste, c'est-à-dire étudier les faits magiques donc en eux-mêmes.

Je dois dire que les occultistes modernes, malgré les excellents traités de S. de Guaita et d'Eliphas Lévi. — pour ne citer que les morts — n'ont pas placé la magie sur un terrain exclusivement scientifique. Ils manquent tous, en général, d'esprit critique et de méthode. La science de la magie est encore à faire. En tout cas, son étude est à reprendre sur de nouvelles bases.

La théorie de la magie de MM. Hubert et Mauss présente un autre grave défaut. Elle est déduite des observations et des renseignements qu'on a pu recueillir chez les peuples sauvages, notamment chez les

(1) Toute science peut être, dans ses applications, étudiée à ce point de vue.

indigènes de l'Australie. Il eût été plus rationnel, semble-t-il, de la tirer des documents que nous ont laissés, à cet égard, l'Egypte et l'Assyrie, où la science de la magie avait été poussée à un haut degré de perfectionnement. Que dirait-on d'un homme qui tirerait une théorie des nombres des connaissances, en arithmétique, des Fuégiens au lieu de l'inférer des travaux des grands mathématiciens ?

Ces critiques montrent combien peu de valeur ont, au point de vue théorique et scientifique, les études non seulement de MM. Hubert et Mauss, mais aussi en général des autres sociologues, ethnographes et mythographes. Pour édifier la science des religions, ils vont se documenter chez les peuples sauvages, soi-disant primitifs.

Ces études n'ont guère qu'une valeur documentaire, même au point de vue sociologique ou ethnographique.

Ces réserves faites, je tiens à dire que l'ouvrage de MM. Hubert et Mauss est très consciencieusement fait. Il dénote un labeur énorme et un esprit critique assez aiguisé. Les auteurs comptent d'ailleurs parmi les meilleurs collaborateurs de M. Durkheim.

§

Les Mystères du Verbe, du Dr Ely-Star, est moins une œuvre logiquement déduite de quelques principes qu'une longue suite d'aphorismes, distribués sous des en-tête de chapitres, comme la Vie, la Lumière, le Nombre, les Eléments, les Formes, l'Alphabet naturel, l'Ecriture des Etoiles, la Langue Sacrée, les Pouvoirs de la Pensée, le Pantacle de l'Absolu. Ce dernier titre laisse entendre que M. Ely-Star confond l'inexprimable qu'est l'Absolu ou l'En-Soph de la Kabbale avec Iohah ou Iévé ou Jéhovah, le non-manifesté avec le manifesté (1).

Il y a, çà et là, de belles pensées, clairement exprimées. Par contre, il y en a d'autres qui sont obscures ou contradictoires.

Le Dr Ely-Star n'explique rien. On ne sait pourquoi il oppose, par exemple, l'idée et la pensée : pourquoi l'homme qui n'a que des idées n'a pas le libre arbitre et que « la pensée éclôt dans l'être avec le libre arbitre »; pourquoi cette dernière « est la forme positive de l'esprit », tandis que l'idée « n'est que celle de l'instinct » ; pourquoi enfin « le nombre impair est la forme d'une pensée » et « le nombre pair, la forme d'une idée ».

§

L'Horoscope en détail, d'Alan Léo et de H.-S. Green, forme le 4e des manuels astrologiques. Il permet de donner une analyse assez complète du caractère, de la vitalité, de l'intellectualité et des diverses circonstances qui marqueront et influenceront la destinée,

(1) Cf. mon *Essai sur la Forme* (*Initiation*, nos de janvier, mars et avril 1909).

comme le genre d'occupations, les maladies, l'amour, le mariage, les parents, les enfants, les gains et les pertes, les voyages, etc. Il est écrit simplement, dans un style assez facile, qui en rend la lecture aisée.

§

M. A. Gayet est connu des lecteurs du *Mercure*. Il y a publié tout récemment (n° du 16 mars) un curieux et intéressant article sur *les Origines du Miroir de Vénus*. Dans sa brochure : **le Destin, la Divination égyptienne et l'Oracle d'Antinoüs**, il nous rappelle que les Egyptiens plaçaient deux éléments entre l'âme et le corps : le *khou*, ou l'essence vitale, et le *kha*, ou le double. Le premier est ce que les Hindous appellent *prana ;* le second est le *corps astral* des occultistes.

Le rôle du Double est capital dans la religion égyptienne. C'est le Double qui est l'âme des statuts des Dieux; c'est lui qu'on invoque et qu'on incante, par des formules et des rites magiques, pour connaître l'avenir.

L'Oracle d'Antinoüs est dans son plein éclat au moment où la religion égyptienne est tombée en décadence. Il paraît tenir à la fois des mythes isiaques et des mythes olympiens.

§

Le manque d'espace m'empêche de parler comme il conviendrait des ouvrages suivants : **Réflexions sur le second foyer de l'orbite terrestre** (*Essai sur l'Invisible*), par Jean Saryer; **Le Fluide humain, lois et propriétés**, par le Comte de Tromelin ; **Le Sépher Ha-Zohar**, tome IV, traduit par Jean de Pauly ; **La Synthèse de l'or**, par Jollivet-Castelot ; **L'Amour astral**, par le Comte de Larmandie ; **La Magie**, par J.-G. Bourgrat.

L'auteur du premier pose cette question très intéressante : L'orbite terrestre est une ellipse ; donc elle a deux foyers. A l'un de ces foyers, se trouve le soleil. Qu'y a-t-il à l'autre? L'auteur présume qu'il y a un astre invisible ainsi qu'au second foyer de toutes les orbites planétaires. Ceci est à rapprocher des enseignements théosophiques sur l'existence de planètes invisibles.

Le comte de Tromelin est l'inventeur d'appareils permettant de faire tourner de petits et gros moteurs au moyen du fluide humain et sans contact. Ce sont ces appareils qu'il décrit dans sa brochure, ainsi qu'un certain nombre d'expériences faites avec les moteurs.

La Synthèse de l'Or est un résumé des théories chimiques modernes qui corroborent les enseignements de l'Alchimie. M. Jollivet-Castelot, qui a écrit nombre d'autres ouvrages sur ce sujet, démon-

tre que la transmutation des corps et la synthèse de l'or sont possibles.

L'Amour astral est la troisième et dernière partie de ce conte fantastique et macabre dont j'ai parlé précédemment. Quant à la *Magie* de Bourgeat, c'est une réédition très augmentée.

§

Memento. — *L'Adiérèse, L'Eucharistie de la liberté,* par Albert Jounet (Chacornac). L'auteur a voulu condenser, en quelques pages, l'essentiel du Christianisme ésotérique et indiquer les réformes qu'il désirerait voir s'acccomplir dans le catholicisme.

— *Modern Astrology* contient une étude d'Alan Léo sur *la Conscience et les Planètes* et un important chapitre de l'*Astrologie théorique* de H.-S. Green.

— *Annales théosophiques* (1er trimestre). *La Philosophie Indoue,* par Mlle Schultz, médecin sanitaire à Port-Saïd. Très intéressante et très importante étude.

— *L'Initiation* (mars). A lire de Papus : *L'Esprit incarné;* de Bruck : *L'Humanité ;* de Quinton : *Causeries sur l'Alchimie* ; de Jean Sipret : *Chimie et Alchimie ;* de Jacques Brieu : *Essai sur la Forme.*

— Les auteurs de l'*Hexagramme* ont donné, le 14 avril dernier, à la salle Berlioz, une matinée très réussie. On y a dit beaucoup de vers et joué trois pièces, dont deux opérettes et un drame. Ce dernier — *Jusqu'à l'âme* — a été bien interprété. L'auteur, Han Ryner, y développe une thèse très élevée. — La représentation a été précédée d'une conférence de Georges Savigny sur son père Michel Savigny, l'original et profond philosophe occultiste.

JACQUES BRIEU.

LES REVUES

Les Marches de l'Est : extrait d'une lettre-préface de M. Maurice Barrès. — *La Phalange :* M. G. Apollinaire, sur M. Paul Fort. — *Les Idées Modernes :* une brochure révolutionnaire persane. — *L'Echo de France :* influence du Symbolisme. — *Les Petites feuilles :* le droit à la pornographie, par M. Michel Puy. — Memento.

Les Marches de l'Est, tel est le titre d'un nouveau « recueil trimestriel de littérature, d'art et d'histoire ». On y trouvera ce qui intéresse l'Alsace, la Lorraine, le Luxembourg, les Ardennes, les Pays wallons. Tout imprégné encore du charme qu'il goûta dans le commerce de Colette Baudoche, la messine, M. Maurice Barrès en évoque la figure simple, le maintien modeste, en présentant *les Marches de l'Est* au public. On ne peut se retenir d'admirer que la publication d'une nouvelle revue corresponde à de si vastes desseins. Vous remarquerez l'accent belliqueux de M. Maurice Barrès. Mais vous observerez aussi la fidélité de cet admirable prosateur à la doctrine que proposent tous ses livres depuis qu'il a clos, pour n'y plus regarder que par-dessus le mur, « le Jardin de Bérénice ».

Il s'agit de réveiller, de dégager, bref de créer la conscience littéraire de ces puissants et pleins territoires, l'Alsace et la Lorraine, le Luxembourg, les Ardennes, les vallées de la Moselle et de la Meuse, et puis la Flandre wallonne, qui, depuis Charlemagne, sans cesser de rêver en commun, se sont interrompus d'accorder leurs voix.

Toutes ces provinces ont subi à certaines époques des infiltrations germaniques puissantes. Elles sont peuplées de Celtes et de Germains. Et pourtant, elles ont adopté, elles aiment la culture française. Elles forment les Marches de la France et de la Romania. Comme l'a fait voir d'une manière saisissante, à propos de la Lorraine, notre cher compatriote Jean Tanet (dont il faudra que la *Revue des Marches de l'Est* mette en valeur le beau livre), depuis *l'Ancêtre*, le légionnaire romain, jusqu'au Clairon Pointot de la guerre de demain, de solides défenseurs se lèvent toujours sur notre horizon. Mais certains points sont menacés. Si les plateaux lorrains et ardennais forment contre le germanisme un bloc résistant, le pays messin, la vallée de la Sambre, communiquant avec la vallée de l'Oise et les plaines du Nord, sont des frontières ouvertes. L'infiltration germanique y est continue. La frontière imposée à la France en 1815 et en 1871 nous dessert et dessert la civilisation latine. Depuis trente-huit ans, un immense effort a été tenté pour germaniser la rive gauche du Rhin et la Belgique.

Sur tous ces territoires, la langue française, quand même, se maintient victorieusement. L'Alsace (M. Zorn de Bulach en convient) parle plus couramment qu'avant la guerre ce français que la Lorraine annexée n'a jamais cessé de parler. Dans le grand-duché de Luxembourg, dont le patois populaire est allemand, le français est resté la langue de la bonne compagnie.

Enfin la Belgique est, pour une moitié, française de mœurs et de langage.

Dans cette Austrasie aux contours historiquement un peu vagues, c'est notre rôle de secourir la France dans chaque intelligence. Je parle plus haut de la force du sang, c'est une vue un peu mystique. La simple sagesse nous dit : « Amis de la France, aidez-vous ; le ciel vous aidera. » Il faut agir, sinon combien de temps les vertus françaises seraient-elles transmises aux jeunes Colette par leurs mères ? Mais ne perdons pas de vue que nous ne ferons de bon travail qu'en unissant nos efforts à ceux des ouvriers qui travaillent dans le champ avec nous. La *Revue des Marches de l'Est* doit être la sœur et la collaboratrice de ses aînées : la *Revue alsacienne illustrée*, la *Revue lorraine illustrée* et *le Pays Lorrain*.

Que de bons amis votre revue va réjouir, depuis nos amis de Metz et de Strasbourg jusqu'à Maurice Vilmotte, qui fut l'âme du Congrès d'Arlon, Dumont-Wilden, et tous les organisateurs des fêtes de Jemmapes.

Pour tous ces pays d'Austrasie séparés politiquement de la France, la culture française est l'élément civilisateur. C'est par elle qu'ils communiquent avec l'univers. Mais à la France, que de services ils rendent ! Ils sont nos bastions avancés !

§

Dans **La Phalange** (20 mars), M. Guillaume Apollinaire publie un excellent article sur l'œuvre poétique de M. Paul Fort que neuf

séries de « ballades françaises » font l'un des plus originaux et des meilleurs poètes symbolistes.

Paul Fort a publié à cette heure neuf volumes de *ballades françaises* et en prépare d'autres. Cette abondance chez un poète encore jeune provient de l'art même qu'il a choisi. On a pu dire des Parnassiens qu'ils étaient poètes quand ils le voulaient. Mais Paul Fort ne cesse jamais de vouloir être poète. Son art est comme un miroir où sa vie se mire toujours. La poésie est le but vers lequel tendent toutes ses facultés et tous ses mouvements. L'inspiration n'est pas ici un phénomène isolé se produisant seulement dans de certaines conditions. Paul Fort est consummeu inspiré ; et rien de sa vie ne pouvant s'évanouir sans que son art apparaisse, on est fondé à dire que *les choses se passent exactement comme si de la vie s'était transformée en art*. Et cet art si différent de la vie dont il provient, c'était celui de Villon, de Shakespeare, de la Fontaine, de Gérard de Nerval, de Verlaine.

Après cette explication si intelligente de l'art de M. Paul Fort, M. Guillaume Apollinaire donne cet extrait fort curieux d'un pamphlet du XVIII[e] siècle, où il a cru reconnaître une forme ressemblant à celle qu'a découverte l'auteur d'*Ile-de-France* pour s'exprimer librement, jusqu'au bout de sa fantaisie prodigieuse :

Cet Art Poétique n'a pas eu de précurseurs. Je ne connais pour ma part qu'un seul ouvrage où quelque chose y ressemble. Il s'agit du *Procès des Trois Rois* (1), pamphlet assez bizarre que l'on a attribué tour à tour à Linguet et à un certain Bouffonidor, secrétaire du chevalier Zeno, l'ambassadeur de Venise en France. Voici un échantillon du style d'un ouvrage dont les mémoires secrets de Bachaumont disent qu'il est apocalyptique :

« Tous ces Américains sont des faquins qu'on doit mener à coups de « bons gros gourdins : ce sont tous vilains qu'on doit relancer dans leurs « coins comme des marsouins ; ils ont de tout le monde le repos troublé « et, par toute l'Europe, l'alarme jeté : les rois qui ont donné la main à « gredins sont assez mal avisés ; ils n'ont pas songé que, dans quelques « années, au nez ils vont leur ch... Tous ces Américains sont nés pour la « terre gratter, charrette comme chevaux traîner et comme nègres être « sanglés. Ce sont vauriens incapables de tout bien.... »

Tout l'ouvrage est sur ce ton et dans ce goût. Je ne l'aurais pas cité s'il n'avait été le seul à ma connaissance où l'on pût apercevoir quelques traits d'un Art poétique si particulier et plus traditionnel qu'il ne le paraît d'abord, dans lequel Paul Fort a pris pour mesure de son vers, l'alexandrin, et pour modèle de sa strophe, le couplet des vieilles chansons françaises. Il a ainsi découvert et mis en évidence les affinités qui existent entre l'humanisme qui donne une noble forme aux conceptions poétiques, et l'art populaire qui les vivifie. Voilà le corps et voici l'âme des belles créations artistiques.

§

Le fameux : « comment peut-on être Persan ? » n'a définitivement

(1) *Le Procès des trois rois*, etc. Londres, 1781.

vieilli que depuis une dizaine d'années. La Perse a ses sociologues tout comme notre bel Occident où tout sera de moins en moins rose. Cette couleur était celle de l'adorable paradis des oiseaux, des fleurs et des poètes. **Les Idées modernes** (mars), par les soins de M. L. Bouvat, qui traduit le persan, publient l'exorde d'une « brochure révolutionnaire persane ». En voici le texte :

La Justice élève, et on ne s'élève pas sur elle.
La Justice est l'action de repousser le mal,
et le soulèvement contre l'oppression.
La valeur de cette brochure,
salut des derniers et remède des premiers,
est due au malheur des Persans,
à l'action des hommes au langage sincère
et au réveil du sentiment national.
Voilà ce qu'elle est.
Quiconque le désire a le droit de la réimprimer et de la répandre.

Lui, Le Vainqueur !
La Justice est l'action de repousser le mal.
A quel moment l'insurrection et la révolte deviennent-elles justes et saintes ?

Il est évident pour ceux qui possèdent la science, et il est clair pour ceux qui ont de la clairvoyance, que quiconque respire a le droit, s'il n'enfreint pas les droits des autres, de rechercher ce qui lui est avantageux et d'écarter de sa personne ce qui lui est nuisible ; on doit s'efforcer de ne pas aller au delà de ces limites. Si ses droits naturels sont foulés aux pieds et menacés de disparaître, tout homme d'entre les hommes a le devoir imprescriptible de défendre la justice et de se révolter contre l'oppression.

De même, toute nation qui s'est vue prisonnière de guerre de l'absolutisme, dominée par la tyrannie et l'injustice, endurant la violence et les supplices, a incontestablement le droit de se soulever, d'arracher, partout où elle le peut, le tapis de l'oppression, pour asseoir solidement, à leur place, les bases de la justice et de l'équité.

Qu'ils vivent à l'Est ou à l'Ouest de notre méridien, au Nord ou au Sud de l'Equateur, les hommes sont les mêmes étranges animaux qui, après avoir beaucoup souffert d'un joug, s'ils pensent à s'en libérer ne puisent l'énergie nécessaire que dans le conseil de mots très vagues et sonores. L'auteur de la brochure cite à ses compatriotes Charles Ier d'Angleterre et Louis XVI de France, qui perdirent la tête on sait pourquoi. Que nous sommes éloignés des allégories savoureuses des poètes persans !

Oui, c'est une journée décisive, on verra, aujourd'hui, qui est le bon et quel est le méchant, qui est le sincère et qui est le menteur. La dure épreuve à laquelle chacun sera soumis fera connaître sa valeur réelle ; tous les masques vont être arrachés. Persans, le sort de la patrie est entre vos mains. N'ayez pas de vaines appréhensions ; n'escomptez pas une inter-

vention russe ou anglaise qui ne se produira pas, remportez la victoire, car on est toujours pour le vainqueur contre le vaincu.

Donc à l'œuvre ! Faites votre devoir de Musulmans ; tout l'univers vous admirera, et vous laisserez dans l'histoire des souvenirs ineffaçables. Une fois de plus, ne croyez pas que l'étranger viendra entraver votre action. L'appel des habitants de Tauris a été entendu dans les provinces ; que, de toutes parts, on se prépare à combattre l'oppresseur. Si les partisans de Mohammed Ali se déguisent en Cosaques pour faire croire que la Russie vient à leur secours, vous ne vous laisserez pas prendre à cette ruse grossière. Seriez-vous pris de peur au moment où toutes les nations ont les yeux fixés sur nous?.. Voyez quelle gloire ont acquise Satâr Khân, Bâgha Khân, et tous les vaillants combattants de Tauris. Hâtez-vous de suivre leur exemple afin d'être, comme eux, dignes de la Perse et du Chiisme.

Anxieuse, la terre entière suit ce qui se passe. Qu'arrivera-t-il ? Comment se terminera la lutte? Vous tous qui appartenez à la nation persane, soit que vous l'habitiez, soit que vous soyez fixés à l'étranger, venez défendre vos droits.

A première vue, ce qui est utile frappe par un aspect de laideur. C'est encore un préjugé. Il y a, dans ce texte boursouflé, cette éloquence particulière des affiches électorales qui ne manquent d'une certaine beauté.

§

Il faut, en vérité, qu'il se passe quelque chose dans la Littérature, — si j'ose dire, — pour qu'un peu partout les revues récapitulent l'œuvre du Symbolisme. A-t-il produit l'entier de ce qu'il devait? Va-t-il donner de nouveaux fruits?

M. André Brunel termine en ces termes l'étude qu'il a faite dans **l'Echo de France** (25 mars), du « mouvement poétique contemporain » :

Sans doute, on ne peut pas dire que les dernières œuvres poétiques d'Henri de Régnier, de Moréas, de Verhaeren soient spécifiquement symbolistes. Mais qui songerait à les juger sans tenir compte des productions antérieures de ces poètes ? Et c'est même en raison de l'admiration unanime dont ils sont aujourd'hui l'objet que le symbolisme, doctrine artistique, doit être apprécié enfin avec équité. Peu d'œuvres exactement conformes à la lettre de cette doctrine — on peut le dire maintenant que ces œuvres sont d'hier — paraissent destinées à l'immortalité. Et les poètes d'aujourd'hui, ceux qui furent les sectateurs du symbolisme naissant, ceux qui restèrent en dehors, et lui témoignèrent de l'indifférence ou de l'hostilité, ceux enfin, qui, plus jeunes, n'ont perçu que l'écho affaibli des querelles qu'il suscita, ne se soucient plus guère de lutter pour ou contre la rime, pour ou contre la liberté indéfinie du rythme et même pour ou contre la prédominance de l'idée sur la matière et du symbole sur le fait. Ils ne se préoccupent que d'exprimer harmoniquement, et dans la forme qu'ils jugent bonne, sans vouloir toutefois l'imposer à autrui, leur rêve et leur pensée. Il semble, à se borner à cette constatation, que l'effort du symbolisme fut vain. Mais si la lettre tue, l'esprit vivifie. L'esprit du symbolisme pénètre

et vivifie toute la littérature contemporaine, prose ou vers. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à supposer le symbolisme non existant, et essayer de relier, par exemple, le roman contemporain au roman purement naturaliste, la poésie actuelle à la poésie parnassienne. On sent alors qu'il y aurait une solution de continuité dans l'évolution littéraire du siècle dernier. Le symbolisme assure la continuité de cette évolution dont il est un stade important.

. . . . . .

Et qu'on ne dise pas que ces écrivains (1), portant en eux leur génie, n'avaient nul besoin du symbolisme, et se fussent exprimés sans lui. Car ils communièrent en le symbolisme, et ce rapprochement les enrichit tous sans en appauvrir aucun. Une doctrine artistique, née de la collaboration de tant d'esprits si singuliers et si riches, ne peut pas être indifférente à qui s'intéresse à la vie intellectuelle de la France. Elle mérite qu'on l'étudie avec soin et qu'on en signale toute la valeur. Or, la valeur absolue du symbolisme n'est pas contestable : Brunetière, Lemaître l'ont mise en évidence. Sa valeur relative, c'est-à-dire l'opportunité et le succès de son action, ne l'est pas davantage. Quand elle commença à s'exercer, le naturalisme, qui avait été un mouvement nécessaire de réaction contre l'orgie lyrique du romantisme, était sur le point de devenir un procédé littéraire un peu bas et singulièrement étroit. Le symbolisme, en le combattant, l'obligea à rectifier le sens de son évolution. Il eut plus d'influence qu'on ne le croit d'habitude sur les écrivains naturalistes : il en eut sur Zola lui-même, qui devait élargir sa manière ; il en eut surtout sur Huysmans, le Huysmans de *Là-Bas* et de *Sainte Lydwine*, de qui le génie avait pressenti la demi-victoire du symbolisme, alors même qu'il le combattait, et qui devait manier, d'une manière si étrange et si savoureuse, le naturalisme et le symbolisme dans ses dernières œuvres. Cet accouplement un peu brutal n'est sans doute pas le moyen de sauvegarder et de respecter ce que l'un et l'autre avaient de légitime et de nécessaire. Mais la littérature actuelle en a réalisé une union plus intime et plus harmonieuse pour constituer un art à la fois robuste et vigoureux comme le naturalisme, et délicat et raffiné comme le symbolisme.

Cet art détermine la gratitude que nous devons au symbolisme et qu'on lui a trop longtemps marchandée. Alors qu'un naturalisme strict eût comprimé et comme étouffé dans des liens étroits l'inspiration poétique et la pensée philosophique, le symbolisme eut le mérite de distendre ces liens, l'honneur et la gloire d'*aérer* les lettres françaises.

§

Les Petites feuilles (janvier-février) contiennent un article de M. Michel Puy : « Le droit à la pornographie », qui, s'il avait paru à Paris au lieu d'être imprimé à Grenoble, aurait provoqué de violents débats ou des enquêtes, des interviews, etc...

Nous avons une si folle peur de la liberté que nous nous gardons mal

(1) Ce sont, dans l'ordre où les cite M. Brunel : — MM. Vielé-Griffin, Stuart Merrill, Henri de Régnier, Jean Moréas, Verhaeren, Macterlinck, Gustave Kahn, Péladan, Jules Renard, Remy de Gourmont.

d'attribuer un caractère défendu aux aspirations les plus naturelles de notre cœur et de nos sens.

La chair nous éblouit d'autant d'effroi que de désir. Nous reconnaissons que nous devons des concessions à la faiblesse de notre nature, mais nous ne convenons pas volontiers de notre complaisance à les lui accorder. Et lorsque des prédicants s'élèvent contre la pornographie et dénoncent l'immoralité des écrits et des images, au lieu d'écouter notre sentiment qui nous porterait à nous prononcer pour les œuvres en cause et à les soutenir en raison même de leur pornographie, nous en abandonnons le plus grand nombre pour sauver les autres au nom de l'Art.

Je ne connais qu'un argument valable contre la pornographie : elle peut atteindre des êtres ignorants, occasionner des désordres chez des adolescents, des abus chez des jeunes gens, troubler la vie sociale d'une femme et rendre plus difficile la tâche des parents, des maîtres, du mari comme éducateurs.

M. Michel Puy ne concède rien de plus au préjugé qui arme contre la pornographie les personnes les mieux et les plus mal pensantes de notre époque héroïque et pure.

Avouez qu'il fallait du courage pour oser cette déclaration :

Chacun de nous apprécie une forme de pornographie. Un public nombreux va chercher au café-concert celle qu'il préfère, grossière et simple et qui se contente de pénibles allusions aux actes les plus communs de l'amour. Exigeons-nous qu'on interdise cette pornographie parce qu'elle n'est pas assimilable à notre sensibilité plus affinée ?

L'érotisme fait partie de toute notre vie : il se manifeste chez l'enfant ignorant de l'amour et il persiste chez le vieillard. L'instinct de la reproduction nous domine aveuglément et, nous opprimant, il nous fait don d'une admirable puissance. Nous ne faisons pas un pas sans qu'agisse en nous la volonté du sexe. Nous n'avons pas une pensée ou une préoccupation qui par quelque point ne se relie à l'amour ; non pas seulement que le fonctionnement de notre organisme comporte des nécessités que nous puissions publier, mais quand nous échafaudons un système, quand nous nous attendrissons, quand nous rêvons un univers, un retour de notre tempérament nous révèle que ces mouvements de l'âme ont une origine charnelle et que cette idéalité, cette sensibilité, cette imagination se sont échappées de nos lombes.

Respectons les instincts et les passions, inépuisables sources de force. Aucune tendance humaine ne doit de parti-pris être tenue pour nuisible. Y aurait-il donc des plaisirs innocents et des plaisirs déshonnêtes ? L'homme a le droit de recueillir et de choyer toute son humanité.

Ensuite, M. Michel Puy dira, plus nettement encore :

L'émotion que nous occasionnent les chocs des sens, les frénésies du désir, est prête à se manifester sur une création variée qui peut-être n'aura plus rien d'osé ni d'obscène. L'érotisme fait naître chez nous les sentiments les plus délicats : il détermine les finesses de l'intelligence et les tendresses du cœur. Une compréhension vraie et profonde de la vie s'impose à l'ado-

lescent le jour où il entrevoit le rôle et l'importance de l'amour physique.

Reconnaissons que ce serait manquer à notre nature, de ne point nous plaire parfois à un livre obscène. Nous ne recherchons pas avec fièvre le journal aux illustrations inconvenantes, mais si nous l'avons sous la main, une curiosité légitime nous conseillera de le feuilleter. Et si nous ne poursuivons pas longtemps la lecture du livre pornographique, ce sera parce qu'il aura menti à son titre et n'aura pas tenu ce qu'il promettait.

Il n'est peut-être pas bon de mettre à la portée d'êtres trop neufs, des œuvres, même des œuvres d'art, pornographiques. Mais dès que le commerce s'en fait avec une suffisante retenue, il doit être toléré. Quant à ces livres qui remplissent les devantures des libraires, et contre lesquels, sans doute à cause de la concurrence, s'élèvent des hommes de lettres d'intelligence un peu courte, ils offensent plus le goût que la morale...

. . . . . .

Les livres qu'on voudrait condamner ne méritent de l'être que parce qu'ils sont dénués de littérature ou qu'aux devantures des libraires ils étalent des couvertures rebutantes : il en est de même de tous les romans populaires. Notre époque est prodigue de laideurs. Puisqu'on apprenait à lire au peuple, ne fallait-il pas lui donner des livres qu'il pût lire ? Les libraires n'y ont point manqué et une partie du public, au lieu de se laisser imposer ses lectures par l'élite, a préféré désormais partager celles du peuple. Ramenons au livre littéraire les lecteurs qui l'ont quitté, et ne craignons plus d'être, à l'exemple de nos auteurs du XVI^e^ et du XVIII^e^ siècle, cyniques et libertins. L'audace de ses écrivains ne prouve rien contre une nation : mais qu'elle choisisse parmi eux ceux qui lui fournissent les lectures les plus stupides, voilà une préférence qui trahit une nation corrompue.

Memento. — *La Nouvelle Revue française* (1^er^ avril), après un article regrettable de M. André Gide : « Autour du tombeau de Catulle Mendès », — publie « l'Hymne du Saint-Sacrement », qui est un très beau poème cathòlique de M. Paul Claudel.

La Grande Revue (25 mars). — « Notes indo-chinoises », par M. Moncharville.

La Nouvelle Revue (1^er^ avril). — « La mort de Gambetta », lettres et documents inédits publiés par M. P.-B. Gheusi.

La Revue (1^er^ avril).—De M. Camille Mauclair : « Le Préjugé de la nouveauté dans l'Art moderne ». — De M. G. Roux : « Le Mariage chez les animaux. »

Le Feu (1^er^ avril). — « Au delà des mers », par M. F. de Miomandre. — « L'Immoralisme », par M. E. Henriot.

Le Correspondant (25 mars). — La conversion de Saint-François d'Assise, par M. J. Jörgensen.

Akademos (15 mars), dans son troisième numéro, offre au public des œuvres de MM. Laurent Tailhade, E. La Jeunesse, Scheffer, de Miomandre, C. Mauclair, G. Pioch, etc...

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Stendhal et la Girafe (*Le Charivari*, 2 avril). — Clinique littéraire (*La Chronique médicale*, 1er avril). — Le plus beau vers (*L'Intransigeant*, 16 et 18 avril).

M. Stryienski est un stendhalien laborieux et ingénieux aussi, trop ingénieux. Stendhal rapportant qu'il est allé, le 2 juillet 1827, au devant de *la Girafe*, connaissant d'autre part et le goût du personnage pour les sobriquets et la haute taille de son ami Victor Jacquemont, il a cru que cette girafe était le célèbre voyageur lui-même. D'où un reproche à M. Paupe de n'avoir pas éclairci ce point dans une note à l'endroit afférent de la Correspondance. Ceci se passait dans la *Revue Critique;* M. Paupe répond dans **le Charivari**. Il y a de ces contrastes. Mais, en l'occurrence, c'est la *Revue critique* qui est charivarique avec cet Homme-Pirée, ce Jacquemont-Girafe et *le Charivari* qui est le journal sérieux, c'est-à-dire véridique.

Voici, d'ailleurs, la réponse de M. A. Paupe lui-même :

Le copieux *Erratum* de la *Correspondance de Stendhal*, dressé à la loupe par M. Casimir Stryienski, dans la *Revue critique* du 4 mars, renferme, à son tour, une erreur qui mérite une petite rectification ; car cette dernière précise la rencontre d'Henri Beyle avec un personnage qui eut son heure de célébrité, sous Charles X.

P. 176, M. Stryienski écrit : « II, 462, on lit : *Mlle Sophie, sa sœur, sa mère, nous sommes allés... au-devant de la Girafe.* — Mais qui est cette girafe ? C'est Victor Jacquemont : une petite note eût été nécessaire à cet endroit. »

La lettre de Stendhal est datée du 2 juillet 1827, et il annonce qu'il a fait cette promenade en bateau, le 30 juin. Or, le *28 juin 1827*, Jacquemont était à New-York, d'où il écrivait à son frère une lettre qui figure dans sa *Correspondance inédite* (Lévy, 1877, tome I, p. 144), et il y était encore le 10 juillet ; il ne pouvait donc pas se trouver à Villeneuve-Saint-Georges le 30 juin.

C'est bien au-devant d'une vraie girafe que Beyle allait en compagnie de Mme Cuvier et de ses filles. En effet, si nous en croyons un contemporain, Louvet, « c'est *en 1827* que parut pour la première fois une girafe vivante en France. Elle était envoyée au roi par le pacha d'Egypte, *et fut remise au Jardin des Plantes.* On se souvient encore du succès phénoménal qu'elle y obtint. Jamais la ménagerie n'avait reçu tant de visiteurs ; pendant des mois, la girafe fut l'objet de toutes les conversations, on ne parlait que d'elle sur la scène, on la chanta sur les orgues de Barbarie et la mode donna son nom à une foule de créations fantasques ».

Egaré par la manie de Beyle et la taille de Victor Jacquemont (cinq pieds dix pouces, au dire de Mérimée), M. Stryienski a vu un sobriquet où il y avait simplement le nom d'un mammifère dont l'arrivée en France excita la curiosité de tout le monde — y compris Stendhal.

§

Tout en signalant ses excès, M. André Morény reconnaît les droits

de la critique médico-psychologique, telle que l'ont pratiquée le Dr Toulouse, le Dr Cabanès. Il admet l'intérêt que pourrait avoir, pour la meilleure connaissance des œuvres et des hommes, une *Clinique littéraire*. Il ne s'agirait pas de juger, mais bien d'expliquer, de montrer que le génie va rarement sans quelque trouble, et que, comme l'a très bien dit L. Bourdeau, « l'équilibre des facultés n'aboutit la plupart du temps qu'à une médiocrité heureuse. Les tendances géniales déprimen certaines facultés et en exaltent d'autres. Il y a dans le génie une part de névrose qui lui donne, pour ainsi dire, sa force d'impulsion ».

L'étude de M. A. Morény a paru dans la **Chronique médicale**. Elle conclut ainsi :

Il appartient, en effet, à la critique médico-psychologique, de préciser l'influence des névroses sur l'évolution de nos lettres et de montrer que ce rôle ne fut pas, dans l'ensemble, aussi funeste qu'on l'a bien voulu dire.

La sensibilité doit être regardée comme la qualité essentielle et primordiale de l'artiste. Or, les névroses agissent d'une façon indiscutable en exacerbant (dans la majorité des cas) cette sensibilité, en l'aiguisant, en l'affinant jusqu'à l'extrême limite.

Si l'on se place au seul point de vue de l'art, il n'est pas illicite de se louer que des malades de génie nous aient su donner leur vision du monde et que, comme le dit Th. Gautier, ceux dont la sensibilité s'exalte, dont le cerveau s'enflamme et dont les nerfs s'irritent, aient usé de l'appareil même de leur névrose pour assaillir ce domaine impénétrable où, comme parle Maupassant, « chaque artiste essaie d'entrer, en tourmentant, en violen- « tant, en épuisant le mécanisme de sa pensée ».

« Etre trop conscient, c'est être malade », a dit Dostoiewsky. Etre trop conscient, trop sentir, n'est-ce point l'apanage de l'artiste et ne naît-il pas de cette hyperesthésie de tous les sens, de cette fermentation morbide des cerveaux, la révélation suraiguë et jamais dite de notre *moi* le plus impalpable et le plus inconscient ?

Je ne veux pas, aujourd'hui, pousser plus loin la discussion de ce thème ; il m'a suffi de montrer que les conditions du courant littéraire actuel légitimaient l'introduction dans la critique de « ces modes médicales » si redoutées de M. Doumic et qu'il était aujourd'hui permis de voir, sans s'irriter, la médecine de l'esprit aborder le domaine des lettres modernes et tenter l'analyse de ce *frisson nouveau* que Baudelaire a pu créer, mais qui secoue encore toute une époque.

§

M. Ernest Gaubert a eu l'idée ingénieuse de demander aux lecteurs de l'**Intransigeant** quel est, pour eux, le plus beau vers français. Les réponses ont été nombreuses et variées. Elles ont cet intérêt de montrer l'extrême diversité des sensibilités, des intelligences. Elles montrent aussi que le goût de la poésie peut s'allier avec une culture médiocre : tel amateur n'a même pas le souci de

savoir quel est l'auteur de son vers préféré, — et ce vers préféré, il le citera même de travers. Mais les lettrés eux-mêmes ont de ces insouciances. Comment M. Paul Redonnel, un poète, a-t-il pu errer à ce point et attribuer à Lamartine, en le gâchant, le vers magique de Sainte-Beuve :

Sorrente m'a rendu mon doux rêve odorant.

M. Redonnel écrit : « Sorrente m'a rendu mon doux rêve infini », — ce qui est du mirliton. Et il admire de bonne foi. Trous dans la mémoire.

M. Albalat veut railler et, il cite :

De chemin, mon ami, suis ton petit bonhomme !

(THÉOPHILE GAUTIER.)

M. Faguet, toujours original et jamais à la question, cite de la prose. M. Henry Bataille, non moins original, déniche deux absurdes vers de Ronsard :

Aime-laine, aime-fil, aime-étain, maisonnière,
Longue, jalladienne, enflée, chansonnière.

Dans les deux premières listes, Leconte de Lisle et Verlaine ont fourni le plus de citations, quatre chacun.

Les beaux vers français sont innombrables. Il n'est peut-être pas un poète, si médiocre soit-il, qui n'en ait trouvé un, et ils abondent dans les bons poètes. Ce qu'il faudrait recueillir, c'est le beau vers inconnu.

En voici deux, du XVII^e^ siècle, que les correspondants de M. Gaubert ne citeront pas, ou j'en serais bien surpris et très heureux :

Les pleurs mêlés aux cris des mourantes hosties.

(JEAN HABERT.)

Sur toutes les couleurs, j'aime la feuille morte.

(PIERRE MOTIN.)

M. Gaubert autorise la citation de plusieurs vers, encadrant le beau vers. C'est une erreur. Le beau vers doit pouvoir s'isoler, comme une belle fleur qui ne perd rien, au contraire, à être arrachée de la gerbe.

R. DE BURY.

ART MODERNE

Expositions d'œuvres de MM. A.-M. Le Petit, A.-J. Halou, N. de Barck, Mlle Germain (galerie de l'Art Contemporain, 3, rue Tronchet), — M. Raymond Bigot, *Impressions d'oiseaux*, et MM. Allègre, Braquaval, Lebourg, Leroux, Marais, Martel, Massé, Pointelin, Mlle Schneider, MM. Tattegrain, Van der Weyden (galerie des Artistes Modernes, 19, rue Caumartin), — M. Léon Cauvy (galerie Henry Graves, 18, rue Caumartin), — M. Othon Friesz, *Terres vernissées*, et MM. Tom-

maso et Michelle Cascella (galerie Druet, 20, rue Royale), — MM. Gabriel Roby, Jean Peské, Gosé, Naudin, Manzana-Pissarro, Zak (chez Devambez, 43, boulevard Malesherbes), — M. Albert Goz (galerie Bernheim jeune, 15, rue Richepanse), — M. Edmond Kayser (galerie Eug. Blot, 1, rue Richepanse), — M. Barthold (galerie Allard, 20, rue des Capucines).

La statuaire de **M. Halou** est un peu lourde, un peu vulgaire. Elle est sauvée par un amour sincère de la nature, évident, et par une saine et simple sensualité. Il n'a rien montré encore de plus pleinement réalisé que ce *torse de femme* et cette *baigneuse au buisson* exposés rue Tronchet. Une tête désignée *le Vieux Philosophe* semble indiquer des désirs nouveaux chez cet artiste, des visées plus ambitieuses. Elle vaut surtout, comme aussi le buste d'une *vieille femme de la Beauce*, par la fermeté du modelé.

Les peintures de **M. Le Petit** ont souvent un caractère épisodique qui en compromet la portée.

M. de Barck, dans ses grès grand feu, ne se contente pas de la belle matière; il cherche des formes. Celles qu'il trouve sont malheureusement un peu compliquées.

Il y a de l'invention et un sens précieux de l'appropriation dans les cuirs ciselés et lamés — sacs, reliures, etc. — de **Mlle Germain**.

§

J'ai pris un grand plaisir aux **Impressions d'oiseaux de M. Raymond Bigot**. C'est un peu, ce n'est pas seulement parce que j'aime passionnément les oiseaux, tous les oiseaux! Toutefois, la prédilection même que j'ai pour eux me répond de la qualité de leurs images : elles ne me plairaient pas, s'ils étaient trahis. M. Bigot est un observateur fidèle jusqu'au scrupule. C'est par l'intensité de sa dévotion au réel qu'il intervient, et son art, qui procède par l'analyse, laisse à notre imagination le soin de découvrir dans ces représentations complètes de la réalité ses traits essentiels : ils y sont discrètement indiqués. Cette méthode d'exécution apparente M. Bigot aux anciens animaliers, si savants et si probes, et dont l'œuvre témoigne surtout de leur fervente humilité devant la nature. Mais, par leurs tonalités et par l'arabesque légère et souple des lignes vivantes sur le fond de l'air, ces aquarelles évoquent aussi le souvenir des belles estampes japonaises. L'expression vraie de la nature est si essentiellement décorative toujours! Surtout, sans doute, quand le motif est par lui-même si harmonieusement total, à la fois si suggestif et d'une si belle plasticité : étercelets, tourterelles, effraies, émouchetés, hulottes, crécerelles, chouettes, sarcelles, huppes, geais, merles, pinsons, hérons, cigognes... Les jolies notes, ces noms, et leur vibration dans la lumière!

§

Les crépuscules mélancoliques de M. **Auguste Pointelin** s'é-

clairent un peu. J'ai toujours aimé l'art sentimental de ce peintre, et voilà longtemps que je réclame une exposition générale de son œuvre : est-elle aussi monotone qu'on l'affirme? Combien d'autres évitent les redites matérielles et se répètent néanmoins ! Les tableaux de M. Pointelin sont comme ces odes des grands érotiques : elles n'ont qu'un sujet, qu'un objet, c'est

Cette chanson d'amour qui toujours recommence,

et dont l'auteur n'est jamais ni tout à fait mécontent ni tout à fait satisfait.

M. **Albert Lebourg**, parmi les derniers impressionnistes, tient une place glorieuse encore. Chacune de ses manifestations nouvelles justifie à nouveau l'estime que depuis longtemps déjà nous lui avons vouée. Sa *Vue de Rouen*, qu'il expose à la galerie des Artistes Modernes, est admirable de construction, d'unité, d'harmonie.

M. **Eugène Martel** est un peintre « très fort ». Je ne crois pas que la grâce lui manque, puisqu'il a la puissance. Et c'est un artiste complet, parce qu'il unit à une technique très savante la préoccupation et le sens de la vie générale. Il est loin d'avoir la réputation à laquelle il a droit, du moins dans le public, car je sais bien que tous ses émules l'admirent et, plusieurs, le redoutent. Le voisinage, en effet, est dangereux d'œuvres telles que ces quatre tableaux : *Vieilles bigotes*, *Café de village*, *Veuf qui s'endimanche*, *Maquignonnage*.

§

On avait déjà remarqué, à la galerie Petit, certaines toiles de M. **Léon Cauvy**, notamment celle qu'il désigne *Une Réussite;* cela paraissait surtout adroit. Et d'évidentes réminiscences inquiétaient. L'ensemble d'œuvres que l'artiste vient de soumettre à notre examen ne nous rassure pas. L'habileté de l'exécutant est incontestable; mais, malgré les ardeurs du soleil d'Alger où plusieurs de ces tableaux ont été peints, que cela est froid ! La vertu vivifiante de l'émotion manque. L'artiste, renseigné sur les « moyens » de son art, en méconnaît le but, puisqu'il nous laisse ignorer sa compréhension personnelle de la nature. La regarderait-il surtout à travers l'œuvre des peintres qui sont venus avant lui ? Et de quel éclectisme témoignent les aveux involontaires de sa mémoire ! Cet *Intérieur de la grande mosquée*, ces *Femmes mauresques sur la terrasse*, cette *Raccommodeuse de tentures*, cette *Cartomancienne*, cela va de Benjamin Constant à M. Zuloaga, M. Cauvy n'a pas encore choisi son métier, et il se préoccupe trop du métier des autres.

§

Dans ses terres vernissées, décorations d'une villa, M. **Othon**

Friesz montre une acception nouvelle de sa conception d'art. La couleur, violente, me gêne un peu ; toutefois, elle pourra s'atténuer, s'harmoniser dans le plein air et à distance. Mais je constate avec joie la justesse et la fécondité, le sens essentiellement décoratif de ce système de composition équilibrée par les correspondances des volumes, que j'ai plus d'une fois eu l'occasion de louer dans les peintures de M. Friesz. Il est bon qu'un artiste, au fort de la période de recherches, varie ses expériences et contrôle ses certitudes par la diversité des matières et des destinations. En multipliant ses tentatives, M. Friesz finira par échapper à l'influence précieuse et redoutable à la fois de Cézanne, et achèvera heureusement sa propre conquête.

§

On ne peut contester l'adresse de ces deux très jeunes artistes, **MM. Tommaso et Michelle Cascella**, leur souplesse, leur facilité. C'est le don italien, si amusant, et si dangereux aussi. Ces enfants— l'aîné a dix-neuf ans et le cadet dix-sept— sont nés virtuoses; il semble qu'ils n'aient rien eu à apprendre. Et, de fait, on voit bien qu'ils n'ont rien appris, — rien encore appris. L'immédiat et constant plaisir qu'ils prenaient à considérer la surface colorée des choses ne leur a pas encore permis de regarder en eux-mêmes. C'est pourquoi, en dépit de la grâce innée, l'expression qu'ils donnent de cette surface se maintient dans des généralités où la personnalité n'apparaît guère. Il y a là, toutefois, d'aimables promesses.

§

M. **Gabriel Roby** étudie avec amour sa belle patrie, le Pays Basque. La nouvelle et abondante série d'œuvres — aquarelles et pastels — qu'il en rapporte signale une date dans l'évolution de son talent. La personnalité se précise ; un sens plus nettement vérifié des rapports a permis à l'artiste de se rendre plus profondément compte des différences. En même temps que la vision s'élargissait et s'élevait, le métier acquérait plus de souplesse. M. Roby obtient de l'aquarelle des effets de puissance et de douceur, des éclats sonores et des assourdissements très habilement nuancés. Quand il mettra plus de solidité dans ses constructions, il pourra utilement entendre le conseil, que lui donnent si clairement les sites grands et gracieux de sa patrie, de s'élever à la pure conception décorative. Déjà, çà et là, on voit qu'il y pense, et ses effets de couchant ou de pluie sur la mer, ou ses croupes pittoresques de montagnes bondissantes dans le ciel, indiquent le désir du Style.

§

Je préfère à ses paysages les fleurs de M. **Jean Peské**. Elles sont riches et fraîches, vraies et délicates. Il y a pourtant de jolies

qualités dans presque toutes ses indications de sites, — trop sommaires quelques-unes, — notamment dans *les Pins sur la plage* et dans *la Plage le matin*. Mais les peintures de M. Peské ont moins d'intérêt que ses eaux-fortes et ses dessins. Parmi ceux-ci, il en est un surtout, le portrait du poète André Fontainas, que je tiens pour une œuvre forte.

§

Les dessins de M. **Bernard Naudin** sont d'une extraordinaire intensité expressive. Je ne connais guère de talent plus personnel, plus nettement caractérisé que celui-là. On peut, devant ses œuvres, se souvenir de certains maîtres ; c'est qu'il est de leur compagnie, ce n'est pas qu'il les imite. La composition qu'il intitule *les Tambours* compte parmi les plus belles qu'on lui doive ; et comme cela sent le génie de la race, l'esprit français !

M. **Eugène Zak**, slave d'origine, exprime, lui aussi, sa race. Il y a dans son art, où je suis heureux de constater d'évidents progrès, une part de psychologie considérable et qui ne cherche point à se dissimuler. Cela est bien du nord.

J'ai eu plaisir à voir la *Dame en noir*, de M. Xavier Gosé.

Quant aux violentes enluminures de M. Manzana-Pissarro, ce sont, je crois bien, des erreurs...

§

M. Albert Gos est un musicien qui fait de la peinture. La montagne est le thème qu'il a choisi. On lit dans le catalogue de son exposition des indications de cet ordre : *Torrentalp Louèche (Bach)*, *Gorges de Trient (Schumann)*, etc. Et l'aveu de la recherche « littéraire » — avec l'équivoque significative qui déshonore ce mot dans la langue spéciale à la critique d'art — s'ajoute à l'affirmation de la recherche musicale : *Dans les roseaux : et les choses se parlent entre elles*, ou : *le Tournoir : l'âme des fleurs et la montagne*. Voilà de quoi mettre le plus naïf en défiance. A considérer l'œuvre elle-même, on constate que la défiance était justifiée.

§

L'art de **M. Edmond Kayser** est l'expression harmonieuse d'une sensibilité ardente et noble. Rien n'y trahit ces excessives préoccupations techniques, si coutumières aux jeunes artistes, à cette heure, qu'on s'étonne presque, au premier regard, de ne les pas retrouver dans ces peintures, dans ces aquarelles et ces gravures, où quelqu'un nous fait la confidence de ses émotions, sans chercher à nous éblouir, à nous étourdir par des prodiges de virtuosité. M. Kayser a reçu les conseils d'Eugène Carrière. Il a fortement étudié Nicolas Poussin, Lucas Signorelli. Devant la nature, sans oublier la leçon

des maîtres, il a seulement cherché sa propre vérité dans celle de la vie générale telle que la lui révélait l'alphabet des formes. C'est surtout par ses dessins que M. Kayser s'est exprimé. Je sais telles études du vieil Hôtel-Dieu, par exemple, qui sont des pages et d'art et d'histoire du plus haut intérêt. Les peintures sont lourdes et sombres ; l'air manque.

§

M. Barthold nous arrive d'Amérique. Comme la plupart de ses compatriotes il subit, sans assez défendre contre elles sa liberté, l'influence des maîtres de son choix. Devant l'ensemble considérable d'œuvres qu'il vient de réunir, on a l'illusion d'être dans un musée ; et c'est là une critique, et c'est là un éloge. A coup sûr, M. Barthold, qui est jeune encore, possède de rares qualités d'exécutant, un métier savant ; il reste à souhaiter que sa personnalité se dégage de ses admirations. Presque tous les tableaux qui composent la série actuelle ont été peints en Hollande. Il faut rendre à l'auteur cette justice que, s'il n'est point encore parvenu à faire son propre portrait, je veux dire à nous révéler sa vision personnelle et sa vie intérieure, il a du moins senti et compris l'atmosphère si particulière de ce délicieux pays. A merveille, dans cet air humide où la lumière colorée semble jaillir des objets, il a su noter d'exquises relations de tons, de préférence dans la gamme mineure du clair-obscur. Des tableaux, à la description desquels je voudrais pouvoir m'arrêter, tels que *Petite Hollandaise*, *la Pièce à tout faire*, *la Pièce obscure*, sont en ce sens des choses accomplies. — Et, pour M. Barthold, l'impressionnisme n'est pas venu.

CHARLES MORICE.

CHRONIQUE DE BRUXELLES

La Victoire, de M. Horace Van Offel, au Théâtre du Parc. — La littérature d'ici et le public à prétentions élégantes. — Un article de M. Rency. — L'avenir de notre littérature. — *Maître Alice Hénaut*, par M. Paul André. — Victor Kinon : *L'Ame des Saisons* (Bruxelles, Vve Ferd. Larcier, éditeur). — M. Pierre Nothomb : *L'Arc en Ciel* (Editions de Durendal, Bruxelles). — Au Théâtre de la Monnaie : *Katharina*, légende dramatique de M. Edgard Tinel. — Les Expositions : les Salons de « Pour l'Art » et de la « Libre Esthétique ». — Memento.

La Victoire, la pièce de M. Horace Van Offel que je lus il y a quelque temps et dont je vous parlai, fut représentée au Parc dans d'assez bonnes conditions et produisit une meilleure impression qu'à la simple lecture. Le relief des caractères, l'intérêt des situations, une donnée, en somme, assez neuve ; la fougue et l'entrain scéniques, un dialogue nerveux quoique sommaire et un peu bafouillant, avaient conquis à cette œuvre d'un auteur belge incontestablement doué de sincères et de loyaux suffrages qui se traduisirent même, au lendemain de la première, par ce qu'on peut appeler une excellente

presse. A la lecture des journaux les personnes n'ayant pas assisté à la représentation auraient pu s'imaginer que cette *Victoire* en était une pour l'art dramatique d'ici, et que la pièce tiendrait quelque temps l'affiche. Erreur! Illusion! Nous croyons connaître notre public soi-disant élégant, hélas! nous ne le connaîtrons jamais assez. Vertigineux et insondables demeurent les abîmes de son incompréhension pour ne point parler de sa malveillance! Le soir de la deuxième représentation, nous apprend M. Georges Rency dans un excellent article de *l'Art moderne*, la salle du Théâtre du Parc contenait à peine deux cents spectateurs dont les trois quarts n'avaient pas payé leur place. Le soir de la première, tous les abonnés du Parc, sauf trois ou quatre peut-être, brillaient par leur absence. « Est-ce qu'on se dérange pour entendre l'œuvre d'un auteur belge! » constate M. Rency avec une amertume bien compréhensible. Et il se livre ensuite à ces considérations fatalement pessimistes : « Et voilà où nous en sommes. Nous n'avons pas fait un pas. Nous n'avons rien gagné. Nous sommes au même point qu'il y a quinze ans. Il n'y a pas à dire, c'est encourageant. Les absents ont-ils eu tort? Oui, certainement, trois fois, dix fois, cent fois tort. *La Victoire* est une bonne pièce, un peu trop concise peut-être, et qui montre que son auteur ne connaît pas encore l'art des préparations scéniques, mais qu'on écoute d'un bout à l'autre avec intérêt et qui même, à plusieurs reprises, fait passer dans la salle un noble frisson d'enthousiasme. Elle est infiniment plus attachante que nombre de pièces parisiennes qui ne sont que des articles de commerce et où il n'y a ni réelle observation humaine, ni idée, ni sentiment sincère, ni recherche d'art d'aucune espèce...Malgré les défauts inhérents à toute espèce de début, *la Victoire* peut être regardée comme l'une des plus remarquables productions du jeune théâtre belge. Elle exprime avec passion l'élan magnifique de notre peuple vers l'avenir, notre désir unanime d'échapper aux antiques préjugés et de gagner la haute mer, la mer libre où nous pourrons enfin respirer, combattre, conquérir, nous enivrer d'espace et de soleil! Rien n'excuse donc le public de sa mauvaise grâce, disons mieux : de sa muflerie. »

En lisant l'article de M. Georges Rency, je songeais à une conversation que j'eus autrefois avec feu l'excellent compositeur russe Borodine, de passage à Bruxelles où il venait diriger un concert de musique slave aux « Populaires » de Joseph Dupont. Comme je lui exposais la situation de la littérature belge vis-à-vis de la bourgeoisie, de la finance, des salons, des clubs et de ce que l'on appelle en général, les classes dirigeantes, il m'avoua que cette situation était exactement la même que celle faite alors, là-bas, à la musique nationale, aux œuvres des Borodine, des Glazounoff, des Moussorgski, des Rimsky-Korsakoff, etc., etc. A Moscou comme à Saint-Pétersbourg on

les tenait pour des barbares. Leurs propres compatriotes étaient les derniers je ne dirai pas à vouloir les comprendre, mais seulement à se donner la peine de les écouter. Au moment même où l'Occident se passionnait pour cet art si original, où à Bruxelles entre autres, grâce à Joseph Dupont et à Mme la Comtesse de Mercy-Argenteau, la saveur et la poésie de ces œuvres complétaient le délice que nous procurait la lecture des romans de Dostoïewski et de Tolstoï qui venaient d'être traduits, — à ce moment même le beau monde russe ne jurait que par l'opéra italien ou français et par la symphonie allemande, admettant tout au plus l'art opportuniste d'un Glinka ou d'un Tchaïkovsky. C'est à peine si Borodine, le poignant évocateur de la steppe, parvenait à faire entendre de ses compositions devant l'un ou l'autre cercle de « Jeunes Slaves ». Le snobisme élégant lui était indifférent, sinon hostile. Par quels rires supérieurs et quelles moues rechignées les gros boïars et les caillettes titrées eussent accueilli par exemple il y a vingt ans l'idée de représenter ce prodigieux *Boris Godounoff* composé de 1868 à 1870 par Moussorgski et qui fut révélé l'hiver dernier à l'admiration presque stupéfaite des Parisiens.

Il en va de même chez nous en ce qui concerne la littérature du terroir. Si quelques noms, précisément ceux des plus intransigeants, des plus autochtones et des plus *nationalistes* des nôtres (dans le bon sens du mot) commencent enfin à être connus à Bruxelles, c'est parce que leurs livres ont été édités, leurs pièces représentées à Paris, parce qu'ils ont été traduits et joués aussi à l'étranger. Ceci est très flatteur pour Paris, mais donne en somme une assez piètre idée de la sensibilité ou même du sens littéraire de nos « classes aisées ». Tandis que, je le répète, Paris et l'étranger ont été surtout séduits par ce que certaines de ces œuvres leur apportaient de nouveauté, d'accent, de vie et d'observation différente, ici, les pires des Kackelbroeck s'effaroucheront précisément de ce que nos livres comportent de saveur, de spontanéité, de cachet franchement septentrional. On ne se décide à lire *la Route d'Emeraude*, l'admirable roman d'Eugène Demolder, que depuis que Jean Richepin l'a tripatouillé avec beaucoup de talent — mais tripatouillé tout de même pour les besoins de la scène. Jusqu'à ce moment Demolder n'était pour nos gens du bel air qu'un bon gros garçon attachant beaucoup trop d'importance au Bruxelles populaire et traditionnel, à ses mœurs et à sa physionomie. De ceux qui affectent de s'incliner enfin devant la supériorité lyrique de Verhaeren, combien le comprennent, sympathisent avec sa vision et ses frénésies, combien le préfèrent sincèrement à François Coppée, à Jean Aicard ou à Rostand?

Il y a vingt ans, à l'époque où j'eus cette conversation mélancolique avec Borodine, le monde littéraire au moins donnait l'exemple d'une ferme et réconfortante solidarité. Si nos écrivains se montraient

sévères entre eux, c'était par unique probité d'art; le lucre, l'envie, le dénigrement nous étaient étrangers. A présent, les mœurs arriviste aidant, le muflisme gagne les derniers refuges où les poètes auraient été fondés à chercher des compensations à la goujaterie des ambiances soi-disant intellectuelles. J'ai bon espoir pourtant dans l'avenir. Il se formera un public, un vrai public lisant, achetant des livres, payant sa place aux représentations d'auteurs belges. Mais cela n'ira pas tout seul. Il faudra encore une couple de générations. En attendant je crains même que la situation empire au lieu de s'améliorer et cela en dépit, je dirai même à cause de tout ce qu'on a l'air de faire en haut lieu et officiellement pour les lettres. Les gens de lettres les plus débrouillards, pour ne pas dire intrigants, mais non les plus méritants, bénéficieront de ces faveurs et de ces sourires du pouvoir. Les dangers que la *Jeune Belgique* essaya de conjurer et d'écarter sont revenus plus pressants que jamais et menacent même de rompre les digues et les remparts dressés autrefois contre leurs assauts. Nous verrons bientôt — si ce n'est déjà fait — les écrivains français de la Belgique, parqués dans deux clans, divisés en deux coteries, les Flamands d'un côté, les Wallons de l'autre; on recommencera la fameuse querelle du fond et de la forme, les écrivains de tempérament écriront comme des pieds (je recours à l'euphémisme) et les écrivains se prétendant aussi ferrés sur la syntaxe et la grammaire qu'Anatole France seront malheureusement dépourvus de tout talent et de toute imagination; il y aura aussi les écrivains catholiques et les écrivains libéraux; il ne tardera pas à en résulter une littérature officielle, une littérature d'Etat bien sage, opportuniste, orthodoxe, bien pensante, amateuriste et conforme. Ce sera le moment de créer cette Académie dont M. Descamps David a rêvé d'être le Richelieu. Pour se ménager un alibi, ce ministre ne pourra faire autrement que d'y appeler quelques écrivains pour de vrai; mais le reste se recrutera parmi les politiciens, les prêtres et les gens du monde.

En somme, cette académie sera instituée moins encore pour encourager les écrivains médiocres, timorés, conservateurs, voire réactionnaires que pour décourager et léser d'une façon sournoise les artistes indépendants, les penseurs, les novateurs, les esprits libres et audacieux. Mais alors, me dira-t-on, puisque vous prévoyez ce délicieux résultat, comment se fait-il que vous ayez préconisé la fondation de pareille académie? Je la préconisais et je la réclame encore tout simplement parce que semblable institution contribuera à assurer à la littérature ce prestige officiel, cette enseigne, ce panache, ce décor orphéonesque dont toutes choses ont besoin en Belgique pour arriver jusqu'aux intéressés, j'allais écrire jusqu'aux consommateurs. Puis, l'existence de cette académie tendra à secouer la torpeur du

public, à l'initier à une littérature quelconque, à lui donner envie de lire quoi que ce soit, et peut-être après avoir commencé, par politique et par courtisanerie, à lire les auteurs académiques, s'aviserait-il un jour de lire les autres simplement par amour de l'art, par réaction, par véritable goût littéraire.

En attendant nos écrivains ne se découragent pas. D'aucuns sont peut-être trop vite satisfaits. On leur a dit que la littérature de Belgique manquait surtout de théâtre. Et tous de se tourner vers la scène, d'y aller de leurs pièces en un, voire en plusieurs actes. *La Victoire* était la 3e pièce de M. Horace Van'Offel et, comme je le disais, s'il n'y eut pas lieu de crier au chef-d'œuvre, je suis d'avis, avec M. Rency, qu'on se trouvait en présence d'un effort très intéressant, promettant un véritable auteur dramatique. On ne reprochera pas surtout à nos écrivains de manquer d'idées. Des idées, M. Paul André en est bourré et il lui arrive de les présenter avec beaucoup de talent et de brillant témoin, tels de ces volumes de contes : *le Prestige, la Guirlande, Lettres d'Hommes.* Parfois on souhaiterait à ces œuvres déjà abondantes une élaboration moins hâtive, moins fébrile.

Ainsi sa pièce **Maître Alice Hénaut**, qui vient d'être représentée au théâtre communal de Bruxelles par d'agréables artistes amateurs, est fort intéressante, fort dramatique en plus d'une scène, et cependant l'auteur aurait pu tirer, me semble-t-il, un meilleur parti d'une donnée assurément originale : deux avocats, mari et femme, après avoir longtemps travaillé ensemble, le mari plaidant et la femme se bornant à lui préparer la besogne, se séparent et sont même amenés à plaider l'un contre l'autre ; un enfant était né de leur union ; dans la conscience de la femme-avocat, le devoir professionnel parle un moment plus haut que le devoir maternel, mais celui-ci reprend le dessus et la transfuge rentre au foyer conjugal pour soigner son enfant malade. Il semble, quelque talent qu'il y ait dépensé, que M. Paul André n'ait fait qu'ébaucher son sujet et qu'il n'en ait point tiré l'essentiel. Il aurait fallu bien peu de chose pour que *Maître Alice Hénaut* fût, au lieu d'une pièce curieuse, une œuvre forte et émouvante.

M. Victor Kinon, un poète déjà connu, présenté même au public français par M. André Beaunier dans son excellent livre *la Poésie nouvelle*, nous donne un très beau recueil de vers : **L'Ame des Saisons**, dont quelques parties, par exemple *les Chansons du petit Pèlerin à Montaigu*, avaient déjà été publiées à part. Aujourd'hui, nous nous trouvons devant un noble et probe ensemble. Le cœur fervent et pieux de l'auteur a voulu s'interpréter de la façon la plus parfaite. Il a apporté une double conscience dans son œuvre : celle du croyant et celle de l'artiste. En ces temps de surproduction et de fièvre livresque, on est tout heureux et presque surpris de se

trouver devant des poèmes profondément mûris et composés que le poète s'est d'abord longuement chantés à lui-même, qu'il a repris sans doute bien souvent avant de consentir à les publier.

J'admire aussi, mais non sans réserves, l'**Arc-en-Ciel** de M. Pierre Nottomb. Ce jeune poète n'a pas échappé à la fâcheuse impatience littéraire qui compromet tant d'efforts sympathiques et à laquelle nous devons d'irréparables faux départs. Quantité de bonnes, voire d'excellentes choses dans ce livre me font regretter que le poète n'ait point consenti à se condenser ou, s'il tenait absolument à nous livrer un gros volume, qu'il n'ait pas attendu le temps et l'inspiration nécessaires pour donner quelques pendants à des pièces vraiment exquises, comme *En chasse*, *Si l'âme des sapins*, *Je resterai longtemps sur le seuil du mystère*, *O ma gitane noire*, *Combien m'ont dis tout bas*, et bien d'autres où l'écriture concerte délicieusement avec le sentiment.

Ce qui me fait espérer de beaux jours pour la littérature en Belgique, c'est le succès que commencent à connaître nos musiciens. Cela n'a pas été tout seul non plus. Il y a vingt-cinq ans les directeurs de notre opéra hésitaient à monter une œuvre due à l'un de nos nationaux. Tout au plus risquait-on à la fin d'un spectacle de faire passer un petit ballet bénin, bénin, dont la musique était commandée à quelque sous-chef d'orchestre belge, et que nos habits noirs consentaient à subir pour l'amour des jambes plus ou moins étoffées des ballerines. Les quelques œuvres belges un peu longues que des directeurs héroïques tentèrent d'imposer à leurs abonnés rencontrèrent à peine un succès d'estime. Ce fut le cas, notamment, pour certains opéras de M. Emile Mathieu. M. Jean Blockx le premier parvint à vaincre la hargne et le préjugé du public avec, entre autres, sa *Princesse d'Auberge*. Aujourd'hui, les bonnes œuvres de nos compositeurs réussissent presque autant que les produits médiocres venus de France, d'Italie ou d'Allemagne. Que dis-je, il arrive qu'on les exalte comme si elles étaient dues au meilleur faiseur, à preuve l'accueil enthousiaste, fait à **Katharina**, un drame lyrique de M. Edgar Tinel, le nouveau directeur du conservatoire de Bruxelles, lequel, en dépit d'un poème au-dessous de toute discussion, ne cesse d'attirer des salles combles. *Katharina* (Sainte Catherine d'Alexandrie) est une partition peu révolutionnaire, mais d'une belle, d'une probe tenue, avec des moments très inspirés, et où la conscience, la ferveur, le souffle du musicien suppléent à la misère du librettiste. Il est même heureux pour *Katharina* et M. Tinel que ce librettiste soit un Allemand ; jamais on n'eût pardonné bondieuserie pareille à un Belge, les vicaires de province même en eussent été écœurés. M. Tinel avait déjà fait ses preuves comme musicien dans une couple d'oratorios. *Katharina* aussi se rapproche

plutôt de l'oratorio que du drame lyrique proprement dit. Les chœurs y tiennent un rôle important et très beau ; quelques-unes des pages capitales de l'œuvre sont de celles confiées aux ensembles. Le personnage de la sainte, celui d'un anachorète, celui de l'empereur Maximin sont admirablement traités aussi. L'orchestre a de la grandeur et du charme. En dépit de situations trop prolongées, de visions, d'extases et de prières qui risqueraient de fatiguer l'attention des spectateurs, le tout s'impose, je le répète, par la qualité solide de la facture et la sincérité de l'inspiration. L'œuvre a d'ailleurs été mise à la scène avec le plus grand luxe et magistralement interprétée par Mme Croiza, MM. Lestelly, Arthus, Gallinier, Nandès, sous la direction de M. Sylvain Dupuis.

Les **Expositions** abondent. « Que d'huile ! Que d'huile ! » se récrierait Perrichon. A mettre hors de pair les salons de « Pour l'Art » et de la « Libre Esthétique ». Au premier on admira des sculptures de l'exquis Victor Rousseau, de nobles compositions décoratives de Léon Fabry, de poignants et suggestifs Laermans ; au second le contingent des portraitistes français fit sensation, notamment Maurice Denis, Bonnard, Vuillard, Fornerod, Colin, Piot, Redon. Du côté des Belges citons Théo Van Rysselberghe, De Groux, Lemmen, Khnopff et Oleffe. Parmi les sculpteurs : Paul Dubois, Wittig, Schirren, Christophe et Jane Poupelet.

Memento. — Accusé de réception : M. Omer de Vuyst : *Icones Féodales*, poèmes (Bruxelles, éditions du *Thyrse*) ; M. Paul Lefèvre : *Premiers vers* (Bruges, Geuens-Willaert).

L'éditeur Charles Carrington entreprend la publication d'un ensemble de monographies des écrivains belges d'expression française les plus connus. Dans la première série figurent MM. Maeterlinck, Lemonnier, Verhaeren, Picard, Eekhoud, Giraud.

Les Revues. *Les Visages de la Vie* (février) : M. Albert Giraud : *Une préface.*

La Vie Intellectuelle (février) : Félicien Rops : *Lettres Inédites ;* M. Georges Rency : *Propos de Littérature ;* M. Abel Torcy : *Critique musicale.*

La Belgique Artistique et Littéraire (mars) : M. Dumont-Wilden : *Largillière et Rigaud disciples de Van Dyck ;* Mme Hélène Canivet : *Le Livre de Jean ;* M. Prosper Roidot : *La Belle et la Bête ;* M. José Hennebicq : *Antigone Victorieuse ;* M. Marcel Angenot : *Poèmes ;* M. Sander Pierron : *Le baron de Lavaux Sainte-Anne* (suite).

Revue de Belgique (février) : M. A. J.-Wauters : *Corneille Van Cominœloo ;* M. Arthur Symons : *La Mort de Peter Waydelin ;* M. Gustave Charlier : *André Chénier et Lamartine.* — (Mars.) Mlle Marguerite Van de Wiele : *Nos conteurs et nos romanciers ;* M. Wilmotte : *Ténèbres d'Orient.*

La Société Nouvelle (février) : Elie Reclus : *Le Pain ;* M. Paul Hyacinthe Loyson : *L'Antarchie.* — (Mars.) M. Jean Naud : *Nostalgies.*

La Revue Générale (mars) : M. Jules Ingenbleek : *Le Pouvoir présidentiel et l'impérialisme aux Etats-Unis;* M. Eugène Gilbert : *Quelques formes du pessimisme dans le roman contemporain.*

Le Thyrse (mars) : M. Léopold Rosy : *Le Futurisme;* M. Léon Wéry : *La Vie Intellectuelle.*

L'Idéal Philosophique (aos février et mars) : Les chroniques artistiques de M. Ulric.

Durendal : M. Arnold Goffin : *Victor Rousseau;* M. Georges Ramaeckers : *Les Saisons mystiques;* Dom Bruno Destrée : *L'Ame du Nord.*

L'Art flamand et hollandais (février) : Paul Lafond : *Lonsing.*

GEORGES EEKHOUD.

LETTRES ALLEMANDES

Hermann Graf Keyserling : *Unsterblichkeit;* Munich, J.-F. Lehmann, M. 5. — Heinrich Dübi : *Cyrano de Bergerac. Sein Leben und seine Werke;* Berne, A. Francke. — Hans von Hoffensthal : *Lori Graff;* Berlin, Egon Fleischel u. Ce, M. 5. — H. de Zobeltitz : *Le Journal d'une fille d'honneur,* traduit par Joel Hütt; Paris, Colin, 3 fr. 50. — Remy de Gourmont : *Komœdien einer Frau;* Munich, Hans von Weber, M. 3.50. — André Gide : *Der schlecht gefesselte Prometheus;* Munich, *ibid.*, M. 4. — Memento.

Unsterblichkeit. — Le comte Keyserling, qui nous avait déjà donné, il y a quelques années, un fort curieux ouvrage de métaphysique, *Das Gefüge der Welt*, traduit en français sous le titre de *Structure du Monde*, entreprend aujourd'hui d'étudier la croyance en l'immortalité chez les différents peuples et dans les différentes civilisations. Quelles sont dans le monde moderne les bases de cette croyance et jusqu'à quel point se justifie-t-elle ? L'instinct de conservation est inné chez l'homme. En face de la mort, abolition totale de l'être, il cherche à reconstituer la possibilité d'un au-delà, d'une prolongation de la vie présente. A ce besoin de durer sont venus s'ajouter des sentiments fort complexes, la nécessité de contrôler les bons et les méchants comme garantie de l'ordre social, un instinct de justice qui répare le mal sur la terre par des compensations et des sanctions d'outre-tombe, l'aspiration à la perfection, à la gloire.

Cette idée d'immortalité subsiste dans toutes les religions ; beaucoup de systèmes philosophiques l'ont adoptée. Qu'en reste-t-il dans nos conceptions modernes ? M. Keyserling aboutit à une solution purement panthéiste et il a pu mettre en épigraphe à son livre cette phrase de Spinosa : *Sentimus experimurque nos æternos esse.* Les individualités se fondent dans l'ensemble de l'univers, mais elles participent à une existence hyperindividuelle. Notre moi n'a point de continuité consciente, il dure par ce qu'il a de génial. « La vie n'est que devenir et mouvement. Tout ce qui est concret ne se forme que pour disparaître. Un moment en enterre un autre. De même une espèce fait place à une autre. Les types, qui autrefois dominaient le

monde, ne sont plus aujourd'hui. De même nous autres hommes nous tomberons un jour dans l'oubli... »

Et pour conclure M. Keyserling donne cette formule : « La plus haute philosophie aboutit à la résignation devant l'inconnaissable, à la vénération des mystères. »

Si les déductions du jeune philosophe n'ont rien de très nouveau, il a su cependant les présenter d'une façon fort attachante et les agrémenter de nombreuses citations empruntées aux grands écrivains de toutes les littératures. Son livre est celui d'un artiste soucieux autant de l'harmonie du style que de la correction de la pensée.

§

Cyrano de Bergerac. — M. H. Dübi, de Berne, s'est appliqué à restituer la véritable figure de l'auteur du *Voyage dans la Lune*. Il écrit, dans sa préface, que Cyrano est devenu populaire en Allemagne, comme en France, par la pièce de M. Rostand qui a été « maîtrement » traduite par M. Ludwig Fulda. L'auteur nous donne une bibliographie et une biographie très complète de Cyrano de Bergerac; il étudie ses origines et les sources de sa philosophie. Pour conclure il se demande s'il est parvenu à imposer véritablement un Cyrano *historique;* il ne le croit pas, car l'imagination poétique est plus forte que la réalité et un succès théâtral est capable de créer une légende que toute science est incapable de détruire.

En appendice, M. Dübi a ajouté de longs extraits du manuscrit de Monmerqué qui se trouve actuellement à la Bibliothèque nationale, en respectant de la façon la plus absolue l'orthographe du copiste. Son travail est celui d'un savant qui a été à bonne école philologique. Vient ensuite la reproduction complète du *Sermon du curé de Colignac* et une dissertation fort curieuse sur « l'aventure d'un montreur de marionnettes à Soleure » qui n'était autre que Brioché, lequel « piétona en Suisse », comme le dit Cyrano.

Ajoutons que le travail de M. Dübi a été fait avant la publication du *Cyrano de Bergerac*, dans la *Collection des plus belles pages*.

Lori Graff. — M. Hans von Hoffensthal aborde un problème assez délicat, surtout pour les oreilles allemandes. Il l'a fait sous la forme romanesque en ajoutant quelques phrases moralisatrices qui rappellent l'exemple le plus fâcheux des prêches d'un de nos plus récents académiciens. Le roman n'en garde pas moins toute sa valeur en tant qu'œuvre d'art et nous y trouvons une description fort vivante des mœurs de la société dans les villes du Tyrol, Bozen, Meran, etc.

L'histoire de Lori Graff, qui, « entrée dans le mariage et joyeuse de vivre, y perdit sa santé et fut trompée de toutes ses espérances », est parmi les plus émouvantes qui soient. Elle épouse un fonctionnaire de l'administration, le beau Valentin von Alfreider, et, dès son voyage

de noces, elle se sent atteinte d'un mal dont elle ne guérira jamais complètement. Valentin, sans avoir fait la fête, a cependant eu une liaison avec une jeune vendeuse qui lui a laissé un souvenir auquel il ne croyait pas devoir attacher d'importance. Lori, de plus en plus malade, se voit révéler par un médecin maladroit le tort de son mari et dès lors c'est fini entre eux. Elle se croit dégagée vis-à-vis d'un homme qui l'a si indignement trompée et elle prend un amant que Valentin tue en duel. Plus tard elle pardonne, mais son aventure a fait scandale dans la petite ville. Elle est dès lors une réprouvée et elle se tue.

Sauf les petites dissertations morales au début et à la fin du livre, l'auteur a su se tirer très habilement des difficultés de son sujet. Les personnages sont extrêmement vivants et il y a au cours de ces pages un peu graves telle scène d'une poésie profonde, comme par exemple l'expédition en traîneau de Lori avec le docteur Hofmann, l'amant futur.

Le Journal d'une Fille d'honneur. — M. Hanns de Zobeltitz est un des auteurs favoris de la bourgeoisie allemande. Ses livres appartiennent à cette catégorie que l'on appelle là-bas *Unterhaltungsromane*, les romans pour se divertir. Ils ont presque tous paru dans le *Daheim*, journal illustré des familles. Le lecteur français peut cependant y noter des traits de mœurs qui lui feront mieux comprendre la société d'outre-Rhin. Si l'on se place à ce point de vue, on ne saurait assez louer M. Joel Ritt d'avoir traduit, d'une façon excellente du reste, le *Journal d'une fille d'honneur*. Ce roman a été publié dans *le Temps* et y a obtenu le plus vif succès. Nous y trouvons la description des coutumes et des mœurs d'une petite cour allemande au commencement du XX^e^ siècle Le loyalisme de la population, le respect de la dynastie permet d'entourer du plus grand mystère la personnalité du prince héritier, jeune dégénéré, dont l'état voisine avec le crétinisme le plus absolu. Le malheureux a été dressé par son entourage comme un animal qui fait automatiquement les gestes qu'on lui commande. Ce dressage permet de le faire figurer aux cérémonies de la cour sans que sa véritable condition mentale ne devienne apparente. Et c'est grand'pitié pour les filles d'honneur de voir un prince aussi merveilleusement beau et si parfaitement incapable.

L'éditeur Hans von Weber présente au public allemand, dans ses éditions imprimées avec un luxe si sobre, deux auteurs français : Remy de Gourmont et André Gide.

Le Songe d'une femme est traduit sous un titre qui n'est pas tout à fait exact : **Komœdien einer Frau.** Mais la version allemande a été écrite avec beaucoup de soin par M^me^ Anna Sophie Gasteiger. Le style est parfaitement adéquat à l'original et toutes les sub-

tilités psychologiques de ces lettres ont été rendues avec autant de finesse que le permettaient les exigences de la langue allemande.

Les traductions de M. Franz Blei sont celles d'un artiste. **Der schlecht gefesselte Prometheus** peut donc être considéré comme une œuvre originale. L'édition allemande, qui ne se vend que sous un discret cartonnage en vélin bleu, est rehaussée par six dessins inédits de Pierre Bonnard. Ces illustrations feront du volume une rareté bibliographique qui prendra place à côté du *Voyage d'Urien*, interprété par Maurice Denis.

Memento. — *Der Zwiebelfisch*, tel est le titre d'une petite revue publiée par la maison Hans von Weber, de Munich, rédigée par M. Franz Blei, et qui se consacrera particulièrement à l'art du livre et de la typographie. *Zwiebelfisch* signifie littéralement « poisson à l'oignon », mais c'est aussi un terme d'argot utilisé dans la corporation des imprimeurs. *Zwiebelfisch*, c'est ce que nous appelons *pâté*, assemblage de caractères mis en désordre. Dans son programme le rédacteur dit qu'il s'occupera plutôt de l'avenir du livre que de son passé et qu'il ne parlera des chefs-d'œuvre de la typographie ancienne que lorsqu'ils pourront servir d'exemples pour le présent. Chaque fascicule de la petite revue ne coûtera que 50 pfennigs et sera imprimé chaque fois dans un autre format avec des caractères différents.

Le premier fascicule contient, à côté d'une étude sur les Elzevir et la maison Plantin, de très intéressants souvenirs sur Edgar Poe communiqués par Gabriel Harrisson, « un vieux Monsieur de Brooklyn » dont M. Blei fit la connaissance en 1899. Un article sur « trois livres mal venus » critique vivement les éditions d'*Ecce homo* et de *Zarathoustra* de Nietzsche publiées par le Insel-Verlag de Leipzig, avec « ornements » de M. H. Van de Velde et une édition de Shakespeare faite par les soins de Melchior Lechter. Pour le *Ecce homo*, en particulier, l'auteur le tient pour un de ces spécimens attardés du style malencontreux qui faisait fureur vers 1900.

Les *Süddeutsche Monatshefte* (avril) donnent une étude sur « Annette de Droste-Hulshoff et Lewin Schücking ». Le petit-fils de celui-ci, M. Lewin Louis Schücking, a mis la main sur des documents inédits qui éclairent d'un jour nouveau les relations qui existaient entre la géniale femme-poète et le publiciste libéral, de dix-sept ans plus jeune qu'elle. Quoi qu'en aient dit certains polémistes catholiques, il y eut entre Annette de Droste et Schücking, malgré leur différence d'âge, autre chose qu'une simple amitié.

Oesterreichische Rundschau. (15 avril) fait paraître une nouvelle série de lettres adressées par Frédéric Nietzsche à sa mère et à sa sœur. Ces lettres datent toutes de 1885 et sont empruntées à un volume de la correspondance du philosophe avec sa famille dont la publication est prochaine.

Mlle Nietzsche était alors fiancée au docteur B. Foerster et devait s'embarquer avec celui-ci pour le Paraguay. On avait choisi comme date du mariage le 22 mai, anniversaire de la naissance de Richard Wagner. Nietzsche trouve cet hommage rendu au musicien peu en rapport avec ses préoccupations du moment. Sa sœur est restée fidèle à un culte qu'il a déserté depuis longtemps. Bien qu'il se sente touché, il a l'impression que Mlle Nietzsche choisit comme demeure un endroit où il s'était arrêté jadis.

« Tout ce que tu fais appartient pour moi au souvenir et me paraît être un écho. » Quelques semaines plus tôt il avait écrit : « Les hommes que j'aime, moi, sont morts depuis longtemps, par exemple l'abbé Galiani, ou Henri Beyle, ou Montaigne. » La lettre d'adieu, où, de Venise, il envoie ses vœux de bonheur à sa sœur et où il fait, à cette occasion, une sorte de décompte avec le passé, est infiniment touchante et d'une grande élévation.

Nord und Süd (mars) reproduit en frontispice un très beau portrait d'Edgar Poe d'après un dessin d'H. John Hoexter. Un essai de Hanns Heinz Ewers sur Poe peut servir de commentaire.

Christoph Flaskamp publie dans *Hochland* (avril) une étude sur « l'évolution de la poésie lyrique moderne » où il cite des vers de Karl Henckell, W. von Scholz, Alfred Mombert, M. Dauthendey, etc.

Dans *Mercz* (1er avril), M. Kurt Aram étudie le nouveau poème dramatique de Gerhart Hauptmann, *Griselda*, et cherche à s'expliquer pourquoi cette œuvre a été si mal comprise du public.

Neue Revue poursuit la publication d'une comédie de Bernard Shaw, *le Mariage*, traduit par S. Trebitsch. Le n° du 8 avril contient une lettre inédite de Gogol celui du 16, des aphorismes de Carl Hauptmann.

Politisch-Anthropologische Revue (avril) continue son enquête sur « la culture du corps ou de l'esprit ». M. G. Lomer, dans un article très documenté, propose la création d'une sorte de « bureau généalogique pour l'histoire des personnes et des familles allemandes ».

HENRI ALBERT.

LETTRES ITALIENNES

Ciò ch'essi leggono. Casa Editrice del *Cœnobium*, Lugano. — Antonio Beltramelli : *I Canti di Faunus*, Fr. Perrella, Naples. — Enrico Cavacchioli : *Le Rancocchie turchine*, « Poesia », Milan. — Memento.

L'enquête de la revue *Cœnobium*, sur l'éventuelle bibliothèque d'un Cénobite composée de quarante volumes, vient de paraître en librairie. La farce intellectuelle, très intellectuelle, certes, autant que très stérile, jouée par une grave revue moderne, prend ainsi l'aspect moins plaisant d'un ouvrage qui prétend servir à quelque chose, jeté sur le marché livresque, si encombré pourtant, au service de l'humanité.

Au point de vue strictement livresque, les cent dix-sept réponses, publiées dans leur rédaction originaire bilingue, c'est-à-dire en français et en italien, apportent dans leur communion même une condamnation de l'entreprise. Le livre semble s'adresser en effet plus aux Italiens, qui généralement, par nécessité littéraire indéniable, doivent connaître la langue française, qu'aux Français et aux littérateurs de tout autre pays, lesquels se passent facilement de la connaissance de la langue italienne. La prose française, qui se développe sous des titres italiens et à côté de textes italiens, donne en réalité une impression assez curieuse, qui évoque celle de cette singulière et forte langue franco-vénitienne, dont le sort littéraire eût

influencé bien autrement les deux pays latins, si le génie de Dante n'eût pas imposé à la péninsule l'unification de la langue littéraire dans son dialecte triomphant. Mais le volume **Ce qu'ils lisent** n'est pas écrit réellement en une langue synthétique. Il offre aux lecteurs internationaux le plaisir vague de tout recueil plus ou moins hybride.

Malheureusement le caractère hybride du livre n'est pas seulement dans sa langue. Il est foncièrement dans l'idée qui le composa et dans les éléments mêmes de la composition.

L'enquête de la revue *Cœnobium* portait, on le sait, sur trois questions. A tout écrivain, tout penseur, de quelque domaine philosophique ou littéraire qu'il fût, on demandait de choisir quarante volumes « types » dans trois séries de livres : de philosophie, de morale, de littérature. Cent dix-sept écrivains et penseurs, philosophes, moralistes, littérateurs, ont répondu. Leurs réponses remplirent de nombreuses pages de la revue, et composent ce livre, qui se complète par une introduction, une préface, de nombreuses lettres anciennes et modernes, de quelques articles concernant le même sujet, enfin de la liste alphabétique des correspondants de l'enquête.

Dans la Préface, qui porte le titre italien : *Prefazione*, mais qui est écrite en français, un écrivain, dont le prénom est italien et le nom français, M. Adolfo Ferrière, s'est donné la longue peine de nous renseigner sur les bienfaits de l'entreprise. Sa préface est sans doute trop longue, mais le style en est alerte et clair, et elle se développe vingt-deux pages durant, sans arriver, selon nous, à nous convaincre. Au contraire, M. Ferrière semble un peu sceptique en matière de statistique; que n'a-t-il point jeté le manteau de son scepticisme, qui est le nôtre, sur les « confessions », ainsi qu'il les appelle, des correspondants de l'enquête? Il n'aurait pas écrit les pages de sa préface, et le livre dont il occupe le seuil aurait été classé dans le nombre de ceux qui peuvent amuser sans conséquences graves.

La première objection à faire porte sur les termes mêmes de l'enquête. M. Ferrière semble la prévoir, car il avoue que ce sont là des termes élastiques, puisque « le but de l'enquête était de susciter des réponses topiques, et non de fournir des matériaux aux classificateurs de l'avenir ». Mais les catégories scolastiques prévues dans les questionnaires révèlent surtout la mentalité des questionneurs. Car s'il y a un portrait littéraire, une « confession », dans toutes ces pages, c'est bien dans le questionnaire qu'il faut les chercher. Les organisateurs ne se sont pas demandé si un livre de création artistique, à quelque genre qu'il appartienne, exerce avant tout sur le lecteur un charme égal à celui d'un tableau, d'une sculpture, d'une œuvre musicale, de toute autre œuvre d'art enfin, un charme qui con-

siste essentiellement à créer l'*atmosphère esthétique* où le contemplateur s'absorbera, pour s'élever, pour se séparer de la vie immédiate, pour se concentrer avec les plus profondes de ses énergies dans l'*oubli esthétique*. L'opposé direct et absolu du livre de création d'art ou de création, tout court, est le livre de culture : l'un est fait par le talent d'un créateur (poète ou philosophe, puisque les sommets de la philosophie se perdent dans le ciel de la Poésie), l'autre par la patience ou même par l'intelligence d'un vulgarisateur. Entre ces deux extrêmes, il y a le nombre innombrable des œuvres intermédiaires, des œuvres éphémères, telles que le « libre cénobite » en saurait choisir pour la *condensation livresque* qu'on lui propose. Les organisateurs de l'enquête n'ont pas demandé à leurs correspondants le ou les livres capables de les élever au delà des contingences, de répandre sur eux le bon chloroforme esthétique, et dont il voudrait avoir toujours un exemplaire, de même qu'on aime s'entourer des œuvres d'art les plus aimées pour composer l'atmosphère de sa propre demeure et qu'on aime avoir sous la main la musique préférée, pour être sûr d'en goûter la profonde consolation à tout moment, ainsi que l'éthéromane aime sentir sous sa main le flacon bienfaiteur. Ils n'ont pas demandé quel est le livre que l'intellectuel cénobite voudrait avoir toujours avec lui, pour accroître ou fixer le patrimoine de sa culture, c'est-à-dire sa propre richesse qui l'aidera à trouver sa propre expression. S'ils l'avaient demandé, on aurait pu voir, même dans des réponses manquant absolument de sincérité, *dans quels extrêmes*, un esprit s'agite ou rêverait de s'agiter, on aurait forcé chacun à rechercher et à reconnaître en lui-même les extrêmes de sa vie intellectuelle. On s'est borné au contraire à demander une liste, le nombre des volumes n'importe, d'ouvrages choisis dans trois séries, dont la division est toute livresque. On s'est adressé à l'érudition de chacun plus qu'à son âme. Et les correspondants ont dressé des listes, ont catalogué, mais non caractérisé leur vie intellectuelle. Par cela même, pour montrer l'intérêt médiocre d'un tel labeur imposé à ceux qui ont voulu l'accepter, il n'est même pas nécessaire d'invoquer le défaut de sincérité possible des réponses. M. Ferrière a pensé au poseur, « pour qui la sincérité est la moindre des vertus ». Mais le manque de sincérité peut être bien plus inconscient que dans le cas du poseur, et par conséquent bien plus général qu'on ne le croit. Tel, qui connaît quelques titres immortels de livres dont le charme dans le monde s'exerce surtout par la puissance acquise d'un nom, par un consentement séculaire, et qui aspire à la connaissance peut-être à jamais irréalisée de telles œuvres, ne manquera pas de les citer. Pour donner un exemple, j'indiquerai simplement la *Divine Comédie*, puisque Dante sort en tête de la liste littéraire, sachant par expérience personnelle combien ce nom est

célèbre en Italie autant qu'en France, et combien l'œuvre évoquée par ce nom est mal, pour ne pas dire peu, connue, en France autant qu'en Italie...

Mais M. Ferrière croit aux « confessions ». Et les organisateurs de l'enquête, qui signent en italien une courte *Introduzione* écrite en français, se réjouissent de leur initiative. Soit. Au moins qu'on épargne dans un livre moderne l'affirmation des tendances vers « le vrai, le bien, le beau », ou celles de la civilisation actuelle qui, « sur les décombres des philosophies anciennes, cherche le vrai et qui, au-dessus des sciences de l'âme, dont les lois complexes et implacables l'enserrent, cherche le bien, le bien qui enveloppera le conscient et le subconscient de l'homme, qui concilera la raison et le sentiment et les enlèvera tous deux sur ses ailes vers une vie plus pure et plus harmonique... ». Qu'on nous épargne des phrases où le rôle moralisateur de l'art est considéré « comme un moyen de communication entre les consciences », alors que l'art n'est et ne peut être que l'abîme esthétique individuel créé par une immobilisation individuelle de la vie, par une représentation typique de la non-mort. Qu'on nous épargne enfin la vue d'enquêtes semblables, présentées comme une sorte de justice rendue par la foule intellectuelle « aux vrais mérites et aux génies », puisque ce sont ceux qui jouent traditionnellement le rôle de « génie » qu'on a placés naturellement au premier rang.

En réalité, ces sortes d'ouvrages sont fort intéressants, lorsqu'un homme seul déclare ses préférences et développe son éloquence à les imposer comme un paradigme de beauté et de culture, ainsi que l'a fait M. Henri Mazel. L'appendice du livre contient les listes *paradigmatiques* données par Auguste Comte, par sir John Lubbock, par MM. Louis Dumur, Henri Mazel, Jules Lemaître, Guicciardini et de Sarlo.

§

Les Chants de Faunus, de M. Antonio Beltramelli, présentés dans une édition illustrée qui imite mal les éditions de d'Annunzio dessinée par M. A. de Karolis, n'ajoutent guère à la renommée du jeune écrivain des Romagnes. Cependant, l'esprit qui anime ce petit livre, et la volonté panique qui régit le mouvement de cette prose lyrique, expose sans profondeur, mais avec beaucoup de douceur, ce sens primitif et pur de la nature et des hommes rudes de la campagne, qu'on retrouve dans tous les ouvrages de M. Beltramelli. Le dieu Faunus résurgit dans ces pages, à la manière du dieu Pan. « J'ai écouté la voix de Faunus — déclare l'auteur — et j'en ai tiré quelques aperçus de chant, et quelques conseils. » Et il cède la parole à Faunus ainsi que Nietzsche à Zarathoustra. Faunus s'exprime dans un langage trop recherché, qui rappelle certaines attitudes de style

d'annunzien et qui contraste avec la simplicité bon-enfant des pensées de M. Beltramelli. Mais toute l'éloquence de Faunus converge à réveiller dans notre vie moderne le sens de la simplicité ancienne, de la grandeur de la nature, d'un large et sain lyrisme géorgique, et le vieillard peut achever ses conseils aux hommes, en leur disant avec un dédain antique : « Toi aussi, tu tombes dans la tromperie commune, ô mon ami, mon frère, car tu estimeras davantage un sou enveloppé d'écume d'argent qu'un tas de sable étincelant d'or. »

Les chants de Faunus sont composés comme une sorte de Bestiaire moderne, dont la psychologie souvent très heureuse et pleine de trouvailles est faite de douce et sage mélancolie, de scepticisme et d'ironie, tout en gardant le noble lyrisme géorgique, l'amour des énergies rudimentaires, primitives et naturelles, qui caractérisent l'œuvre de M. Beltramelli et en composent la vigueur.

§

M. Enrico Cavacchioli publie **les Grenouilles Bleues**, un recueil de poèmes. Ce poète est sans doute un des plus forts parmi les jeunes. Il appartient au groupe milanais, de même que d'autres appartiennent au groupe florentin ou au groupe romain. L'Italie contemporaine n'a pas d'écoles littéraires. On rencontre des groupes divers concentrés dans certains pays, de même qu'à Paris on les rencontre dans les différents quartiers. Le groupe de Milan représente le Boulevard, très satisfait et très frondeur.

M. Enrico Cavacchioli a une maîtrise de la langue et des figurations rythmiques absolument remarquable. Il est un des rares poètes italiens qui sachent se servir éloquemment des allitérations et des assonances, sans tomber dans l'onomatopée excessive de M. Pascoli. Il peut donner une impression admirable de mouvement, obtenue par le vers, par une disposition littérale des plus heureuses, ainsi que j'en trouve un exemple, entre cent, dans sa *Ballade des Gnomes la nuit de la Saint-Pierre*. Je ne traduis pas ce distique, intraduisible. Chacun peut se rendre compte de son harmonie, par la forêt des *i* dressée avec une science très sûre :

Or sibili e zirli, fratrilli e strilli acutissimi e fischi !
All'ombra di tristi lenuschi, li gnomi in arcione sui grilli cavalcano.

M. Cavacchioli m'apparaît comme un chercheur extrêmement averti des jeux rythmiques et sonores que la langue italienne peut offrir à ses poètes, et que ceux-ci en général ont toujours dédaignés. Les jeux sont nombreux et forts.

L'idée de ce livre a un défaut d'origine très grave : elle est symboliste, elle arrive donc quinze ans après son jour réel. C'est là même le défaut principal du groupe de Milan Les Grenouilles bleues...

mais c'est tout le monde, j'entends tout le monde qui aime un art, ou un auteur. A la fin du recueil, où serpente une puissante et libre sexualité qui sait noblement appeler vulve la vulve, et où s'entrelacent des fantaisies tour à tour originales et surannées, amusantes et ennuyeuses, étranges et faciles, le poète semble donner l'explication de son énigme lyrique, la clé du songe qui lui fit écrire tous ces poèmes. Il annonce la mort du grand Poète, le grand Croque-mort, le grand Plagiaire, le grand Ruffian, etc., des Batraciens, et celui-ci est... d'Annunzio ?

> La dernière prière en uniformité
> on l'entend monter du fond des marais :
> d'Annunzio est mort au son des applaudissements !

On se demande : est-ce encore un pamphlet contre d'Annunzio ?

Et l'on sourit. Mais le poète ajoute sérieusement, en petits grassets :

> L'heure de la liberté est arrivée !

Est-ce là la signification morale de tout le livre ? Et par quelle aberration esthétique y a-t-il des Italiens qui, au lieu de discuter l'art de leur plus grand poète des temps modernes, ou de chercher de saisir la portée, encore parachroniste, de l'œuvre de d'Annunzio, attendent sa fin comme une libération ? Est-ce là une simple boutade ? Le talent, réel, de visionnaire autant que de réalisateur, de M. Enrico Cavacchioli, sa jeunesse surtout qui le met à l'abri du soupçon de jalousie de raté nous le font penser. Et il faut beaucoup attendre de ce jeune poète.

Memento. — *Emporium* (février, Bergame). Un article d'intéressante documentation de M. Federico Hermann nous renseigne sur la « Rome disparue », à propos des aquarelles peu esthétiques mais assez photographiques d'un peintre mort dernièrement, Ettore Roesler Franz. Ce peintre, fils de commerçants suisses établis à Rome, a laissé une œuvre de « copie de la nature » photographiquement assez intéressante. Dans la *Cultura* (1er mars, Rome), N. Festa consacre un article de critique et de synthèse, aux rapports déjà signalés entre le Christianisme primitif et le Socialisme.

Rassegna Contemporanea (mars, Rome). M. Giorgio Arcoleo publie une rapide étude sur Swift, « le grand humoriste ». M. Achille Loria parle dans la *Nuova Antologia* (1er mars, Rome) de Joseph Proudhon. Deux intéressantes études qui renseignent sur les conditions, certes point brillantes, du théâtre italien contemporain, ont paru dans la *Vita Letteraria* (février, Rome) sous la signature de M. F. Nicolosi-Raspagliesi et de M. Tommaso Monicelli.

G. Natali et E. Vitelli : *Storia dell Arte*. S.T.E.N. Turin. — *Raccolta Vinciana*, Archivio Storico Civico, Milan.

Marcus de Rubris : *Nostre Memorie*, Voghera, Rome. — Carlo Linati :

Cristabella. Zerboni, Milan. — Francesco Chiesa : *Liriche*, Nuova Antologia, Rome. — Guido Gozzano : *La Signorina Felicita*, Nuova Antologia, Rome.

RICCIOTTO CANUDO

VARIÉTÉS

Theodor Aman (1830-1891). — Le premier Musée particulier organisé et ouvert à Bucarest devait être, de droit, celui du premier peintre de Roumanie qui fût parvenu à la réputation d'artiste, chose plus difficile qu'on ne pense pour un fils de famille boyaresque vers 1850 : l'édit de Marie-Thérèse, qui autorisait la noblesse d'Autriche à exercer la peinture, n'avait point cours au pays roumain et cette société, d'éducation grecque, devait bien plutôt partager l'avis de Plutarque qui, pour admirer le Zeus de Pise ou la Héra d'Argos, ne supposait nullement que l'on pût éprouver le désir d'être soi-même Phidias ou Apelles.

Aussi bien cette boyarie, dont il surmonta les préjugés pour suivre une vocation réelle, fut la cause qui empêcha Aman de devenir le premier grand peintre national roumain. Arrivé à Paris avec de hautes recommandations, élevé bientôt personnellement au rang de *Pitar*, ses relations dans la meilleure société le poussent à prendre pour maîtres les artistes qui ont la vogue ; et soit par ignorance de jeune étranger frais émoulu de son Orient, soit qu'il juge au contraire habile d'adopter le goût des gens du bel air, il entre tout naturellement chez Drolling qui représente la tradition de David et il « suce le lait de Picot », selon l'expression de Delacroix. C'en est fait de l'individualité qu'il portait peut-être en lui et la qualité de métier qu'il acquiert le voue, sa vie durant, à la pratique d'un art vieillot et conventionnel. Au contraire, son cadet Grigoresco, venant à Paris avec un modeste pécule qu'il a amassé par son travail, plantera bientôt l'École des Beaux-Arts dans un impérieux besoin d'indépendance et apprendra, dans la forêt de Fontainebleau, à voir la nature, tout simplement ; quand le *dor* du pays le ramènera en Roumanie, il sera tout yeux pour le pittoresque neuf, pour le caractère particulier des choses et des gens de chez lui et sa main peindra « de l'abondance de son cœur ».

Aman deviendra immédiatement célèbre parce qu'il donne à ses concitoyens l'illusion de s'être élevés d'emblée au niveau artistique des nations de l'Occident, mais son étoile ne pourra plus que décliner ; Grigoresco devra peu à peu triompher de mille préventions, mais quand il aura fait comprendre la valeur d'art des aspects locaux, sa réputation grandira jusqu'à devenir une gloire nationale.

A l'instar de ses maîtres et de ses camarades, Aman débute par

des scènes militaires et nous sommes aussitôt renseignés sur leur qualité par celle du style d'un paragraphe que lui consacre *la Revue historique des notabilités contemporaines* en 1855 : « Doué d'une grande habileté de main, d'une imagination ardente et féconde, il se plaît surtout à retracer le tumulte sanglant des grandes batailles. Sous son magique pinceau les escadrons se heurtent, les balles sifflent, les bombes éclatent et déjà la Victoire se prépare à couronner les défenseurs du bon droit. » Il remporte son premier succès à Paris même : pendant quelques jours, en avril 1854, le boulevard Montmartre est « littéralement obstrué par une foule avide de jouir à l'étalage de la Maison Goupil de la représentation gratuite de l'un des succès les plus émouvants de la guerre d'Orient, *la bataille d'Olténitza* » (le Constitutionnel); sur le conseil de Billecocq, qui le recommande à Véli-Pacha, ce tableau « peint avec un sentiment qui, chez un Valaque, prend tout naturellement sa source dans la haine des Russes et dans une reconnaissance profonde pour les Turcs » (le Constitutionnel), est expédié à Constantinople et le peintre se décide à l'y accompagner « pour que le succès soit plus brillant ». Là, il est présenté au Sultan qui lui fait l'honneur de le dévisager de la tête aux pieds et de le regarder dans les yeux, sans d'ailleurs lui adresser une parole, mais qui lui fait remettre le lendemain 20.000 francs et la décoration du Medjidié. De là, il a la bonne fortune d'aller assister les 17, 18, 19 octobre à l'assaut de Sébastopol; mais, par une réflexion bien digne des ateliers où il a appris l'art de composer, il se demande ce qu'il pourra envoyer à la prochaine Exposition et il s'arrête à un *motif principal*, un épisode de la bataille de l'Alma, qui avait eu lieu un mois avant son arrivée. (Il n'y en aura pas moins de cinq de ces batailles de l'Alma à l'Exposition Universelle de 1855.) Le récent biographe roumain d'Aman dit de ces deux toiles : « Tout y est factice. Au milieu de paysages héroïques s'agitent des masses de soldats qui ont l'air de combattre, mais qui, en réalité, semblent plus préoccupés de l'effet qu'ils produisent sur le spectateur. » Il peint dans le même goût, dans des couleurs de convention, sombres et brunâtres, la *dernière nuit de Michel le Brave* et une *Bataille de l'île Saint-Georges*, qui n'est qu'une variante du Salvator Rosa qu'il a copié au Louvre. Et il dit quelque part : « La peinture met l'histoire en action, elle conserve à la Patrie le portrait de ses fils qui l'ont illustrée, elle donne aux écrits un corps et une couleur et les embellit des inspirations du peintre lequel, étant artiste, est à la fois poète et créateur. » L'art, pour lui, consiste à arranger un tableau comme on compose un morceau de rhétorique. S'il s'était borné à la copie sincère de ce qu'il voyait, — et qu'il savait voir, on en a le témoignage par les détails de ses lettres, — il serait parvenu à de tout autres résultats : ses

meilleures toiles sont ses portraits et en particulier le premier qu'il fait de lui-même (1853). Mais ses succès l'entraînent et il suit les courants de la mode : on le voit passer des sujets belliqueux aux scènes orientales et il quitte les mollis académies des femmes de harem pour des scènes de la vie journalière quand le mouvement moderne passe au naturalisme ; enfin quand il constate que Grigoresco réussit avec ses motifs populaires, Aman se met aussi aux paysanneries. Mais partout et toujours il cède à l'habitude d'accumuler les détails qui rendront la scène soi-disant plus vivante, plus intéressante, plus pittoresque que nature et qui, au contraire, la font tomber dans l'affectation et la banalité. Sa couleur s'éclaircit un peu sous l'influence du ciel roumain sans atteindre à la lumière, et sa facture demeure malaisée, petite.

Esprit ouvert et travailleur acharné, Aman eût souhaité l'universalité des maîtres de la Renaissance. Du moins s'y est-il essayé : graveur, il est le premier en Roumanie à manier l'eau-forte et il s'y passionne vers 1872 au point de négliger la peinture ; il laisse environ 80 planches originales, souvent d'après ses tableaux ; plusieurs sont très populaires ; ici encore le portrait l'emporte sur les scènes de genre. Architecte il est le propre entrepreneur de sa maison ; sculpteur et décorateur, il en exécute l'ornementation : fresques, boiseries, meubles qu'il agrémente de bas-reliefs, de figures allégoriques, de médaillons, en un style à prétentions *gothiques*. Causeur agréable et instruit, musicien d'une culture choisie, il avait fait de son atelier un foyer d'art où le monde bucarestois aimait à se réunir.

C'est sa maison, telle que son admirable veuve l'a su pieusement conserver, que l'État roumain, représenté en l'occurrence par le ministre Sp. Haret, s'est décidé après bien des hésitations à acheter et à ouvrir sous le nom de Musée Aman. M. Tzigara-Samurcas a été chargé d'en dresser le catalogue descriptif qu'il a fait précéder d'une bonne notice biographique et critique. La première biographie d'Aman n'a paru qu'en 1904 : c'est la brochure de M. le Dr Istrati qui n'a pas peu contribué à hâter la décision du gouvernement.

Mais l'hommage ainsi rendu à l'artiste s'adresse plus encore à l'organisateur de l'enseignement artistique et au fondateur des galeries d'art en Roumanie, à celui qui y déploya le zèle et le dévouement d'un apôtre, qui y consacra le meilleur de son temps et de ses forces et qui y mit même de sa poche, pendant deux ans, lorsque le gouvernement de la Lieutenance princière, par une économie mal comprise, supprima le Budget naissant des Beaux-Arts, que devait rétablir seulement le prince de Hohenzollern. Dès son retour de Paris, en 1858, Aman intervient auprès de l'Éphorie respective pour la création de deux Écoles à Bucarest et à Jassy (1), mais sa démarche

(1) Dans le nº de janvier de *Arta Română*, M. Atanasiu établit que la Pinaco-

n'aboutit qu'en 1864 sous le ministère Cretzoulesco. Nommé directeur à Bucarest, son école lui est chère au-dessus de tout; il est un père pour ses élèves, parmi lesquels on compte les meilleurs d'entre les peintres de la dernière génération, à commencer par M. Demetresco-Mirea. L'importance qu'il attache à cette école s'affirme dans ses discours d'ouverture et de distribution de prix, ainsi le 14 déc. 1867 : « La solennité d'aujourd'hui marque pour la Roumanie le plus grand pas vers la civilisation. Je dis bien le plus grand, parce que c'est l'art qui donne la mesure de la civilisation d'un peuple. » Aux classes de peinture et d'architecture, il s'efforce de faire ajouter une section de sculpture « pour que nous ne soyons pas obligés de commander à l'étranger les statues de nos héros, qui nous reviennent avec des figures de n'importe où, sauf de chez nous ». Mais c'est en 1882 seulement que le ministre des Cultes lui fait écrire par M. G. Tocilesco que le pays « reconnaîtra ses services et ne laissera plus fermer une institution aussi utile ». Il a jusqu'au dernier jour à lutter pour le développement des arts dans son pays; la plupart de ses projets n'ont même pas encore été réalisés. C'est encore Aman qui obtient du poète Dem. Bolintineanu, alors ministre, l'installation d'une galerie de tableaux; elle eut lieu officiellement dans les salons de l'Académie, à Bucarest, en mars 1863. L'Etat d'ailleurs fit par la suite beaucoup pour lui: plusieurs de ses tableaux importants se trouvent aux Pinacothèques de Bucarest et Jassy, et l'Ephorie des Hôpitaux, par l'entremise du Dr Davila, lui commanda les portraits des fondateurs de ces pieux établissements. Plus tard c'est lui qu'on chargera de fournir le dessin de la Couronne que le vainqueur de Plewna fera forger dans l'acier d'un canon turc, et celui des décorations roumaines; il n'est plus de fête artistique où il ne figure, il n'est pas de jury ou de comité dont il ne fasse désormais partie. Aujourd'hui son suprême désir de voir son œuvre, réuni dans son atelier, poursuivre son enseignement auprès des générations futures, est aussi réalisé.

Puisse l'inauguration de ce Musée Aman être garante du soin avec lequel sera recueilli bientôt et groupé l'œuvre autrement significatif pour son pays de N.-J. Grigoresco; mais veuillent les dieux préserver ce second Musée du nom barbare et inutile de « Grigoresceum ».

MARCEL MONTANDON.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Géographie. Voyages.

Joseph Fèvre et Henri Hauser : *Régions et Pays de France;* Alcan. 7 »

Charles Saunier : *Bordeaux;* Laurens. 3 50

thèque et l'Ecole des Beaux-Arts de Jassy ont été fondées dès 1860 par G. Bardasare Panaiteanu.

Histoire

Vicomte A. de Courson : *Le Dernier Effort de la Vendée, 1832;* Emile-Paul. 5 »

Pierre Dufay : *Napoléon en Loir-et-Cher;* Champion. 2 50

Otto Friedrichs : *Réfutation du Livre de M. Joseph Turquan sur Louis XVII;* Daragon. » »

Ernest Seillière : *Une Tragédie d'Amour au temps du Romantisme;* Plon. 3 50

Littérature

Louis Estève : *Les Héritages du Romantisme;* Toulouse, « Salon des poètes ». » »

Doris Gunnell : *Stendhal et l'Angleterre;* Bosse. 6 »

Et. Rey : *De l'Amour;* B. Grasset. 3 50

Léon Séché : *Le Roman de Lamartine;* Fayard. 1 35

Poésie

Victor Kinon : *L'Ame des Saisons;* Bruxelles, Larcier. 3 50

Touny-Leris : *La Pâque des roses;* « Mercure de France ». 3 50

Psychologie

N. Vaschide : *Essai sur la psychologie de la main;* Rivière. 12 »

Publications d'Art

George Auriol : *Le second Livre des monogrammes, marques, cachets et ex-libris.* H. Floury. » »

Camille Bellanger : *L'Art du Peintre;* Garnier. » »

Jean Guiffrey : *Le Masée du Louvre;* Laurens. 3 50

Questions militaires

Général F. Canonge : *Trois Héros;* Garnier. » »

Questions religieuses

Marcel Hébert : *La Forme idéaliste du Sentiment religieux;* E. Nourry. 2 50

Victor Henry : *La Magie dans l'Inde Antique;* E. Nourry. » »

Romans

Aia Aziz : *Vers la Lumière,* trad. de l'anglais; Soc. fr. d'imprim. 3 50

Paul Bonhomme : *Les Demoiselles de la Poste;* Plon. 3 50

Gaston Derys : *Contes pour les amoureuses;* Lib. Universelle. 3 50

Ed. de Fréjac : *Voyage à l'axe de la terre;* Michaud. 3 50

Paul Gourmand : *Tout à l'anglaise;* Falque. 3 50

Henry Kistemaeckers : *Aeropolis;* Fasquelle. 3 50

Jeanne Landre : *Echalote;* Michaud. 3 50

Charles d'Ollone : *Sœur Marie Odile;* Lemerre. 3 50

Pierre Veber : *Dans un Fauteuil;* « La Vie Parisienne ». 3 50

Sciences

Dr E. Doyen : *Le Cancer;* Maloine. 3 50

Ernest Haeckel : *Histoire de la Création,* trad. de Ch. Létourneau; Schleicher. 3 »

Dr Lucien Lagriffe : *Guy de Maupassant. Etude de psychologie pathologique;* Masson. » »

Sociologie

*** : *Les Textes de la Politique française en Matière ecclésiastique;* E. Nourry. 2 »

Avesnes : *En face du Soleil-Levant;* Plon. 3 50

J. Bardoux, G. Gidel, Kinzo Goraï, G. Isambert, etc : *Le Socialisme à l'Etranger;* Alcan. 3 50

Aristide Briand : *La Séparation. Application du Régime nouveau;* Fasquelle. 3 50

Ch. Fleurigand : *Le Manuel du Parfait Escroc;* Michaud. 2 50

André Mater : *La Politique Religieuse de la République Française;* E. Nourry. 4 »

Eugène Morel : *Bibliothèques.* Essai sur le développement des Bibliothèques publiques et de la Librairie dans les deux mondes; « Mercure de France » 2 vol. 15 »

Achille Viallate : *La Vie politique dans les deux Mondes;* Alcan. 10 »

François de Witt-Guizot : *Les Réflexions de M. Houlette;* Perrin. 3 50

Théâtre

Jean Conti : *Le Père*, pièce en un acte; Dramatica. 1 »

E. Matrat et J. Conti : *Justicier*, un acte, Dramatica. 1 »

Adolphe Thalasso : *Le Théâtre Libre*, essai critique, historique et documentaire. Préface de Jean Jullien; « Mercure de France ». 3 50

MERCVRE.

ÉCHOS

Une lettre de M. P. Signac. — Gœthe « sous la pantoufle ». — Le Crâne de Haydn. — Publications du *Mercure de France*.— Le Sottisier universel.

Une lettre de M. P. Signac. — Notre collaborateur M. Charles Morice a reçu de M. P. Signac la lettre suivante :

Cher Monsieur Morice,

Croyez que je vous suis très reconnaissant de vos critiques du *Mercure*.

Mais je tiens à vous affirmer que je me crois plus libéré que vous semblez le supposer.

Je tends de toutes mes forces vers plus de liberté et plus d'harmonie. Et c'est parce qu'il me semble que ma voie m'y mène que je ne m'en écarte pas.

Notre science — mais c'est ce qu'on devrait apprendre à l'école, en dix minutes, pas plus! Et quelles ressources pour cet art plus décoratif, qui à juste raison vous est cher, que notre technique.

Notez que les plus belles décorations qui soient : La Libreria de Sienne, l'appartement Borgia du Vatican, du Penturrichio, sont absolument divisées et contrastées. Je tiens à votre disposition des documents photographiques. Vous y retrouverez les « petits points », comme disent certains critiques.

Croyez bien que si j'ai été heureux de retrouver ces éléments de notre technique sur les murailles d'Ombrie et de Rome, ce n'est pas la comparaison avec ces maîtres qui m'a réjoui, mais bien les merveilleux resultats qu'ils ont su tirer, au point de vue décoratif, d'une technique qui m'est chère.

Ne voyez pas, je vous en prie, dans ces reflexions une récrimination contre vos critiques, dont j'ai toujours apprécié la valeur et le ton.

Croyez, je vous prie, à tous mes sympathiques sentiments.

P. SIGNAC.

§

Gœthe « sous la pantoufle ». — La légende de Charlotte de Stein est détruite par un professeur de Berlin, M. Ed. Engel; il a eu la malice de rechercher ce qu'était au naturel l'idéale créature que le poète a adulée en un millier et demi de lettres et à qui il dut l'inspiration du *Tasse* et d'*Iphigénie*.

C'était une femme terre à terre, qui avait le plus profond mépris pour les *beaux esprits*, qu'elle appelle un *peuple de fous ;* elle estime par exemple qu'il serait meilleur pour Charlotte von Schiller que son poète mourût, de sorte qu'elle n'eût pas à vivre davantage dans cette société *in naturelle*. Elle s'étonne que Gœthe traite si convenablement Christiane, et plaint celle-ci d'avoir à supporter la « compagnie fatigante du génie ». Elle déclare elle-même qu'elle a précisément le « goût de tout le monde ». Elle dit des lettres que Gœthe a écrites d'Italie : « Toutes ces descriptions de voyage m'ont ennuyée. » Elle n'aime pas la tragédie avec ses « poétiques souffrances ». Elle trouve les femmes de *Wilhelm Meister* « inconvenantes » et toutes les nobles figures de ce roman lui semblent « couvertes de boue». Les mots d'*ordure* et de *bourbe* sont d'ailleurs ses termes préférés. (En

français au lieu de *Kot*, elle aurait vraisemblablement employé le mot de Cambronne.)

Etait-ce le charme de sa personne qui ramenait toujours le Zeus de Weimar à ses pieds? Sans doute. Mais le Professeur Engel avance surtout que Mme de Stein ne fut jamais la maîtresse de Gœthe et il voit dans cette insatisfaction le secret du long attachement du poète. On peut juger de l'empire qu'elle exerçait sur lui par ce fragment de lettre d'une femme qui les connaissait de près (publiée dans un almanach du commencement du XIXe siècle) : « Notre excursion dans les environs a été gâtée parce que Johann Wolfgang de Gœthe n'a pas pu se joindre à nous, malgré qu'il nous en eût donné sa promesse. Il en faut simplement chercher la raison dans la mauvaise grâce de Charlotte. Chacun sait qu'il est un *Weiberheld* et un véritable *Pantoffelheld*. Chaque fois qu'elle est de mauvaise humeur, nous devons renoncer à sa compagnie, car c'est elle seule qui décide et il n'a mot à dire. C'est elle qui tient les rênes, et il doit danser à son gré. Nous étions tous très fâchés contre Johann Wolfgang et contre Charlotte, car il n'y a aucune raison qu'elle nous prive de sa société. C'est *ridicule* (sic, en français). *Mais assez* (sic, id.), il demeure, malgré tout son enjouement, tous les *sentiments* (sic), tout l'*esprit* (sic), un très humble héros de la pantoufle. »

L'almanach rapporte encore que Gœthe avait beaucoup de peine, même avec Christiane Vulpius, d'imposer sa volonté ; et que la mauvaise humeur de sa femme pouvait lui ôter toute bonne disposition au travail.

§

Le crâne de Haydn.— Lorsque, en 1820, le prince Esterhazy se décida à honorer la mémoire de son musicien et fit ouvrir le tombeau de Haydn, à Vienne, pour transporter le corps dans le mausolée qu'il avait fait construire à Eisenstadt, on trouva bien la perruque du maître avec des habits et le squelette, mais point de crâne. Huit jours après l'enterrement du 31 mai 1809, le secrétaire du prince, un nommé Rosenbaum, son ami et le directeur de la maison de correction de Basse-Autriche, Peter ou Peters, fervents disciples de Gall, avaient pu, en soudoyant le fossoyeur, reprendre la tête du compositeur qu'ils enfouirent dans un coin du jardin de Peter à la Leopoldstadt. Quand la police les eut découverts, ils restituèrent un faux crâne et continuèrent leurs études phrénologiques. A son lit de mort, Rosenbaum légua le crâne authentique à la Société des amis de la musique, mais sa femme le remit en 1852 à son médecin, le Dr Haller, qui en fit cadeau au célèbre anatomiste Rokitansky pour son Museum, de sorte que la dite Société n'entra en sa possession que plus tard.

Le siège du « sens musical », qui intriguait tellement Peter n'a pas été précisément déterminé. Néanmoins le Prof. Tandler, à la Société anthropologique de Vienne, a fait récemment une conférence sur ce sujet : à l'aide du masque de Haydn, de divers portraits et plaquettes, d'un excellent buste en cire de couleur et d'épreuves photographiques Rœntgen, il a démontré d'abord l'authenticité du crâne que l'on possède désormais. Ce crâne, comme celui de Beethoven et de Schubert, présente un épaississement remarquable dans la région des tempes, qui correspond à un développement particulier de la 3e circonvolution frontale et de la circonvolution sphénoïdale, observé

récemment sur des cerveaux de musiciens ou d'hommes ayant de grandes dispositions musicales, comme Helmholtz. Parmi les compositeurs vivants, Gustave Mahler offre d'une manière très marquée même cet épaississement temporal. La conformation de la tête de Haydn se rapproche beaucoup de celle de Beethoven; chez Schubert l'ossature est à peine moins « musicale ». — On a pu établir encore ce détail que le lobe de l'oreille gauche de Haydn présentait un épaississement tout analogue à celui du même lobe chez Mozart.

§

Publications du « Mercure de France ».

LE THÉATRE LIBRE, par Adolphe Thalasso. *Essai critique, historique et documentaire*, suivi de notices biographiques, de la liste de tous les ouvrages avec leur distribution, de l'index des auteurs représentés sur cette scène. Préface de Jean Jullien. Vol. in-18, 3 fr. 50.

LA PAQUE DES ROSES, poésies, par Touny-Lérys (*La Pâque des Roses. Touny-les-Roses. Les Petits Poèmes d'amour. Poésies et Poèmes divers. Les Élégies. Les Epitaphes. Epilogue*). Préface par Francis Jammes. Vol. in-18, 3 fr. 50.

§

Le Sottisier universel.

Pour les traire, la maîtresse arrête les génisses une à une. — THÉBAULT-SISSON, *Le Temps*, 14 avril.

Mais ce n'était qu'une fausse alerte. Un feu de cheminée qui s'était déclaré en voulant allumer le feu sous la chaudière des démons dans *le Crépuscule des Dieux*, de Sigurd. — *L'Eclair*, 22 avril.

LES FEMMES NUES DEVANT LE LANDTAG. — Le ministre fait appel aux bons éléments de la population pour aider les autorités dans leur lutte contre les hommes et les femmes nues. — *Le Journal*, 14 janvier.

La différence entre les deux prix extrêmes est de 1.523.950 francs, soit environ quarante fois plus grande que celle reprochée par M. Brousse (39.000 francs). Mais nous ne saurions terminer cette critique du rapport de M. Brousse sans parler des trop nombreuses erreurs de chiffres qui s'y sont glissées. — *Le Temps*, 13 mars.

N'avait-il pas enfin... connu quelquefois la gloire d'être général, empereur, et de pouvoir, comme Cinna, pardonner? — HENRI LAVEDAN, *Sire*, ch. IV.

M. Mayux signale la chute de l'ange tenant un cadran solaire, au clocher sud de la cathédrale de Chartres, et émet le vœu que cette statue du prophète Elie reprenne sa place dans le portail royal. — Société des Antiquaires de France, séance du 14 nov. 1906. *La Correspondance archéologique*, n° 156.

Drôleries.

Rodolphe de Gottschall, un des derniers représentants de la « Jeune Allemagne », est mort à Dresde, à l'âge de quatre-vingt-six ans. — *Le Temps*, 23 mars.

Mes lecteurs qui m'excuseront de les avoir entretenus de ma personne — chose en soi haïssable — etc. — ARTHUR MEYER, *Le Gaulois*, 12 mars.

Il (M. Clemenceau) a fait seulement observer que le Gouvernement avait prouvé ses sentiments de bienveillance en envoyant à tout le personnel des P. T. T., même aux agents condamnés, la mise en demeure de reprendre le travail demain matin au plus tard. — *Le Temps*, 23 mars.

MERCVRE.

Le Gérant : A. VALLETTE

Poitiers. — Imprimerie du MERCVRE DE FRANCE, Blais et Roy, 7, rue Victor-Hugo.

ERNEST FLAMMARION, Éditeur, 26, rue Racine, PARIS

NOUVEAUTÉS :

Georges CAIN
Conservateur du Musée Carnavalet

A TRAVERS PARIS

Ouvrage orné de 148 illustrations et de 16 plans anciens et modernes

Un volume in-16. — Prix..... 5 fr.

DU MÊME AUTEUR :

Promenades dans Paris
125 illustrations et plans d'après les documents fournis par l'auteur
Un vol. gr. in-16. Prix : broché.. 5 fr.

Nouvelles Promenades dans Paris
135 illustrations et 25 plans anciens et modernes
Un vol. gr. in-16. Prix : broché.. 5 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE SCIENTIFIQUE
Dirigée par le Dr Gustave LE BON

Commandant Paul RENARD

L'AÉRONAUTIQUE

Ouvrage orné de 68 figures

Un volume in-18. — Prix 3.50

Le volume que l'auteur vient d'écrire embrasse l'aéronautique toute entière. Parmi les sujets traités nous mentionnerons spécialement des considérations générales sur tous les modes de locomotion possible, une étude sur l'Océan aérien, l'exposé des lois des mouvements des ballons suivant la verticale, les aérostats dirigeables, les principes de l'aviation, enfin les applications scientifiques ou militaires de l'aéronautique.

Lucien-Alphonse DAUDET

LA FOURMILIÈRE

Roman provincial

Dans la vie, il n'y a pas de malentendus : — tout au plus des disproportions d'âmes.

Un volume in-18. — Prix..... 3.50

Henri LAVEDAN, de l'Académie Française

LE VIEUX MARCHEUR

Comédie en cinq actes

Un volume in-18. — Prix..... 3.50

Envoi contre Mandat-Poste

MERCVRE DE FRANCE

REVUE DES IDÉES

ETUDES DE CRITIQUE GÉNÉRALE

Fondé le 15 janvier 1904 et paraissant le 15 de chaque mois

Direction : 26, rue de Condé, à Paris

DIRECTEUR : REMY DE GOURMONT. RÉDACTEUR EN CHEF : LUCIEN CORPECHOT

Secrétaires de la Rédaction : Georges Bohn et A. van Gennep.

Sommaire du n° 64 (15 Avril 1909).

Les Couleurs protectrices chez les animaux, par M. L. Cuénot (avec 4 figures).
Le Christianisme est-il un syncrétisme? (II), par M. V. Ermoni.
La Pathologie des races et l'alcoolisme chez les Juifs, par M. le Dr L. Chlenisse.
L'Art religieux de la fin du moyen âge, par M. L. Duguet.

Notes et Analyses :

Démembrement de l'hystérie : Pithiatisme, par M. E. Pozerski.
Un Socialiste Chinois, par M. E. Burle.

Les Livres :

La Méthode comparative dans l'histoire des religions. — Gournot et la renaissance du probabilisme au XIXe siècle. — Livres nouveaux.

Les Revues :

Charles Darwin et la théorie des mutations. — Le Dimorphisme sexuel chez les insectes. — Ethnographie de l'Esquimau du Groenland. — Articles signalés.

Chronique :

Académie et Sociétés. — Carnet. — VIe Congrès de psychologie. — Variétés : Le Français parallèle; les Pigeons voyageurs en Turquie au XVIIe siècle.

France, un numéro....	2 fr. »	Union postale, un numéro..	2 fr. 25
— un an.....	20 fr. »	— un an.....	22 fr.
— six mois.....	11 fr. »	— six mois.....	12 fr.

Envoi franco d'un spécimen sur demande XIIe ANNÉE, 1908

CHEMINS DE FER P. L.-M.

STATIONS THERMALES

desservies par le réseau P.-L.-M., Aix-les-Bains. — Châtelguyon (Riom). — Evian-les-Bains. — Genève Menthon (Lac d'Annecy). — Uriage (Grenoble). — Royat (Clermont-Ferrand). — Thonon-les-Bains. — Vichy, etc.

1° Billets d'aller et retour collectifs (de famille, 1re, 2e et 3e classes, valables 33 jours avec faculté de prolongation, délivrés du 1er mai au 15 octobre, dans toutes les gares du réseau P. L.-M., aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres

Prix : les deux premières paient le Tarif général, la 3e personne bénéficie d'une réduction de 50 o/o, la 4e et les suivantes d'une réduction de 75 o/o.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota. — Il peut être délivré à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet collectif de stations thermales et en même temps que ce billet, une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Suppression du délai et du droit de transmission aux points de jonction Etat-Ouest

L'Administration des Chemins de fer de l'Etat a l'honneur de porter à la connaissance du public les deux modifications suivantes conséquences immédiates de l'incorporation du réseau de l'Ouest aux Chemins de fer de l'Etat.

En premier lieu, les délais (trois heures en grande vitesse, vingt-quatre heures en petite vitesse), que fixent les arrêtés ministériels pour la transmission des transports de toute nature passant d'un réseau sur un autre par une gare commune, sont supprimés à tous les points de jonction Ouest-Etat. Au point de vue des délais les transports empruntant les deux réseaux sont donc considérés comme ne parcourant qu'un seul réseau.

De même pour les expéditions transitant d'un réseau à l'autre qui acquittaient un droit de transmission fixé à 0 fr. 40. Depuis le 1er Janvier 1909, ce droit n'est plus perçu aux points de transit Etat-Ouest.

Rappelons que les gares de jonction des deux réseaux sont celles d'Auneau-Ville, Chartres, La Loupe, Nogent-le-Rotrou, Connerré-Beillé, Angers-Maître-Ecole et Nantes-Etat.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues

par M. CLAUDE, 6, rue Vivienne.

ENTE au Palais de Justice à Paris, le 12 Mai 1909, à deux heures

DU **DOMAINE DE COMBAULT**

ommune de Poutault (Seine-et-Marne).

hâteau et dépendances, parc, fermes, prés et bois.

uperficie totale : 238 hectares, 30 ares environ.

Mise à prix : **600.000** francs.

evenu brut par évaluation, 40.000 francs. S'adresser à Mes CORTOT et AUDONIN, avoués, et Me NOTTIN, notaire.

FAILLITE

de la **Compagnie de VOITURES L'URBAINE**

Vente au Palais de Justice à Paris, le 22 Mai 1909, deux heures.

Propriété à Paris

QUAI DE SEINE 73 et 75 **et RUE DE FLANDRE**

74, Impasse des Anglais

dite **DÉPOT DE FLANDRE**

omprenant hôtel meublé sur quai de Seine, loué .000 francs, cours, bâtiments à usage d'écuries, dépôt

---

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

ABONNEMENTS INDIVIDUELS ET DE FAMILLE

pour les Côtes Nord et Sud de Bretagne

Afin de permettre aux Touristes ainsi qu'aux Familles de s'installer sur une des Plages de Bretagne et e rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Cie d'Orléans, d'accord avec les Chemins de fer de l'Etat (ancien réseau e l'Ouest), délivre du Jeudi qui précède la Fête des ameaux au 31 Octobre inclus au départ de toute ire, station ou halte des deux réseaux (Lignes de banieue du réseau de l'Etat (anciennes lignes de banlieue e la Compagnie de l'Ouest exceptées) des abonnements individuels de famille de 1re et 2e classes pour s côtes Sud et Nord de Bretagne. (Gares des lignes u Croisic et de Guérande à Brest, et de Brest à ranville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes embranchement vers la mer).

Ces abonnements comportent, en outre du trajet aller et retour à ces côtes avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur s lignes des Côtes Sud et Nord de Bretagne, ils sont tablés 33 jours avec faculté de prolongation d'une u deux fois d'un mois moyennant supplément de 0/0 du prix initial pour chaque période sans que validité puisse en aucun cas dépasser le 15 Novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de **95** fr. en classe et de **130** fr. en 1re classe, lorsque la distance pour les parcours (aller et retour) n'excède pas 00 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au delà de 1000 kilomètres, le prix est augmenté de **0** fr. **045** et de **0** fr. **065** (en 2e et 1re asses) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 0/0 sont consenties faveur des membres d'une même famille.

---

de voitures, grenier et manutention, et d'habitation et bureaux.

Surface entièrement pavée, immeubles par destination.

Contenance : 5.745 mètres environ.

Mise à prix : **300.000** francs

S'adresser à Me GARNIER, avoué, 6, avenue du Coq, DELARUE et RABAT, avoués à Paris, et PONCHELET, syndic.

Adj. ét. COTTIN, not., 6, r. Royale, 8 mai 1909, 1 h., 15 NATIONALE-VIE Act. N en 15 lots M. à pr. : **5.500** fr. chaq | 35 Act. **ASS. G** LES-VIE 35 lots M. à p. : **6.500** fr. chaq.

Maison de rapport, 49, rue des **VINAIGRIERS.** Sce 877 m. q. Rev. br. 31.870 fr. M. à pr. **360.000** fr. Adj. ch. not. 11 mai. S'adr. Me HUGUENOT, not., 50, r. de La Boétie.

R. FONDARY, 66 : Maison. Cce 761 m. Rev. 7592 fr. M. à p. **60.000** fr. Adj. ch. notaire, 4 Mai 09. Me A. GIRARDIN, not, 43, r. Richelieu.

---

2 Mons rue **TOCQUEVILLE 60** et **62** et r. **Levis, 89** et **91** (quart. Monceau). N° 60. Rev. br. 24.896 fr. M. à p. : **300.000** fr. N° 62. Rev. br. 20.312 fr. M. à p. : **250 000** fr. A adj. s. 1 ench. ch. not. Paris, le 18 mai 1909. S'adr. à Me DUFOUR, not., 15, boulev. Poissonnière.

HOTEL à Paris angle **AVe DU BOIS DE BOULOGNE** et **rue Lesueur.** Cce 1.477m. M. à pr. : **1.250.000** fr. A adj. s. 1 ench. ch. not., 25 mai 1909. S'adr. Me E. CHAMPETIER DE RIBES, not., 10, r. Castiglione.

Maison à Paris R. DE L'ANNONCIATION, 39 (16e) Cce 306 m. R. b. 8.265 fr. M. à p. **80.000** fr. Adj. ch. not., 11 mai, Me RAPIN, not., 60, chaussée d'Antin.

TERRAIN à bâtir à VITRY-sur-Seine, av. Chemin de Fer, 49, 51. Cce 796 m. M. à p. **18.000** fr. Adj. Mairie Vitry, 16 mai, 2 h. Me CHERRIER, not, 44, r. du Louvre.

VILLE DE PARIS

A adj. s. 1 ench. Ch. des Not., Paris, 18 Mai 1909

2 TERRAINS Rue de Bretagne. 1e Angle Charlot et Picardie, 385m50. M. à p. **480** fr. le m. 2e Angle r. Caffarelli, 134 m. M. à p. **500** fr. le m. **TERRAIN** angle rues de **Prague. Ch.-Baudelaire** et **Emile-Castelar** Sce 266m50. M. à p. **175** fr. le m. S'adr. aux not. : Mes DELORME et MARIOT DE LA QUÉRANTONNAIS, 14, rue des Pyramides, dép. de l'ench.

Propriété à Saint-Prix (S.-et-O.), près forêt Montmorency. Cce 4 hect. env. M. à pr. **110.000** fr. A adj. s. 1 ench. ch. not. 25 mai 1909. S'adr. Me CORTIN, not., 6, r. Royale, dép. cah. charges.

PAté R. ST-HONORÉ 278 et 280. Cce 590 m. R. br. 43.670 fr. M. à pr. : **400.000** fr. adj. ch. not. 11 Mai. 1909. S'adr. not. Mes DUTERTRE et BOSSY, 11, r. des Pyramides.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 30 mars 1909.

Les actionnaires de la Société Générale se sont réunis en Assemblée générale, le mardi 30 mars, pour recevoir communication des résultats et statuer sur les comptes de l'exercice 1908.

Le rapport du Conseil d'administration signale les nouveaux progrès réalisés dans tous les services de la Société Générale. Le mouvement général de la Caisse s'est élevé à 82 milliards, représentant un mouvement moyen de 275 millions par jour et une augmentation de 9 milliards sur le mouvement général pendant l'année précédente; celui du Portefeuille commercial est également en augmentation et passe de 27 à 29 milliards représentés par 62 millions d'effets; les encaissements de coupons ont atteint 931 millions et les ordres de Bourse 2.663 millions; le solde des comptes de chèques au 31 décembre 1908 est de 394 millions, représenté par 169.000 comptes, et au 28 février 1909, de 423 millions. Enfin le montant des dépôts à échéance fixe se chiffre par 168 millions de francs.

Un développement pareil à celui qui a été réalisé par la Société Générale depuis dix ans surtout ne saurait être obtenu qu'aux prix d'efforts considérables de tout le personnel, qui ne cesse de donner à la Société la preuve de son zèle et de son dévouement.

Le réseau d'Agences et de Bureaux s'est encore accru au cours de l'année 1908, par la création de trois agences dans Paris, d'un bureau dans la banlieue et de vingt bureaux en province. Le nombre total des guichets est ainsi de 727, au 31 décembre 1908. Le rapport signale également les modifications et améliorations apportées dans les installations des agences, sur divers points, à Paris et en province.

La Société Générale a pris part, en 1908, à presque toutes les affaires importantes qui se sont traitées sur la place de Paris. Elle a, notamment, concouru à la constitution de la Compagnie du Nord-Donetz et à l'émission des obligations de cette Compagnie garanties par le Gouvernement russe. Parmi les autres affaires qui ont alimenté l'activité de la Société Générale pendant l'exercice 1908, le rapport cite les suivantes. Obligations 3 o/o de la Compagnie du Chemin de fer de l'Ouest Algérien; obligations 3 o/o Communales 1906 du Crédit Foncier de France; obligations 4 1/2 o/o de la Compagnie des Voies Ferrées du Dauphiné; obligations 4 o/o de la Compagnie Française pour l'Exploitation des Procédés Thomson-Houston; obligations 4 o/o de la Compagnie du Gaz et Régie co-intéressée des Eaux de Tunis; obligations 4 o/o de la Compagnie Générale Française de Tramways; actions de la Société des Chemins de fer et Tramways du Var et du Gard (Tramways de Toulon); obligations 5 o/o de la Société Grenobloise de Force et Lumière; obligations 4 o/o de la Société Versaillaise de Transports Electriques et de Distribution d'énergie; obligations 4 1/2 o/o de la Compagnie d'Electricité de l'Est-Parisien (Est-Lumière); augmentation de capital de la Compagnie des Chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan; augmentation de capital de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits; augmentation de capital de la Compagnie Générale Transatlantique.

La Société Générale Alsacienne de Banque, la Société Française de Banque et de Dépôts et la Banque du Nord réalisent des progrès sensibles.

En ce qui concerne la participation Guano, la Banque de Paris et des Pays-Bas est toujours chargée, non seulement des intérêts de la Société Générale, mais encore du mandat des autres créanciers français, et elle apporte dans les négociations engagées avec les représentants de l'Etat Péruvien un esprit de conciliation propre à faciliter la liquidation d'une affaire en suspens depuis de si longues années.

Le port du Callao, dont l'outillage a été en grande partie renouvelé, a pu recueillir encore, en 1908, sa part croissante de bénéfices, dans le relèvement général du commerce et de l'industrie au Pérou.

Les bénéfices nets de la Société, y compris le reliquat du dernier exercice, se sont élevés à 11.193.893 fr. 38 c., sur lesquels 3.750.000 francs ont été distribués aux actionnaires à titre d'acompte, le 1er octobre 1908.

Le Conseil a proposé de distribuer, à partir du 1er avril 1909, 10 fr. 677 par action, soit, après déduction de l'impôt sur le revenu, 10 francs nets, et de reporter à nouveau une somme de 190.611 francs.

Le rapport des censeurs-commissaires relève les augmentations des principaux comptes, constate que l'organisation et le fonctionnement des divers services de la Société présentent toutes les garanties désirables, et, en terminant, il s'associe aux propositions du Conseil d'administration pour la répartition du solde bénéficiaire et l'approbation des comptes.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1908 et adopté la proposition du Conseil relative au dividende. Elle a réélu administrateurs pour cinq ans, MM. le baron Hély d'Oissel, Godet et Maxime Duval, et renouvelé pour trois ans le mandat de M. Cornély de Witt, censeur.

Toutes ces résolutions ont été votées à l'unanimité.

L'Assemblée générale extraordinaire s'est tenue à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire.

Dans le rapport présenté aux actionnaires, le Conseil demande l'autorisation de porter le capital nominal de la Société de 300 à 400 millions de francs par la création de 200.000 actions nouvelles. Le Conseil propose également diverses modifications des statuts de la Société, qui ne touchent pas à l'essence de son organisation.

Toutes les propositions du Conseil ont été votées à l'unanimité.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 150 Millions de Francs

Entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : 14, rue Bergère.

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris.

30 Bureaux de Quartier dans Paris — 14 Bureaux de Banlieue
144 Agences en Province—10 Agences dans les pays de Protectorat
14 Agences à l'Étranger

OPÉRATIONS DU COMPTOIR

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Comptes de Chèques, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Paiements de Coupons, Envois de fonds en Province et à l'Etranger, Garde de Titres, Prêts hypothécaires Maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair, etc.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées :

De 6 à 11 mois..... 2 0/0 | De 1 an à 3 ans..... 3 0/0

Les Bons, délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public: *14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain, 49, avenue des Champs-Élysées,* et dans les principales Agences.

GARANTIE ET SÉCURITÉ ABSOLUES

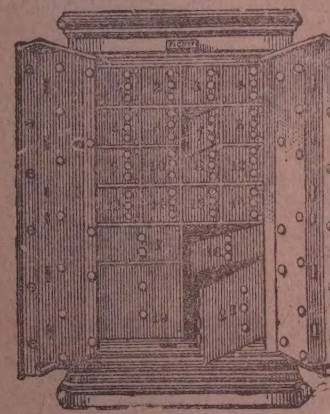

COMPARTIMENTS DEPUIS 5 FRANCS PAR MOIS

Une clef spéciale est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée à son gré par le locataire. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

VILLES D'EAUX, STATIONS BALNÉAIRES

Le COMPTOIR NATIONAL a des agences dans les principales *Villes d'Eaux :* Bagnères-de-Luchon, Bayonne, Biarritz, La Bourboule, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Dax, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Le Havre, le Mont-Dore, Monte-Carlo, Nice, Ostende, Pau, Royat, St-Germain-en-Laye, St-Sébastien, Trouville-Deauville, Tunis, Vichy, etc.; ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Etrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants ; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Acrédités, Branch Office, 2, place de l'Opéra

Special department for travellers and letters of credit. Luggages stored. Letters of credit cashed and delivred throughout the world. — Exchange office. Letters and parcels received and forwarded.

MERCVRE DE FRANCE

26, rue de Condé, Paris

Paraît le 1er et le 16 de chaque mois
et forme dans l'année six volumes

Littérature, Poésie, Théâtre, Musique, Peinture, Sculpture
Philosophie, Histoire, Sociologie, Sciences, Voyages
Bibliophilie, Sciences occultes
Critique, Littérature étrangère, Revue de la Quinzaine

La **Revue de la Quinzaine** s'alimente à l'étranger autant qu'en France. Elle offre un nombre considérable de documents, et constitue une sorte « d'encyclopédie au jour le jour » du mouvement universel des idées. Elle se compose des rubriques suivantes :

Epilogues (actualité) : Remy de Gourmont.
Les Poèmes : Pierre Quillard.
Les Romans : Rachilde.
Littérature : Jean de Gourmont.
Littérature dramatique : G. Polti.
Littératures antiques : A.-Ferdinand Herold.
Histoire : Edmond Barthèlemy.
Philosophie : Jules de Gaultier.
Psychologie : Gaston Dauville.
Le Mouvement scientifique : Georges Bohn.
Psychiâtrie et Sciences médicales Docteur Albert Prieur.
Science sociale : Henri Mazel.
Ethnographie, Folklore : A. Van Gennep.
Archéologie, Voyages : Charles Merki.
Questions juridiques : José Théry.
Questions militaires et maritimes : Jean Norel.
Questions coloniales : Carl Siger.
Questions morales et religieuses : Louis Le Cardonnel.
Ésotérisme et Sciences psychiques : Jacques Brieu.
Les Bibliothèques : Gabriel Renaudé.
Les Revues : Charles-Henry Hirsch.
Les Journaux : R. de Bury.
Les Théâtres : André Fontainas.
Musique : Jean Marnold.
Art moderne : Charles Morice.
Art ancien : Tristan Leclère.
Musées et Collections : Auguste Marguillier.
Chronique du Midi : Paul Souchon.
Chronique de Bruxelles : G. Eekhoud.
Lettres allemandes : Henri Albert.
Lettres anglaises : Henry-D. Davray.
Lettres italiennes : Ricciotto Canudo.
Lettres espagnoles : Marcel Robin.
Lettres portugaises : Philéas Lebesgue.
Lettres hispano-américaines : Eugenio Diaz Romero.
Lettres néo-grecques : Démétrius Astériotis.
Lettres roumaines : Marcel Montandon.
Lettres russes : E. Séménoff.
Lettres polonaises : Michel Mutermilch.
Lettres néerlandaises : H. Messet.
Lettres scandinaves : P.-G. La Chesnais, Fritjof Palmér.
Lettres hongroises : Félix de Gerando.
Lettres tchèques : William Ritter.
La France jugée à l'Étranger : Lucile Dubois.
Variétés : X...
La Curiosité : Jacques Daurelle.
Publications récentes : Mercure.
Echos : Mercure.

PRIX DU NUMÉRO

France : 1 fr. 25 *net.* | **Étranger : 1 fr. 50**

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier des mois de janvier, avril, juillet et octobre

France		**Étranger**	
Un an.....	25 fr.	Un an.....	30 fr.
Six mois.....	14 »	Six mois.....	17 »
Trois mois.....	8 »	Trois mois.....	10 »

ABONNEMENT DE TROIS ANS

France : 65 fr. | **Étranger : 80 fr.**

Envoi franco, sur demande, d'un numéro spécimen et du catalogue complet des Editions du *Mercure de France*.

Poitiers. — Imprimerie du Mercure de France, BLAIS et ROY, 7, rue Victor-Hugo.